HISTOIRE
DE LA
MEDECINE,

Où l'on voit l'Origine & les Progrès de cet Art, de Siecle en Siecle; les Sectes, qui s'y sont formées; les noms des Médecins, leurs découvertes, leurs opinions, & les circonstances les plus remarquables de leur vie.

Avec des Figures en tailles douces, tirées des Médailles Anciennes.

PAR

DANIEL LE CLERC,

Docteur en Médecine.

TROISIEME PARTIE.



A AMSTERDAM,
Chez G. GALLET, Directeur de l'Imprimerie des HUGUETAN.

M. DCC II.

A MONSIEUR
LE CLERC,
M. D. S. E. & Professeur en Philosophie, & aux Langues Orientales.

VOICI, MON TRES-CHER FRERE, *la derniere Partie de ce que j'ai écrit, touchant l'Histoire de la Médecine. Agréez que je vous l'envoye, & que je vous la dédie, pour répondre à l'honneur, que vous m'avez fait de mettre mon nom au devant de vôtre Physique. Si vous n'étiez pas mon Frere, je vous ferois des complimens, sur l'inégalité qui se rencontre entre ce que vous m'avez donné, & ce que je vous rends, mais je crois que vous n'attendez pas cela de moi. Le dessein que vous avez eu, en me dédiant vôtre Physique, ça été de laisser quelque monument, par lequel on pût apprendre que vous aviez un Frere qui vous étoit cher.* Illud nunc à te peto, *disoit Cœlius à Ciceron*, si eris, ut spero, otiosus, aliquod ad nos, ut intelligamur tibi curæ esse, syntagma conscribas. Qui tibi istuc, inquis, in mentem venit, homini non inepto? Aliquid ex tam multis tuis monumentis exstare, quod nostræ amicitiæ memoriam posteris quoque tradat. *Vous n'avez pas attendu que je vous fisse la même demande, vous avez bien voulu me prévenir; il est juste que je vous en témoigne ma reconoissance. J'ai pris, pour cela, l'occasion qui se présente dans l'impression de cet Ouvrage, & je n'ai pas voulu differer, parce que je ne sai si je le continuerai. Je suis bien éloigné d'avoir la facilité d'écrire, que vous avez. Vous composez de gros livres,* doctos, Juppiter! & laboriosos, *& cela en vous joüant; au lieu que la moindre chose me coûte beaucoup. Je profite, malgré moi, de l'avertissement de celui qui a dit,* Sæpe stilum vertas; *je fais efaçure sur efaçure*, ad nonam lituram, *quelquefois pour écrire une bagatelle, soit en Latin, soit en François; encore ne suis-je pas satisfait. Vous me direz que je suis bien tôt las, pour avoir peu travaillé. Cela est vray, mais le travail que j'ai entrepris est un travail ingrat, & je puis m'occuper plus utilement, & avec moins de peine, dans l'exercice de ma profession. Pour ce qui est de la réputation, tel croit en acquérir en se produisant, qui ne se fait conoître qu'à son desavantage. Mais supposé que l'on réüssisse, cette réputation, après laquelle nous courons, au dépens de nôtre repos, & souvent même de nôtre santé, de quel fruit est-elle?*

Je ne saurois pourtant quitter l'étude, quelque infructueuse qu'elle soit, mais j'ai résolu de n'en prendre qu'autant qu'il m'en faut, pour ne me point incommoder. Quand on a une famille aussi nombreuse, que la mienne, on ne doit plus penser à écrire. Il me semble que ce qui étoit regardé, comme une grace particuliere du Ciel, chez les Patriarches du Vieux Testament, & par où l'on s'exempte encore aujourd'hui de la taille, en divers lieux; il me semble, dis-je, que cela même doit, par tout païs, dispenser de faire des livres. Vous me citerez, peut-être,

l'exemple de Tiraqueau, *qui a eu trente enfans, & qui a donné autant de volumes au Public, & vous me direz qu'il s'en faut des deux tiers que je ne sois, au premier égard, dans la classe de ce bon Jurisconsulte. Mais je me contente de l'admirer, sans le vouloir suivre. La dépense que j'ai faite, dans la recherche d'une partie des Livres, dont je me suis servi pour composer celui-ci, me fait craindre celle que j'aurois à faire ci après, & qui seroit beaucoup plus grande. Je suis dans un lieu, où vous savez que l'on n'a pas des Bibliotheques assez assorties; pour y pouvoir trouver tous les Auteurs, qu'il me faudroit parcourir, si je poussois mon Histoire jusques à nos jours. Vous n'ignorez pas non plus, que je n'ai point de conoissance de la langue Arabe, & que nous n'avons pas d'assez bonnes traductions des Ecrits des Médecins Arabes, dont je devrois parler. Toutes ces considerations font que je me borne à la Médecine Grecque, ou à l'ancienne Médecine, dont Galien fait la clôture; car pour ce qui est de quelques Grecs, qui sont venus après lui, tels que sont* Paul Eginete, Oribase, Aëtius, *&c. ils n'ont presque fait que copier ceux qui ont écrit avant eux.*

On s'attendoit peut-être à quelque chose de plus, & l'on sera surpris que je ne pense pas à achever ce que j'ai commencé. On pourra même m'appliquer, en un certain sens, ce qu'Horace dit d'un méchant Poëte,

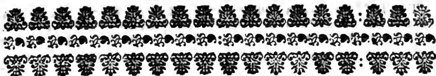
Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu ?

Je promets l'Histoire de la Médecine, *& je n'en donne qu'une petite partie; qu'une partie, qui sera contée pour rien, par ceux qui n'estiment que la nouveauté; mais je me mets au dessus de tous les reproches, qu'on me peut faire. Au fonds, si le titre de mon livre trompe quelcun, je ne me sens coupable, à cet égard, que d'une chose, c'est qu'au lieu de ce titre géneral,* Histoire de la Médecine *je devois avoir mis celui-ci,* Histoire de l'ancienne Médecine; *alors personne n'auroit sujet de se plaindre; mais le Libraire n'y auroit pas si bien trouvé son conte; & l'on fait tous les jours de plus grandes supercheries que celle là, pour avoir l'argent de ceux qui n'achetent les livres que sur l'étiquette.*

Je ne vous parle pas du but, que je me suis proposé en écrivant ceci, je m'en suis déja expliqué dans la Préface. Je vous dirai seulement que si le plan, que je me suis fait, étoit bien suivi; je ne verrois rien, qui fût d'un plus grand usage, pour apprendre comme il faut l'art de guerir les maladies. Quoi que la Théologie soit bien differente de la Médecine, il me semble que si on la traitoit historiquement, & que l'on proposât sans prendre aucun parti tout ce qui a été dit, de part & d'autre, par tous les Théologiens, depuis les premiers Siecles du Christianisme, jusques au nôtre, cela donneroit lieu à des réflexions, qui éclairciroient beaucoup mieux l'esprit, que ne font toutes les disputes. Je vous en laisse le juge, & quoi que je voye à regret que vous travailliez trop pour vôtre santé, je voudrois que vous entreprissiez encore d'écrire sur ce sujet, & qu'après avoir fini cet Ouvrage, vous goûtassiez tranquillement la douceur du repos que je vous souhaite. A dieu, Mon Tres-cher Frere. *je suis tout à vous.*

D. LE CLERC.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE LA
MEDECINE,
TROISIEME PARTIE,
LIVRE PREMIER

Où l'on parle des Médecins, qui ont vécu depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C. sous les Empereurs Jules César, Auguste, Tibere, & Caligula.

AVANT-PROPOS.

THémison, de qui les principes, & les disciples nous ont obligez à interrompre le fil de nôtre Histoire, & à faire une grande digression, vivoit, comme nous l'avons dit, depuis la fin du Siecle XXXIX. jusques vers le milieu du Siecle suivant. Il s'agit maintenant de revenir aux Médecins ses contemporains, qui sont proprement ceux qui ont vécu depuis le commencement de l'Empire de Jules César jusques vers la fin de celui d'Auguste; le premier de ces regnes, qui fut fort court ayant commencé avec le Siecle XL, & le dernier n'ayant passé le milieu de ce même Siecle que de treize ans. Nous verrons après cela, dans la suite de ce premier livre, quels sont les Médecins qui se sont distinguez depuis la mort d'Auguste, sous Tibere, & sous Caligula, jusques à la fin du regne de ce dernier; en sorte que ce livre comprendra ce qui s'est passé depuis le commencement du Siecle XL. du Monde, jusques vers l'an XL. de N. S. J. C.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Tous

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N.S. J.C.

Tous les Médecins, dont nous avons parlé jusques ici, peuvent être regardez comme étant de quatre ordres differens. Les premiers, qui sont ceux qui sont venus avant Hippocrate, n'ont guére suivi que l'Expérience ; parce qu'ils n'avoient pas d'autres lumieres, & par cette raison nous les avons appellez *Empiriques*. Les seconds, dont *Hippocrate*, est le Chef, en encherissant sur les découvertes de leurs prédecesseurs, ont joint le *raisonnement* à l'expérience, sans rejetter d'ailleurs la méthode de ces premiers Médecins. Les troisiémes, qui ont suivi *Sérapion*, & *Philinus*, ont aussi été des Empiriques, mais differens des premiers, en ce que l'Empirique de ces derniers étoit un effet de leur méditation, comme on l'a remarqué ci-dessus, & en ce qu'ils firent Secte à part. Les quatriémes sont les *Méthodiques*, qui affecterent encore plus particulierement que les Empiriques de se séparer de tous les autres Médecins. De cette derniere Secte, il en est né quelques autres, dont nous avons aussi parlé, mais qui n'ont pas tant fait de bruit que les précedentes.

Nous avons rangé presque tous les Médecins, dont nous avons fait mention ci-devant, sous quelqu'un des ordres que nous venons de désigner. Il n'en sera pas de même de ceux que nous introduisons dans ce livre, & dans le suivant. Comme nous ne savons pas le parti qu'ils ont pris pour la plûpart, nous nous contenterons premierement de les placer, selon l'ordre du temps auquel ils se trouvent avoir vécu, & s'il y en a qui ayent d'ailleurs contribué en quelque chose à l'avancement de la Médecine nous rapporterons ce que nous en saurons ; sans le considerer par rapport à aucune des opinions des Sectes, dont nous avons fait l'Histoire. Sur ce pied-là, il semble qu'il est assez difficile de dire grand chose d'eux ; mais on ne laissera pas de tirer de l'instruction de certains sujets qu'ils ont traitez qui sont communs à toutes les Sectes. Ces sujets regardent une matiere assez importante, qui est celle des *médicamens*, tant *simples* que *composez*. S'il se trouve d'ailleurs quelques-uns des Médecins, dont nous avons à parler, desquels on puisse entrevoir les sentimens par rapport à quelque parti ; ils se trouveront être de celui des Dogmatiques que nous ramenerons derechef, dans le troisiéme livre, à l'occasion de *Galien*, qui a été le grand appui de ce parti.

Antonius Musa, de qui nous parlerons dans le premier, nous obligera aussi, à cause de la condition dont il étoit, à traiter des Médecins *Esclaves*. Au reste, pour ce qui regarde les Médecins des diverses Sectes dont nous avons ci-devant fait mention, & qui se trouvent avoir vécu dans le période de temps, ou sous les Empereurs que nous venons de désigner, nous ne répeterons pas ce que nous en avons dit, nous ne ferons que les nommer à la fin de chaque chapitre.

CHAPITRE I.

Des Médecins qui ont vécu sous les régnes de Jules César, & d'Auguste.

LEs Médecins contemporains d'Asclépiade, desquels nous avons parlé ci-devant, ont aussi été les contemporains de Jules César, celui-ci ayant vécu en même temps que Pompée, qui vivoit lui-même du temps d'Asclépiade, & qui

& qui n'étoit que de six-ans plus âgé que César. Il ne s'agit pas maintenant de redire ce qui a été dit touchant ces Médecins. Nous ne devons proprement parler ici que de ceux qui ont vécu depuis le commencement du regne de Jules César jusques à sa mort. Or comme son regne n'a duré que quatre, ou cinq ans, si les Médecins, que nous devons placer en cet endroit, ne sont pas les mêmes que ceux qui ont vécu avant qu'il vînt à l'Empire, & dont nous avons déja fait mention, ce ne pourra être que ceux qui ont aussi vécu sous Auguste son successeur, dont le regne a duré cinquante six ans, & qui en avoit environ vint lors qu'il commença à regner.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Le seul Médecin, que l'on puisse placer précisément sous le regne de Jules César, parce qu'il en est fait mention dans son histoire, c'est 1 ANTISTIUS, celui qui visita les playes de cet Empereur après qu'on l'eut assassiné, & dont on ne sait pas autre chose; car pour 2 celui qui étoit au service du même Jules César, & qui fut pris avec lui, près de l'Isle Pharmacusa, on peut croire qu'il mourut avant que son maître fut Empereur; parce que César étoit fort jeune, lors qu'il fût pris par ces Corsaires.

Mais quoi que l'histoire de Jules César, ne nous donne pas matiere de parler de plusieurs Médecins, il ne faut pas oublier de remarquer que son regne ne laissa pas d'être fort favorable à ceux de cette profession. *Jules César*, dit Suétone, *donna le droit de la Bourgeoisie de Rome à tous ceux qui faisoient profession de Médecine, & à ceux qui enseignoient les Arts Liberaux, afin qu'ils demeurassent plus volontiers dans cette ville, & que d'autres vinssent s'y établir.* Il n'en falloit pas davantage, pour attirer un grand nombre de Médecins dans cette grande ville, où ils trouvoient d'ailleurs à bien faire leurs affaires. On voit aussi par là que cet Empereur, également porté pour les sciences, & pour les armes, étoit d'un goût bien different de celui de Caton, qui craignoit tant la venue des Médecins, & des autres gens de lettres. Auguste son successeur eut aussi la même inclination, comme nous allons le voir.

De tous les Médecins, qui ont vécu sous Auguste, le plus fameux ç'a été ANTONIUS MUSA, quoi qu'il fût de condition servile, ou simple Affranchi. 3 Quelques Savans ont crû que le surnom de *Musa* lui fut donné, à cause de son bel esprit; mais il y a plus d'apparence, comme d'autres l'ont remarqué, qu'il avoit emprunté ce surnom de la famille *Pomponia*, à laquelle il étoit propre.

Nous aurions pû parler de ce Médecin, en même temps que des disciples d'Asclépiade, parce qu'il semble que Pline l'ait mis en ce rang dans un passage où il en parle de cette maniere. 4 *Mutata*, dit cet Auteur, *& Secta quam postea Asclépiades, ut retulimus, invenerat. Auditor ejus Themison fuit, qui quæ inter initia scripsit, illo mox recedente à vita, ad sua placita mutavit. Sed & illa Antonius Musa, ejusdem auctoritate Divi Augusti, quem contrariâ Medicinâ gravi periculo exemerat.* Le sens de ces paroles est assez embarrassé, particulierement en ce qui concerne Musa; ce qui a fait croire au P. Hardoüin qu'après le mot *ejusdem*, il falloit ajoûter, ou sousentendre *auditor*, en sorte que cela signifie qu'Antonius Musa a été auditeur d'Asclépiade, aussi bien que

1 *Vide. Suetonium in Cæsare.*
2 *Ibidem.* On dira encore un mot de ce dernier dans le chapitre suivant.
3 *Scaliger in Virgilii Catalecta.*
4 *Lib. 29. cap. 1.*

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

que Thémison. La correction de ce savant Jésuite peut être juste, mais comme cela n'est pas entierement certain, nous avons mieux aimé laisser la chose en suspens. Quoi qu'il en soit, il conste par ce passage que Musa eut une pratique contraire à celle d'Asclépiade, & qu'il forma une espece de nouvelle Secte, differente de celle de ce Médecin, & de celle de Thémison; mais il faut remarquer que la Secte dont parle Pline ne doit pas avoir fait à peu près autant de bruit que la Méthodique, ou l'Empirique, qui sont les deux seules que l'on peut appeller de veritables Sectes. Ce mot de Secte marque seulement ici quelque difference, qu'il y avoit entre les sentimens de Musa, & ceux des deux Médecins dont on vient de parler, mais qui ne renversoit pas le systeme entier des autres Sectes principales; autrement il est difficile que l'on n'en trouvât quelques traces dans les écrits des Anciens, & qu'ils eussent gardé un si grand silence à cet égard. On peut appliquer ici ce qui a été remarqué 5 ci-dessus, touchant les Sectes d'Erasistrate, d'Hérophile, & d'Asclépiade.

La cause de l'avancement de Musa, nous instruira d'une particularité touchant sa pratique, qui a pû donner occasion à Pline de dire que ce Médecin avoit formé une nouvelle Secte. 6 L'Empereur Auguste étant dangereusement malade, & ne pouvant néanmoins se résoudre à prendre aucun médicament, celui-ci lui conseilla de se baigner dans de *l'eau froide*, & même d'en boire. Cela ayant fort bien réüssi, valut à Musa, outre de grandes largesses qui lui furent faites par l'Empereur, & par le Senat, le privilege de porter *un anneau d'or*, ce qui jusques là n'avoit été permis qu'aux personnes de la premiere condition. Le même privilege fut commun à tous ceux de sa profession, & ils furent encore exemptez, à cause de lui, de tous impôts pour toûjours. 7 Suëtone ajoûte que le Sénat fit élever à Musa, une Statue d'airain que l'on plaça à côté de celle d'Esculape; & à l'égard de la maladie d'Auguste, voici ce qu'il nous en apprend en un autre endroit. Auguste, dit-il, étant de retour de son expédition de Biscaye, & ayant le foye en mauvais état, en suite d'une longue fluxion, comme il désesperoit de son mal, Antonius Musa, lui proposa un remede hazardeux, & contraire à ceux qui avoyent été pratiquez jusqu'alors; c'étoit de changer les fomentations *chaudes*, dont on s'étoit servi, en des fomentations *froides*, qui sont quelque chose d'approchant des bains froids. Dion ajoûte, pour confirmer la circonstance qui regarde ces bains, que Musa ayant voulu traiter *Marcellus*, neveu, & fils adoptif d'Auguste, comme il avoit traité l'Empereur, il en coûta la vie à ce jeune Prince. Il est vrai, poursuit cet Auteur, que l'on soupçonna que Livie, voyant avec chagrin Marcellus préferé à ses fils, avoit gagné Musa, & que celui-ci le fit périr en le baignant à contretemps.

Ce qui pourroit rendre ce fait douteux, du moins à l'égard du remede, c'est que l'on apprend d'ailleurs que Marcellus mourut aux bains de *Baies*, qui sont chauds. Mais 8 Scaliger veut que Properce, de qui ce dernier fait est tiré, l'ait supposé pour faire sa Cour à Livie, qui étoit bien aise de cacher au monde la veritable cause de cette mort; & il ajoûte, pour appuyer le témoignage

5 *Voyez l'avant-propos du quatriéme livre de la seconde partie, Section premiere.*
6 *Dio Cassius, lib. 53.*
7 *In Augusto, cap. 59. & 81.*
8 *In Virgilii Catalecta.*

gnage de Dion, celui de Servius, Commentateur de Virgile, qui dit que Marcellus mourut *in Stabiano*, aux bains de *Stabiæ*, qui sont extremement froids, comme le remarque Pline. 9 Saumaise n'est pas de cet avis, & il répond qu'il n'est pas impossible que Servius se soit trompé, ou que ses Copistes ayent fait une faute en écrivant *in Stabiano*, au lieu de *in Baiano*.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

On ne peut pas autrement concilier Servius avec Properce; mais il seroit plus facile d'accorder Dion avec ce dernier Auteur, par l'entremise de Pline dans lequel il y a 10 un passage où il dit que Musa avoit inventé une maniere de baigner, qui consistoit à verser beaucoup d'eau froide, au sortir du bain, *à balneis*, sur le corps de ceux qui s'étoient baignez. 11 Un Savant croit que les bains, dont parle Pline, étoient des bains *chauds*. Sur ce pied là on diroit que Marcellus pouvoit s'être premierement baigné aux bains chauds de Baies, comme le dit Properce, & avoir été en suite couvert d'eau froide, qui seroit la même chose que le bain froid de Dion. Mais ne peut-on pas entendre par *balinea* des bains froids, aussi bien que des chauds? 12 Agathinus qui étoit pour les premiers de ces bains, conseille qu'après en être sorti on se fasse encore verser plusieurs cruches d'eau froide sur le corps, ou que l'on reçoive la chute de l'eau d'une fontaine fraiche sur la tête, & sur la poitrine. Horace, qui se baignoit par le conseil de Musa, comme il nous l'apprend lui-même, ne fait point mention de ce prétendu mélange de bains chauds, & de bains froids, qui auroit été propre à tuer les plus robustes. Au contraire, il dit expressément 13 que ce Médecin lui avoit defendu les eaux de Baies, qu'il le faisoit baigner dans de l'eau froide, même en hyver, & que les habitans de Baies se plaignoient de ce qu'on méprisoit leurs eaux *soufrées*, ou qu'on leur préferoit les fontaines froides de *Clusium*, & de Gabies, dont on recevoit l'eau sur la tête, & sur la poitrine, qui sont les mêmes parties qu'indique Agathinus, duquel nous avons parlé 14 ci-dessus, & qui avoit sans doute appris cette méthode de Musa. Avant Musa, selon la remarque de Pline, on ne se servoit que des bains chauds, au lieu qu'il mit en credit les bains froids. On peut voir ce que dit Agathinus, à l'endroit que l'on a cité, touchant l'abus qu'on faisoit autrefois des bains chauds, & touchant l'utilité des bains froids, pris en toutes sortes de saisons.

Pour revenir à la maladie d'Auguste, Pline parle en trois endroits des remedes qui ont guéri cet Empereur. Dans 15 le premier, il dit qu'il fut rétabli *contrariâ medicinâ*, par un remede *contraire*, où il faut sous entendre *à ceux qui avoient été pratiquez*, qui est à peu près ce qu'a dit Suëtone. Dans 16 le second, il remarque qu'Auguste avoit écrit lui-même dans quelques-unes de ses lettres qu'il s'étoit guéri par le moyen de *l'orobe*; & dans 17 le troisiéme, Pline attribue

9 *Comment. in Selinum.*
10 Iidem fratres instituêre à balineis frigida multa corpora adstringere. *lib.* 25. *cap.* 7.
11 *M. Lionardo di Capoa, Ragionamento quinto, pag.* 376.
12 *Apud Oribas. Collectan. lib.* 10. *cap.* 7. Le P. Hardoüin cite ce passage sur celui de Pline.
13 *Epistol.* 15. *lib.* 1.
14 *Part.* 2. *liv.* 4. *Sect.* 1. *chap.* 2.
15 *Lib.* 29. *cap.* 1.
16 *Lib.* 18. *cap.* 15.
17 *Lib.* 19. *cap.* 8.

Depuis le commencement du Siecle XI. jusqu'à l'An XI. de N. S. J. C.

tribue la même chose à l'usage des *laitues*. Il se peut que ces trois divers remedes eussent été emploiez, en trois maladies differentes.

On ne trouve rien d'ailleurs de fort considerable, touchant la Médecine de Musa. On sait seulement 18 qu'il guérissoit des ulceres très-fâcheux, en faisant manger de la chair de *viperes*, qui est à peu près la même chose qu'on a dite 19 cidevant de *Craterus*. L'on apprend aussi de Galien 20 que Musa avoit écrit quelques livres concernant les médicamens, & que les compositions qu'il décrivoit étoient fort bonnes. On lui a attribué un petit livre intitulé *de la Betoine*, que l'on a encore, & que 21 l'on soupçonne avoir été tiré de l'Herbier *d'Apulée*, dont on parlera 22 ci-après.

Au reste, si Musa fut dans l'estime d'Horace, Virgile ne le consideroit pas moins, comme on en peut juger par 23 une épigramme de ce dernier qui fait voir que ce n'étoit pas la Médecine seule, qui faisoit honneur à ce Médecin d'Auguste.

Musa avoit un frere nommé EUPHORBUS, qui étoit Médecin d'un Prince qui se plaisoit lui-même à la Médecine. Ce Prince étoit JUBA second, fils de l'autre Juba, qui avoit été Roi de Numidie, & d'une partie de la Mauritanie, & qui s'étant attaché au parti de Pompée avoit été en suite vaincu par Jules César, & s'étoit fait tuer immédiatement après. Cette mort ayant empêché César de le mener en triomphe, Juba son fils fut mis en sa place. Les Historiens Romains ont remarqué là-dessus que la captivité de ce jeune Prince fut une espece de bonheur pour lui, par l'occasion qu'il eut à Rome de s'instruire dans les belles lettres, & dans les sciences. Il fut même assez heureux, par la faveur d'Auguste, pour se voir dans le même rang qu'avoit tenu son pere. Il épousa en même temps la jeune Cléopatre, qu'on appelloit *Sélène*, c'est à dire, *la Lune*, qui étoit fille d'Antoine, & de la premiere Cléopatre dont nous avons parlé ci-devant.

24 Entre les livres que Juba avoit écrit, ceux où il traitoit de la Libye, & de l'Arabie, lesquels il dédia à Caïus César petit fils d'Auguste, contenoient plusieurs choses curieuses concernant l'Histoire naturelle de ces païs-là. Il y décrivoit exactement, à ce que dit Pline, l'Arbre qui porte *l'Encens*. Il y parloit aussi de la plante qui produit l'*Euphorbe*; & le même Auteur ajoûte que Juba appella cette plante *Euphorbia*, du nom d'Euphorbus son Médecin. Mais 25 Saumaise fait voir que cela est une fable, & que la drogue appellée *Euphorbe*, étoit conue sous ce même nom dès quelques siecles auparavant.

Quant à Euphorbus lui-même, je ne sai rien de particulier touchant sa Médecine, si ce n'est qu'il est joint à son frere par Pline, pour ce qui regarde l'invention des *bains* d'*eau froide*.

Après avoir parlé de Musa, & de son frere, nous sommes obligez de dire un mot d'un prétendu 26 CAMELUS, ou CAMELIUS dont le nom se trouve dans quelques

18 *Plin. lib.* 30. *cap.* 13.
19 *Part.* 2. *liv.* 3. *chap.* 12.
20 *De composit. medicam. local. lib.* 6. *cap.* 4.
21 *Barthii Adversar. lib.* 38. *cap.* 1.
22 *Ci-dessous liv.* 3. *cap.* 9.
23 *Vide Virgilii Catalecta.*
24 *Plin lib.* 12. *cap.* 14. & *lib.* 25. *cap.* 7.
25 De homonym. mater. medic. cap. 4. & 5.
26 *Vide Salmas. Exercitat. Plinian. edit. Tract.*, *pag.* 897. & *Harduinum in Plinium.*

ques manuscrits de Pline, au même endroit que l'on a cité ci-dessus au sujet des *laitues*, dont Auguste usa dans une maladie. Il semble que cet Auteur insinue que l'Empereur Auguste avoit un Médecin qui s'appelloit *Camelus*, & qui l'avoit empêché, par un certain 27 scrupule de religion, de manger des laitues, qui furent le remede qu'indiqua Musa, & qui sauva la vie à cet Empereur. Ce passage de Pline est fort obscur, & different dans presque tous les manuscrits. On peut consulter là-dessus le P. Hardoüin, qui croit qu'on pourroit lire en cet endroit *Artorii Camelii*, au lieu de *prioris Camelii*. S'il s'agit de trouver un nom qui approche du dernier, celui de *C. Valgius* auroit quelque rapport à celui de *Camelius*; & cela seroit fondé sur ce qu'il y a eu effectivement un C. Valgius Médecin qui vivoit du temps d'Auguste, aussi bien qu'un Artorius. Ce que nous allons dire, du premier, servira encore à confirmer nôtre conjecture.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

C. VALGIUS fut le premier des Romains, après Pompeius Lenæus, & Caton qui écrivit *des proprietez des plantes*, ou *de leur usage dans la Médecine*. Pline qui fait cette remarque ajoûte que le livre que Valgius avoit composé sur ce sujet, & qu'il avoit dédié à l'Empereur Auguste, étoit imparfait, & ne contenoit pas grand chose, quoi que l'Auteur passât pour être savant. Il se peut que dans ce livre Cajus Valgius eut décrit les laitues, que 28 d'autres Auteurs ont crû mal saines. Il se peut aussi qu'il eût traité Auguste avant que Musa eût été appellé, & que ce soit par cette raison que Pline dit *prioris Camelii*, ou *C. Valgii*, selon la correction dont on a parlé à l'article précedent.

ÆMILIUS MACER de Verone, Poëte fameux, peut être joint aux Médecins précedens comme ayant vécu sous Auguste, & ayant écrit concernant la Médecine. C'est de lui de qui Ovide dit, 29 *que Macer étant fort âgé lui avoit souvent lû son histoire naturelle des Oiseaux, & ce qu'il avoit écrit touchant les bêtes venimeuses, & les plantes qui servent contre leur venin*. C'est du même Macer que parle encore l'Auteur des distiques de Caton, lors qu'il dit 30 *que Macer nous apprendra en vers quelles sont les vertus des plantes*. On pourroit inferer de ce dernier témoignage que Macer avoit écrit des qualitez de toutes les plantes en géneral, mais il y a plus d'apparence qu'il n'avoit eu en vûe que celles qui servent contre les venins. C'est ce qu'Ovide insinue, dans les vers que l'on a citez; & ce que Quintilien a voulu remarquer, en disant 31 que Macer avoit imité *Nicander*, autre Poëte Médecin, de qui l'on a parlé ci-devant, & qui s'étoit renfermé dans la seule matiere des venins, & des contrepoisons.

Ceux qui ont mis le nom de Macer au devant de cet ouvrage qui nous reste, où la plûpart des plantes les plus usuelles se trouvent décrites, n'ont pas pris garde à ce que l'on vient de dire. Mais ce n'est pas par cet endroit seul qu'on peut juger

 que

27 A cause d'Adonis; *Voyez la note suivante*.

28 Les laitues nuisent aux yeux, & sont fort contraires à ceux qui veulent voir le sexe, à ce que dit Dioscoride, *liv.* 2. *chap.* 165. Et Constantin César, liv. 12 chap. 13. Ce dernier ajoûte que les Pythagoriciens appelloient la laitue *Eunuque*. Athénée l'avoit dit avant lui. La fable dit qu'après qu'Adonis fut mort Venus le coucha sur des laitues. On infere de là que les laitues sont le tombeau de la volupté, dont Adonis étoit un emblême. Quelques Payens se faisoient un scrupule de religion de manger de cette sorte d'Herbage, à cause de cette fable d'Adonis.

29 Sæpe suas volucres legit mihi grandior ævo
Quæque nocet serpens, quæ juvat herba Macer.

30 Herbarum vires Macer tibi carmine dicet.

31 *Institut. Orator. lib.* 10 *cap.* 1.

Depuis le commencement du Siecle x. jusqu'à l'An xl. de N S J. C.

que c'est une piece supposée. Outre que l'Auteur cite Pline, & Galien, qui sont venus long-temps après Macer, ses vers sentent si peu le Siecle d'Auguste qu'il ne faut pas être fort habile Critique, pour voir qu'ils ne sont pas de ce temps-là. Ils ne sont pas, par la même raison, de ce *Macer* auquel Pline le jeune a écrit (*liv.* 3, *epist.* 5.) comme l'a crû Atrocianus (commentar. in Æmil. Macr.) 32 Un Auteur du Siecle passé nous apprend que le nom du faux Macer étoit Odobonus. Le veritable Macer mourut en Asie, comme on l'apprend de S. Jerôme. Servius remarque que ce même Macer avoit aussi écrit un poëme sur les abeilles.

On doit faire le même jugement d'un livre touchant *les maladies des femmes*, qui porte le nom d'un EROS, Affranchi, & Médecin de Julie fille d'Auguste. Le stile n'est nullement du temps d'Auguste; & ce ne peut pas même être une version de l'original de ce Médecin, qu'on pourroit supposer avoir écrit en Grec, puis que Galien y est cité, aussi bien qu'un certain *Cophon*, qui est un Auteur du quatorziéme ou du quinziéme Siecle. Il paroît d'ailleurs, par quelques endroits de ce livre, que l'Auteur étoit Chrêtien.

Le nom de TROTULA, que quelques-uns donnent à ce même Auteur semble être un nom de femme. L'on n'en sauroit douter, après avoir lû le chapitre vintiéme du livre dont il est question, où il est parlé *d'une femme nommée Trotula, qu'on avoit appellée pour traiter une jeune fille d'un mal de mere*. Tiraqueau met, comme on l'a vû 33 ci-devant, une *Trota*, ou *Trotula* entre les femmes qui ont exercé la Médecine, & il ajoûte qu'elle étoit de *Salerne*, & qu'elle avoit écrit *des maladies des femmes*. Si c'est à cette femme que l'on doit attribuer le livre en question, c'est en vain que 34 quelques Savans se peinent, pour trouver l'origine du mot *Trotula*, qu'ils croyent un mot corrompu, formé de *Ero Julia*, ou *Eros Juliæ*. Ce qui a fait naître ce soupçon c'est qu'on trouve dans une des Inscriptions, que Gruter a recueillies, le nom d'un *Eros* qui étoit Médecin d'une Imperatrice, & peut-être de *Livie*

EROS AUGUSTÆ MEDICUS
SPOSIANUS.

Si cet Eros a fait quelques écrits nous ne les avons plus aujourd'hui. Il y a encore deux autres Inscriptions, où le même nom se trouve. On en rapportera une dans le chapitre suivant. Voici la seconde;

L. APULEIUS L. L. EROS
MEDICUS

On dira aussi un mot de ce dernier, dans le même chapitre. Mais l'un des noms qu'il portoit nous oblige de remarquer ici qu'il y a eu sous le Régne d'Auguste un APULEE CELSE, de *Centorvi* en Sicile, fameux Médecin. On sait qu'il vivoit en ce temps-là, & peut-être encore sous Tibere, par un passage de *Scribonius Largus*, qui vivoit sous Claude, où cet Auteur dit *qu'Apulée Celse a été son précepteur, & celui de Valens*. Il nous est resté quelques fragmens des livres d'un Apulée, dans l'ouvrage concernant l'*Agriculture* qui a été attribué à l'Empereur *Constantin*. 35 Palladius, & Servius le citent pareillement au sujet de l'Agri-

32 Gaudentius Merula; *Vide Fabricii Bibliothec. Latin.*

33 *Part.* 2. *liv.* 3. *chap.* 13.

34 *Adrian. Junius, Animadvers. lib.* 6. *cap.* 1. *Vide Rhodium in Scribon. Larg. & Fabric. Bibliothec. Latin.*

35 *De remed. horti vel agri, Titul.* 35. *Serv. in Georgic. lib.* 2.

culture. 36 On prétend d'ailleurs qu'il y a dans la Bibliotheque du Louvre un manuscrit d'un livre intitulé *De Remediis Salutaribus*, qui est d'Apulée, & où Pline est copié. Saumaise disoit aussi 37 *qu'il avoit un grand fragment tiré de ce même livre d'Apulée, où l'on trouve presque mot à mot ce que Pline a écrit sur la même matiere, en sorte*, ajoûte-t-il, *que ce manuscrit m'a beaucoup servi à corriger des endroits de Pline qui paroissoient desesperez.* Si ce fragment de Saumaise, & le manuscrit de la Bibliotheque du Roi sont véritablement d'un Apulée, ce ne sera pas d'Apulée Celse, qui vivoit avant Pline, à moins que Pline ne l'eût copié.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Le livre *des remedes tirez des herbes*, qui est attribué à *Apulée de Madaure* n'est pas mieux du premier Apulée; on doute même qu'il soit du dernier, Nous en parlerons ci-après.

Philotas, *d'Amphissa*, vivoit aussi du temps d'Auguste. Il étoit Médecin, & avoit fait ses études à Alexandrie lors qu'Antoine y étoit. Il s'attacha depuis au fils aîné de ce dernier. 38 Plutarque, de qui nous tenons ceci, ajoûte que Philotas soupant un jour avec ce fils de Marc Antoine déconcerta un certain autre Médecin, qui étoit de la compagnie, & qui étoit à charge à tout le monde par sa présomption, en lui faisant ce Sophisme; *Il faut faire boire de l'eau froide à ceux qui ont un peu de fiévre; Or tous ceux qui ont la fiévre ont un peu de fiévre; Il faut donc donner de l'eau froide à tous ceux qui ont la fiévre.* Ce Médecin, qui apparemment n'étoit pas grand Logicien, étant demeuré muet; le fils d'Antoine en eut tant de plaisir, qu'il fit present à Philotas de tous les vases d'argent dont le buffet étoit chargé. On peut voir ce qui précede, & ce qui suit, qui ne fait rien à la Médecine, dans Plutarque. Celse cite Philotas au sujet de quelque médicament.

Il est aussi parlé dans 39 Galien d'un *Philotas*, qui avoit décrit en vers la composition d'un médicament; mais je ne crois pas que ce soit le même, parce que ce Philotas de Galien semble être appellé *le compagnon de Criton*, dont Galien a parlé un peu auparavant. Or Criton vivoit sous Trajan, comme on le verra ci-après.

Anaxilaus, de *Larissa* en Thessalie, étoit un Philosophe Pythagoricien, qui passoit pour Magicien, & qui en cette qualité fut chassé d'Italie par Auguste, comme on l'apprend de S. Jerôme. Il étoit aussi Médecin. La raison pour laquelle on l'accusa de Magie c'est parce qu'il faisoit de certains jeux, ou de certaines choses, qu'on croyoit alors ne pouvoir pas se faire naturellement. Il faisoit, par exemple, que tous ceux qui se trouvoient à une assemblée sembloient avoir comme des visages de morts; ce qui étoit l'effet, à ce que dit Pline, de la vapeur d'un peu de soufre qu'il faisoit brûler dans la chambre, ou ces personnes étoient. Anaxilaus avoit écrit un livre intitulé παίγνια, c'est à dire, *des jeux*, ou *des bagatelles*, qui est cité par S. Epiphane, & par S. Irenée.

Je crois qu'on pourroit encore placer en cet endroit Philon de *Tarse*, dont le temps paroît incertain. Galien dit 40 *que l'Antidote de Philon, ou le Philonium*

36 *Vide Harduin. in Plin. lib. 19. Sect. 18. in notis & emendat.*
37 *Praefat. in Homonym. Mater. Medic.*
38 *In Antonio.*
39 *De medicament. local. lib. 5. cap. 7.*
40 *Ibidem., lib. 9. cap. 4.*

ne vient pas de ce que le corps manque d'humidité, mais d'un changement qui s'est fait auparavant dans les pores, qui ont pris une autre figure, & une autre disposition. Il semble qu'il raisonnoit un peu plus que ne faisoient les Méthodiques, mais outre qu'il n'explique pas en quoi consiste cette disposition, comme les Méthodiques n'étoient pas tous d'accord entr'eux, il y en avoit parmi eux qui poussoient le raisonnement un peu plus loin que les autres.

Depuis le commencement du Siecle XI. jusqu'à l'An XL. de N.S. J.C.

Nous avons une autre remarque à faire, touchant ce Philon ami de Plutarque, c'est qu'il en est parlé 43 en un autre endroit du même Auteur, où les differentes éditions Grecques ne s'accordent pas. Celle que Xylander a suivie fait dire à Plutarque, *que Philon appelloit certaines compositions les mains des Dieux*; & dans l'édition sur laquelle Adrianus Junius a fait sa traduction, Plutarque attribue à Erasistrate d'avoir donné le même nom aux mêmes compositions, *les compositions*, dit-il, *qu'Erasistrate a appellées les mains des dieux.* Or ni l'une ni l'autre de ces éditions n'ont, à mon avis, rencontré le vrai sens de l'Auteur. La maniere dont 44 Tiraqueau cite ce même passage me semble la meilleure. Plutarque propose en cet endroit cette question; *Si lors que l'on mange de diverses sortes de viandes dans un repas, la coction, ou la digestion se fait mieux?* On dispute là-dessus pour, & contre, & l'un des disputans parle ainsi, selon Tiraqueau; *Si vous blâmez si fort tous les mélanges, ne reprenez pas seulement Philon lors qu'il nous donne à manger, reprenez le encore lors qu'il méle* (ou qu'ils mêlent, c'est à dire, les Médecins) *un grand nombre de drogues, pour faire ces sortes de compositions Royales, ou ces Antidotes qu'on a appellé les mains des Dieux. Erasistrate censuroit l'absurdité, & le soin superflu de ceux qui méloient ensemble des choses métalliques, des choses tirées des plantes, & d'autres tirées des animaux venimeux; de celles que la terre produit, & de celles qui se trouvent dans la mer. Il ajoûtoit qu'il valloit mieux laisser ces mélanges, & que la Médecine s'en tint à l'usage de la ptisane, de la citroüille, & de l'hydrelæum*, &c. Voila ce que dit Plutarque dans le texte que Tiraqueau a suivi, par où l'on voit qu'il n'attribue ni à Philon, ni à Erasistrate d'avoir appellé les Antidotes *les mains des Dieux*. En effet, ni l'un ni l'autre ne leur ont donné ce nom; c'est Hérophile qui en a été l'Auteur, comme Galien, & Scribonius Largus le remarquent, & comme nous l'avons rapporté 45 ci-dessus. Neanmoins Tiraqueau lui-même n'a pas laissé d'attribuer en un autre endroit ces mêmes termes à Philon, & d'autres Savans ont fait la même faute après lui. J'ai crû devoir expliquer ce passage de Plutarque, parce qu'il concerne non seulement Philon, mais encore Erasistrate, & Hérophile, desquels nous avons parlé ci-devant.

Je ne sai si *Herennius Philo*, qui est cité par 46 Estienne de Byzance, comme ayant écrit quelques livres de Médecine, est different de Philon le Méthodique duquel nous venons de parler. Mais je ne suis pas de l'avis d'un 47 Auteur moderne, qui confond ce troisiéme Philon avec Philon de Tarse. Je ne sai sur quoi sa conjecture peut être fondée; mais comme on recueuille d'un passage de l'un des livres d'Herennius Philo, cité par le même Estienne de Byzance, qu'il a vécu après quelques disciples d'Asclépiade qui sont nommez dans ce

43 *Ibidem, lib. 4. problem. 1.*
44 *De nobilitate, cap. 31. paragraph. 477.*
45 *Part. 2. liv. 1. chap. 6.*
46 *In voc. Dyrrhachium, & Cyrtus.*
47 *Berkelius in Steph. Byzantin.*

Le même Auteur ajoûte un peu après; *Domitius vécut, ayant obtenu la vie de César, mais qu'un esclave l'avoit sauvé le premier en lui donnant un médicament pour le faire dormir au lieu du poison que Domitius lui avoit demandé.* Voici encore un passage sur le même fait, qui est de Suetone; 3 *Domitius eut tant de peur de la mort, qu'il avoit souhaitée dans le desespoir de ses affaires, qu'il prit des médicamens pour vomir le poison qu'il avoit pris en cette occasion, & dont il se repentoit. Il donna même la liberté à un esclave qui, avoit préparé exprès ce poison d'une maniere qu'il en fut moins nuisible.*

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J.C.

Dans l'un, & dans l'autre de ces passages, on trouve un esclave Médecin. On tire une troisiéme preuve de la harangue de Ciceron pour le Roi *Déjotarus*, où il est parlé d'un Médecin nommé *Phidippus*, qui étoit aussi esclave. C'est le même que nous avons conté entre les Médecins contemporains d'Asclépiade. On employe aussi le témoignage d'Orose, pour prouver qu'il y avoit à Rome des Médecins de condition servile du temps d'Auguste: 4 *La quarante huitieme année de l'Empire de César Auguste*, dit cet Auteur, *il y eut une si grande famine à Rome, que César commanda que l'on fit sortir de la ville tous les étrangers, & un très-grand nombre d'esclaves; du nombre desquels on excepta les Médecins, & les Précepteurs.* Suetone fournit encore un autre passage, où il est parlé d'un Médecin de la même condition, en ces termes; 5 *Je vous envoye encore avec lui un de mes esclaves qui est Médecin.* On apporte de plus des autoritez tirées des Jurisconsultes; 6 *Lucius Titius a disposé ainsi par son testament; Je vous recommande mes Médecins, un tel, & un tel. Il dépendra de vous de les garder comme de bons Affranchis, & Médecins. Si je leur avois donné leur liberté, j'aurois craint qu'il ne vous arrivât la même chose qu'à ma chere sœur, qui ayant mis en liberté ses Médecins esclaves, en fut abandonnée après qu'elle leur eut payé leur salaire.* On cite enfin des vers de Claudien où il dit, 7 *que les Romains étant en guerre avec Pyrrhus, le Consul Fabricius refusa de se prévaloir de la perfidie d'un esclave de ce Roi, qui offroit de l'empoisonner, & renvoya cet esclave à son maitre, disant que ce n'étoit pas de cette maniere qu'il faisoit la guerre.* Cet esclave étoit, dit-on, Médecin, comme on le recueille de ce que Florus, Plutarque, Aurelius Victor, & Eutrope, qui rapportent le même fait, imputent cette méchante action à un Médecin de Pyrrhus, & de ce que quelques autres Auteurs l'ont attribuée à *Nicias*, Médecin du même Roi, dont nous avons parlé dans la seconde Partie.

Voila ce que les Auteurs modernes qu'on a citez disent, pour appuyer leur sentiment. On peut même ajouter 8 un passage de Diogene Laërce par où il paroit qu'il y avoit des esclaves Médecins, même parmi les Grecs, long-temps avant le commencement de la Monarchie Romaine. On ne peut pas nier que

3 *In Nerone, cap.* 2.
4 *Lib* 7. *cap.* 2.
5 *In Caligula, cap.* 8.
6 Lucius Titius ita testamento cavit; Medicos tibi commendo illum, & illum. In tuo judicio erit ut habeas bonos libertos, & Medicos. Quòd si ego eis libertatem dedissem, veritus sum quod sorori meæ carissimæ fecerunt Medici servi ejus, manumissi ab ea, qui salario expleto reliquerunt eam. *Scævola, Leg.* 41. *Paragraph.* 6.

7 Noxia pollicitum Domino miscêre venena.
Fabricius Regi, nudata fraude, remisit
Infestò, quem Marte petit; bellumque negavit
Per famuli patrare nefas ——————— *Claudian. de Bello Gildonico.*

8 *In Diogene, lib.* 6. *Segm.* 30.

Depuis le commencement du siecle xl. jusqu'à l'an xl. de N. S. J. C.

toutes ces autoritez ne prouvent qu'il y a eu des esclaves Médecins, ou des esclaves qui exerçoient [9] quelques parties de la Médecine; nous en nommerons même encore quelques-uns. Mais je ne vois pas que l'on en puisse inferer qu'il n'y eût point alors de Médecins, d'une autre condition. Il n'y a qu'à voir ce que l'on a dit ci-devant de ceux qui ont introduit la Médecine à Rome, pour être convaincu que ce n'est pas à des esclaves que Rome eut cette obligation, mais à des Grecs de condition libre, tels qu'étoient *Archagathus*, & *Asclépiade*. On peut encore mettre au même rang celui qui fut pris avec Jules César par des Pirates, comme on l'apprend de Suétone, & comme on l'a remarqué ci-dessus. Si ce Médecin avoit été esclave, il semble que Plutarque, qui rapporte le même fait, ne l'auroit pas appellé *l'ami de César*. [10] Robortellus, qui a senti cela a voulu changer le texte de Suetone, & au lieu que cet Historien dit que César fut pris *cum uno Medico*, avec un *Médecin*, il veut qu'on lise, *cum uno amico*, avec un *ami*; mais on peut voir comme [11] Casaubon redresse Robortellus sur ce sujet, & les passages qu'il rapporte, ou d'autres Médecins, sont appellez les amis des Princes, des Princesses, & des Empereurs.

Quand on répondroit que la qualité d'esclave, ou du moins celle d'Affranchi, n'empêchoit pas ceux de cet ordre, qui se rendoient recommandables par leurs belles qualitez, d'avoir part à l'amitié des Grands, & des personnes du mérite le plus distingué; témoin les habitudes que *Térence* avoit avec *Scipion*, & avec *Lælius*, & les liaisons de *Musa* avec *Virgile*, & *Horace*. Ce dernier, qui étoit lui-même fils d'Affranchi, étoit aussi fort avant dans la faveur de Mecénas, & dans celle d'Auguste qui l'appelle son ami dans une de ses lettres. Quand on répondroit, dis-je, que par ces raisons le Médecin de Jules César pouvoit être l'ami de cet Empereur, on ne peut pas présumer qu'Archagathus ni Asclépiade fussent de condition servile. Ils étoient d'un païs où, de l'aveu de tout le monde, la Médecine étoit ordinairement entre les mains de personnes libres. Les Athéniens avoient même fait un arrêt, comme on la vû [12] ci-dessus, par lequel il étoit défendu aux esclaves, & aux femmes d'exercer cette profession. Je veux que cet arrêt ne se soit pas toûjours observé, & qu'il ne regardât pas toute la Grece, puis qu'il paroit par le passage de Diogene Laërce que l'on a cité, qu'il y avoit aussi parmi les Grecs des Médecins esclaves, on ne laisseroit pas d'être ridicule de soûtenir que tous les Médecins de ce païs-là étoient de cette condition. Il en est de même à l'égard des Médecins de Rome, ou d'Italie.

Mais sans s'attacher à Archagathus, & à Asclépiade seuls, l'édit de Jules César, que l'on a rapporté, par lequel il donnoit la Bourgeoisie de Rome à tous les Médecins qui y étoient, & à ceux qui viendroient s'y habituer suffit pour prouver que la Médecine n'y étoit pas exercée par des esclaves seulement. L'édit de cet Empereur dût faire venir des Médecins, de toutes parts, & particulierement de la Grece, qui en étoit pleine. Les Grecs furent effectivement les premiers qui porterent la Médecine à Rome avec les autres sciences, comme

9 On verra dans ce même chapitre que ces esclaves, qu'on appelloit Médecins, n'étoient pas tous Médecins proprement dits.

10 *Annotat. ad utriusque lingua auctores, lib. 1. cap. 21.*

11 *Voyez Casaubon sur Suetone, & ci-dessus part. 2. liv. 3. chap. 11; & 12 ibidem, liv. 4. sect. 1. chap. 13. & ci-ap. ès part. 3. liv. 1. chap. 3.*

12 *Part. 2. liv. 3. chap. 13.*

me on l'a remarqué ci-dessus, & ils furent presque les seuls qui y exercerent cette profession avec éclat pendant quelque temps, mais les lettres s'étant en suite plus generalement répandues en Italie, on ne tarda pas beaucoup à voir des Médecins Romains de très-bonnes familles, & qui furent en reputation.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Pline semble assurer le contraire lors qu'il dit, 13 *que la Médecine est le seul des Arts de la Grece que la gravité Romaine n'avoit pas encore exercé, nonobstant le grand proffit qu'on y faisoit*; mais il s'explique immédiatement après lors qu'il ajoute, *qu'il y a eu tres-peu de Romains qui se soient mêlez de la Médecine.* Il y avoit peu de Romains au prix des autres, mais on ne peut pas dire qu'il n'y en eût du tout point. Il y en auroit sans doute eu davantage; mais le même Auteur nous apprend, 14 *que le petit nombre de ceux de cette ville, qui avoient embrassé la Médecine, avoient d'abord passé chez les Grecs*, c'est à dire, avoient écrit en Grec, *s'étant apperçus que ceux qui traitoient la Médecine autrement qu'à la Grecque n'étoient pas à peu près autant estimez que les autres.* La raison pourquoi les Médecins Romains étoient peu considerez lors qu'ils parloient Latin, ou qu'ils écrivoient en leur langue maternelle, est remarquable; *c'est*, dit Pline, *parce que le peuple a acoûtumé de faire le moins d'estime des conseils qu'on lui donne pour sa santé, lors qu'il entend le mieux ce qu'on lui dit sur ce sujet.*

On voit par ce passage de Pline, quelle étoit la cause qui éloignoit au commencement les Romains de l'exercice de la Médecine. C'est qu'on n'avoit pas bonne opinion d'eux, ou qu'ils ne s'estimoient pas reciproquement, soit par la raison que cet Auteur en allegue, soit que veritablement les Grecs fussent plus propres à cela qu'eux, ce qui est le plus vraisemblable. Il faut ajoûter à cela que les Romains, fiers de leur grande puissance, & qui avoient la plûpart l'esprit tourné du côté des armes, ou des affaires politiques, ne pensoient guere à s'attacher à un métier si rebutant, & si ingrat qu'est pour l'ordinaire celui de la Médecine. Cette derniere raison étoit assez forte toute seule, quand il n'y en auroit point eu d'autres, pour les obliger à renvoyer ce fardeau sur des étrangers. Il se trouva pourtant quelques Romains, qui voulurent bien le porter, mais outre qu'ils furent en petit nombre, ils ne commencerent guere à paroître que sur la fin du Régne d'Auguste, & sous celui de Tibere. Pline en nomme quelques-uns de ces derniers, dont nous parlerons au chapitre suivant. A l'égard de ceux qui ont pû vivre sous Auguste, je conte quelques-uns des Sectateurs d'Asclépiade, comme *Julius Bassus*, & *Sextius Niger*; & je ne sai même si ne ne sont point ceux que Pline désigne, lors qu'il parle des Médecins Romains qui ont écrit en Grec. Ceux-ci, comme on l'a vû, avoient écrit en cette langue, & c'est de cet Auteur que nous l'apprenons ailleurs. On doit leur joindre *Cassius* dont il a été parlé en même temps que des deux autres, aussi bien que *C. Valgius*, & *Macer*, qui vivoient, comme on l'a vû au chapitre precedent, sous le même Régne.

¶ Ce que l'on vient de dire des Romains, qui ont exercé la Médecine chez eux,

13 Solam hanc artium Græcarum non exercet Romana gravitas in tanto fructu. *lib. 29. cap. 1.*

14 Paucissimi Quiritium attigêre, & ipsi statim ad Græcos transfugæ; imò verò auctoritas aliter quàm Græcè eam tractantibus, etiam apud imperitos expertesque linguæ, non est. Ac minùs credunt quæ ad suam salutem pertinent, si intelligant. *Plin. ibidem.*

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

prouve encore fortement qu'il y avoit alors d'autres personnes que des esclaves qui se mêloient de cette profession. La chose me paroit si claire, que ce n'est pas la peine de s'y arrêter davantage. Je citerai seulement, pour finir, un passage de Ciceron qui fait voir que la Médecine étoit de son temps regardée à Rome comme un art que les personnes libres pouvoient exercer sans s'abbaisser. *Les Arts*, dit-il, *qui demandent une grande conoissance, ou qui ne sont pas d'une médiocre utilité, comme la Medecine, comme l'Architecture, comme tous les autres Arts qui enseignent des choses honêtes, ne deshonorent point ceux qui les exercent, lors qu'ils sont d une condition à laquelle ces professions conviennent.* (*Officior. lib.* 1. *cap.* 42.)

Ce n'est pas, comme on l'a déja avoüé, qu'il n'y eût à Rome, & ailleurs des esclaves Médecins, soit qu'ils eussent appris leur métier étant déja esclaves, soit qu'étant nez libres ils fussent tombez dans l'esclavage par quelque malheur. L'histoire de Musa qui a donné sujet à traiter de cette matiere, & les passages qu'on a citez le justifient. On trouve même les noms de quelques-uns de ces esclaves dans les livres des Anciens, & dans les Inscriptions qui se sont conservées. Celle qui suit est d'un esclave de l'Empereur Tibere.

15 TI. LYRIUS TI. CÆSARIS
AUG. SER. CELADIANUS
MEDICUS OCULARIUS
PIUS PARENTIUM SUORUM, &c.

Je ne sai si ce n'est point le même qui est nommé *Illyrius* dans une autre Inscription, & qui étoit aussi *Médecin Oculiste*, & esclave du même Empereur. On trouve encore les Inscriptions suivantes;

CN. HELVIUS CN. L. IOLA
MEDICUS OCULARIUS.
Q. CLODIUS Q. L. NIGER.
MEDICUS OCULARIUS
SIBI &c.

La lettre L. avec un point à côté, marque que ces Médecins, étoient des Affranchis, *Liberti*. Nous avons rapporté 16 ci-devant une Epitaphe d'un *Sabinus* Affranchi, qui étoit un Médecin d'une autre espece, *Medicus fora multa secutus*, un Coûreur de marchez, ou un Vendeur d'Antidotes. Nous avons aussi fait mention d'un 17 P. NUMITORIUS ASCLEPIADES, Affranchi, & Sextumvir de Verone. Il est parlé de la même charge dans l'Inscription suivante, & du gain qu'avoit fait dans la Médecine celui de qui est cette Inscription;

18 P.

15 *Vide Gruterum, & Rhodium in Scribon. Larg.*

16 *Part.* 2. *liv.* 1. *chap.* 9.

17 *Part.* 2. *liv.* 3. *chap.* 10. On trouvera encore quelques autres Inscriptions concernant des Affranchis Médecins, dans le chap. 1. du livre suivant.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N.S. J.C.

18 P. DECIMIUS P. L. EROS
MERULA MEDICUS
CLINICUS. CHIRURGUS
OCULARIUS VI. VIR
HIC PRO LIBERTATE DEDIT. HS. IↃↃↃ CCC
HIC PRO SEVIRATU IN REM P.
DEDIT HS ∞ ∞
HIC IN STATIUS PONENDAS IN
ÆDEM HERCULIS DEDIT HS. ⽒ ⽒ ⽒
HIC IN VIAS STERNENDAS IN
PUBLICUM DEDIT HS. ⽒ ⽒ ⽒ IↃↃ CC ∞ ∞
HIC PRIDIE QUAM MORTUUS EST
RELIQUIT PATRIMONI
HS. ∞ ⽒ ⽒

C'eſt à dire, *Publius Decimius Eros Merula, Affranchi de Publius* &c. *Médecin Clinique, Chirurgien Oculiſte, & Sextumvir, a donné pour acheter ſa liberté ſept cent Seſterces. Il a payé à la Republique pour la charge de Sextumvir, deux mille Seſterces. Pour des Statues qu'il a fait mettre dans le temple d Hercule, trente mille Seſterces. Pour paver les rues, ou les chemins, trente, & un mille quatre cens Seſterces. Et le jour de devant ſa mort, il a laiſſé de patrimoine dix neuf mille Seſterces.* La premiere choſe qu'il faut remarquer touchant cette Inſcription, c'eſt qu'on ne ſait pas bien ce que ſignifient les marques ajoûtées aux Seſterces des dernieres ſommes, & que ce n'eſt que ſur une conjecture de Scaliger que l'on ſuppoſe qu'elles font chacune le nombre de dix mille. La ſeconde remarque qu'il faut faire c'eſt que comme il y avoit de grands, & de petits Seſterces, & que les premiers valoient mille fois autant que les derniers, cela fait varier la ſomme, portée par cette Epitaphe, à la même proportion. S'il s'agit ici du grand Seſterce qui valloit environ cent livres monoye de France, cet Eſclave auroit gagné huit millions trois cens dix mille livres, ce qui n'eſt pas croyable. Il paroit même par l'employ qu'il fait de chaque ſomme qu'il n'a pas entendu des grands Seſterces. On ne croira jamais, par exemple, qu'un eſclave ait payé à ſon Maitre deux cens mille livres pour ſa liberté, & encore moins qu'il ait dépenſé trois milions en ſtatues pour orner un Temple Il y a bien plus d'apparence qu'il faut conter ſur les petits Seſterces. A ce conte il auroit gagné ſeulement huit mille trois cens dix livres en tout, & n'auroit pas été ſi riche que quelques Savans l'ont crû.

Mercurial écrit le nom de ce médecin avec un H, *Héros*. On trouve dans Galien un *Héron*, qu'il appelle *Oculiſte*, & que Rhodius pretend être le même que celui dont on vient de parler. Celſe fait auſſi mention de deux *Hérons* Chirurgiens

18 *Vide Mercurial. Var. Lectiones, lib.* 3. *cap.* 22. & *Rhod. in Scribon. Larg. Compos.* 37.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

rurgiens, comme on l'a vû [19] ci-dessus. Au reste celui de qui est l'inscription qu'on a lüe, ne prenoit pas seulement le titre de *Chirurgien Oculiste*; il se disoit d'ailleurs *Médecin Clinique*, c'est à dire, *Médecin*, au sens que ce mot se prend aujourd'hui, comme nous l'avons expliqué [20] ci-devant.

Ceux dont il est parlé dans les trois Inscriptions précedentes se disoient simplement *Médecins Oculistes*; par où l'on void qu'ils n'embrassoient pas toute la Médecine. Ceux que Suetone, & les autres Auteurs qu'on a citez appellent Médecins, pouvoient aussi n'être pour la plûpart que des Chirurgiens, ou de ceux qui exerçoient la Pharmaceutique. Car encore que l'on n'ait pas nié qu'il y eût alors quelques esclaves qui exerçoient la Médecine proprement dite, il est certain que le plus grand nombre d'entr'eux remplissoient seulement les fonctions de la Médecine, qu'on peut appeller [21] *ministrante*.

Dés les commencemens de la Médecine, chaque Médecin avoit eu ses valets qu'il faisoit travailler sous ses yeux, comme on l'a remarqué [22] ci-devant. Et quoi que la Médecine eût été partagée en trois professions differentes, dans le temps qu'on a désigné au même endroit, il y avoit toûjours des Médecins qui faisoient préparer des médicamens dans leurs maisons, & qui employoient à cet office leurs esclaves, aussi bien qu'aux operations de la Chirurgie. Il arrivoit de là que ces mêmes esclaves, après avoir bien servi leurs Maitres, étoient souvent mis en liberté, & exerçoient en suite de leur chef les parties de la Médecine qu'ils avoient apprises auparavant.

Cassius, duquel on a parlé [23] ci-dessus, avoit un valet nommé *Atimetus* qui lui composoit ses médicamens. [24] Rhodius croit que c'est le même dont il est parlé dans l'Inscription suivante;

P. ATTIUS ATIMETUS
AUG. MEDICUS AB OCUL.
H. S. E.

Il y a une chose touchant cet esclave de Cassius dans Scribonius Largus, qui a fait de la peine à quelques Critiques, c'est que cet Auteur l'appelle *Legatus Tiberii Cæsaris*, Envoyé de l'Empereur Tibere. Lipse a crû qu'il falloit lire *Legatus Tiberio Cæsari*, legué à Tibere, comme si Atimetus avoit été legué par testament à cet Empereur. Mais je suis de l'avis de Rhodius, qui croit que l'employ d'*Envoyé* n'étoit pas incompatible avec la qualité d'*Affranchi*, qu'Atimetus pouvoit avoir acquise, plusieurs Affranchis ayant été employez à des ministeres fort importans, sous les Empereurs Romains. On trouve aussi [25] un *Atimetus* cité par Galien, au sujet d'un remede pour les yeux; & l'on a parlé [26] ci-devant d'un *Julius Atimetus* dont le nom se trouve dans une Inscription que nous avons rapportée au même endroit. Celle qui suit, & qui est à Rome, dans

19 *Part. 2. liv. 2. chap. 10.*
20 *Part. 1. liv. 1. chap. 13.*
21 *Voyez ci-dessus part. 2. liv. 1. chap. 9.*
22 *Ibidem.*
23 *Part. 2. liv. 3. chap. 11.*
24 *In Scribon. Larg. Compos. CXX.*
25 *De composit. pharmacor. local. lib. 4. cap. 7.*
26 *Part. 2. liv. 3. cap. 13.*

dans le Palais Farnese, fait encore mention d'un *Atimetus*, que Rhodius prend aussi pour le premier. C'est une fort jolie Epitaphe de la femme du même Atimetus, qui s'appelloit, dit-on, *Homonæa*;

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

MORTE EST MIHI TRISTIOR IPSA
MOEROR ATIMETI CONJUGIS ILLE MEI.

Il faut enfin ajoûter à ces Inscriptions, sans les autres que l'on pourroit encore rapporter, celles dont il est parlé dans le chapitre précedent. Il y en a une d'un *L. Apulejus L. L. Eros*, qui pourroit bien avoir été un Affranchi de *Luce Apulée le Philosophe*. Ce ne seroit pas le seul Médecin qu'il auroit eu entre ses esclaves. Il parle lui-même d'un *Thémison* qu'il appelle Médecin, & qui étoit à son service.

Pour revenir à ce que nous avons commencé de dire, touchant les occupations des esclaves par rapport à la Médecine, il faut encore savoir que la maniere dont elle se pratiquoit anciennement ayant fourni de l'occupation à beaucoup plus de personnes qu'on n'en employe aujourd'hui pour le même sujet, ce fardeau tomboit assez naturellement sur les esclaves. La Médecine *Gymnastique*, dont on a parlé dans la premiere Partie, en occupoit seule un fort grand nombre. Combien ne falloit il pas de gens, pour servir ceux qui se baignoient, & ceux qui se faisoient oindre, frotter &c. Les *Bains*, en particulier, étoient administrez par les 27 *Baigneux*, qui avoient sous eux 28 ceux qui devoient entretenir le feu sous les chaudieres, & prendre soin que l'eau du bain fût comme on la demandoit, & ceux qui avoient la charge de tenir propre le bain, & tout ce qui en dépendoit. On leur donnoit le nom de *Mediastini*. Il semble que cet office étoit à peu près le même que celui des *Souillons*, ou des *Marmitons*. Néanmoins il se trouve quelques Epitaphes où on ne l'a pas jugé si abjet qu'on n'en ait voulu faire parade.

29 DIIS MANIBUS S.
TITO FLAVIO OLENO
SERVO ET PROCURAT.
BALNEI T. FLAVI. AUG.
VCT. MEDIASTINO
VIX. ANN. IX. MEN.
VII. D. VIII.
TITUS FLAVIUS T. L.
POLYMNESTUS.
MEDIASTINUS.
AUG. N. FAC. CUR.

Je ne sai si *Procurator Balnei* étoit un synonime de *Mediastinus*, ou si c'étoit un emploi plus relevé. Ceux qui étoient commis sur les bains s'appelloient *Præfecti balneis*. On peut voir dans l'Auteur que nous avons cité quelques Inscriptions, où il est fait mention de ces derniers, qui n'étoient pas du rang des esclaves.

27 *Balneatores.*
28 *Fornacatores.*
29 *Vid. Mercurial. de arte Gymnast. pag. 94 Edit. Frisii.*

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

esclaves. A l'égard du mot VCT. je pense qu'il signifie 30 *Unctor*. Au reste les deux personnages, dont il est parlé dans l'Epitaphe que l'on vient de lire, étoient apparemment des esclaves, ou des affranchis de Vespasien, ou de ses fils, comme le nom, & le prénom de *Titus Flavius* le montrent; ce qui rendoit leur office plus considerable que s'ils avoient servi de simples particuliers, en la même qualité. Il y avoit aussi des valets, pour garder les habits de ceux qui se baignoient. On appelloit ces valets *Capsarii*.

L'application des huiles, des onguens, & des parfums liquides dont on se servoit soit après le bain, soit autrement, occupoit autant de personnes que le bain même. Ceux qui faisoient profession d'administrer ces onguens, ou ces huiles tant aux malades qu'aux sains, se faisoient appeller Iatraliptæ, c'est à dire, *Médecins oignans*. Ils avoient sous eux ceux qu'on nommoit simplement *Aliptæ*, en Grec, & *Unctores*, ou *Reunctores*, en Latin, quoi que le mot *Alipta* se prît aussi quelquefois pour Iatralipta. Ces gens là qui ne servoient qu'à oindre doivent bien être distinguez de ceux qu'on appelloit *Unguentarii*, ou *Ungentarii*, qui étoient ceux qui vendoient les huiles, & les onguens, & de ceux qui se nommoient 31 *Olearii*, qui étoient des esclaves, qui portoient le pot à l'huile après leurs Maîtres en allant au bain.

Après avoir oint, & avant qu'on oignît on frotoit, & on racloit la peau, ce qui étoit l'office des Froteux, *Fricatores*. Ils se servoient pour cela d'un instrument appellé *Strigil*, qui étoit comme un espece de cuiller de bois, de corne, de fer, ou autre matiere. On peut en voir la figure dans Mercurial, & dans Pignorius. Cet instrument étoit particulierement nécessaire pour décrasser la peau, & pour en ôter les restes de l'huile, & même de la poudre dont on se couvroit après s'être fait oindre, lors qu'on vouloit lutter, ou faire quelque autre exercice.

Les Jatraliptæ avoient encore sous eux des gens, qui faisoient profession de broyer, ou de manier doucement les jointures, ou les autres parties du corps, pour les ramollir, & les rendre plus souples. On appelloit ceux qui servoient à cela *Tractatores*. C'est de ces gens, & de leur remede que parle 32 Seneque lors qu'il dit en s'echauffant contre l'abus qui se commettoit à cet égard; *Faut il que je donne mes jointures à amollir à ces effeminez? Ou faut il que je souffre que quelque femmelette, ou quelque homme changé en femme m'étende mes doits délicats? Pourquoi n'estimerai-je pas plus heureux un Mucius Scævola, qui manioit aussi aisément le feu avec sa main, que s'il l'eût tendue à un de ceux qui font profession de manier, ou de broyer les jointures.* Ce qui mettoit Seneque de mauvaise humeur contre cette espece de remede, & contre ceux qui le pratiquoient c'est qu'ils le faisoient la plûpart sans nécessité, & par pure délicatesse. Les hommes employoient même quelquefois à cet office ces femmes que l'on appelloit *Tractatrices*. On peut voir sur ce sujet la description que fait 33 Martial de la débauche d'un riche voluptueux.

Les

30 On explique ce terme dans l'article qui suit.

31 *Salmas. de homonym. hyles Iatrica, cap.* 103.

32 An potius optem ut malacissandos articulos exoletis meis porrigam? ut muliercula, aut aliquis ex viro in mulierculam versus, digitulos meos ducat? Quidni ego feliciorem putem Mucium, qui sic tractavit ignem quasi illam manum Tractatori præstitisset. *Epistol.* 66.

33 Percurrit agili corpus arte Tractatrix
Manumque doctam spargit omnibus membris. *Lib.* 3. *Epigr.* 81.

Les onguens ne pouvant pas être commodément employez qu'on n'ôtat le poil, les Anciens se servoient pour cela premierement de *pinsettes*, & de *pierres-ponces*; mais lors que ces moyens n'étoient pas suffisans, ils se faisoient appliquer des emplâtres appellez 34 *Dropaces*, faits avec de la poix, & de la resine. On levoit ces emplâtres tout d'un coup, en sorte que les poils s'arrachoient. Ils se faisoient aussi oindre avec des onguens appellez *Psilothra*, qui faisoient tomber les poils. Les hommes qui servoient à cet office étoient appellez *Dropacistæ*, & *Alipilarii*; & les femmes *Picatrices*, & *Paratiltriæ*.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Les *Barbiers*, appellez *Tonsores*, servoient aussi en cette rencontre, mais ils n'étoient pas tous esclaves. Quelques-uns d'entr'eux n'en avoient du moins pas l'équipage, comme on peut le recueillir d'un passage d'Ammian Marcellin. 35 *Un Barbier*, dit-il, *ayant été mandé pour venir couper les cheveux de l'Empereur Julien, comme cet Empereur vit entrer un personnage habillé fort proprement, il en fut surpris, & dit qu'il n'avoit pas demandé un Médecin, mais un Barbier.* Il se peut qu'en ce temps-là les Barbiers le portassent plus haut, qu'ils n'avoient fait au commencement de l'Empire.

Les femmes en avoient aussi entr'elles qui exerçoient le même mêtier, & qui étoient appellées *Tonstrices*. Il y en avoit une dans la Cour de Cléopatre, qui se nommoit 36 *Eras*, & qui étoit fort avant dans la faveur. Galien, ou l'Auteur du livre *de la Thériaque*, parle de deux autres femmes de chambre de Cléopatre, dont l'une s'appelloit *Nera*, & l'autre *Carmione*, qui avoient le même employ. 37 Martial, & d'autres Auteurs ont aussi fait mention de ces sortes de femmes, & l'on trouve une vieille Inscription sur ce sujet;

SEXTIÆ L. TERTIÆ
TONSTRICI.

On peut mettre au même rang celles qui servoient à coiffer les femmes, ou à teindre leurs cheveux, & à les poudrer, ou parfumer avec des poudres, ou des liqueurs. On appelloit celles de cette profession *Comotriæ*, *Plectriæ*, *Ornatrices*, *Comptrices*. Juvenal parlant d'une de ces especes de Coiffeuses l'appelle 38 *Psecas*, peut être à l'imitation d'Ovide qui nomme ainsi une des Nymphes qui servoit Diane dans le bain, lors qu'elle fut vûe par Actéon. Il semble que ceci est hors de nôtre sujet, mais on a pû voir 39 ci-devant que la *Commotique*, ou *l'Art d'embellir le corps*, est considéré comme dépendant de la Médecine.

34 On parlera dans le livre suivant de la composition de cette sorte de médicamens.

35 Evenerat iisdem diebus ut ad demendum Imperatoris capillum Tonsor venire præceptus, introiret quidam ambitiosè vestitus; quo viso, Julianus obstupuit; Ego, inquit, non Rationalem jussi sed Tonsorem acciri. *Lib.* 2.

36 *Plutarch. in vita M. Antonii.*

37 *Lib.* 2. *Epigram.* 17.

38 *Satyr.* 6. *vers* 489. Psecas est un mot qui tire son origine de ψεκάζειν, ou ψακάζειν, arroser, répandre, ou faire distiller goutte à goutte. Ce mot se trouve écrit avec un h dans Juvenal; mais Reinesius a fort bien remarqué que cette lettre doit être ôtée. Je trouve aussi dans Artemidore le mot ψεκάδες, que Cornarius traduit *minuta pluvia*, des menus pluyes, des especes de rosée. (*de insomn. lib.* 2. *cap.* 8.

39 *Part.* 2. *liv.* 3. *chap.* 13.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Nous finirons par l'employ qu'on donnoit aux esclaves, ou à d'autres personnes de la plus basse condition de *garder les malades*, de *les servir dans toutes leurs necessitez*, de *leur apprêter à manger* & même de pourvoir à tout ce qui concernoit *l'appareil de la sepulture* de ceux qui mouroient, & *la sepulture elle même*. Ceux qui avoient soin des malades, ou les *Garde-malades*, étoient appellez par raillerie *Medici ad matulam*, *Medici Coqui*. Quelques Auteurs leur ont aussi donné le nom de *Clinici*, parce qu'ils ne bougeoient d'auprès du lit des malades. Mais ce n'est pas la propre signification du mot *Clinicus*, qui désignoit, en son veritable sens, un Médecin proprement dit, comme on l'a vû dans ce même chapitre. Martial détourne aussi la vraye signification de ce mot dans une épigramme, où il parle d'un pauvre Chirurgien qui, faute d'employ, s'étoit mis à enterrer les morts, ou à les porter pour les mettre en terre, ou sur le bucher;

Chirurgus fuerat, nunc est Vespillo *Diaulus*
Cœpit quo potuit *Clinicus* esse modo.

La pointe de cette épigramme consiste dans l'équivoque, qui naît de la differente signification du mot κλίνη, d'où *Clinicus* a été formé, & qui signifie également *un lit*, & *une biere*. Ceux qui faisoient le métier de Chirurgien s'appelloient *Vespillones*, *Succollatores*. Mais ceux qui s'occupoient à laver les corps morts, à les oindre, à les mettre dans un drap, & à faire tout ce qui se faisoit anciennement avant que de porter ces corps sur le bucher, ou avant que de les enterrer, s'appelloient *Pollinctores*.

Dès que les Empereurs Romains eurent embrassé le Christianisme, & que l'on eut établi des Hôpitaux, pour les pauvres malades, ces offices, & ceux dont on a parlé immédiatement auparavant, furent donnez à de certaines gens qui étoient appellez *Parabolani*. Alciat a crû que ce mot étoit composé de la préposition παρὰ, & de βῶλος, qui signifie *une motte de terre*; Parabolanus *quasi adscriptitius glebæ*, comme qui diroit *attaché à la terre*, parce que comme il n'étoit pas permis aux païsans de quitter leur labourage, ceux-ci ne pouvoient non plus abandonner les Hôpitaux. Mais il est plus naturel de dire, avec d'autres Savans, que *Parabolani* vient de 40 παράβολος, qui signifie *hardi*, *temeraire*; parce que ces pauvres gens exposoient leur santé, & leur vie en servant les malades, particulierement lors qu'il y avoit des maladies contagieuses.

Monsieur Godefroy croyoit que ces *Parabolani*, étoient tous du nombre des *Clercs*, ou des *Ecclésiastiques*, parce qu'il est parlé de cet office dans le titre 41 *de Episcopis*, *& Clericis*. Il se peut que quelques Ecclésiastiques eussent embrassé ce parti, mais il y a de l'apparence qu'ils n'étoient pas seuls dans cet employ. Il se peut aussi, comme l'ont crû d'autres Savans, que ceux qui entroient dans cet ordre le fissent ensuite de quelque vœu, ou par un principe de religion. Mais la raison, pour laquelle il est parlé des Parabolani dans le Code *tit. des Evêques*, *& des Clercs*, c'est parce que l'élection de ces gens là dépendoit des Evêques. Le nombre de ces Para-

40 *παραβαλλόμενος*, *ἀποκινδυνεύων*, *qui s'expose*, ou *qui se met au hazard*, dit Hesychius On trouve divers autres exemples de ce mot pris dans cette signification. C'est aussi ce même sens qu'Asclépiade appelloit une cure *dangereuse*, & *temeraire*, *φιλοπαράβολος* comme on l'a vû ci-dessus, *part.* 2. *liv.* 3. *chap.* 9. Vide Cælium Aurelian. acutor. lib. 1. cap. 15.

41 C. *Leg.* 17. & 18. *Lib.* 1. *Titul.* 3. *Codic. Theodos. Leg.* 16. *Titul.* 2.

Parabolani étoit reglé à six-cent pour la ville d'Alexandrie, comme on le recueille de la Loi qu'on a citée. Cette même loi leur impose la nécessité de se tenir continuellement auprès des malades, ou dans les Hôpitaux, d'où ils ne devoient pas même sortir, pour assister aux Spectacles, auxquels tout le peuple étoit appellé, ou pour aller au Palais entendre plaider, ce qui étoit permis à tout le monde.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

Au reste, il paroît par les propres termes des Lois qui parlent des *Parabolani*, que ce mot étoit en usage, & que cet office étoit déja établi avant ces Lois. En sorte qu'il semble que les Empereurs Theodose, & Justinien n'ont fait que regler la maniere des élection, le nombre, & le devoir de ces gens là, dont le nom pouvoit être ancien, quoi que les réglements qui concernoient leur office fussent nouveaux.

Une autre chose qu'il est important de remarquer, c'est que ceux qui ont pris ces *Parabolani*, pour des Médecins proprement dits, se sont trompez grossierement. Ce qui a donné lieu à leur erreur c'est le mot *curare*, qui se trouve dans les Lois, où il est parlé de l'office dont il s'agit, & qui signifie également *guérir*, & *avoir soin*. Mais il est visible, que ce mot ne se peut prendre en cet endroit qu'en la derniere signification, & que *curare debilium ægra corpora*, (ce sont les propres termes de la Loi) ne signifie sinon *avoir soin des corps foibles, & infirmes des malades*. On peut ajoûter à cela que si les Parabolani avoient été des Médecins d'Hôpitaux, leur élection n'auroit pas dépendu des Evêques, & des Prêtres. Les *Archiatres*, ou les principaux Medecins des grandes villes, desquels on parlera ci-après, auroient été ceux qui les auroient élus, puis que ces Archiatres étoient obligez eux mêmes de voir les pauvres. On laisse à part la pensée d'Accurse, & celle de Pétrarque, qui croyoient que les Médecins sont appellez *Parabolani*, parce qu'ils se servent de beaucoup de *paraboles*, c'est à dire, selon l'explication de ces Auteurs, parce qu'ils parlent beaucoup. C'est une pauvreté, qui ne vaut pas la peine d'être refutée.

CHAPITRE III.

Des Médecins qui vivoient sous les Empereurs Tibere, Caligula, & Claude.

JE pense qu'on peut mettre sous ces deux Empereurs les cinq Médecins suivans, dont 1 Pline fait mention; ARRUNTIUS, CALPETANUS, RUBRIUS, ALBUTIUS, STERTINIUS. Ce sont les mêmes que l'on a voulu indiquer lors que l'on a dit, au chapitre précedent, qu'il s'étoit trouvé des Romains de familles considerables qui avoient exercé la Médecine dès les commencemens de l'Empire. Je crois qu'ils ont vêcu, comme je l'ai dit, sous Tibere, & sous Caligula, ou pour le plûtôt sur la fin du Regne d'Auguste. Il paroît du moins par le témoignage de Pline, qui est le seul Auteur qui parle de ces Médecins, qu'ils ont vêcu avant *Valens*, qui vivoit sous Claude. Ils étoient, à ce que dit le même Pline, chez les Princes, ou chez les Empereurs, à CCL.

1 Lib. 29. cap. 1.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

mille Sesterces, c'est à dire, à vint-cinq mille livres d'appointement par année Cet Auteur ajoute, *que Q. Stertinius, en son particulier, faisoit beaucoup valoir aux Princes la facilité qu'il avoit de se contenter de cinq cens mille Sesterces*, qui font cinquante mille livres; *au lieu qu'il en pouvoit gagner soixante mille, à conter ce que lui valoit l'une après l'autre chaque maison de la ville. L'Empereur Claude*, poursuit nôtre Auteur, *donnoit le même appointement au frere de Stertinius; & quoi que ces deux freres eussent consumé leurs revenus par des ornemens publics qu'ils avoient fait faire dans la ville de Naples, ils laisserent encore à leurs héritiers trente millions de Sesterces*, c'est à dire, trois millions de livre. *Mais Arruntius étoit celui qui tenoit alors le haut bout.* Le frere de Stertinius, qui n'est pas nommé autrement, étoit, comme il paroit, plus jeune que lui, & que les autres dont on a parlé, ayant seulement vécu sous Claude. Voila ce que dit Pline de ces Médecins, qui est tout ce que l'on en sait. On parlera encore ci-aprés des Médecins des Empereurs, quand on en sera à ceux qui ont vécu sous Neron.

Il y avoit aussi, sous le Regne de Tibere un Médecin Grec nommé CHARICLES, duquel 2 Tacite rapporte ce qui suit. *On conut*, dit cet Historien, *que l'Empeur Tibere étoit sur sa fin, par l'adresse d'un fameux Médecin nommé Charicles, qui n'étoit pas Médecin ordinaire de cet Empereur, mais qu'on appelloit quelquefois dans les consultations qui se faisoient sur sa maladie. Celui-ci, après avoir mangé avec le Prince, feignant de partir pour un Voyage, lui prit la main comme pour la baiser, mais à dessein de lui tâter le pouls. Toutefois il ne pût le faire si adroitement que Tibere, ne s'en apperçût. Mais soit qu'il en fût offencé ou non, & peut-être pour mieux cacher son dépit, il n'en fit aucun semblant; au contraire, il fit couvrir de nouveau la table, y demeurant plus long-temps qu'il n'avoit accoûtumé, comme pour mieux régaler son ami qui étoit sur son départ. Cependant Charicles assura Macron que l'Empereur n'avoit pas plus de deux jours à vivre, & que son pouls déclinoit sensiblement.* Tacite ajoûte *que le seizieme de May* (qui pouvoit être la fin du terme de Charicles avoit marqué) *Tibere tomba en défaillance, en sorte qu'on crût qu'il étoit mort; mais qu'étant revenu à lui, Macron le fit étouffer à force de couvertures qu'on lui jetta dessus.* C'estoit là un moyen sûr de faire réussir le prognostic du Médecin. Tibere étoit fort prévenu contre la Médecine, comme le remarque dit Tacite. Il disoit même ordinairement 3 *qu'un homme qui passoit trente ans ne devoit plus avoir besoin de Médecins.* Néanmoins, il paroît, par ce qui a été dit, qu'il ne laissoit pas de faire de l'honneur à ceux de cette profession, ayant reçu à sa table le Médecin, dont on a parlé, que Tacite appelle d'ailleurs *l'ami* de l'Empereur. Il se peut même qu'il leur donnât des appointemens considerables, quoi qu'il prît rarement leurs avis. 4 Charicles est cité en quelques endroits par Galien.

FABIANUS PAPIRIUS, qui vivoit aussi sous Tibere, avoit écrit *des animaux & des causes naturelles.* Il étoit savant Philosophe, & d'ailleurs fort éloquent. 5 Pline

2 *Annal. lib. 6.*

3 Suëtone remarque aussi que Tibere, avoit joüi d'une très-bonne santé pendant presque tout le temps de son Régne, quoi que depuis l'âge de trente-ans, il se fût toûjours conduit à sa fantaisie, sans consulter ni appeller aucun Médecin. On trouve dans Plutarque quelque chose d'un peu different: *Tibere*, dit cet Auteur, *vouloit qu'il fût honteux à un homme qui avoit plus de soixante-ans de tendre son bras à un Médecin.* Plutarque met soixante-ans au lieu de trente. (*De tuenda Valetudine, & Anseni capessenda sit Respublica.*)

4 *Pharmacor. local. lib. 2. cap. 2.*

5 Pline l'appelle *naturæ rerum peritissimus*. Seneque, & d'autres en parlent aussi.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

On peut encore conter entre les Médecins, qui ont vécu sous le même Empereur, un Antonius Castor, qui possedoit, à ce que dit Pline, la conoissance des Plantes mieux qu'aucun autre de son temps. *Nous l'avons vû*, dit le même Auteur, *cultiver un petit jardin, rempli de diverses sortes de plantes, qu'il étoit âgé de plus de cent ans. Il n'avoit jamais eu de maladie, & n'avoit en apparence rien perdu de sa memoire, ni de sa vigueur à un âge si avancé; ce qui est quelque chose de si merveilleux que l'Antiquité n'a rien vû qui le fût davantage.* Si Pline, qui étoit né sous Tibere, & qui mourut sous Tite, avoit vû Castor si vieux, celui-ci devoit être né sous Auguste, & avoir vû divers Empereurs, mais il pouvoit être à la fleur de son âge du temps de Tibere. 6 Le P. Hardoüin confond cet Antonius Castor avec un autre *Castor*, dont parle Suidas. Celui-ci étoit un Orateur de Marseille, appellé *l'ami des Romains*, qui ayant épousé une fille de Deiotarus, fut tué avec sa femme par son beaupere, qu'il avoit voulu rendre suspect à César. Il est visible que ce Castor est different du premier, en ce que celui-ci étoit Médecin, au lieu que l'autre étoit Orateur, & que Suidas qui rapporte le titre des livres de cet Orateur, n'en marque aucun qui regarde la Médecine; mais la plus forte preuve c'est que le Castor de Suidas mourut du temps de Jules César, au lieu que l'autre a vêcu fort long-temps après.

7 Galien cite un *Antonius* Herboriste, qu'il dit avoir eu beaucoup d'experience. Je ne sai si ce seroit Antonius Castor.

Salluste de Mopsueste étoit aussi un Médecin du temps de Tibere, à ce que l'on apprend du même Suidas. Pline cite un Sallustius Dionysius.

On a parlé ci-devant d'un Menecrate, comtemporain de Philippe de Macédoine. Il y a eu sous le Regne de Tibere & dès la fin de celui d'Auguste, un Médecin du même nom. On recueuille que ce dernier Ménécrate étoit de ce temps-là, de ce que 8 Galien dit qu'il a vécu après Antonius Musa. Il mourut sous Claude, comme il paroît par une Inscription Grecque, qui se trouve à Rome, & qui est rapportée par Gruterus, & par Mercurial. Il est appellé dans cette Inscription *Medecin des Cesars*, ce qui marque qu'il avoit servi plusieurs Empereurs, apparemment Tibere, Caligula, & Claude. Galien lui rend témoignage qu'il étoit un de ceux qui avoient le mieux écrit sur *la composition des medicamens*. Le même Auteur remarque 9 ailleurs que Ménécrate avoit fait un livre sur ce sujet, dont le titre étoit *Autocrator Hologrammamatos*, c'est à dire, *l'Empereur, dont les mots sont écrits entiers*. Ce titre paroît ridicule; mais voici ce que l'Auteur vouloit dire par là. Il avoit intitulé son livre *l'Empereur*, apparemment parce qu'il l'avoit dédié à l'Empereur qui vivoit en ce temps-là. On a vû 10 ci-dessus des exemples d'une semblable maniere d'intituler des livres. Le mot *Hologrammatos*, qui suit, marquoit, comme on l'a dit, qu'il avoit écrit les mots entiers; c'est à dire, qu'il avoit

 écrit

5 *Lib. 36. cap. 15. Voyez l'Indice des Auteurs de Pline par le P. Hardoüin.*
6 *Voyez le même Indice.*
7 *De medicam. local. lib. 2. cap. 2. & sec. gener. lib. 6.*
8 *Pharmacor. local. lib. 6. cap. 4.*
9 *Pharmacor. general. lib. 7. cap. 9.*
10 *Part. 2. liv. 2. chap. 7. Ibid. liv. 3. chap. 10.*

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J.-C.

écrit tout au long les noms, & le poids, ou la quantité de chaque simple, pour éviter les fautes qu'on pouvoit faire en prenant une lettre numerale pour une autre, ou en expliquant mal une abbréviation. Cela suppose que les Médecins avoient déja alors la coûtume d'écrire en mots abregez, & de se servir de chiffres, ou de caracteres particuliers, comme on fait aujourd'hui; mais Ménecrate ne trouvoit pas cela à propos, pour les raisons que l'on a touchées. 11 Entre les médicamens qu'il décrivoit dans ce livre, il y en avoit de son invention, comme *l'Emplâtre* que l'on appelle *Diachylon*, c'est à dire, *composé de sucs*, qui est encore aujourd'hui fort en usage.

12 Cælius Aurelianus cite un Ménécrate qu'il appelle *Menecrates Zeophletensis*, qui pourroit être le même.

13 Heras *Cappadocien* est aussi conté par Galien, entre ceux qui ont bien écrit *de la composition des medicamens*. Il remarque que ce Héras a vécu, ou a écrit après Ménécrate, & devant Andromachus, Médecin de Neron; c'est à dire, depuis le commencement du Régne de Tibere, jusques à la fin de celui de Claude. Il faut qu'il eût deja écrit sous le premier de ces deux Empereurs, puis qu'il est cité par 14 Celse, duquel il pouvoit être contemporain.

Cyrus, Médecin de Livie, femme de Drusus, ne nous seroit pas conu, sans une Inscription qui nous a conservé son nom, & qui nous a appris son employ. Il se trouve aussi dans une autre Inscription un *Cyrus* de *Lampsaque*, qui est appellé *Archiatre*. Aëtius en cite un troisiéme, qui étoit *d'Edesse*, & pareillement *Archiatre*. On parlera de cette charge, ou de ce titre dans le livre suivant.

Entre les Médecins dont il a été parlé ci-devant, & qui ont vécu sous Tibere, il se trouve *Celse*, & *Eudeme*, le Médecin de la même Livie que nous venons de désigner.

Le Regne de Caligula a si peu duré, qu'il est impossible de marquer précisement les Médecins qui se distinguoient alors. Mais il faut conter qu'une partie de ceux que nous mettons sous Tibere, & quelques-uns de ceux que nous rangeons sous Claude, ont aussi vécu sous Caligula. Le seul Médecin, dont je sache qu'il soit parlé dans l'histoire de cet Empereur, c'est un nommé Arcion, qui fut appellé, à ce que dit 15 Joseph, pour penser ceux qui avoient été blessez dans l'émute arrivée lors que le même Empereur fut assassiné. Mais comme Joseph étoit étranger il se peut qu'il n'ait pas bien écrit le nom de ce Médecin, & que ce soit *d'Alcon*, fameux Chirurgien, qu'il ait voulu parler. Cela est d'autant plus vraisemblable que le Chirurgien que l'on vient de nommer, a certainement vécu sous Claude, Successeur de Caligula, comme on le verra bien tôt; & que cet Historien Juif a pû aisément être trompé par le son presque égal des consones *l*, & *r*, que l'on prend souvent l'une pour l'autre. Il est vrai qu'il y a encore un *i* de trop, mais ce peut être autant la faute des Copistes que celle de l'Auteur.

Le premier Médecin qui se présente, sous le regne de Claude, c'est Scribonius

11 *Galen. de medicam. gener. lib. 7. cap. 9.*
12 *Tardar. lib. 1. cap. 4.*
13 *Pharmacor. local. lib. 6. cap. 4.*
14 *Lib. 5. cap. 22.*
15 *Lib. 19. chap. 1.*

BONIUS LARGUS. Nous avons de lui un *Recueuil de Compositions de médicamens*, qu'il avoit dédié à *C. Julius Callistus*, 16 celui de tous les Affranchis de Claude qui étoit le plus dans la faveur. Ce n'est pas par cette dédicace seule, qu'on peut juger du temps auquel Scribonius a vêcu. Cet Auteur parle en un endroit de Messaline & de Claude, d'une maniere qui ne permet pas de douter qu'il n'ait écrit sous leur Regne; 17 *Messaline*, dit-il, *l'épouse de nôtre Dieu César*.

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.

18 Quelques Savans ont crû que l'ouvrage de Scribonius avoit été écrit en Grec, & que ce que nous avons, qui est en Latin, n'est qu'une traduction, qui a même été faite long-temps après. Ce qui leur a donné lieu de croire cela c'est qu'il leur a semblé que le Latin de Scribonius ne répond pas à la pureté, que cette langue conservoit encore du temps de Claude. Ils ont même voulu montrer des fautes du Traducteur dans cette prétendue version. Mais Rhodius a fait voir que ces Savans se trompoient, & que nôtre Scribonius a tout l'air d'un original; quoi que le langage n'en soit pas tout à fait si pur que celui de Celse, qui ne l'avoit pas précedé de beaucoup; ce qui prouve seulement, selon Rhodius, que ceux qui vivent dans le même temps ne parlent pas toûjours également bien.

Quant à la personne de Scribonius, son nom marque qu'il étoit Romain, & de la famille *Scribonia*; à moins qu'on ne crût qu'il avoit emprunté ce nom de cette même famille, à l'imitation des autres étrangers dont on a parlé ci-devant; mais si cela étoit il auroit joint son nom propre à ce dernier.

Il s'agiroit de voir quels étoient les médicamens de Scribonius, quelle étoit leur matiere, la maniere de les composer, leurs qualitez &c; mais comme on aura lieu de traiter ce même sujet à fond, à l'occasion de quelques autres Médecins qui ont vécu sous le Régne suivant, on n'en dira pas davantage pour le present.

19 XENOPHON, Médecin de Claude, fut si avant dans la faveur, que cet Empereur obligea le Senat à faire un édit par lequel on exemptoit, à la consideration de ce Médecin, les habitans de l'Isle de Cos, de tous impôts pour toûjours. Cette Isle étoit la patrie de Xénophon, qui se disoit de la race des Asclépiades, ou des descendans d'Esculape. Mais ce bienfait n'empêcha pas ce méchant homme, qui avoit été gagné par Agrippine, de hâter la mort de son Prince, en lui mettant dans le gozier, comme pour le faire vomir, une plume enduite d'un poison très prompt. Il faut bien distinguer le Xénophon dont on vient de parler d'avec le disciple d'Erasistrate, du même nom, dont on a parlé ci-devant.

20 Galien parle d'un PAMPHILE qui gagna beaucoup à Rome par un médicament qu'il avoit, lors que la maladie appellée *Mentagra*, y avoit cours. Je ne sai si c'est le même dont j'ai déja dit un mot, au sujet 21 d'Hermes Trismégiste, & qui s'étoit entierement jetté sur les remedes superstitieux ou tirez de simples que personne n'a jamais vû. Galien qui en parle aussi, & qui dit ce que l'on vient de rapporter, fait encore mention d'un Pamphile

22 *Droguiste*

16 *Plin. lib. 36. cap. 7. Dion. lib. 59.*
17 *Messalina Dei nostri Cæsaris.* Compos. LX.
18 *Vide Cornarii præfat. in Marcellum Empiricum.*
19 *Tacit. Annal. lib. 12, sub finem.*
20 *De compos. medicament. local. lib. 5. cap. 7.*
21 *Part. 1, liv. 1. chap. 5.*

Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J.C.

22 *Droguiste* qui avoit décrit quelque composition de médicament. Lequel que ce fut de ces Pamphiles qui eut le remede pour la maladie appellée *Mentagra*, il vivoit sous Claude, puis que c'est sous cet Empereur que l'on voit pour la premiere fois en Italie cette nouvelle espece de maladie. C'étoit comme une mauvaise *Dartre*, qui commençoit par le *menton*, d'où elle fut nommée *Mentagra*, & s'étendoit successivement aux autres parties du visage, ne laissant que les yeux de libres, & descendoit enfin sur le col, sur la poitrine, & sur les mains. Cette maladie ne causoit pas de la douleur, & n'étoit pas dangereuse pour la vie, mais c'étoit quelque chose de si laid, & de si affreux, qu'on auroit préferé la mort. 23 Pline, de qui nous tenons ces circonstances, ajoûte que les femmes, ni le menu peuple, ni les esclaves n'en furent pas atteints, mais seulement les hommes de la premiere qualité. On fit venir, continue cet Auteur, des Médecins d'Egypte, qui est un païs fertile en semblables maux. La méthode qu'on suivoit pour la cure étoit de brûler, ou de cautériser en quelques endroits jusqu'aux os, à moins de quoi le mal revenoit; ce qui faisoit des cicatrices encore plus vilaines que le mal n'étoit laid. Les Médecins y trouverent si bien leur conte, que Manilius Cornutus, Gouverneur de l'Aquitaine, traita pour la somme de 24 deux cens Sesterces, *c'est à dire vint mille livres*, avec celui qui entreprit de le guerir. Voila ce que dit Pline, par où l'on voit que la maladie dont il s'agit n'étoit nouvelle, que par rapport aux parties où elle s'attachoit.

Cet Auteur parle, dans le même chapitre, d'une autre maladie, qui est *le Charbon*, qu'il prétend avoir seulement commencé de paroître du temps que L. Paulus, & Q. Marcius étoient Censeurs, l'An de la Fondation de Rome DXC. Lon a vû ci dessus qu'Hippocrate, qui vivoit trois cens ans auparavant, conoissoit déja cette maladie par le même nom; en sorte qu'il faut aussi expliquer, ce que dit Pline de la nouveauté de ce mal, comme ce qu'il a dit du précédent, c'est à dire, que ce n'étoit un mal nouveau, qu'à l'égard des parties qui en étoient atteintes, qui étoient le gozier, la langue, & l'estomac. Ce que Pline ajoûte que la province Narbonnoise étoit particulierement sujette à cette maladie, marque seulement que ce pouvoit être une espece particuliere de charbon. Cela est confirmé par ce que 25 quelques autres modernes écrivent que cette sorte de *Charbon* est encore aujourd'hui une maladie à quoi ceux de cette Province sont sujets, & qui s'appelle par cette raison *le Charbon Prouençal*.

Le frere de *Stertinius*, qui n'est point autrement nommé par Pline, vivoit aussi sous Claude. On a déja parlé de lui à l'occasion des Médecins qui ont vécu sous Tibere. 26 *Valens*, que l'on rangé entre les Méthodiques, étoit du même temps. Il y avoit aussi en ce temps-là un HYMENEE, Affranchi de Claude, comme

22 *μιγματοπώλης; de compos. medicament. local. lib. 7. cap. 3.*

23 *Lib. 26. cap. 1.*

24 Cette somme est marquée de cette maniere dans Pline. HS $\overline{CC}$. Cette ligne qui est au dessus des deux C. marqueroit qu'il faut entendre deux cens fois cent mille Sesterces, qui font deux millions de livres. Mais cette somme paroissant trop excessive, pour avoir été le salaire d'un Médecin, le P. Hardoüin a raison de croire qu'il faut entendre seulement deux cens grands Sesterces, qui font la somme qu'on a marquée.

25 *Voyez les notes du P. Hardoüin sur ce passage de Pline.*

96 *Voyez ci-dessus part. 2. liv. 4. sect. 1. chap. 1.*

comme on le recueuille d'une Inscription que l'on rapportera dans le premier chapitre du livre suivant. *Depuis le commencement du Siecle xl. jusqu'à l'An xl. de N. S. J. C.*

Je ne sache pas d'autres Médecins qui ayent été en réputation sous le Regne de cet Empereur, si ce n'est que l'on veüille mettre en ce rang APION, Grammairien Alexandrin, que Suidas dit avoir vécu sous Tibere, & sous Claude, & qui avoit écrit, comme on l'apprend d'Aulugelle, *des choses merveilleuses de l'Egypte*. Pline le cite en divers endroits, & il remarque de plus qu'Apion avoit écrit touchant *la Métallique*.

Mais il y eut aussi dans le même temps un Chirurgien très-fameux, nommé ALCON, que 27 Pline appelle *Medicus vulnerum*, c'est à dire, *Médecin des playes*. Cet Alcon, à ce que dit l'Auteur que nous venons de citer, avoit fait un si grand gain dans sa pratique, qu'ayant payé à l'Empereur Claude une amende de dix millions de petits Sesterces, qui font un million de livres, & ayant été exilé, & en suite rappellé, il regagna dans peu d'années une pareille somme. Martial, qui vivoit sous Domitien, parle souvent d'un Alcon, comme d'un Chirurgien fort conu; il se peut qu'il fut encore en vie en ce temps-là. Il se peut aussi qu'il eût eu un fils de son nom, & de sa profession; ou que Martial nomme, en ces endroits, Alcon, quoi que mort, de la même maniere que nous avons vû que 28 Perse nomme *Craterus*. On ne sait rien touchant la Chirurgie d'Alcon, si ce n'est qu'il étoit expert en l'art de traiter les *Hernies* par l'incision, & à réduire les fractures des os, comme il paroit par 29 un vers de Martial. Voyez, dans ce même chapitre ce qui a été dit d'*Arcion*.

Au reste il ne faut pas oublier de remarquer que l'Empereur Claude faisoit lui-même le Médecin, ou qu'il prenoit un grand soin de s'instruire des choses qui concernent la Médecine, & la conservation de la santé. Il vouloit même que chacun en fut instruit, comme on le recueuille 30 d'un Edit qu'il publia pour faire savoir à tout le monde, que le suc des feuilles de l'arbre appellé *If* étoit le meilleur remede que l'on eût contre la morsure des viperes. L'Auteur de qui l'on tient ceci dit 31 en un autre endroit, que le même Empereur avoit été sur le point de faire un autre Edit, par lequel il auroit déclaré, *qu'il étoit permis de faire des vents, en quelque lieu qu'on se rencontrât*. La raison qui obligeoit Claude à vouloir donner cette permission, c'est qu'il avoit appris qu'une personne avoit couru risque de la vie pour n'avoir osé lâcher un vent.

Saint Paul parle d'un Médecin nommé LUC, que l'on croit être S. Luc l'Evangeliste, qui vivoit sous les Empereurs nommez au commencement de ce chapitre. Nicéphore dit qu'il découloit du tombeau de S. Luc un médicament dont on guérissoit diverses maladies.

27 *Lib.* 29. *cap.* 1.
28 *Voyez ci-dessus, Part.* 2. *liv.* 3. *chap.* 12.
29 Mitior implicitas Alcon secat enterocelas,
Fractáque fabrili dedolat ossa manu. *Lib.* 11. *Epigr.* 85.
30 *Sueton. in Claudio, cap.* 16.
31 *Ibidem, cap.* 32.



HISTOIRE DE LA MEDECINE,

TROISIEME PARTIE,

LIVRE SECOND.

Où il est parlé des Médecins qui ont vécu depuis l'an xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl, sous les Empereurs Neron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Tite, Domitien, Nerva, Trajan, & Adrien. A l'occasion de ces Médecins on traite principalement de la matiere, & de la composition des médicamens; & de la qualité, ou du titre, d'Archiatre. Il y a aussi quelque chose concernant l'Anatomie.

CHAPITRE I.

Des Médecins qui ont vécu sous Néron, Galba, Othon, & Vitellius. Du titre d'ARCHIATRE possedé par ANDROMACHUS; & de toutes les sortes de médicamens dont on se servoit alors.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

ENtre les Médecins qui se sont distinguez sous le Regne du premier de ces Empereurs, STATIUS ANNÆUS tenoit un rang très-considerable.

I Il

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

1 Il étoit ami particulier de Seneque. On sait que ce Philosophe ayant été condanné à la mort par Néron, se fit ouvrir toutes les veines, & se mit dans un bain chaud. Comme cela ne le faisoit pas mourir assez tôt à son gré, Statius Annæus lui rendit le triste office de lui présenter dans une coupe le même poison que les Athéniens avoient donné à Socrate, c'est à dire, du suc de *Cigue*; mais l'Auteur de qui cette remarque est, tirée ajoûte que le corps de Seneque avoit déja été si fort refroidi par l'écoulement de son sang, que ce poison ne fit point d'effet sensible.

2 CRINAS, Médecin de Marseille, s'étant venu établir à Rome sous le même Regne, s'acquit une grande réputation, en affectant de régler la nourriture, tant des sains que des malades, selon les mouvemens des Astres tels qu'ils sont marquez dans les Ephémérides des Mathématiciens, qui est ce que nous appellons des *Almanachs*. Cela le faisoit passer pour plus circonspect, & plus religieux que les autres Médecins, & lui fit gagner de grandes sommes. En effet, il falloit qu'il fût bien riche pour donner, comme il fit en mourant, un million de livres à la Ville de Marseille pour en rebâtir les murailles; ayant autant dépensé d'ailleurs pour d'autres bâtimens.

3 La même ville fournit encore à Rome dans le même temps un CHARMIS, qui accusoit d'ignorance tous les Médecins qui avoient été avant lui. Son principal secret consistoit à faire pratiquer les bains d'eau froide, même au cœur de l'hyver, ce qui néanmoins n'étoit pas nouveau, puis que *Musa*, & *Euphorbus* avoient déja mis en usage ces mêmes bains long-temps auparavant, comme on l'a vû ci-dessus. Quoi qu'il en soit, Charmis sût si bien persuader son monde, *qu'il se trouva*, dit Pline, *des vieillards Consulaires qui faisoient gloire d'être vûs tout roides de froid au sortir de l'eau.* Ce Médecin fit aussi une grande fortune; il savoit du moins se faire bien payer. L'Auteur que l'on vient de citer nous apprend que Charmis exigea une fois d'un seul malade, qui étoit de quelque Province de l'Empire Romain, la somme de deux cens grands Sesterces, ou vint mille livres. Il avoit inventé un Antidote, à l'imitation de la Theriaque, auquel il donna son nom. On en trouve la composition dans 4 Galien.

On conte sous le même Regne un EVAX, Roi des Arabes, que Pline dit avoir écrit un livre *des proprietez des plantes*, & l'avoir dédié à Néron. Mais 5 Monsieur de Saumaise a remarqué que les deux lignes où il est parlé de ce Roi ont été ajoûtées au texte de Pline, dans les meilleurs exemplaires duquel elles ne se trouvent point. 6 Le P. Hardoüin confirme la même chose. Saumaise ajoûte qu'il n'a rien lû dans aucun ancien Auteur qui concerne cet *Evax*, dont il croit que le nom a été formé de celui de *Cratevas*, qui est nommé immédiatement après, & qui se trouve écrit dans quelques exemplaires avec un *x*, *Cratevax*. Néanmoins le même Saumaise dit que 7 *Marbodæus, qui étoit un Poëte François du siecle onzieme,*

E 2 fait

---

1 *Tacit. Annal. lib. 15. cap. 64.*

2 *Plin. lib. 29. cap. 1. Voyez ci-devant part. 1. liv. 2. chap. 3. ce qui est dit au sujet de Pétosiris.*

3 *Plinius ibidem.*

4 *De antidotis lib. 2.*

5 *De homonymis hyles jatricæ, in prolegomenis.*

6 *In Plin. lib. 25. sect. 4.*

7 *Vid. Gesner. Bibliothec. Tiraquell. de Nobilitate, cap. 31. Vossium de Poëtis Latinis; & Fabricii Bibliothec. Latin. titul. Marbodeus.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

fait mention de ce Roi d'Arabie, qu'il prétend avoir dédié à l'Empereur Tibere un livre, où il traitoit *des pierres précieuses*, qui est le même sujet sur lequel Marbodeus a aussi écrit en vers Latins. Gesner assure aussi que le livre d'un Evax, Roi des Indes, concernant les pierreries étoit de son temps dans la Bibliotheque de *Pierre Bonus* à Ferrare, & chez *Wolfgangus Lazius* à Vienne, aussi bien que dans la Bibliotheque de l'Empereur. Il ajoûte que ce livre est écrit en vers Elégiaques Latins, & que c'est une traduction dont l'Auteur est in certain.

CLAUDIUS AGATERNUS étoit un Médecin Lacedémonien, ami du Poëte *Perse*, dont il est parlé dans sa vie. Je ne sai si au lieu de *Agaternus* il ne faudroit point lire *Agathemerus*. Il se trouve un *Claudius Agathémerus*, Médecin, dans *les Marbres d'Oxford*. On sait que Perse vivoit sous Néron.

EROTIANUS, Auteur d'un Glossaire d'Hippocrate, vivoit aussi sous Néron, comme on le recueuille de sa dédicace à Andromachus, duquel nous parlerons tout à l'heure. [8] Un Savant qui a écrit depuis quelques années soupçonne que le nom d'*Erotianus* a été formé de celui d'*Herodianus*, que Suidas dit avoir beaucoup écrit. On dira encore un mot de cet Auteur dans ce même chapitre, à la fin du discours concernant les Archiatres.

[9] ANDROMACHUS, le pere, étoit Crétain. Il vivoit sous Néron, comme on en peut juger par son Poëme de la *Theriaque*, dédié à cet Empereur. [10] Galien remarque aussi qu'Andromachus a vécu après Ménécrate, que nous avons placé sous Tibere, & sous Claude, & avant Criton, qui vivoit sous Trajan.

Andromachus est le plus ancien de tous les Médecins conus qui ait été appelé *Archiater*. C'est Galien, dans le premier livre des Antidotes, & l'Auteur du Livre de la Theriaque, attribué à Galien, qui lui donnent ce titre, aussi bien qu'Erotien dans son Glossaire d'Hippocrate. Il y a trois, ou quatre differens sentimens sur la signification de ce même titre. *Chassanée* croyoit que *Archiater*, ou *Archiatros* signifie *le Portier du Palais du Prince*, comme qui diroit *Princeps Atrii*, mais cela se refute de soi même. [11] *Accurse* a mieux rencontré en traduisant *Archiater* par *Prince des Médecins*, ou *qui est des premiers Médecins*; (*ἀρχίατρος, quasi, ἀρχὸς τῶν ἰατρῶν*.

Ce sentiment d'Accurse avoit été suivi par les anciens Traducteurs de Galien, & par divers autres Savans, qui avoient rendu le même mot par *Medicus Primarius*. [12] Mercurial est le premier qui se soit déclaré contre cette explication d'Accurse, & qui ait soutenu que Archiater signifie *le Médecin du Prince* (*τοῦ ἄρχοντος ἰατρός*) Il appuye son sentiment premierement par cette raison, que le mot *Archiater*, n'a jamais été employé par aucun Auteur Grec, ou Latin avant les Empereurs Romains. Il croit même que ce n'est qu'après les Regnes de Tibere, & de Claude qu'on l'a mis en usage, ce qui se prouve par ce que l'on a dit au commencement, qu'Andromachus, qui vivoit sous Néron, est le premier qui ait pris le titre d'Archiater. Ce titre ajoûte Mercurial, n'étoit pas en usage avant les Empereurs, parce que la chose qu'il designe n'étoit pas encore

---

8 *Johan. Albert. Fabricius, in Exercitat. de Lexicis Græcis, paragrapho* 13.

9 *Galen. attributus liber de Theriaca.*

10 *De medicam. local, lib.* 6. *cap.* 4.

11 *Not. in Codic. Lib.* 10. *Titulo de profession. & Medic.*

12 *Variar. Lect. lib.* 4. *cap.* 1.

encore, c'est à dire, qu'il ne pouvoit pas y avoir des Médecins des Empe- *Depuis*
reurs avant que les Empereurs fussent établis. Voilà ce que dit cet Auteur, à *l'An xl.*
quoi l'on peut répondre que les Rois, ou les Souverains, qui ont été en *de J. C.*
d'autres païs, pouvoient également avoir donné le nom d'Archiatres à leurs *jusqu'à*
Médecins, si ce nom signifie *le Médecin du Prince*. Mais on peut dire aussi, en *l'An*
retorquant l'argument, que si Archiater signifie *le Prince*, ou *le premier des Mé-* *cxl.*
decins, il semble que les Grecs n'auroient pas manqué de donner ce titre à Hippocrate, à Erasistrate, & à divers autres grands Médecins, dont on a parlé ci-devant. Quoi qu'il en soit, c'est un fait constant qu'il ne s'est point parlé d'Archiatres avant les Empereurs.

Mercurial se sert encore de deux autres preuves; la premiere c'est qu'Andromachus n'est pas simplement appellé Archiatre, mais qu'il est appellé l'*Archiatre de Néron*; la seconde, c'est que si *Demetrius*, & 13 *Magnus*, qui sont appellez Archiatres par le même Auteur qui parle d'Andromachus, & qui ont possedé ce titre sous les Antonins, n'avoient pas été les Médecins de ces Empereurs, on ne voit pas pourquoi ils auroient eu le titre d'Archiatres, préferablement à *Archigene*, à *Soranus*, & à divers autres Médecins qui étoient à peu près du même temps, & qui ont été trés-celebres.

14 Alciat est d'un troisiéme sentiment, qui semble tenir le milieu entre celui d'Accurse, & celui de Mercurial. Il croit 15 que l'archiatre est effectivement *le Prince des Médecins*, parce qu'il est *le Médecin du Prince*; celui qui est Médecin du Prince étant par la même raison au dessus des autres Médecins, ou du moins étant regardé de cette maniere; mais il ne s'ensuit pas de là, selon ce Jurisconsulte, que le mot ἀρχίατρος soit formé de τοῦ ἄρχου ἰατρὸς. Il est vrai, comme le remarque Meibomius, qu'Alciat dit quelque chose immédiatement auparavant que l'on n'entend pas bien, mais il conclud, à mon avis, d'une maniere assez claire.

Voila trois sentimens sur cette affaire, car celui de Chassanée ne doit pas être conté. Je ne sai si Alciat a été suivi par quelcun, mais le gros des Savans se trouve partagé, à l'égard de l'explication d'Accurse, & de celle de Mercurial. Ce dernier a pour lui *Cujas*, *Zwinger*, *Casaubon*, *Mattius*, & *Vossius*, comme le remarque *Meibomius*, qui ne laisse pas, nonobstant l'autorité de tant de grands hommes, auxquels on peut encore joindre 16 *Godefroy*, & *Atteserra*, de se ranger du côté d'Accurse. Celui-ci avoit d'ailleurs été soutenu par *Tiraqueau*, par *Beroalde*, par *Jules Alexandrin*, par *Guido Pancirollus*, par *Vives*, par *Cagnatus*, & par *Gaspar Hoffman*, auxquels 17 *Ménage* se joint encore.

La premiere raison qu'apporte Meibomius, & qu'il a prise de Cagnatus, c'est que de tous les autres mots Grecs qui commencent par *Archi*, comme *Architectus*; *Archiepiscopus*; *Architriclinus*; *Archilestes*; *Archiereus*, pas un ne désigne rien qui appartienne au Prince, ou qui regarde le Prince; mais tous ces mots marquent également quelque chose qui est la premiere, ou la plus excellente en son genre. De même, dit Meibomius, l'*Archiatre* n'est pas *le Médecin du Prince*, mais *le Prince*, ou *le Premier des Médecins*; autrement ce mot seroit le seul excepté de la regle dont on

 vient

13 On a parlé de ce Medecin ci-devant; part. 2. liv. 4. sect. 2.

14 *Ad lib. 2. Codic. Titul de Comitibus, & Archiatris.* 6. Etymologiæ ratio non inde deduci debet quòd ἀρχίατροι essent τοῦ ἄρχου ἰατροὶ, sed quòd primi principesque Medicorum illi existimandi sint quos in aula sua Imperator habet. *Ibidem.*

15 *In Cassiodori Formul. Comitis. Archiatrorum.*

16 *In Codic. Theodos.*

17 *In amœnitatib. Juris.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

de parler. Casaubon avoit prétendu que le mot ναυαρχιατρὸς, marque dans le passage d'un Auteur qu'il cite, *le Commandant du vaisseau du Roi*, & non pas *le Commandant de toute la flotte*: mais Meibomius refute solidement ce savant Critique.

La seconde raison que le même Meibomius employe, pour prouver que l'Archiatre n'étoit pas le Médecin du Prince, c'est qu'il est parlé dans quelques Auteurs d'un *Théon* & d'un *Glauque*, Archiatres d'Alexandrie, & d'un *Cyrus*, qui étoit Archiatre d'Edesse; or il n'y avoit point de Roi, ou de Prince dans ces villes du temps de ces Archiatres. Il apporte en troisiéme lieu un passage d'Oribase, où cet Auteur dit *que l'Empereur Julien avoit mandé les Archiatres de tout le païs, & qu'il en avoit choisi soixante & douze, qu'il avoit crû les plus habiles; du nombre desquels étoit Oribase lui-même*; d'où il s'ensuit que le nombre des Archiatres étoit très-grand, & qu'il y en avoit par tout l'Empire. Mais on peut répondre à Meibomius que ce passage ne se trouve pas dans l'Oribase Grec. Le quatriéme argument de ce savant Médecin est tiré de ce que Galien, ou l'Auteur du livre intitulé *de la Theriaque*, dit en parlant d'Andromachus, qu'il possedoit fort bien la Médecine, & que c'est pour cela que les Empereurs l'avoient choisi pour 18 *présider sur les autres Médecins*, c'est à dire, pour être *Archiatre*, comme il en portoit le titre. La cinquiéme preuve est tirée de ce que S. Augustin appelle *Esculape* Archiatre, c'est à dire, comme il est tout visible, *Chef des Médecins*; & de ce que S. Jerôme donne le même titre au Sauveur du monde; qui est comme s'il avoit dit que Jesus Christ est *le Souverain Médecin*. Meibomius ajoûte que le mot *Archiater* se trouve traduit par celui de *Protomedicus*, dans les Auteurs de la basse Latinité. Il dit enfin que les Médecins des Empereurs s'appelloient simplement 20 *Médecins de César*, ou *de l'Empereur* tel ou tel, comme cela paroît par quelques Inscriptions; & qu'ils ne prenoient point le titre d'Archiatres qu'ils ne fussent du rang de ceux que l'on appelloit ainsi.

21 Godefroy (qui écrivoit à peu près en même temps que Meibomius, & qui n'a pas vû le livre de ce dernier, comme celui-ci n'a pas vû ce que Godefroy avoit écrit) est du sentiment de Mercurial par rapport à l'étymologie du mot *Archiater*. Mais il remarque qu'il y avoit de deux sortes d'Archiatres, que Mercurial a confondus. Les premiers étoient appellez *Archiatri S. Palatii*, qui ne servoient, dit Godefroy, que dans la Cour des Empereurs. Les autres, qu'on appelloit simplement *Archiatri*, ou *Archiatri Populares*, servoient le peuple dans les villes de *Rome*, & de *Constantinople*. On les appelloit *Archiatri*, aussi bien que les premiers, poursuit cet Auteur, par rapport à la ville où ils pratiquoient; comme qui auroit dit, *Principis Urbis Medici*, c'est à dire, *les Médecins de la ville Principale*, ou de la ville dans laquelle le Prince fait sa résidence. Ces derniers Archiatres étoient au nombre de quatorze, autant qu'il y avoit de quartiers à Rome; & comme ils avoient un salaire du public, & d'ailleurs divers privileges, ils étoient obligez de voir indifferemment tous les malades sans rien exiger d'eux; le but de l'établissement de ces Archiatres ayant été d'empêcher que les pauvres ne souffrissent faute de Médecins.

Si Monsieur Godefroy ne s'est point trompé en ce qu'il prétend que les Archiatres de Rome, & de Constantinople étoient ainsi appellez parce qu'ils étoient Médecins des villes où étoit le siege des Empereurs, ceci fortifieroit beaucoup le sentiment

18 ἄρχειν ἡμῶν, *présider sur nous*, c'est à dire, *sur les Médecins*.

19 *De civitate Dei, lib. 3. cap. 17.*

20 Voyez dans le livre précedent chap. 3. ce que portoient les monumens de *Cyrus*, & de Ménécrate.

21 *Notis in Cod. Theodosianum.*

timent de Mercurial. Mais outre que ce Jurisconsulte ne prouve pas ce qu'il avance, on peut lui opposer, qu'il y avoit des Archiatres en d'autres villes que dans les deux Capitales de l'Empire; comme à *Alexandrie*, où il y avoit un Archiatre nommé *Théon*, & à *Edesse*, ville de Syrie, où il y avoit un autre Archiatre nommé *Cyrus*, ainsi qu'on l'a remarqué ci-devant. Je ne sai ce que l'on peut répondre à cela, si ce n'est que l'on dit que Theon, & Cyrus pouvoient être tous deux Archiatres de Rome, ou de Constantinople, quoi que l'un fût d'Alexandrie, & l'autre d'Edesse; en sorte que ces dernieres villes doivent être regardées comme leur patrie, & non pas comme le lieu où ils avoient leur employ. Mais si l'établissement des Archiatres de Rome, & de Constantinople étoit d'un aussi grand usage qu'il paroît par ce qui a été dit, on ne voit pas pourquoi on n'en auroit pas aussi établi dans toutes les bonnes villes de l'Empire. *Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.*

De cette maniere la difficulté touchant l'étymologie du mot Archiater subsisteroit toûjours, & il seroit toûjours incertain lequel auroit raison de Mercurial, ou de Meibomius. Si j'ose dire ce que je pense là-dessus, il me semble que le premier argument de Meibomius est très-fort, & que si l'on a égard à la justesse de l'Etymologie, ou à l'analogie grammaticale, qui dit *Archiater*, dit *un Médecin du premier rang*, ou *un Médecin qui est par dessus les autres*. La plûpart des preuves que ce savant homme apporte d'ailleurs pour soûtenir cette signification, ne sont pas moins convaincantes. Mais cela n'empêche pas que si l'on fait réflexion sur l'office des Anciens Archiatres, ou des Archiatres proprement dits, on ne voye que s'ils n'étoient pas *les Médecins du Prince*, par rapport à l'Etymologie de leur nom, ils l'étoient à l'égard de leur office, ou de leur employ, & en ce sens là Mercurial pourra aussi avoir raison. Il est clair, premierement, pour ce qui regarde les *Archiatres du Palais*, qu'ils étoient les Médecins des Empereurs, ou de la Cour; quoi que tous ceux qui servoient la Cour ne fussent pas nécessairement Archiatres, comme on le verra ci-après. Secondement pour ce qui est des *Archiatres Populaires*, on peut dire qu'ils étoient aussi en quelque façon les Médecins du Prince, puisqu'ils étoient, aussi bien que les autres, aux gages du Prince, & même que le Prince ou l'Empereur les nommoit, ou les confirmoit, après qu'ils avoient été élus par leurs Collegues, comme on le verra dans la suite.

Cela supposé, il ne reste plus qu'à savoir pourquoi ces Médecins du Prince, ou du Public étoient donc appellez *Archiatres*, ou *les premiers des Médecins*? Or il est aisé de répondre à cette question en disant que c'est parce que ces mêmes Médecins prenoient le pas devant les autres, ce qui suffisoit pour les faire appeller *Archiatri*, c'est à dire, *Médecins du premier rang*, quoi qu'ils ne fussent pas toûjours les premiers en mérite. Ceci revient à peu près au sentiment d'Alciat. J'ajoûte que cette prérogative, je veux dire le rang qu'on leur donnoit, étoit un honneur attaché à leur employ, & dont les Médecins des Princes étoient sans doute en possession avant que le titre, dont il s'agit eût été inventé; car il est certain que ce même titre avoit été inconu aux anciens Grecs, & que l'on ne commença à le mettre en usage qu'environ le temps que Mercurial a marqué, ou peutêtre même assez longtemps après, comme on le remarquera dans la suite.

On pourra demander en second lieu a quoi étoient donc utiles les autres Médecins, si les Archiatres étoient destinez à servir le Prince, & le Public? Je répons que l'établissement des Archiatres *Populaires*, qui étoit principalement fait en vûe de soulager les pauvres, n'empêchoit point les riches d'appeller tel des autres Médecins que bon leur sembloit. De cette maniere ces derniers Médecins ne laissoient pas d'être fort employez, & il s'en pouvoit trouver de fort habiles parmi eux, les charges publiques ne se donnant pas toûjours aux plus capables; outre qu'il

se

Depuis l'An xl de J. C. jusqu'à l'An cxl.

se peut que plusieurs Médecins qui aimoient leur liberté refusassent d'être aggregez au nombre des Archiatres, pour éviter la sujétion. On pourroit encore faire une troisiéme question, savoir si le mot Archiater a toûjours eu la même signification? On y répondra en finissant ce discours.

Ce que l'on a dit du salaire, des privileges, & de l'élection des Archiatres est tiré de diverses Loix que les Empereurs ont faites sur ce sujet, & de quelques écrits des Auteurs qui vivoient en ces temps-là. On trouve premierement 22 que les Archiatres avoient des Salaires du Prince, ou du Public, & que moyennant ces Salaires, ils devoient voir tous les malades, autant les riches que les pauvres, sans rien prétendre d'eux, que ce que l'on vouloit bien leur donner après la fin de la maladie. Il paroît en second lieu par les mêmes Loix que l'on avoit attaché divers privileges à l'employ des Archiatres; que ces Médecins étoient exempts de tous les impôts de l'Empire Romain, pour eux, pour leurs femmes, & pour leurs enfans; qu'ils n'étoient obligez de loger, ni soldats, ni autres dans les Provinces; qu'ils ne pouvoient point être tirez en jugement, ou être obligez de se trouver eux-mêmes devant le Juge, ou emmenez prisonniers; qu'il étoit défendu sous de grandes peines de leur faire insulte &c. La Loi qui porte cela semble même rendre communs ces privileges à 23 tous les Médecins, ou du moins à quelques uns de ceux qui n'étoient pas du nombre des Archiatres; mais il se trouve d'ailleurs qu'une 24 autre Loi n'attribue ces mêmes privileges qu'aux seuls Archiatres du Palais, & à ceux de la ville de Rome. Il paroît en troisiéme lieu que les Archiatres servoient, comme on l'a dit, les Empereurs, & le Public; & que ceux qui avoient servi assez longtemps, ou à qui l'on trouvoit à propos de donner congé, étoient appellez *Exarchiatri*, ou *ex Archiatris*. Il paroît enfin qu'il y avoit un *College des Archiatres*, composé d'un certain nombre de Médecins, 25 qui prenoient rang, selon l'ancienneté de leur reception; en sorte que s'il en mouroit quelcun on en mettoit un autre en sa place, qui étoit le dernier de tous; 26 que c'étoit le College qui jugeoit de la capacité des prétendans, & qui les élisoit; mais que l'Empereur les confirmoit après qu'on les avoit élus, ou même les nommoit auparavant, & les proposoit aux Archiatres, qui les examinoient ensuite, & les recevoient dans leur Corps.

Ce n'est pas qu'il n'y eût quelquefois des difficultez à l'égard de ce dernier article. L'Auteur que nous venons de citer nous apprend qu'un Médecin nommé *Jean*, de famille Patricienne, ayant obtenu de Théodose la survivance de la charge d'un Archiatre nommé *Epictete*, prétendit ensuite avoir la seconde place, qui étoit celle qu'Epictete avoit tenue. Il se fondoit sur ce qu'il avoit servi dans le Palais, & sur les Lettres de l'Empereur. Cette affaire fit beaucoup de peine au College des Archiatres; parce qu'une partie d'entr'eux vouloient que l'on se tînt à la Loi, & que les autres n'osoient pas se déclarer contre la volonté de l'Empereur. On résolut enfin d'en écrire à l'Empereur lui-même, & d'attendre sa décision. Au reste, on peut recueillir d'ici que tous les Médecins qui servoient dans le Palais n'étoient pas du nombre des Archiatres; puisque ce Jean, dont parle Symmachus, avoit servi dans le Palais avant que d'être Archiatre, & qu'il vouloit 27 faire valoir son

---

22 *Codic. lib.* 10. *Titulo* 52. *de Professor. & Medic. leg* 6. & 9.

23 *Medicos, & maxime Archiatros.* Ce sont les termes par où commence la Loi sixiéme que l'on a citée ci-devant.

24 *Codic. Lib.* 12. *Titulo de Metatis & Epidemeticis.*

25 *Codic. lib.* 10. *Titul. de Professionibus & Medicis.*

26 *Symmachi lib.* 10. *Epistol.* 40.

27 *Fultus Palatinæ militiæ privilegio.* Symmachus ibid. *Militia* signifie ici *le service.*

son service précedent pour obtenir la seconde place dans le College des Archiatres, contre les Loix Imperiales. Il est même remarqué qu'on lui citoit des exemples de ceux qui ayant passé du service du Palais, dans le College dont il s'agit, avoient suivi l'ordre établi par les mêmes Loix.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Voila pour ce qui regarde les Archiatres en géneral. Il faut maintenant dire un mot de la *Comitive*, ou du titre de *Comte*, dont on honoroit en particulier les Archiatres du Palais. On distinguoit entre la Comitive du premier rang, & celle du second; & 28 les Archiatres, dont on vient de parler, parvenoient à l'une & à l'autre. Ceux qui obtenoient la Comitive du premier ordre alloient de pair avec les *Ducs*, & les *Vicaires*; & il semble que ces dignitez étoient au commencement communes à plusieurs Archiatres, ou qu'il y avoit plusieurs de ces Comtes dans un même temps; mais enfin l'on en établit un seul, duquel dépendoient tous les Archiatres, & même tous les autres Médecins.

Ce fut sous les Rois Goths que ce dernier établissement commença, comme le remarqué Godefroy dans ses notes sur le Code Théodosien, & comme on le recueille de la *Formule du Comte des Archiatres* que Cassiodore nous a laissée. Il paroît de la maniere que ce dernier en parle, que la chose étoit toute nouvelle de son temps; 29 *N'est ce pas*, dit Cassiodore ou la Formule, *une preuve que l'on néglige entierement le bien de la Societé, qu'il n'y ait point de Juge établi sur la Médecine*? Or Cassiodore vivoit sous *Théodoric*. On voit par là que ce Juge n'étoit pas auparavant. Le pouvoir du Comte des Archiatres est exprimé par les termes de la même Formule. 30 *Nous vous honorons dès à present de la dignité de* Comte des Archiatres, *afin que vous soyez seul distingué entre les Maîtres de la santé, & que tous ceux qui auront quelque different, par rapport à la Médecine, s'en remettent à vôtre décision. Vous serez* l'Arbitre *d'un Art honorable, &* le Juge *de toutes les contestations, qui ne se décidoient auparavant que par la passion de chaque particulier. Vous guérirez en quelque maniere les malades, entant que vous terminerez des querelles qui leur sont préjudiciables. C'est un grand honneur pour vous que les habiles gens se soumettent à vous, & que vous soyez consideré par ceux que tout le monde considere &c.* Voila justement une maniere de *Pape* dans la Médecine, il ne lui manquoit plus que l'infaillibilité. La même Formule ajoûte 31 que ce Chef des Médecins étoit aussi particulierement obligé d'avoir soin de la santé de l'Empereur, & qu'il avoit un libre accès auprès de sa personne.

On a parlé 32 ci-dessus d'un VINDICIANUS, qui se donne le titre de *Comte des Archiatres*, & qui vivoit sous les Empereurs Valentinien & Valens. On trouve aussi dans Aëtius un ANDREAS, qui a le même titre, mais on ne sait pas quand il a vêcu. On pourroit croire qu'un *Eusebe*, que 33 Symma-

 che,

d'un Médecin ; *universi qui in Sacro Palatio inter Archiatros militarunt*, dit la Loi 11. *Titul. de Profess. & Med. Codic. Lib.* 10.

28 *Ibidem. & Cod. Theod. lib.* 6. *Titul.* 16. *De Comitib. & Archiatris.*

29 Huic peritiæ deesse peculiarem Judicem nonne humanarum rerum probatur oblivio?

30 Quapropter à præsenti tempore Comitivæ Archiatrorum honore decorare. Ut inter salutis Magistros *solus* habearis eximius, & omnes judicio tuo cedant qui se ambitu mutuæ contentionis excruciant. Esto *Arbiter* Artis egregiæ, eorumque distingue conflictus quos judicare solebat affectus. In ipsis ægros, curas, contentiones noxias abscidis. Magnum munus est subditos habere prudentes, & inter illos honorabilem fieri quos reverentur cæteri, &c.

31 Indulge te quoque Palatio nostro, habeto fiduciam ingrediendi, &c.

32 *Part.* 2. *liv.* 4. *sect.* 1.

33 *Lib.* 2. *Epist.* 18.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

che appelle *Medicorum potissimus*, étoit aussi un Comte des Archiatres; mais il semble que c'est le même Eusebe dont cet Auteur parle ailleurs, & qu'il nomme simplement *Archiatre*. On ne conoit guere d'autres Médecins qui ayent possédé cette charge; leurs noms n'étant pas venus jusques à nous.

Il n'en est pas de même des simples Archiatres; on sait les noms de plusieurs. *Andromachus* est, à ce que l'on croit, le premier. *Théon* Alexandrin, 34 que l'on fait vivre sous Néron, aussi bien que le précedent, est pareillement appellé Archiatre dans le titre d'un de ses livres rapporté par Photius. Ce livre étoit intitulé, *l'Homme, par Théon Archiatre d'Alexandrie*; il y étoit parlé des maladies de toutes les parties du corps humain, & des remedes propres pour les guérir, mais Photius ne trouve pas que ce Médecin eût bien traité cette matiere. Galien cite souvent d'autres livres, que le même Théon avoit écrit touchant la Gymnastique, mais il ne lui donne pas le titre d'Archiatre. 35 Estienne de Byzance parle aussi d'un Théon Médecin, qui avoit commenté le livre de Nicander intitulé *Theriaca*. Nous avons 36 ci-dessus fait mention de *Magnus*, Archiatre de l'un des Antonins. L'Auteur qui lui donne ce titre lui joint un *Demetrius*, qui étoit du même temps & qui avoit le même office. *Oribase*, qui vivoit sous Julien, est aussi appellé Archiatre, comme on l'a remarqué dans ce chapitre. *Théodore Priscien*, qui a été mis ci-dessus au rang des Méthodiques étoit aussi Archiatre, & il avoit un frere, nommé *Timothée*, qui l'étoit comme lui. Le temps des Archiatres *Epictete* & *Jean* est conu par ce que l'on a dit dans ce même chapitre. L'Auteur qui les nomme parle 37 ailleurs d'un *Eusebe* & d'un *Gélase*, qui avoient le même office. *Cæsarius*, frere de S. Gregoire de Nazianze, étoit aussi de ce rang. Quant à *Cyrus de Lampsaque*, & *Cyrus d'Edesse*, autres Archiatres, dont on a parlé à l'occasion des Médecins qui ont vécu sous Tibere, leur temps est incertain. On conte d'ailleurs entre les Archiatres un *Eutychianus*, cité par Marcellus l'Empirique; un *Pierre*, 38 cité par Aëtius; un *Olympius*, Collegue de Théodore Priscien; un *Glaucus* & un *Aurelius*. J'en trouve deux autres dans Reinesius, un *Pasinicus* & un *Eustathius*, dont il dit que S. Basile a parlé dans ses lettres, mais je ne les y ai point pû découvrir. Il y a veritablement une lettre de ce Pere à un Eustathe, qui est simplement appellé Médecin. Il faut ajoûter à tous ces Archiatres les deux dont il est fait mention dans les Inscriptions suivantes, & quelques autres dont on parlera encore à la fin de ce discours.

39 M. LI-

34 *Vide Vossium de Philosophia.*
35 *In voce* Corope.
36 *Part. 2. liv. 4. sect. 2.*
37 *Lib 5. Epist. 34.*
38 *Tetrabibl. 3. serm. 2. cap. 118.*

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

39 M. LIVIO CELSO TABULARIO
SCHOLÆ MEDICORUM
M. JULIUS EUTYCHUS
ARCHIATROS OLL. D. II.
IN. FR. PED. IIII
D. M.
A. ACTIUS CAIUS
ARCHIATER SIBI ET
JULIÆ PRIMÆ CONIUGI
INCOMPARABILI

Les *Ecôles des Médecins* desquelles il est parlé dans la premiere de ces Inscriptions nous obligent de remarquer en passant qu'il y avoit à Rome, à ce que dit Mercurial, trois sortes de lieux où les Savans s'assembloient; les lieux d'exercice, appellez *Gymnasia*, dont il a été fait mention dans la premiere partie; *Le Temple de la Paix*; & des *Auditoires particuliers*. Cet Auteur ajoûte qu'il y avoit aussi une *Ecole des Médecins*, dans le quartier appellé *Esquilia*, qu'elle étoit ornée de plusieurs belles statues de marbre, comme Ligorius l'a conjecturé, sur les ruines qui en sont restées.

A l'égard du *Temple de la Paix*, ce que Mercurial en dit est tiré de Galien, 40 qui remarque d'ailleurs qu'il y avoit dans ce temple des Bibliotheques, & qui ajoûte que ce même temple ayant été consumé par un incendie, ces livres qui y étoient furent brûlez. Cet incendie consuma aussi, à ce que dit cet Auteur, les grandes Bibliotheques du Palais. Je pense que ces dernieres Bibliotheques sont celles qui étoient dans le Temple *d'Apollon Palatin*, où Auguste avoit ordonné que l'on mît les livres des Poëtes & des autres Savans, comme on l'apprend 41 d'Horace, & où les gens de lettres s'assembloient pour lire leurs ouvrages. Le même Galien dit que les Médecins se rencontroient dans le Temple de la Paix, même après que ce Temple eut été brûlé. L'Empereur Adrien, qui vivoit un peu avant Galien, avoit fait construire exprès un College pour les beaux arts, qu'on appelloit *Atheneum*, comme le remarque Aurelius Victor dans la vie de cet Empereur. Je ne sai si ce College étoit vers le Temple de la Paix ou ailleurs, & s'il fut brûlé dans l'incendie dont on a parlé. Il y a de l'apparence que les Médecins y avoient un appartement, aussi bien que les autres gens de lettres y avoient les leurs: mais on assigna en suite aux premiers des Auditoires particuliers du temps d'Alexandre Severe, comme l'a remarqué Aelius Lampridius. 42 Dès que le College des Archiatres fut établi, l'Ecôle des Méde-

F 2 cins

39 *Mercurial de Arte Gymnastica, lib. 1. cap. 7.* & *Meibomius in Cassiod. Formul. Archiatr.*

40 *De composit. medicam. per genera, lib. 1. cap. 1.* & *de libris propriis, cap. 2.* Le Temple de la Paix ne servoit pas seulement aux Médecins, & aux autres Savans pour s'y assembler, & pour y tenir leurs livres; chaque particulier y portoit ce qu'il avoit de plus précieux. Hérodien, de qui nous tenons cette derniere circonstance, nous apprend que l'incendie dont parle Galien, arriva sous l'Empire de Commode, & il ajoûte que le temple dont il s'agit étoit le plus grand, le plus beau, & le plus riche qu'il y eût à Rome.

41 *Epistol. 3. lib. 1. Epistol. 2. lib. 2.*

42 On ne sait pas précisément en quel temps se fit cet établissement. Il y a bien de l'apparence que ce fut après le Régne de Constantin, comme l'a remarqué Reinesius (*Var. lect. lib. 3. chap. 11.*)

Depuis l'Ann. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

cins devint sans doute plus considerable & mieux réglée. On y créa divers offices, & il y eut entr'autres des Secretaires, *Tabularii*, qui tenoient les Régitres, comme étoit *M. Livius Celsus*, dont il est parlé dans la premiere des Inscriptions que l'on a rapportées. Il y avoit même eu, dès le temps de l'Empereur Claude, des Médecins qui faisoient la fonction de *Bibliothécaires*, ou qui avoient la direction des Bibliotheques publiques. Tel étoit celui dont il est fait mention dans l'Inscription suivante; TI. CLAUDIUS AUG. L. HYMENÆUS. MEDICUS A BIBLIOTHECIS.

Au reste il y a lieu d'être surpris que Galien, qui vivoit environ quatre vints ans après Andromachus, n'ait point été du nombre des Archiatres, ou qu'on ne lui donne point ce titre. Il nous apprend lui même qu'il avoit suivi Marc Aurele & Lucius Verus dans un voyage, & que le soin de la santé du premier de ces Empereurs & de ses fils lui avoit été commis pendant quelque temps; par ou il paroît qu'il avoit été Médecin de Cour. Il se peut qu'il n'eût pas recherché ce titre; mais il est bien plus étonnant qu'il n'ait presque rien dit des Archiatres, ou qu'il n'en ait parlé que dans le premier livre *des Antidotes*, où il donne en passant le titre dont il s'agit à *Andromachus*, & à *Demetrius*; car pour le livre *de la Theriaque*, où il met encore *Magnus* au même rang, plusieurs le croyent supposé. Pline ne dit rien non plus des mêmes Archiatres, si ce n'est qu'il met *Damocrate*, dont on parlera dans ce même chapitre, au nombre 43 *des premiers d'entre les Médecins*. On pourroit croire que Pline, parlant de cette maniere, a voulu traduire en Latin le Grec *Archiatros*. A cela près, le silence de cet Auteur, qui cite tant de Médecins, témoigneroit que ce titre n'étoit pas en usage de son temps, s'il ne paroissoit d'ailleurs qu'Andromachus, qui vivoit sous Néron, a possedé ce même titre. Galien, comme on vient de le voir, & Erotien, dont on a parlé ci-devant, le lui ont tous deux donné.

Ce n'est pas qu'il suffise toûjours qu'un Auteur ait donné un titre à un autre, pour inferer de là que celui à qui on le donne l'ait possedé. Le Scholiaste de Juvenal appelle *Thémison* Archiater, quoi que celui-ci n'eût jamais été ainsi appellé du temps d'Auguste sous lequel il a vécu, ce titre étant alors inconnu. Mais comme les Médecins les plus fameux, du temps de ce Scholiaste, prenoient le titre d'Archiatres, ce même commentateur a crû devoir en faire honneur à Thémison, qui avoit été célebre sous Auguste. Par la même raison 44 ceux qui ont prétendu qu'Erotien est moins ancien que sa dédicace à Andromachus ne le montre, & qui l'ont regardée comme supposée, n'auroient pas fait beaucoup de cas de son témoignage, à l'égard de la qualité d'Andromachus. Mais je ne vois point pourquoi Erotien ne pourroit pas être du temps de Neron, ou de Vespasien. Ce qui ne permet pas de douter qu'il ait pû vivre en ce temps-là, c'est qu'il est aisé de recueillir qu'il a écrit avant Galien, de ce que ce dernier parle de divers écrits d'Hippocrate, qui ne se trouvent point dans la liste du premier, comme on l'a remarqué ci-devant. Cette preuve me paroît forte; car enfin l'on sait que plus avant l'on est venu, & plus le nombre des écrits d'Hippocrate s'est trouvé augmenté, par les suppositions que l'on a faites. Sur ce pied là, Erotien ne pourra pas non plus être le même *qu'Hérodien*, comme l'a crû le Savant que l'on a cité en dernier lieu, car Hérodien est venu après Galien.

Il

43 Servilius Damocrates *è primis medentium*, *lib* 25. *chap.* 8.

44 *Marsil. Cognatus*, *observat. lib.* 2. *cap.* 28. *Vide Albert. Fabric. de Lexicis Græcis*, *Paragraph.* 13.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An . . cxl.

Il en est de même du *faux Soranus*, dont on a parle 45 ci-dessus, que de Thémison. Le titre de son livre, où il est traité d'Archiatre, n'est d'aucun poids non plus que l'autorité du Scholiaste de Juvenal à l'égard de ce dernier, parce que ce Scholiaste, & l'Auteur qui a supposé le livre de Soranus, intitulé *Introduction à la Médecine*, n'ont pas vécu dans le temps des Médecins auxquels ils donnent le nom d'Archiatres. On ne peut pas dire la même chose du témoignage de Galien, & d'Erotien, concernant Andromachus. Ils pouvoient tous deux savoir si ce Médecin de Neron étoit veritablement du rang des Archiatres, Erotien ayant vécu de son temps, & Galien seulement quatre-vints ans après. Mais ne pourroit-on point croire que cette qualité d'Archiatre, que l'un & l'autre de ces Auteurs donnent à Andromachus, & que le dernier donne encore à Demetrius, n'est fondée que sur un mot qui peut avoir été ajoûté par quelque Copiste, au texte de ces deux Auteurs. Ce qui me feroit pancher pour ce sentiment, c'est, comme je l'ai remarqué, le grand silence que Galien garde par tout ailleurs à l'égard de cette dignité; dont il semble qu'il auroit dû parler en plus d'un lieu, si elle avoit été établie de son temps. Si Andromachus avoit été effectivement Archiatre, d'où vient que Galien ne lui donne jamais ce titre dans ses livres *de la Composition des médicamens*, où il le cite très-souvent? On dira peut être que le même Galien, qui parle en divers endroits de *Théon* d'Alexandrie, ne l'appelle point non plus Archiatre, quoi que Théon fût de cet ordre; comme il en résulte du titre de l'un de ses livres, que nous avons rapporté dans ce chapitre, après Photius. Mais il est aisé de répondre que l'exemplaire de ce livre, que Photius a vû, pouvoit avoir été copié nouvellement, ou du moins long-temps après la mort de Théon, & que le Copiste y avoit ajoûté de son chef la qualité d'Archiatre, Théon ayant vécu plus de huit cens ans avant Photius. Comme le titre d'Archiatre sonnoit mieux que celui de Médecin, qui paroissoit trop simple, il y a de l'apparence que les Copistes supposoient souvent le premier de ces titres, pour vendre mieux leurs livres, ou pour faire plus d'honneur aux Auteurs; à peu près comme on a remarqué que le Scholiaste de Juvenal en a usé à l'égard de Thémison. Si Théon avoit été Archiatre, il est probable que Galien l'auroit remarqué, & son silence en cette rencontre, bien loin de faire contre moi, fortifie la preuve que je tire de celui qu'il garde par rapport à Andromachus, dans les livres que j'ai citez en dernier lieu.

Au fond, si les Archiatres avoient été établis du temps de Galien, quelle apparence qu'étant aussi diffus qu'il l'est, & ayant écrit tant de livres, il n'eut point parlé de cet établissement? S'il n'avoit pas voulu le faire à l'occasion d'Andromachus, & de Théon, il ne pouvoit guére se dispenser d'en dire un mot lorsqu'il parle dans son livre intitulé *de præcognitione*, des Médecins de Rome, de leur orgueuil, de leur jalousie, ou de leur envie &c. Mais il n'en dit rien. Où pouvoit-il mieux employer le mot ἀρχίατρος. que lorsqu'il fait mention dans ce même livre d'un Médecin nommé *Antigenes*, qui tenoit, dit-il, le haut bout entre les Médecins de Rome, & qui traitoit tous les grands Seigneurs; πρωτεύειν τῶν ἰατρῶν πεπιστευμένος. ἅπαντάς τε τοὺς πολυδυναμοῦντας ἰώμενος. Il ne manquoit rien à cet homme, pour être Archiatre. Pourquoi donc Galien ne lui donne-t-il point ce titre s'il étoit alors en usage, & pourquoi se contente-t-il de dire qu'Antigene *passoit pour le premier de tous les Médecins*? J'avoüe que cette difficulté s'évanoüiroit, si quelqu'autre Auteur de ce

F 3 temps-là

45 *Part. 2. liv. 4. sect. 1. chap. 4.*

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

temps-là avoit fait mention des Archiatres, mais on n'a pour tout que la dédicace d'Erotien qui peut être aussi suspecte de supposition que les prétendus passages de Galien. Dioscoride s'addressant à Andromachus, au commencement de son livre *de Euporistis*, ne lui donne point le titre d'Archiatre. Il l'appelle *très-estime*, ou *très-excellent Andromachus*, τιμιώτατε Ἀνδρόμαχε. Pline, qui cite un si grand nombre de Médecins, tant Romains qu'étrangers, n'en traite pas un d'Archiatre, & il n'y a dans toute son Histoire Naturelle que le seul passage que l'on a rapporté concernant Damocrate, où cet Auteur pourroit sembler avoir voulu désigner le titre dont il s'agit; mais comme ce passage peut fort bien être expliqué d'une autre maniere, & dans le sens qui se présente naturellement, la preuve n'est pas suffisante. Or Pline a vécu sous Néron, & sous Vespasien, dans un temps que l'on suppose que les Archiatres étoient établis. Pline le jeune, qui a aussi parlé de quelques Médecins, & Plutarque, qui en introduit plusieurs dans ses Symposiaques, n'ont donné la qualité d'Archiatre à aucun. Athénée, qui vivoit sous Marc Aurele, a gardé le même silence à cet égard. Enfin c'est un fait dont on ne peut disconvenir, qu'il ne se trouve aucun Historien, ni aucun autre Auteur qui ait parlé des Archiatres, avant le temps de l'Empereur Constantin, si l'on en excepte ce que Galien, & Erotien en ont dit dans les passages qu'on a examinez. Je n'en sache du moins pas un, & je ne vois pas que de plus savans hommes que moi, & qui ont eu beaucoup plus de lecture, que je n'en ai, ayent rien découvert à cet égard.

On dira peutêtre que ce qui ne se prouve pas par des Auteurs, se peut prouver par des Inscriptions. Meibomius rapporte celle qui suit; D. M. T. FL. PÆDEROT. AUG. LIB. ALCIMIANO. SUPERPOSITO. MEDICORUM. EX RATIONE PATRIMONI. &c. On pourroit se persuader que ce *Titus Flavius Pæderotus Alcimianus*, étoit un Affranchi de l'un des Vespasiens, comme on le peut inferer de ce qu'il s'appelle *Titus Flavius*, selon la coûtume qu'avoient les Affranchis de prendre quelquefois le nom de leurs Maîtres, ou de l'ajouter au leur propre. Cela étant, il se trouveroit que du temps des Vespasiens, il y auroit déja eu quelqu'un qui auroit pris le titre de *Superpositus Medicorum*, que Meibomius croit équivalent à celui de *Præsul Medicorum*, donné par Cassiodore au *Comte des Archiatres*. S'il y avoit donc alors un Comte des Archiatres, il devoit y avoir, à plus forte raison, de simples Archiatres. Mais outre qu'il n'y a point eu de Comte des Archiatres, avant le temps que l'on a marqué ci-dessus, rien n'empêche que l'Affranchi qui possedoit cet office de *Superpositus Medicorum*, ne fût une maniere de Magistrat établi sur la Médecine en particulier, pour juger des désordres qui pouvoient survenir par rapport à l'exercice de cet Art; après avoir entendu les sentiment des experts, ou pour présider au nom de l'Empereur dans l'assemblée des Médecins, afin que les choses fussent reglées, comme il faut. Ou plûtôt, il se pourroit que ce fût un homme de qui les Médecins, Chirurgiens, & Pharmaciens de l'Empereur dépendoient, pour recevoir de lui leurs salaires, pour lui rendre conte de leur conduite, &c. quoi qu'il ne fût pas lui-même Médecin.

Je conclus de tout ceci qu'il est fort probable qu'il ne s'est point parlé des Archiatres avant le Régne de Constantin, ou des premiers Empereurs Chrêtiens. Mais dès lors ce titre a été fort conu; & les Médecins des Empereurs, ou les Archiatres de l'Empire Romain, n'ont pas été les seuls qui l'ont porté. On l'a aussi donné, dans la suite des temps, aux Médecins de tous les autres Souverains. Gregoire de Tours, parlant de quelques Médecins des Rois de France

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

France les appelle *Archiatri*. Il met en ce rang [46] un *Marileifus*, [47] un *Armentarius*, & [48] un *Reovalis*; dont le premier étoit Médecin de Chilperic, Roi de France; le second semble avoir été Médecin de Sigebert Roi d'Austrasie, qui regnoit un peu après le milieu du sixieme siecle, en même temps que Chilperic; le troisieme possedoit le même office sous Childebert, autre Roi d'Austrasie fils du précedent. L'Auteur que l'on vient de citer, & qui appelle en un endroit Marileifus *Archiater*, s'explique ailleurs en disant que ce Marileifus [49] étoit, ou passoit pour être *le premier Médecin* dans la maison de Chilperic. Je ne sai si l'on pourroit inferer de ce passage que le premier Médecin des Rois, que l'on a nommez, possedoit seul le titre dont il s'agit à l'exclusion des autres Médecins, qui servoient en même temps ces mêmes Rois. Si cette conséquence est bien tirée, le mot Archiater auroit eu en France une signification un peu differente de celle qu'il avoit dans l'Empire Romain. On pourra examiner plus particulierement cette question, dans la suite de cette histoire.

Voici un extrait d'un livre de Monsieur de Filesac, qui servira encore à illustrer nôtre matiere, & où l'on trouvera le nom d'un Comte des Archiatres, & ceux de quelques Archiatres que nous avions omis. *Il semble*, dit cet Auteur, *qu'il y ait eu deux sortes d'Archiatres, qui servoient dans le Palais Impérial, & dont la Loi que nous venons de citer fait mention. Les premiers sont appellez* Archiatri Sacri Palatii, intra penetralia Regalis aulæ florentes, *comme parle le Code Théodosien. Ce sont les mêmes auxquels les Empereurs donnoient deux cens cinquante mille Sesterces* (vint cinq mille livres monoye de France) *de gage annuel, comme on l'apprend de Pline*, liv. 29, chap. 1. *Les autres Archiatres pratiquoient la Médecine dans les villes, ce qui se prouve par quelques Loix du Code, que nous avons déja citées, & particulierement par la Loi sixieme du liv.* 10. *tit.* 42. *& par la Loi neuvieme du même Livre. C'est de ces derniers Archiatres, que parlent S. Ambroise*, Epist. 64. *& S. Augustin*, Epist. 67. *où il y a* Architeater, *pour* Archiater. (Il s'agit là d'un nommé Dioscorus) *Il y a une autre faute dans l'Epistre* 263, *où on lit* Arriater, *pour* Archiater. *S. Chrysostome*, Epist. 38. & 81, *parle aussi d'un* Hymetius Archiater. *On remarque d'ailleurs qu'il y avoit deux ordres, ou deux classes de ces mêmes Archiatres. Les premiers étoient ceux qui étoient destinez pour le service de chaque ville, par les Loix des Empereurs, & dont le nombre étoit fixé; en sorte qu'une petite ville n'en devoit avoir que cinq, une plus grande sept, & une métropole dix. S. Gregoire de Nazianze, dans sa harangue à la loüange de son frere* Cæsarius, *dit que ce dernier avoit été établi pour enseigner, & pour pratiquer la Médecine dans sa patrie.* (Il ajoûte que son frere avoit d'abord été mis entre les Médecins du premier rang, & qu'il avoit été conté entre les amis de l'Empereur.) *La seconde classe étoit celle des Médecins qu'on appelloit* nouveaux, *desquels parle Symmachus, lors qu'il dit*, (liv. 10 Epist. 40) que la Loi avoit or-
„ donné que les premiers de l'Art jugeroient de la science des nouveaux. Cette
„ Loi est des Empereurs Valentinien, & Valens; elle est rapportée au Code
„ Theodosien, *liv.* 3. *tit.* 3, & au Code Justinien, *liv.* 10. *tit.* 52. Peut être

---

46 *Histor. Francor. lib.* 5. *cap.* 14.

47 *De miraculis D. Martini lib.* 2. *cap.* 1.

48 *Histor. Francor. lib.* 10. *cap.* 15.

49 Marileifum verò, qui primus Medicorum in domo Chilperici Regis habitus fuerat. *Histor. Francor. lib.* 7. *cap.* 25.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

„ être que quelques-uns des Archiatres accompagnoient toujours le Prince, & „ que les autres ne le voyoient que lors qu'ils étoient mandez. Ces derniers „ faisoient leur séjour ordinaire, chacun dans la ville qui lui avoit été as- „ signée.

„ Mais, pour revenir à la Loi, elle nous apprend d'ailleurs que les Archia- „ tres parvenoient à un degré d'honneur bien considerable, qui est *la Comiti- „ ve du premier ordre*, c'est à dire, qu'ils étoient faits *Comtes du premier ordre.* „ Ceux-ci alloient du pair avec les *Vicaires*, & les *Ducs*, qui possedoient l'une „ des plus grandes dignitez de l'Empire Romain. Il y avoit des Vicaires des „ Provinces d'Asie, de Pont, de Thrace, de Macedoine, pour l'Orient; „ comme on avoit établi dans l'Occident des Vicaires d'Italie, d'Afrique, & „ d'Illyrie. Il y avoit pareillement des Ducs en Egypte, en Thrace, pour „ ce qui regarde l'Orient; comme il y en avoit dans les Pannonies, dans la „ Sequanique, dans l'Armorique &c. Les Archiatres étoient donc égaux à „ ces Vicaires, & à ces Ducs. S. Augustin parle même (*Confess. liv.* 4. *chap.* 3.) „ d'un Médecin qu'il dit avoir été *Proconsul d'Afrique*; & qui étoit d'ailleurs „ Mathématicien, & Savant dans l'art de faire des Horoscopes. S. Chrysosto- „ me (*Epist.* 16. *ad Olympiadem Diaconissam*) parle aussi d'un THEOPHILE, „ qu'il appelle *Comte, & Médecin.*

„ *Les Ducs, & les Vicaires, aussi bien que les Comtes, avoient le titre de* Specta- bles, *& ils tenoient le second rang dans l'Empire. Voici de quelle maniere Cassiodore en parle* (lib. 6. cap. 12. in formula Comitivæ primi ordinis) Comitivam tibi primi ordinis ab illa indictione Majestatis favore largimur, ut Consistorium nostrum, sicut rogatus ingrederis, ita moribus laudatus exornes, quando vicinus honor est Illustribus, dum alter medius non habetur. *Or ceux qu'on appelloit* Illustres *étoient en petit nombre. On ne donnoit ce titre qu'à ceux qui avoient les premiers de tous les emplois, comme au* Préfect du Prétoire; *au* Préfect de la Ville, *à celui qui étoit appellé* Magister militum, *aux* Questeurs, *&c. Les* Spectables *venoient immédiatement après. Il faut enfin remarquer, sur ce que dit ici Cassiodore, que ces Comtes du premier ordre étoient aussi appellez* Comtes Consistoriens; *& que ce titre étoit par conséquent commun aux Archiatres qui acqueroient la Comitive du premier ordre.* Vide Joannis Filesaci Selectorum, lib. 1. cap. 17. quod inscribitur, *Medicinæ defensio adversus Plinium majorem.* Vide & Meibomium in Cassiodori Formulam Archiatrorum.

Il y auroit quelques remarques à faire sur ce discours de Monsieur De Filesac; mais comme il faudroit pour cela redire une partie de ce qui a été dit ci-dessus, le Lecteur prendra s'il lui plaît la peine de le faire lui-même, en conferant les sentiments de cet Auteur avec ceux qui ont été rapportez ci-dessus. J'ajoûterai seulement à sa remarque touchant les Archiatres, qui étoient appellez *Comtes Consistoriens*, ce que dit Saumaise, (not. in Trebell. Pollionis Marcianum) que cette dignité revenoit à celle des *Conseillers d'Etat* d'aujourd'hui. De là est sans doute venu que les Premiers Médecins des Rois de France, qui sont les mêmes que les *Comites Archiatrorum*, dont on a parlé, sont appellez *Conseillers d'Etat Ordinaires*, ou *Conseillers du Roi en ses Conseils*; en quoi on les distingue des autres Médecins des mêmes Rois, qui ont seulement le titre de *Conseillers du Roi.*

Au reste j'avois encore oublié de joindre aux Archiatres dont j'ai fait mention, un CLAUDIANUS SOLON, *Archiater*, auquel est dédié le livre second, *de remediis paratu facilibus*, attribué à Galien. Quoi que ce livre soit visiblement supposé, il n'est pas impossible qu'il y ait eu un Archiatre de ce nom; mais

mais qui n'aura pas vécu du temps de Galien ; car en ce temps-là ce titre n'étoit pas encore en usage, comme je crois l'avoir prouvé. Le même Galien cite ailleurs, (*de medicament. local. lib.* 3. *cap.* 1.) un *Solon*, surnommé *Diætarius*, & l'on trouve dans Pline, *liv.* 20, un *Solon*, *de Smyrne*.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Il est temps de revenir à Andromachus, qui a causé cette digression, & qui donnera encore lieu à celle qui va suivre. On ne sait rien concernant les sentimens, ou la méthode de ce Médecin. La seule chose, qui nous est restée de lui, c'est un grand nombre de descriptions de médicamens composez qui étoient en partie de son invention. 50 Galien, qui a pris le soin de rapporter ces descriptions, met Andromachus au rang des Auteurs qui ont le mieux écrit des médicamens ; mais il le blâme de ce qu'il s'étoit contenté d'en donner la description, sans ajoûter leurs proprietez, ou sans indiquer, si ce n'est rarement, les maladies auxquelles ces médicamens sont propres.

La plus fameuse des compositions que ce Médecin a décrites, ou inventées, c'est l'Antidote qu'il appella 51 *Galéné*, c'est à dire, *Tranquille*, & auquel on donna 52 en suite le nom de Thériaque, comme on le verra ci-après. Andromachus composa un Poëme Grec en vers Elégiaques, qu'il dédia à Neron, & qui nous reste encore aujourd'hui, où il enseigne la maniere de préparer cet Antidote, & où il désigne les maladies auxquelles il est propre. La raison, qu'il avoit de faire cette description plûtôt en vers qu'en prose, c'est afin qu'on ne pût pas si aisément y faire quelque alteration. C'est du moins ce qu'en a pensé 53 Galien, qui approuve le procedé d'Andromachus, & qui le loüe à ce sujet.

54 Jusques là l'Antidote de Mithridate avoit été le seul, qui fût entre les mains de tout le monde ; mais aussi tôt que celui d'Andromachus fut conu, le premier devint presque hors d'usage ; quoi qu'a dire le vrai, ce dernier ne fût qu'une imitation de l'autre ; la seule difference essentielle, qui s'y rencontre, ne consistant presque qu'en l'addition des *viperes* qui entrent de plus dans la Thériaque. Quoi qu'il en soit l'Antidote d'Andromachus fut si fort estimé à Rome que quelques Empereurs le voulurent faire composer dans leur Palais, & qu'ils prirent un soin particulier de faire venir exprès toutes les drogues nécessaires pour cela, afin de les avoir bien conditionnées. 55 L'Empereur *Antonin* en prenoit même tous les jours à jeun, gros comme une fève, & la réputation de ce remede s'établit si bien que divers Médecins entreprirent en vain d'y vouloir faire des changemens, & de produire de nouvelles Thériaques de leur façon. La Thériaque d'Andromachus se soûtint nonobstant cela ; & ce qu'il y a de plus particulier, c'est qu'encore qu'on y ait dès long-temps remarqué bien des defauts, ou des superfluitez, on ne laisse pas encore aujourd'hui, dans les meilleures villes de l'Europe, de suivre scrupuleusement la description de ce Médecin de Néron.

50 *De composit. medicam. per genera, lib.* 6. *cap.* 8. *& alibi.*
51 *De Antidotis, lib.* 1. *cap.* 6.
52 *De usu Theriaca ad Pamphilianum ; Ce livre passe pour n'être pas de Galien.*
53 *De Antidotis, lib.* 1. *cap.* 5.
54 *Ibidem, cap.* 1.
55 *Ibidem.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Cette description renferme plus de soixante drogues, dont une bonne partie sont des aromates. Il y a aussi quelques simples communs, & des gommes, ou des sucs épaissis, entre lesquels le plus considerable est *l'Opium*. Mais l'ingrédient, qui fit donner à ce medicament le nom de 56 *Thériaque*, ce sont *les viperes*, que l'on préparoit de cette maniere. On les écorchoit après leur avoir coupé la tête, & la queüe; on séparoit la chair des entrailles, & des os; on la lavoit; on la faisoit cuire dans de l'eau avec de l'aneth, & du sel, & on la paitrissoit enfin avec de la mie de pain, pour en former des 57 *trochisques*, ou des manieres de *petits gâteaux*.

Si l'Antidote d'Andromachus avoit les qualitez, que son Auteur lui attribue, il ne faudroit presque point d'autre remede. Il le donne premierement contre tous les poisons, & venins de quelque nature qu'ils soient. Il en fait ensuite un remede pour les douleurs, & pour les foiblesses d'estomac; pour l'asthme, & l'oppression de poitrine; pour la phthisie naissante; pour l'empyeme; pour la colique, la jaunisse, l'hydropisie, la foiblesse de vüe, les convulsions, les ulceres de la vessie, l'impuissance vénérienne, les douleurs de reins, & la peste. 58 Andromachus, fils du précedent, & qui avoit mis en prose la description que son pere avoit donnée en vers, dit en peu de mots que l'Antidote appellé *Tranquille* est bon pour toutes sortes de mauvaises dispositions du corps provenantes de cause interne, & en particulier pour les indispositions d'estomac, pour les venins, & pour les fiévres intermittentes.

Voila ce que ces Auteurs disoient de leur Antidote. Cette matiere demande que nous y fassions encore quelques réflexions, & que nous voyions un peu plus particulierement quand, & comment on étoit venu à ces sortes de compositions, & ce que c'étoit que l'on appelloit *Antidote*. On a remarqué ci-dessus qu'Hippocrate, & les plus anciens Médecins sembloient avoir fondé le principal de leur pratique sur l'observation des mouvemens de la nature dans les maladies; faisant consister presque toute la méthode de les guérir dans la *Diete*, c'est à dire, en des regles concernant la nourriture des malades. Hérophile, & ses Sectateurs furent les premiers qui mirent en grand usage *les médicamens*, ou qui commencerent à conter plus que les autres Médecins n'avoient fait sur l'utilité qu'on en peut tirer. A la verité Hippocrate s'en servoit aussi, mais plus rarement, par la raison que l'on a touchée, & ceux qu'il donnoit étoient même fort peu composez. C'est ce que n'imiterent pas les Hérophiliens, ni même quelques Médecins qui vivoient déja à peu près du temps d'Hérophile, témoin la plainte que faisoit Erasistrate son contemporain contre ceux qui faisoient des *Compositions Royales*, & des *Antidotes* qu'ils appelloient *les mains des Dieux*, dans lesquels il y avoit des ingrédiens tirez des plantes, des animaux, des mineraux, de la terre, de la mer &c. comme on l'a remarqué 59 ci-dessus.

Mais pour composez que fussent ces Antidotes, dont Erasistrate se plaignoit, il

56 Du Grec θηρίον, qui signifioit en géneral toutes sortes de *bêtes farouches*, mais qui désignoit aussi en particulier les *bêtes venimeuses*. Quelques Auteurs donnent encore ce nom aux *vers* qui se trouvent dans les corps des hommes, & des autres animaux.

57 On expliquera ce terme dans ce même chapitre.

58 *De Antidotis, lib. 1. cap. 7.*

59 *Part. 2. liv. 1. chap. 4.*

il y a de l'apparence qu'ils ne l'étoient pas autant que ceux que l'on fit dans la suite ; & qu'avant que l'Antidote attribué à Mithridate parût, dont la plus courte discription contient jusqu'à trente six ingrédiens, on n'en avoit pas vû de si composez. Nous avons parlé ci-devant d'un autre antidote beaucoup plus simple, dont la recette fut trouvée dans le cabinet de ce Roi de Pont, immédiatement après qu'il eut été défait par Pompée. On ne sait pas en quel temps la seconde recette, ou description de l'Antidote prétendu de ce même Roi, qui est celle dont il s'agit maintenant, fut rendue publique, mais il y a de l'apparence que ce ne fut pas long-tems après que la premiere eut paru; soit que cette derniere fût veritablement de Mithridate, soit que l'on eût emprunté son nom. Quoi qu'il en soit, Celse, qui a vécu sous Auguste, & sous Tibere, environ cent ans après Mithridate, a déja décrit *le Mithridate*, & c'est sur le modelle de cette grande composition que celle du Thériaque, & toutes les autres qui sont autant chargées d'ingrédiens ont été faites. *Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.*

On peut dire, pour soutenir ces sortes de compositions, que les expériences sur les simples s'étant multipliées de jour en jour, les Médecins crurent que plus ils en joindroient de ceux qui ont une proprieté semblable, ou approchante, & plus sûrs ils seroient d'atteindre leur but. Il peut être aussi que comme la conoissance que l'on a tant des qualitez des simples que de la nature des maladies est fort imparfaite, ces mêmes Médecins s'imaginerent qu'en mêlant ensemble un grand nombre de drogues, ce qu'ils n'obtiendroient pas par le moyen de l'une, ils l'obtiendroient par le moyen de l'autre, le médicament se trouvant quelquefois plus savant que celui qui le donne. Mais Pline, & plusieurs autres après lui ont crû 60 que l'on n'avoit entassé tant de drogues que pour faire valoir le mêtier, *ad ostentationem artis*, plûtôt que par l'avantage que l'on en a prétendu tirer, par rapport à la guérison des maladies. Le même Auteur réflechissant sur ce qu'il entre, à ce qu'il dit, de cinquante quatre sortes de simples dans le Mithridate, & sur la petite quantité qu'il se trouve de quelques-uns sur chaque prise, à conter ce qu'il en faut pour toute la composition, s'échauffe si fort contre cet abus qu'il a, dit-il, peine à croire que des hommes ayent été capables d'une semblable fourberie. Cet Auteur met la *Thériaque* à peu près au même rang. Il dit que la composition qu'on appelle *Thériaque*, a été inventée en faveur de la délicatesse, ou de la sensualité; qu'elle est faite de choses étrangeres; quoi que l'on trouve par tout un grand nombre de médicamens simples, qui peuvent faire, chacun séparement, le même effet que l'on attend de la jonction de toutes ces choses étrangeres, ou qui viennent de païs éloignez. Il ne peut parler ici que de la Thériaque d'Andromachus, car ce qu'il dit des drogues que l'on tire de loin, ne peut pas être appliqué à une autre sorte de Thériaque qu'il décrit 61 ailleurs, & qui n'est composée que d'un petit nombre de simples fort communs.

 D'où

60 Mithridatium antidotum ex rebus LIV componitur, interim nullo pondere æquali, & quarundam rerum sexagesimâ denarii unius imperatâ. Quo Deorum perfidiam istam monstrante? Hominum enim subtilitas tanta esse non potuit. Ostentatio artis, & portentosa scientiæ venditatio manifesta est. *Lib. 29. cap. 1.*

61 *Lib. 20, cap. 24.* Pline n'appelle pas même cette derniere composition *Thériaque*; mais Galien la rapportant après Pline, lui donne ce nom. *La Theriaque d'Antiochus*, dit-il, *que Pline dit avoir été écrite sur la porte du Temple d'Esculape.* De Antidotis, lib. 2. cap. 14. C'est, si je ne me trompe, le seul endroit, où Galien nomme Pline. Plinius Valerianus décrit aussi cette Thériaque du Roi Antiochus (*liv. 4. chap. 38.*

Depuis l'An xl de J. C. jusqu'à l'An cxl.

D'où l'on peut inferer que l'antidote d'Andromachus, que son Auteur avoit appellé *Galéné*, ou *Tranquille*, ne tarda pas à prendre le nom de *Thériaque*, jusques au temps de Criton, comme l'Auteur du livre *de Usu Theriacæ*, attribué à Galien, l'insinue. Criton ne vivoit que sous Trajan, au lieu que Pline a vécu sous Neron, & sous Vespasien, & a pû voir Andromachus le pere, aussi bien que le fils, duquel il a été contemporain, quoi qu'il ne parle, ni de l'un ni de l'autre.

Pour ce qui concerne le nom d'*Antidote*, que l'on donnoit à la Thériaque, il faut remarquer qu'il est composé de deux mots Grecs, dont l'un signifie *contre* & l'autre *donné*, parce que les antidotes *se donnoient contre* les poisons, & contre la corruption des humeurs, ou les autres mauvaises dispositions du corps. Ce mot semble être masculin, & féminin en Grec, & même quelquefois neutre; & les Latins ont dit également *hæc antidotus*, & *hoc antidotum*. Mais il y a beaucoup d'apparence, je ne sai si quelcun l'a remarqué, que les Grecs l'ont employé au commencement, comme un adjectif, & non pas comme un substantif. Quant ils ont dit ἡ ἀντίδοτος, ils sous entendoient le substantif δύναμις, qui signifie toute sorte de *médicament*, tant simple que composé. Les Latins auroient pû traduire le mot Grec 62 δύναμις, par celui de *potentia*; mais l'usage de la langue Latine, qui avoit attaché à ce dernier mot une idée toute differente, ne le permettoit pas. Il en est de même de la langue Françoise, dans laquelle les mots de *puissance*, ou de *vertu*, n'ont aucun rapport avec celui de *médicament*, ou *composition de médicament*. Les Latins donc, faute de mot propre, pour exprimer le Grec δύναμις, se sont servis des mots *médicamentum*, & *compositio*, δύναμις ἀντίδοτος, *compositio contrà data*; comme on disoit δύναμις τετραφάρμακος, *compositio quatuor medicamentis simplicibus constans*; δύναμις ἡπατικὴ, ἀρτηριακὴ, *compositio pro hepate, pro aspera arteria*. Ce n'est pas seulement par rapport aux antidotes, que l'on sous entendoit le mot δύναμις, on ne l'exprimoit presque jamais en d'autres occasions. On disoit, par exemple, ἡ διὰ κωδειῶν, pour dire *compositio de capitibus papaveris*; & même sans l'article 63 ἀρτηριακὴ, *arteriace*, pour désigner une composition *pour la canne du poumon*, κωλικὴ, *colice*, médicament *pour la colique*. On pourroit dire que la jonction de ces deux mots *antidotus tranquilla*, ou *theriaca*, désigne que le premier est un substantif, le dernier étant certainement un adjectif, mais il faut remarquer que cet adjectif *tranquilla* est une Epithete, ou une espece de surnom que l'on donne à la composition dont il s'agit, & que c'est la même chose que si l'on disoit *compositio antidotos, tranquilla dicta*; en sorte que les deux derniers mots sont également adjectifs. Il en est de même des autres noms particuliers des antidotes; comme *hiera*, c'est à dire, *sacrée*, *teleia*, c'est à dire, *accomplie*, & de toutes les autres épithetes que l'on donnoit à chaque médicament, comme on le verra un peu plus bas. Je puis encore prouver que le mot *antidotus*, étoit un adjectif par l'usage qu'en fait Scribonius Largus, qui appelle 64 *emplastrum antidotum*, une emplâtre qu'on appliquoit sur la morsure des chiens enragez. Il y a encore une remarque

62 Les Grecs ont même employé ce mot pour désigner une simple herbe doüée de quelque vertu; παντοδαπὰς δυνάμεις ἔχον ὄρος, *une montagne où il y avoit de toutes sortes d'herbes médicinales*; (Salmas. de homonym. mater. Medic. in Prolegomenis.) *Voyez ci-dessus, Part. 1. liv. 3. chap. 2. d'autres significations de ce même mot.*

63 *Vide Galen. de composit. medicament sec. locos.*

64 *Composit. CLXXV.*

marque à faire ſur le mot *compoſitio*, que nous avons dit que les Latins ſubſti- *Depuis*
tuoient au Grec δύναμιν, c'eſt que les Grecs à leur tour ne pouvoient pas expri- *l'An xl.*
mer ce mot; car σύνταξις, ſignifie à la verité *compoſition*, mais c'eſt à dire, ſeu- *de J. C.*
lement l'*acte de compoſer*, & non pas ce qui réſulte de cet acte, ou *la choſe com-* *juſqu'à*
poſée, qui eſt ce que les Latins, & les François entendent, au ſens qu'on a *cxl.*
touché ci-deſſus, par le mot *compoſition*. On trouve dans [65] Artémidore συνταγὴ, que Cornarius rend par *compoſitio*, mais je crois qu'il doit plûtôt être traduit par *præſcriptum*, c'eſt à dire, *l'ordonnance d'un Médecin*.

Au reſte, la matiere qu'Andromachus a traitée donne occaſion d'examiner de quelle ſorte étoient les médicamens que l'on employoit en ces temps-là. Nous avons commencé par les *antidotes*, & nous avons vû ce qu'il y avoit à dire, touchant le nom de cette eſpece de médicament, le nombre, & la nature des drogues qui entrent dans l'antidote appellé *Thériaque*, & les proprietez qu'on lui attribuoit. Il ne faut plus que dire un mot touchant, la maniere dont on le préparoit, & la conſiſtence qu'il avoit, qui lui étoit commune avec celle de tous les autres antidotes.

Pour préparer la Thériaque, on mettoit premierement en poudre tous les aromates, & les autres ingrédiens qui pouvoient être pulveriſez. On diſſolvoit les gommes, & les ſucs dans du vin de Falerne, ou de Crête, & on les paſſoit par un tamis, après les avoir réduits en pulpe. On prenoit enſuite le triple du tout de miel d'Attique, qu'on avoit purifié, & on mêloit tout cela enſemble, ſelon la maniere conue des Apothicaires. On n'entre pas dans un plus grand détail à cet égard, & on ne rapporte point non plus la deſcription de cet antidote, parce qu'elle eſt commune aujourd'hui. Ce qu'on a dit de la quantité du miel qui y entroit, à proportion des autres drogues, ſuffit pour faire conoître que cette compoſition devoit être médiocrement épaiſſe. On ne parlera pas ici de divers autres antidotes que d'autres Médecins inventerent, comme on l'a dit ci-deſſus, à l'imitation de la Thériaque, & du Mithridate, ni de ceux qui avoient été inventez auparavant. On remarquera ſeulement qu'ils avoient tous la même conſiſtence, étant preſque tous également compoſez de poudres de differente nature, de gommes ou de ſucs, & de miel.

Cette conſiſtence que l'on donnoit aux *antidotes*, dans le ſens que ce mot ſe prend aujourd'hui, c'eſt à dire, aux *contre-poiſons*, ayant été commune à divers autres médicamens compoſez dont l'uſage étoit fort different, cela faiſoit que l'on appelloit auſſi ces derniers médicamens du même nom que les premiers. Il y avoit des antidotes contre la *Phthiſie*, en particulier; contre les *chutes*, & les grandes *contuſions*, contre la *colique*, la *pleuréſie*, le *calcul*, la *goutte*, le *crachement de ſang*, &c Il y avoit même des antidotes [66] *purgatifs*, qui ſe faiſoient en mêlant des poudres purgatives, d'*aloës*, de *ſcammonée*, de *coloquinte*, &c. & quelques autres poudres *aromatiques*, avec le triple de miel. L'une des plus fameuſes de ces dernieres compoſitions étoit celle à qui l'on donnoit le ſurnom de

65 *Lib. 4. cap. 24.*

66 *Vide Galen. de compoſit. medicam. local. lib. 8. cap. 3.* Galien diſtingue trois ſortes d'Antidotes. Les uns, dit-il, ſervent contre les poiſons; les autres contre la morſure, ou l'attouchement des bêtes venimeuſes; ceux qui ſont d'une troiſiéme ſorte remedient aux incommoditez, qui viennent d'une mauvaiſe maniere de vivre. Il y a même des antidotes que l'on prétend être propres en tous ces trois cas, comme la Thériaque. *De Antidot. lib. 1. cap. 1.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

de *hiera*, c'est à dire, *sacrée*. La plus simple, & la plus ancienne description que l'on en trouve est celle de *Themison*, qui avoit apparemment inventé ce nom. Il entre dans cette composition cent dragmes d'aloës, du mastic, du saffran, du nard indique, du cinnamome, du carpobalsamum, & du lasarum de chacun une once, avec du miel à proportion de tout le reste. On appelloit encore cette composition *hiera picra*, c'est à dire, *sacrée amere*, à cause de l'amertume que lui donnoit l'aloës, ou *hiera dialoës*, hiere avec aloës, pour la distinguer des autres *hieres*, que d'autres Médecins composent dans la suite, & où il entroit d'autres purgatifs avec l'aloës. Telles furent les Hieres d'Archigene, de Justus, de Rufus, de Logadius, de Pachius, &c. dont on peut voir la description dans Galien, & ailleurs. A l'égard des autres antidotes particuliers, qui n'étoient pas purgatifs, on a parlé ci-dessus de l'antidote de Cassius, contre la Colique, & du Philonium, ils avoient la consistence de ceux dont on vient de parler.

Comme le goût de la plûpart des antidotes étoit fort désagreable, on en formoit ordinairement de petites boules, qu'on faisoit avaller toutes entieres aux malades. Ces boules étoient appellées *catapotia*, par les Grecs; on appelle *catapotium*, dit 67 Scribonius, un médicament que l'on ne délaye point, mais que l'on avalle tout entier. Cette définition fait voir que les boules dont il s'agit pouvoient être formées également avec des compositions molles, comme étoient les antidotes, & avec d'autres plus solides, & plus dures. En effet 68 Galien parle d'une composition, où il entroit une partie de Coloquinte, deux parties d'aloës, autant de scammonée, & une partie de suc d'absinthe, avec un peu de mastic, & de bdellium. Il ajoûte qu'il avoit formé de cette masse, qui ne pouvoit être que fort solide, onze petites boules qu'il appelle *catapotia*, chacune de la grosseur d'un poix chiche. Trallien appelle cette derniere sorte de *catapotion*, du nom de 69 κόκκος. & κόκκιον, *un grain*, *un petit grain*. Les Latins l'ont nommée 70 *Globulus*, *Glomeramus*, & *Pilula*, une *Pilule*, ce qui revient à la même chose. On trouve dans 71 Aëtius le mot σφαιρίον, *sphærula*, qui n'est point different; mais cet Auteur ne s'en sert pas, pour marquer des pilules à prendre par la bouche. Il s'agit en cet endroit d'une masse destinée pour une emplâtre, de laquelle il veut que l'on forme de petits globes. 72 Dioscoride entend par le même mot les petits grains d'un fruit. 73 Hippocrate a dit γογγύλιον, ou γογγυλίδιον, pour marquer une pilule, ou un *catapotium*.

Les noms particuliers que les Grecs, & les Latins donnoient d'ailleurs aux médicamens composez, qui se prennent intérieurement, étoient simplement tirez de l'usage à quoi on les employoit, ou de la partie, & de la maladie à laquelle

67 *Compos. LXXXVII.* Catapotion vient de καταπίνειν, *avaller.*

68 *Medicam. local. lib.* 1. *cap.* 2.

69 *Lib.* 2. *cap.* 4.

70 *Scribon. Larg. Compos. CXXXVIII.* Quelques Modernes, du nombre desquels est Rhodius, ont crû qu'il y avoit de la difference entre *catapotium*, & *pilula*. On voit néanmoins par la composition de Galien, que nous avons rapportée qu'il n'y en mettoit aucune. Actuarius (*method. medec. lib* 5. *cap.* 1.) dit aussi en termes exprès que ce que les Grecs appellent *catapotium*, les Latins l'appellent ordinairement *pilula*. D'autres, comme Mercurial, (*de capit affect. lib.* 1. *cap.* 3.) ont crû que les Grecs n'avoient pas encore l'usage des pilules; mais ils se sont aussi trompez.

71 *Tetrabibl.* 4 *serm.* 3. *cap.* 34.

72 *Lib.* 2. *cap.* 213.

73 *Vide Galen. & Erotiani Glossar.*

quelle ils étoient destinez. Ainsi l'on appelloit *arteriace*, une composition propre, pour l'*âpre artere*, & pour les maladies auxquelles cette partie est sujette, en sousentendant toûjours le substantif *δύναμις*, comme on l'a remarqué au commencement. Lorsque cette composition servoit particulierement pour la *toux*, on l'appelloit *Bechice*. La consistence que l'on donnoit à ces sortes de compositions étoit quelquefois approchante de celle des antidotes. D'autres fois la composition étoit plus solide, & on en formoit également des especes de *pilules*, ou de *catapotia*, qu'on avalloit d'abord, ou que l'on tenoit quelque temps dans la bouche afin qu'elles se fondissent insensiblement. Les pilules de cette derniere sorte, plus dures que les premieres, s'appelloient en particulier 74 *hypoglottides*, parce qu'on les tenoit sous la langue, afin qu'elles fissent moins d'incommodité. On les appelloit encore *Postilli* en Latin, & *τροχίσκοι*, *Trochisci*, en Grec, & on leur donnoit ordinairement, la figure d'une petite fêve, ou d'un *lupin*. Mais comme ce nom étoit commun à des compositions qui servoient à des usages fort differens nous aurons occasion d'en parler encore dans la suite, en traitant des médicamens qui s'appliquent extérieurement.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Lorsque ce remede, pour l'âpre artere, étoit plus mol, ou plus liquide, on l'appelloit *eclecton pharmacon*, ou *eclegma*, c'est à dire, un médicament *qui se leche*, ou que l'on prend *en lechant*. 75 Cælius Aurelianus l'appelle *eclectarium*. La matiere de ce médicament, je veux dire de celui qu'on appelloit *arteriace* en géneral, étoit de la gomme Tragacanth, de la gomme Arabique, du jus & de la poudre de reguelisse, de la myrrhe, du miel, ou du vin mêlé de miel; & quelquefois de la thérébentine, du saffran, & d'autres adoucissans, & déterfifs. On y ajoûtoit même très-souvent du *diacodium*, c'est à dire, du suc de pavot cuit avec du miel, ou de l'*opium*. Sur quoi il faut remarquer que les médicamens, où ces deux derniers ingrédiens entroient, étoient nommez en particulier *anodyna*, & *paregorica*, c'est à dire, *qui ôtent la douleur*, qui *adoucissent*; soit qu'ils fussent en forme de *catapotia*, ou de *pilules*, ce qui étoit le plus ordinaire, soit qu'ils fussent plus liquides.

C'est à quoi se réduisent les principaux médicamens qui étoient en forme solide, parmi lesquels il faut comprendre les *poudres*, dont on parlera encore ci-après. A l'égard des liquides, ou de ceux que l'on donnoit en boisson, on les préparoit quelquefois en délayant une prise de quelque antidote, ou autre médicament de la même consistence, dans une suffisante quantité de liqueur, comme dans un verre d'eau, de vin, ou 76 d'hydromel. D'autres fois on faisoit seulement cuire quelques simples dans de l'eau, où dans quelqu'autre liqueur, & on prenoit la colature. On tiroit aussi *le suc* des plantes, & on le donnoit seul, ou mêlé avec quelque liqueur. Sur quoi, il faut remarquer que la dose des ces médicamens liquides étoit quelquefois assez grande. 77 Galien rapporte un remede de cette sorte, qui est composé d'un verre de *suc de chicorée*, de *trois verres d'eau chaude*, & d'une cueuillerée de *miel*, pour une seule prise. Ces médicamens en forme liquide s'appelloient en Latin *potiones*, en Grec *πόσεις*, *πόματα*, ou *ποτὰ φάρμακα*, ou même *συμποτίσματα*, c'est à dire, *médicamens qui*

74 *Gal. pharmacor. local. lib. 7. cap. 2. & alibi.*

75 *Tardar. lib. 2. cap. 7. 13. 14. lib. 3. cap. 1. lib. 5. cap.* 8. On a formé de ce mot celui d'*Electuarium*, un *Electuaire*, qui est plus nouveau, & dont la signification est beaucoup plus étendue, comme on le verra en son lieu.

76 On verra un peu plus bas ce que signifie ce mot.

77 *De composit. pharmacor. secund. locos, lib.* 8. *cap.* 8.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

qui se boivent. Ceux qui se faisoient par la décoction des simples dans de l'eau, s'appelloient *decocta* en Latin, & ἀφεψήματα, ou ἀποζέματα, en Grec. Le premier de ces mots se trouve dans Galien; le dernier est dans Dioscoride, dont le Grec n'étoit pas fort pur, comme on le verra ci-après. Galien parle en un endroit de l'*eau cuite*, que l'on faisoit ensuite raffraichir dans de la *neige*, & que l'on appelloit en Latin 78 *decocta*. Il l'appelle aussi δικόκτα. en Grec, soit qu'il voulût imiter le mot Latin, soit que la langue Grecque n'eût pas de terme propre, pour exprimer commodément ce même mot.

Cette eau raffraichie étoit plûtôt pour ceux qui se portoient bien, que pour les malades; mais on avoit en ces temps-là d'autres sortes de boissons, dont on se servoit également en santé, & lors qu'on avoit quelque maladie. 79 Paul Eginete les appelle des boissons agréables & utiles. Les unes se faisoient, à ce que dit cet Auteur, avec du vin dans lequel on faisoit infuser diverses drogues, comme du *poivre*, de l'*absinthe*, du *casamum*, qui est une espece de *cyclamen*, & d'autres ingrediens dont les principaux donnoient le nom à ces sortes de bruvages. Quelquefois on y ajoûtoit du 80 *miel*; d'autres fois on n'y en mettoit point. On en composoit aussi avec de l'eau, en y faisant boüillir des *pommes*, ou des *roses*; ou avec quelques sucs, comme le *verjus*, le suc de *grenades*, ou de *bayes de myrte*, en y ajoûtant du miel qui soit bien écumé, ce qui rend ces liqueurs plus agréables, plus aisées à se conserver, & même plus utiles. Cet Auteur ajoûte que les premieres de ces boissons, qu'il a dit être composées avec du vin & du miel, s'appelloient 81 *Propomata*, & que la proportion du vin sur le miel étoit de quatre sur un. Nicolaus Myrepsus donne diverses descriptions de cette espece de boisson, où il entre des aromates & des simples de plusieurs sortes, selon les maladies que l'on avoit en vûe. 82 Trallien remarque que les Romains avoient une sorte particuliere de *Propoma* qu'ils appelloient *Recentatum*, qu'on faisoit raffraichir avant que d'en donner à boire. Toutes ces compositions étoient des vins artificiels ou mixtionez, dont quelques-uns, comme ce dernier, n'étoient que pour le plaisir. Il semble que ces sortes de vins n'étoient pas differens, ou étoient à peu prés les mêmes que ceux que l'on appelloit *Condita*, en Latin, & que l'on présentoit à l'entrée du repas; ou avant que l'on mangeât, afin d'exciter l'appetit, comme Apulée, Plutarque, & Athénée le témoignent. Soranus (*Isagog. cap.* 20.) les appelle *Potiones*.

Les autres liqueurs, dont parle Paul Eginete, & qui se préparoient avec du miel & de l'eau, ou des sucs de fruit, sont premierement l'*Hydromel* qui se faisoit simplement avec le miel & l'eau que l'on laissoit fermenter ensemble. On

78 On attribuoit l'invention de cette espece d'eau à la glace, à l'Empereur Néron; soit qu'il l'eût veritablement inventée, soit qu'il en fit un grand usage. Il paroît du moins qu'il regrettoit cette eau, sur la fin de sa vie; lorsque fuyant ceux qui le cherchoient pour le tuer, & étant contraint par la soif de boire de l'eau trouble d'un fossé dans la paume de sa main, il s'écria en reflechissant sur le changement de sa condition; *Et hac est Neronis decocta?* Suëton. in vita Neronis, *cap.* 48. Galen. *Method. medend. lib.* 7.

79 *Lib. 7. cap.* 15.

80 Lors qu'on ne mêloit que du vin, & du miel, & qu'on n'y ajoûtoit rien de plus, on appelloit ce mélange, *Vinum mulsum*, ou simplement *mulsum*. On peut consulter Pline sur la maniere dont on le préparoit.

81 On leur avoit donné ce nom parce qu'on les servoit ordinairement à l'entrée du repas.

82 *Lib. 11. in princip. Vide Mercurial. Var. Lect. lib. 1. cap. 7.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

On l'appelloit en Latin *Aqua mulsa*, ou simplement *Mulsa*. Il y avoit encore l'*Hydromelon*, où l'on ajoûtoit le suc de coin à l'eau, & au miel; l'*Hydrorosatum*, où l'on joignoit les roses aux deux derniers ingrediens. Le 83 *Rhodomelon* avoit les roses de plus que l'*hydromelon*. 84 *L'Omphacomeli* étoit un mélange de miel, & de verjus. Le *Myrtites* se faisoit avec le miel, & le suc de grains de myrte. *L'Apomeli* n'étoit que de l'eau cuite avec des rayons de miel. Enfin le *Rhoites* se faisoit avec le miel, & le suc de grenades. Il se pouvoit faire de semblables préparations avec tous les fruits. Il semble que ces liqueurs, dont on régaloit anciennement les malades, & dont une partie servoit à les désalterer dans les ardeurs de la fiévre, devoient toutes être fort fades, mais la fermentation, ou la coction leur donnoient assez de pointe.

Le *Rhodomeli*, ou le *Rhodostacton* dont on a parlé, n'étoient pas des liqueurs. C'étoit une espece de miel rosat, comme on l'a remarqué, qui conservoit à peu près la consistence du miel, & qui se gardoit long-temps.

Voila de quelle nature étoient les médicamens qui se prenoient *intérieurement*. Il n'y en avoit pas d'autant d'especes qu'il s'en trouvoit de ceux qui sont *pour le dêhors*. Entre ces derniers les *Huiles* tenoient le premier rang. 85 On les préparoit en faisant infuser les simples dont on vouloit tirer la teinture, dans de l'*huile d'olives*, ou de l'autre huile tirée par expression des fruits, ou des semences huileuses, comme sont les *noix*, les *amandes*, le *Sésame* &c. mais plus communément dans la premiere. Quand cette huile s'étoit suffisamment chargée de la teinture de la plante qui y avoit infusé, alors on ne l'appelloit plus huile mais 86 *Onguent*, ajoutant le nom de plante, comme, Onguent *de Roses*, *d'Aneth* &c. Ce mot d'*Onguent* se prend aujourd'hui dans une autre signification, particulierement chez les Apothicaires, qui entendent par là une composition d'huiles, de cire, & autres ingrédiens, qui doit avoir une certaine consistence. Il n'en étoit pas de même des Onguens des Anciens; on donnoit anciennement le nom d'onguent à tout ce qui servoit à oindre, & qui étoit quelque chose de plus que de la simple huile. Et comme les onguens que l'on employoit le plus ordinairement à cet usage avoient de l'odeur, & étoient composez d'aromates, cela fit que le mot Grec 87 *Miron*, & le Latin *Unguentum*, marquoient le plus souvent des *onguens aromatiques*, ou des *parfums liquides*.

Les uns n'étoient que pour le seul usage de la Médecine, mais on se servoit des autres autant pour le plaisir que pour la santé. *L'onguent de roses* étoit du nombre des premiers. On l'appelloit en Latin 88 *Rosa* du même nom de la fleur qui y entroit, & qui en étoit la base, quoi que l'on y joignît d'ailleurs du *Jonc odorant*. On se servoit de cet onguent autant, ou plus, que d'aucun autre. On peut voir dans Dioscoride comment on le composoit, & à quoi il

83 Ce qu'on appelloit *Rhodomeli*, étoit simplement du miel rosat, & ne semble pas être different du *Rhodostacton*, qui étoit du miel joint à du suc de roses que l'on faisoit cuire ensemble, ou que l'on exposoit au soleil.

84 *L'Oxymel* se faisoit avec le vinaigre, & le miel, & *l'Oxycrat*, avec le vinaigre, & l'eau.

85 Voyez dans le chapitre suivant la préparation de *l'huile de poix*.

86 *μύρον*. *Voyez Dioscoride liv. 1. chap. 33.*

87 Les Grecs modernes appellent encore aujourd'hui *Myron* la *Sainte huile*, dont on oint les malades, & ils y font entrer divers aromates.

88 *Voyez Celse, & Scribonius Largus.*

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

il servoit. 89 On y trouvera aussi la description de tous les autres *parfums liquides* composez de *cinnamome*, de *cassia*, *d'amomum*, de *nard*, de *costus*, de *baume*, de *myrrhe*, & de tous les autres aromates que l'on conoissoit alors.

Comme on se servoit de ces onguens, ou de ces parfums autant, ou plus par plaisir que par nécessité, ainsi que nous l'avons déja remarqué, & que les femmes débauchées, & ceux qu'on appelloit *effeminez* en faisoient une grande consomption, cet abus obligeoit les gens de bon sens à dire, que tous ces parfuns étoient une suite du luxe, & de la débauche, & que la simple huile d'olives, que l'on gâtoit par l'addition des aromates, valoit beaucoup mieux; témoin cette plainte de Virgile,

Et *casiâ* liquidi corrumpitur usus olivi.

Le Philosophe *Aristippe*, qui a vécu fort long-temps avant ce Poëte, n'étoit pourtant pas de son goût. Il se gardoit bien de condanner les parfuns liquides, parce qu'il les aimoit beaucoup, mais il faisoit des imprécations contre les débauchez de son temps qui se servoient déja de ces parfuns, & qui étoient cause que les personnes graves comme lui, n'osoient presque s'en oindre, de peur qu'on ne les confondit avec cette sorte de gens.

Les onguens avoient un autre nom tiré de l'usage à quoi on les employoit le plus ordinairement. On les appelloit 90 *Acopa*, comme qui diroit Onguens *qui ôtent les douleurs*, ou *la lassitude*, parce qu'on s'en servoit principalement pour se *délasser*, & pour apaiser les douleurs que l'on sent après le travail, & la fatigue. Les huiles les plus simples pouvoient, par la même raison, avoir le même nom. 91 *Anciennement*, dit Galien, *l'huile commune, ou l'huile d'olives, tenoit lieu de ces médicamens que nous appellons aujourd'hui* Acopa, *qui sont pour la lassitude douloureuse. En suite on vint à l'huile de Ricinus, (les Grecs ayant appris cela des Egyptiens qui l'avoyent pratiqué avant eux) à l'huile de raves, à celle de moutarde, de sésame*, &c. *& enfin l'on est venu aux Onguens.* Ce mot *Acopon* étoit si conu en Grece, & dans toute l'Italie où la Médecine se faisoit à la Grecque, qu'on le donna ensuite à toutes les compositions, qui étoient à peu près liquides, comme les huiles, & les onguens, quoi que ces compositions servissent à divers autres usages; comme à ramollir les tumeurs, à rendre le mouvement, & le sentiment aux parties engourdies, &c. & qu'elles fussent même un peu plus épaisses par l'addition qu'on y faisoit de la cire, du miel, de la thérebentine, ou d'autres resines, & gommes, de diverses graisses, & mêmes de quelques poudres en petite quantité. 92 Il suffisoit que ces compositions approchassent de la consistence des onguens pour être nommées *Acopa*, la forme du médicament l'emportant en cette occasion sur son usage, & sur l'étymologie du mot. On en trouve diverses descriptions dans Galien, & ailleurs, qui font voir plus particulierement de quelle nature étoit ce médicament.

Nous

---

89 On a déja parlé de quelques-uns de ces parfuns, dans la premiere partie, *liv.* 3. *chap.* 24.

90 *κόπος*, *travail*, *lassitude*, *fatigue*, *douleur*.

91 *De compos. medicam. per genera*, *lib.* 7. *cap.* 11.

92 *Galen. ibidem.*

Nous apprenons du même Auteur que quelques Médecins de son temps *Depuis*
donnoient le nom de *Cereleon*, c'est à dire, *mélange de cire & d'huile*, à une *l'An xl.*
composition qui étoit encore plus liquide que la précedente, & qui étoit *de J. C.*
aussi une espece *d'Acopon*. En ce cas il falloit qu'il y eût bien peu de *jusqu'à*
cire. *l'An cxl.*

Le nom de *Myracopa* se donnoit aux mêmes compositions, lors qu'il y entroit des aromates, pour les distinguer de celles qui n'étoient faites qu'avec de simples huiles, ou onguens sans odeur.

Une autre sorte de composition qui étoit plus épaisse que la précédente c'étoit le *Cérat*. Dans celle-ci, outre la cire qui y entroit en plus grande quantité à proportion de l'huile, on y mettoit encore plus de poudres. C'est du moins ce qu'insinue Galien, lors qu'il dit 93 que le *Cerelæon*, & *l'Acopon* sont les plus liquides de toutes les compositions de cette nature ; que les *Cérats* viennent après, & enfin les *Emplâtres*. Néanmoins Paul Eginete veut 94 que l'Acopon tienne le milieu entre le Cérat, & l'Emplâtre, donnant le nom de *ἐγχρίστοις*, 95 *Illitiones*, à des préparations plus liquides qui approchoient de la consistence des *Cerelæa*, ou des *Acopa* de Galien. On parlera dans l'article suivant de l'usage des Cérats.

Les *Emplâtres* étoient une troisiéme sorte de composition qui avoit pour base les huiles, & la cire. Ils avoient plus de consistence que les Cérats, parce qu'il y entroit plus de cire, & même des poudres métalliques, & des terres, comme de la litharge, de la ceruse, de la craye, du bol, & autres semblables qui leur donnoient du corps. Les Emplâtres qui tenoient un peu moins de ces dernieres matieres, & plus d'huiles, étoient appellez 96 *Lipara*, c'est à dire, Emplâtres *gras*, ou 97 *Parygra*, Emplâtres *humides*. Ceux où les matieres seches, & solides prédominoient étoient nommez *Alipanda*, Emplâtres *sans graisse*, ou *Amolynta*, Emplâtres *qui ne salissent point les mains de ceux qui les manient*. Ce dernier mot désignoit les veritables Emplâtres ; car la condition requise *de ne point salir les mains*, étoit plûtôt un caractere qui marquoit que l'Emplâtre avoit acquis une juste consistence, & qu'il avoit été cuit comme il faut, qu'une differente espece d'Emplâtre. On peut voir là-dessus Paul Eginete, Aëtius, Oribase, & les autres qui ont écrit sur cette matiere.

Il faut encore remarquer que l'on formoit avec les Emplâtres des petites masses rondes, & longues, de la longueur du doit, pour pouvoir s'en servir plus commodément. On appelloit ces masses 98 *Magdalidæ*, & *Rotundæ*. Nos Apothicaires les appellent encore aujourd'hui des *Magdaleons*.

Ce qu'on appelloit 99 *Malagma* ne differoit pas fort de l'Emplâtre. Celse

H 2 donne

93 *Ibidem.*

94 *Lib. 7. cap. 19.*

95 On peut rapporter sous ce genre les *Oxyrhodins*, qui se faisoient en mêlant du vinaigre avec de l'huile rosat.

96 *Voyez Celse, & Scribonius Largus.*

97 *Galen. de compos. medicam. per genera, lib. 7. cap. 2. & 4.*

98 Voyez Marcellus Empiricus. Ce mot vient du Grec *μαγδαλία*. On appelloit ainsi une masse qui se faisoit avec du son, & de la graisse pour nourrir les chiens. *Voyez un peu plus bas ce que signifioit le mot* Collyre.

99 De *μαλάσσω*, *je ramollis*.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

donne une idée fort imparfaite de ce médicament, lors qu'il dit *que les Malagmes se font particulierement avec les fleurs, & avec leurs rejettons.* On ne sait ce qu'il peut avoir entendu par *les rejettons* des fleurs; & d'ailleurs il n'entre point de fleurs dans les descriptions de *malagmes* qu'il donne lui-même. Il faut qu'il y ait quelque grande faute dans ce passage. Il conste par toutes les descriptions qu'on trouve de cette espece de médicament dans cet Auteur, dans Galien, dans Aëtius, & ailleurs, que c'étoit une composition faite principalement avec des *gommes*, & des *aromates*, & autres choses *picquantes*, comme des *sels*; & c'est par cette raison que ce remede fondoit les humeurs, & ramollissoit les duretez, comme l'étymologie de son nom le porte. On mettoit une très-petite quantité d'huiles, ou d'axonges dans quelques-uns de ces malagmes, & un peu de cire; & ceux là approchoient le plus des Emplâtres. Dans d'autres il n'y avoit presque que des gommes dissoutes dans du vin, ou du vinaigre, & des résines qui se lioient d'elles mêmes. Ces derniers se piloient quelquefois, & se réduisoient en poudre, & on les délaioit dans quelque liqueur lorsqu'on vouloit les appliquer sur quelque partie. Il faut remarquer, à l'égard du nom de ce médicament, qu'il étoit commun à toutes les compositions qui avoient une consistence approchante, quoi qu'elles ne servissent point à ramollir, mais à resserrer, à raffermir &c. comme on à dit que l'on en avoit usé à l'égard des médicamens nommez Acopa. 1 *Je ne sai pourquoi*, dit Galien, *plusieurs Médecins, comme Asclépiade, & Andromachus, donnent le nom de Malagmes à tous les médicamens qui s'appliquent extérieurement, soit qu'ils resserrent soit qu'ils endurcissent, quoi que ce mot signifie une chose qui ramollit*, Le même Auteur déclare 2 ailleurs, *qu'il est indifferent qu'on se serve du terme de Malagme, ou de celui d'Emplâtre.*

Ce qu'on appelloit *Epithema* étoit aussi à peu près la même chose. 3 Galien dit en un endroit que *l'Epytheme* a plus de corps que le Cérat, & il le met 4 ailleurs entre le Cérat, & l'Emplâtre. Au reste une autre difference qu'il y avoit entre le Cérat, ou l'Emplâtre, & le Malagme, ou l'Epitheme, regardoit l'usage qu'on faisoit de ces médicamens. Les deux premiers étoient particulierement pour les ulceres, playes, fractures, & dislocations; au lieu que les derniers s'appliquoient ordinairement sur la peau entiere, pour ramollir des tumeurs, ou des tendons, pour fortifier les jointures, ou l'estomac, ou quelqu'autre partie foible. Ce n'est pas que le malagme ne servît aussi quelquefois pour les playes récentes, lors qu'on vouloit arrêter le sang, ou les consolider.

Ce qu'Hippocrate appelle 5 *Ceropissus* étoit aussi une espece d'Emplâtre composé de *Cire*, & de *Poix*. C'est de cette sorte d'Emplâtre que l'on se servoit pour faire ce qu'on appelloir un 6 *Dropax*. On étendoit une certaine quantité de cet Emplâtre sur de la toile, ou sur de la peau; on appliquoit cela sur quelque partie du corps; on le levoit, ou on l'arrachoit, & on l'appliquoit derechef, réiterant souvenr la même chose, pour faire rougir la partie; dans le

1 *Pharmacor. local. lib. 8. cap. 5.*
2 *Pharmacor. general. lib. 7. cap. 5.*
3 *Method. med. lib. 7. cap. 4.*
4 *Pharmacor. general. lib. 7. cap. 11.*
5 *Voyez ci-dessus, Part. 1. liv. 3. dans la Pharmacie d'Hippocrate.*
6 *δρῶπαξ, πίσσωτον, Picatio.*

le dessein d'attirer en déhors les humeurs, ou les sucs qui servent à la nourriture des parties, ou dans la vüe d'ouvrir les pores. Pour rendre cette emplâtre plus efficace on y ajoutoit quelquefois des poudres acres, comme du *pyrethre*, du *poivre*, du *sel*, du *soufre*. 7 On employoit aussi le Dorpax pour faire tomber, ou pour arracher le poil de quelque partie.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Le 8 Cataplâme étoit une composition *molle*, qui se faisoit de diverses manieres; tantôt avec de l'huile, & du miel, & quelques poudres, comme de la farine de lin, de fénugrec, & autres semblables; tantôt avec des herbes cuites dans de l'eau, ou dans quelqu'autre liqueur; ou simplement avec de l'eau, de l'huile, & de la fleur de farine. On en faisoit aussi avec du pain cuit dans de l'eau, ou avec du son, ou avec des figues, ou avec du levain, & de l'huile. Tous ces cataplâmes servoient à ramollir, à adoucir, à meurir des absćés, ou à les résoudre. Il s'en faisoit aussi d'astringents, de raffraichissans, d'aperitifs &c.

9 Les plus forts de tous étoient ceux qui se faisoient avec de la *moutarde* pilée, & même d'autres matieres plus acres, comme des *cantharides*, qu'on mêloit avec de la mie de pain, ou des figues seches détrempées dans de l'eau, & reduites en pulpe. Ces cataplâmes faisoient rougir la partie, & y excitoient même quelquefois des vessies, & enlevoient la peau. On appelloit cette sorte de cataplâme *Sinapismus*. Il avoit lieu dans les maladies longues, & froides, ou dans celles où les sens sont assoupis. On peut voir ce que nous avons dit ci-dessus touchant l'usage qu'en faisoient d'ailleurs les Médecins Méthodiques.

Il y avoit une autre sorte de composition que l'on appelloit 10 *Smegma*. On s'en servoit particulierement pour nettoyer la peau, pour ôter la demangeaison, & guérir les pustules, & toutes les differentes especes de galle; pour faire tomber le poil; pour ouvrir les pores; pour soulager des douleurs de la goutte, ou pour les prévenir; & pour nettoyer les dents. La base de cette composition c'étoit, ou des choses adoucissantes, ou des poudres déterfives plus, ou moins fortes; comme de la farine de fêves, de chair, & des semences de melons, de la corne de cerf, de la pierre ponce, de l'antimoine, des os de Seche, des coquillages, du plomb brûlé, du vert de gris, du soufre, des sels de differente sorte, comme du sel commun, du sel ammoniac, du nitre, & de l'alun. On prenoit aussi quelquefois du Staphisagre, de l'ellébore, de la centaurée, du poivre, du nard, du cardamome. On prenoit encore des gommes, & des résines, comme du mastic, de l'encens, & autres de cette nature. On brûloit quelques-unes de ces matieres avant que de les mettre en poudre, & on en formoit, par le mélange de quelques sucs, des masses qu'on sechoit, & qu'on mettoit derechef en poudre lors qu'on vouloit s'en servir. Cette poudre étoit quelquefois employée seule, & l'on en saupoudroit le corps avant, & après le bain, oignant en suite avec quelque huile appropriée, pour adoucir la peau. D'autres fois on incorporoit les poudres dont nous avons parlé avec du miel, du vin, ou de l'huile; ou avec

7 *Voyez ci-dessus, part. 3. liv. 1. chap. 2. & ci-après dans ce même chapitre, où nous parlons du Smegma.*

8 *Voyez, part. 1. liv. 3. dans la Pharmacie d'Hippocrate.*

9 *Voyez ci-dessus, part. 2. liv. 4. sect. 2. chap. 3.*

10 De *σμήχειν, torcher, nettoyer en frottant.* Voyez Aëtius & les autres qui ont traité de cette matiere.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

de la crême d'orge, & l'on en faisoit une composition de la consistence de celle que nous avons décrite immédiatement avant celle-ci. On s'en oignoit tout le corps; ou seulement quelques parties, & on se baignoit en suite. L'on y ajoûtoit même quelquefois du Savon, & l'on en faisoit des especes de *Savonettes*. 11 Lors qu'il s'agissoit de faire tomber le poil, on prenoit des matieres encore plus fortes & plus acres que celles qu'on a indiquées, comme de l'orpiment, de la sandaraque, de la chaux vive, & on les détrempoit avec quelques sucs. En ce cas on donnoit à cette composition le nom particulier de *Psilothron*, ou *Dépilatoire*.

On voit, par ce que nous venons de dire, que le *Smegma* tiroit son nom de l'usage auquel on l'employoit, & non pas de la forme, ou de la consistence qu'on lui donnoit, qui varioit beaucoup. Il n'en étoit pas tout à fait de même de ce qu'on appelloit un *Collyre*. Ce mot désignoit premierement & proprement une composition qui devoit avoir une certaine forme. Oribase dit 12 *que le Collyre doit être* 13 *long de quatre doits, & que sa forme doit être semblable à celle de la queüe d'un rat*; c'est à dire non seulement ronde & longue comme les Magdaleons d'Emplâtres, dont on a parlé ci-dessus, mais qui d'ailleurs aille peu à peu en diminuant de l'un des bouts, comme l'explique 14 Celse, & comme le marque encore 15 l'étymologie de ce mot. La matiere des collyres en general étoit tout ce qui peut servir à faire une composition, ou une masse de médicament, d'une consistence à pouvoir être reduite en la forme dont on vient de parler. Cette forme faisant l'essence du Collyre rendoit ce nom commun à des médicamens dont les ingrédiens & l'usage étoient fort differens. On appelloit Collyres les 16 *Suppositoires*, qui sont un remede composé avec du savon, du miel cuit &c. auquel on donne la forme dont il s'agit, pour le pouvoir introduire plus commodément dans l'anus. On a déja parlé de ce remede dans la premiere Partie. On donnoit le même nom aux 17 *Tentes* que l'on faisoit avec des masses d'Emplâtres, & que l'on introduisoit dans les fistules ou dans les ulceres profonds. On le donnoit aussi à toutes les autres sortes de tentes dont les Chirurgiens se servent, non seulement pour les playes, ou pour les ulceres, mais pour mettre dans des cavitez naturelles, comme dans l'oreille, dans le nez, dans 18 la verge. On appelloit aussi par la même raison du nom de Collyres 19 les *Pessaires* qui servent pour la matrice, parce que 20 leur figure, aussi bien que celle des tentes, étoit à peu prés semblable

11 Voyez dans ce même chapitre ce qui a été dit du *Dropax*.

12 *Collect. lib. 10. cap. 23.*

13 C'est à dire, pour l'ordinaire, car il s'en faisoit de plus longs, & de plus courts. (*Voyez part. 1. liv. 3. chap. 26*)

14 *Lib. 5. cap. 28.*

15 κολλύριον, *quasi* κολοῦρα οὐρὰ. *une queüe coupée.*

16 C'est à dire, les suppositoires longs, car il s'en faisoit aussi de ronds.

17 On a parlé des tentes ci-devant, *part. 2. liv. 4. sect. 2. chap. 5.*

18 *Columell. lib 6. cap. 6.*

19 *Voyez ci-devant, part. 1. liv. 3. chap. 27.*

20 On donnoit le nom de κολλύριξ. à certains petits pains que l'on faisoit pour les enfans. Il se peut que ces pains fussent ronds, & longs, à peu près comme les collyres Callimaque a dit κολλυρίαν πέτρον, ce que Suidas traduit par une pierre *ronde & longue*. Il est incertain, à mon avis, si κολλύριον, vient de κολλυρίων, ou si ce dernier mot vient du premier.

blable à celle que l'on a dit que devoient avoir les Collyres. Ces sortes de Collyres s'appelloient communément des Collyres *entiers*, ou *formez*, parce qu'on les employoit entiers, ou dans la même forme qu'on leur avoit donnée en les faisant, & pour les distinguer d'une autre sorte de Collyres que l'on *mettoit en poudre*, ou que l'on *délayoit* dans quelque liqueur lors que l'on vouloit s'en servir.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Il n'étoit pas nécessaire que ces derniers eussent toûjours précisément la forme des autres. Il suffisoit qu'ils en approchassent, & ils pouvoient être comme les 21 Magdaleons d'Emplâtres. On ne les mettoit en masse que pour mieux conserver la qualité des ingrédiens dont ils étoient composez, & pour éviter que ces matieres ne s'éventassent, n'étant pas liées par quelques gommes, ou autres choses propres pour les réduire en une masse solide. Pour s'en servir on les piloit dans un mortier, ou on les broyoit sur une pierre à broyer, afin de rendre la poudre plus fine. Ces derniers collyres étoient principalement pour *les maladies des yeux*. 22 Oribase distingue ces deux sortes de Collyres dans le passage suivant; *Ce qu'on appelle proprement des Collyres ce sont*, dit-il, des

21 Les Magdaleons d'Emplâtres étoient aussi quelquefois appellez *Collyria*. Voyez *Plin. Valerian. liv. 3. chap. 12.* On donnoit enfin le même nom à de petites *masses de pâte*, que l'on faisoit avaller à la volaisse pour l'engrailler.

22 *Collect. lib. 10. cap. 23.* Voici ce passage, qui est tiré d'*Antillus* par Oribase, tel qu'il est rapporté par Saumaise (*Plinian. Exercitat. Edit. Traject. pag. 649.*) avec les remarques du même Auteur; *Antyllus, cap.* περὶ κολλυρίων, *distinguere videtur* τὰ κολλύρια ἀπὸ τῶν κολυρίων. *Ita enim scribit*, κολλύρια τὰ μὲν ἰδίως λεγόμενα ὀφθαλμοῖς προσφέρεται λειανθέντα. Τὰ δὲ κοινῶς προσαγορευόμενα ὁλόκληρα. Καὶ τὰ μὲν προστίθεται, τὰ δὲ ἐντίθεται, προστίθεται μὲν ὑστέρᾳ, ἐντίθεται δὲ σύριγξι καὶ κόλποις. *Insignis locus.* Κολλύρια *sunt propriè quæ oculis adhibentur.* Τὰ κοινῶς προσαγορευόμενα ὁλόκληρα. *Mendum in his verbis. Legendum, certa fides est*, οὐχ ὁλόκληρα. *Hæc significatio est* τῶν κολυρίων. *Nam propriè* κολύριον *significat* οὐχ ὁλόκληρον, *truncum, mutilum.* Il me semble que Saumaise trouve une faute, où il n'y en a point, & que la negative οὐχ ne doit point être ajoûtée. Le sens me paroit clair. Il s'agit dans ce passage de la distinction, qu'il faut faire entre les Collyres *entiers*, ou qui ont *une certaine forme*, πλαστά, comme les appelle Paul Eginete, (*liv. 7. chap. 16.*) qui sont ceux dont nous avons parlé en premier lieu, & entre les Collyres qui n'ont point de forme particuliere, ou que l'on n'employe pas entiers. Rosarius traduit le passage d'Oribase de cette maniere; *quæ Collyria propriè dicuntur, ea oculis adhibentur: lævigata verò quæ communiter integra nominantur, alia apponuntur, alia imponuntur, &c.* Il falloit dire, *quæ Collyria propriè dicuntur, ea oculis adhibentur lævigata: quæ verò communiter integra nominantur, alia &c.* Je ne change pas un mot. Je ne fais que transposer un point, & au lieu que Rosarius met *verò* devant *quæ*, je le mets après. Il est vrai qu'il semble qu'il y ait dans le Grec quelque chose d'embarrassé, & que selon mon explication, le point, & le καὶ, qui sont devant ὁλόκληρα, sont de trop. Au reste, Saumaise prétend que les Collyres *entiers* (qu'il n'a pourtant pas conu sous ce nom) s'appelloient κολύρια, par un simple λ, parce qu'on appelloit ainsi les colomnes qui sont moins grosses au dessus qu'à la base. Il ajoûte, que ces κολύρια, ont été confondus, par les modernes, & par une grande partie des anciens, avec les κολλύρια, qui sont un médicament *pour les yeux*, & que de ces deux mots ils en ont encore formé un troisiéme, qui est celui de κολλύρια, par deux λ. Mais cette distinction n'est presque fondée que sur le passage d'Oribase, qui ne fait rien au fait, ou d'où l'on peut même inferer tout le contraire; car si l'on en recueuille d'un côté que *les médicamens pour les yeux*, s'appelloient κολλύρια, on en recueuille de l'autre que ce nom étoit commun aux Collyres *entiers*, qui étoient fort differens. Galien, qui appelle aussi κολλύρια, les médicamens des yeux, appelle du même nom les *tentes*, que l'on met dans les narines, pour guérir le polype, (*pharma-*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

des médicamens qu'on applique aux yeux, après que ces médicamens ont été broyez. Mais les Collyres que l'on appelle communément entiers *servent, ou pour être appliquez, tels qu'ils sont, sur une partie, ou pour être introduits dans une autre. On les met sur la matrice* (ou vers la matrice.) *On les introduit d'ailleurs dans les fistules & dans les ulceres sinueux.* Lors qu'Oribase dit ici qu'on appelle *proprement* Collyre un médicament *pour les yeux*, il veut, ce me semble, seulement insinuer que cette sorte de Collyres étoient les plus conus; quoi qu'on ne leur eût apparemment donné ce nom que parce qu'ils avoient eu, au commencement, la forme des autres que l'on employoit entiers. Mais comme cette forme n'étoit pas essentielle à ce remede pour les yeux, on la changea dans la suite, & l'on ne laissa pas de retenir le premier nom, en sorte que tous les médicamens propres aux yeux furent appellez des Collyres. Les uns, qui étoient composez de matieres seches, eurent le nom de ξηροκολλύρια, 23 *Collyres secs*, Les autres, où il n'entroit que des matieres liquides s'appellerent ὑγροκολλύρια, *Collyres humides*, ou *liquides*. Les ingrediens des premiers, qui étoient les mêmes que ceux des collyres *entiers*, étoient des poudres *métalliques*, de *ceruse*, de *pompholyx*, *d'antimoine brûlé*, de *vert de gris*, de *chalcitis*, de *cadmia*, & autres semblables. Il y entroit aussi des poudres tirées des plantes, quelques sucs d'herbes, & quelques gommes, comme du *saffran*, des *roses*, du *suc de chélidoine*, & de *fenouil*, de *l'aloës*, de la *myrrhe*, de *l'Opium*. On mêloit tous ces ingrediens, & on en formoit des masses que l'on faisoit secher, & dont on faisoit de la poudre lors qu'on vouloit s'en servir. Les Collyres liquides étoient seulement composez de matieres liquides; On prenoit, par exemple, 24 du *miel d'Attique*, qui étoit estimé le meilleur, de *l'opobalsamum*, avec du *fiel de vipere*, de *perdrix*, ou de quelque autre animal; & du *suc de fenouil*. On faisoit de cela un mélange dont on laissoit tomber quelques gouttes dans les yeux de ceux qui avoient la vüe foible, ou quelque suffusion commençante. Il se faisoit des Collyres, tant secs que liquides pour toutes les autres maladies des yeux, pour arrêter la fluxion, pour ôter l'inflammation, pour appaiser les douleurs, pour nettoyer & consolider les ulceres des membranes des yeux, pour dissiper les taches, ou tayes, en un mot pour guérir toutes les maladies auxquelles les yeux sont sujets. Un Savant, qui a très bien expliqué & commenté Horace dit, sur un vers de ce Poëte où il est parlé des 25 Collyres, *que le Collyre est un médicament composé d'eaux distillées*,

---

cor. local. lib. 3. cap. 3) Il y a un autre endroit, (*secund. gener. lib 2. cap. 19.*) où l'on trouve le mot κολλύρια, ἀνάπλασσε τροχίσκους καὶ κολλύρια ἀποτύπωσον. Il s'agit la d'un Collyre, pour les fractures du crane. Ce Collyre étoit de ceux que l'on n'employoit pas entiers. Un peu plus bas cet Auteur se sert du même terme, pour désigner un Collyre *entier*, ou une espece de *tente*. On trouve enfin dans l'Apocalypse, le mot κολλύριον, pour dire un médicament, pour les yeux. Cela me fait croire que κολλύριον, & κολλούριον, se mettoient indifferemment l'un pour l'autre. Quant au mot κολλύρια, qui signifioit *des colomnes pointues*, il se peut qu'on eût ainsi appellé ces colomnes, a cause des Collyres dont elles avoient la figure.

23 Ces Collyres étoient à peu près les mêmes que les Collyres *entiers*, ou du moins se pouvoient faire avec ces derniers.

24 *Oribas. Collectan. lib. 10. cap. 23.* Voyez diverses autres formules de Collyres secs, & liquides dans Aetius, dans Galien, & dans les autres qui en ont traité.

25 Hic oculis ego nigra meis Collyria lippus
Illinere ——— ——— *Serm. lib. 1. Satyr. 5.*

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

tillées, & de diverses drogues pour les yeux. Il n'a pas pris garde qu'on n'avoit pas encore en ce temps-là des eaux distillées, & que le Collyre d'Horace n'étoit pas comme ceux que l'on fait aujourd'hui.

26 Les *Trochisques* étoient une composition approchante des Collyres entiers. Il y entroit aussi des poudres de diverses Sortes, que l'on lioit avec quelque liqueur, pour en faire une masse, que l'on partageoit en plusieurs petites parties, dont la forme etoit arbitraire, quoi qu'on les fit le plus souvent ronds & plats; d'où vient que les Latins les appellerent *pastilli*, comme qui diroit *des petits pains* (*pastillus* étant un diminutif de *panis*.) On les faisoit du poids qu'on vouloit, mais ils ne pesoient guére qu'une dragme, pour le plus. On les sechoit ensuite, pour les conserver. Ils differoient des Emplâtres, & des Collyres, en ce qu'il n'entroit aucune matiere huileuse, dans les Trochisques, & qu'ils servoient, pour le dedans aussi bien que pour le dehors. Ceux qu'on destinoit pour le dehors étoient composez de poudres métalliques, dessechantes, déter sives, corrosives, &c. comme de vert de gris, d'orpiment, d'alun, de vitriol, & autres de cette nature. On s'en servoit, après les avoir réduits en poudre, pour nettoyer les ulceres, pour consumer les mauvaises chairs, pour absorber l'humidité superflue, pour arrêter le sang, pour consolider, & en diverses autres occasions. Ceux qui étoient pour le dedans étoient faits avec des poudres plus douces, que les précedentes, comme sont celles de corail, de corne de cerf, de bol, de craye, les gommes, & toutes les parties des plantes, & des animaux. On faisoit aussi des Trochisques, que l'on tenoit dans la bouche, & sous la langue, pour guérir de la toux, ou pour arrêter la fluxion; ou même 27 pour sentir bon, & pour corriger la mauvaise haleine. Il s'en faisoit aussi que l'on brûloit, pour parfumer les chambres. Il y avoit enfin des Trochisques qui servoient en particulier pour la Thériaque, comme les Trochisques *de Viperes*, que l'on a décrit dans ce même chapitre en parlant de la Thériaque; les Trochisques *de Squille*, qui étoient peu composez, & ceux que l'on appelloit 28 *Hedychroi*, qui l'étoient beaucoup, & où il entroit divers aromates.

Le *poudres*, qui étoient la base de la plûpart des médicamens dont nous avons parlé, s'appelloient en Grec ξηρία, ou ξηρά, c'est à dire, *médicamens secs*. On les appelloit encore *Diapasmata*, *Catapasmata*, *Catapasta*, *Sympasmata*, d'un mot qui signifie *répandre*, comme quand on jette de la poudre sur quelque chose. On se servoit des poudres en diverses occasions. On en répandoit sur les ulceres. On en poudroit quelquefois tout le corps, pour arrêter les sueurs. On s'en servoit aussi pour l'odeur, & l'on avoit des poudres aromatiques de plusieurs sortes. Il semble que c'est à ces dernieres poudres, que l'on donnoit plus particulierement le nom de 29 *diapasmata*. Les poudres entroient d'ailleurs dans plusieurs médicamens composez, comme on l'a vû ci-dessus.

26 De τροχὸς, *Orbis*, un *Cercle*. On les appelloit aussi *κυκλίσκοι*. Hippocrate parle d'une espece de Trochisques qu'il appelle φθοίδες, φθοΐσκοι. *Voyez ci-dessus, part.* 1. *lib.* 3. *chap.* 2.

27 Ne gravis hesterno fragres Fescennia vino
Pastillos Cosmi luxuriosa voras. *Martial. lib.* 1. *Epigr.* 88.

28 C'est à dire, *qui ont une couleur agréable*. On appelloit autrement ces Trochisques, ou la masse dont on les faisoit, *magma hedychroum*. Ce mot *magma* signifioit proprement la lie de l'huile, ou la masse qui reste au fonds des vaisseaux, quand l'huile en est ôtée. On appelloit du même nom les masses d'onguens, & toutes les autres que l'on avoit formées par l'addition de quelque liqueur. *Voyez les Définitions de Gorraeus.*

29 Siccis odoribus constant quæ *diapasmata* vocantur. *Plin. lib.* 13. *cap.* 2.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'an cxl.

Voila à peu près toutes les sortes de médicamens, qui s'appliquoient extérieurement. On leur donnoit quelquefois de nouveaux noms, selon l'usage que l'on en faisoit. Les médicamens, par exemple, qui servoient à laver la bouche, & le gosier, étoient appellez des *Gargarismes*. C'étoit des décoctions, ou des liqueurs où l'on mêloit du miel, & d'autres matieres. Les compositions pour les lavemens en particulier, qui se faisoient avec des décoctions, où l'on delayoit aussi du miel, des poudres, & d'autres ingrediens, dont on a parlé, étoient appellées *ἔγχυτα, & ἐγχύματα*. Le lavement en general s'appelloit 30 *κλύσμα, κλυσμός*. Celui qui étoit pour la matrice s'appelloit *ἐγκολπισμός*. Les liqueurs, ou les poudres, que l'on tiroit par le nez 31, pour décharger le Cerveau s'appelloient *Errhina*, des *Errhines*. Mais les noms que l'on vient de rapporter sont plûtôt des noms de *remedes*, que des noms de *médicamens*, aussi bien que ceux qui sont tirez de l'effet que les médicamens simples, ou composez, produisent. Les Grecs & les Latins, avoient des noms particuliers, pour désigner les remedes qui relâchent le ventre, qui purgent, qui font vomir, qui font uriner, qui font dormir, qui appaisent les douleurs, qui échauffent, qui raffraichissent, qui relâchent, qui ouvrent, qui resserrent, qui bouchent, qui ramollissent, qui font meurir & percer un abscès, qui arrêtent le sang, qui font croître les chairs, qui nettoyent un ulcere, qui consolident, qui font avorter, qui font accoucher, &c. On trouvera une liste de tous ces noms, selon l'ordre de l'alphabet dans 32 Tiraqueau, & dans les définitions de Gorræus.

Au reste, il faut remarquer touchant les médicamens en géneral, qu'il y en avoit déja un très-grand nombre de chaque espece, du temps d'Andromachus, & qu'il ne tenoit pas aux Auteurs de ces médicamens qu'on n'en eût bonne opinion, sur les titres spécieux qu'ils s'efforçoient de leur donner. Nous avons parlé ci-dessus d'un Antidote, que l'on appelloit *sacré*, & du nom de *Tranquille*, que l'on donnoit à la Theriaque. Ces titres n'étoient rien au prix des suivans; *Antidotus Athanasia, Ambrosia, Isotheos, Isochrysos, Panacea*, c'est à dire, *Antidote Immortel, Divin, Egal à Dieu, Egal à l'Or, qui guérit de toute maladie*. Il y avoit un grand nombre de semblables épithetes qui n'étoient pas seulement pour les Antidotes, mais qui étoient communs aux Collyres, aux Emplâtres, & à toutes les autres especes de médicamens; par où l'on peut voir que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des Charlatans.

Quant à la maniere de préparer les médicamens, ou aux moyens dont on se servoit pour cela, on remarquera en peu de mots que l'on avoit des mortiers, des pilons, des pierres à broyer, des tamis, des couteaux, des ciseaux, des râpes, des espatules, des presses, des bassins, des bassines, des vaisseaux de diverses sortes, pour piler, hâcher, broyer, sasser, cuire, fondre les diverses matieres qui entroient dans les compositions, & pour contenir, & conserver ces compositions. Il n'y a point de remarque particuliere, à faire sur tous ces utensiles, ni sur la maniere dont on s'en servoit, si ce n'est pour ce qui regarde une sorte de vaisseau qu'on appelloit *Diploma, Diplangium, Duplex Vas*, c'est à dire, *Double Vaisseau*. 33 On distinguoit déja en ce temps-là les choses qui devoient

30 *Vide sup. part.* 1. *lib.* 3. *cap.* 16.

31 *Ibidem. cap.* 17.

32 *De Nobilitate, cap.* 31. *Paragraph.* 288.

33 *Galen. de compos. medicam. per genera, lib.* 3. *cap.* 5.

voient se cuire dans les vaisseaux ordinaires, & à feu ouvert, d'avec celles qu'il falloit faire boüillir dans le *Diploma*, qui n'étoit autre chose qu'un Pot mis, ou suspendu dans un autre Pot, ou dans un Chaudron. On mettoit dans le premier de ces pots ce qu'on vouloit faire cuire, & on remplissoit d'eau le second. On le mettoit ensuite sur le feu, & on y ajoûtoit de l'eau, à mesure qu'elle se consumoit. Cela se faisoit ainsi afin, que les matieres, que l'on faisoit cuire, se cuisissent plus doucement, & plus long-temps, sans qu'il y eût du danger qu'elles se brûlassent. Nous aurons encore occasion de dire quelque chose concernant la préparation de certain médicament particulier, & de quelque mineral dans le chapitre suivant, à l'article de *Dioscoride*. Nous laissons pour le présent ce qu'il y auroit à remarquer touchant les poids, & les mesures des Médecins, parce que nous aurons occasion d'en dire quelque chose, quand nous en ferons à *Rhemnius Palæmon*, qui a traité cette matiere.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Le Regne de Néron nous fournit encore un autre Médecin fameux, qui avoit écrit *des médicamens composez*. C'est SERVILIUS DAMOCRATES, ou *Demotrates*. On recueille qu'il a dû vivre sous Néron, & peut être encore sous Vespasien, premierement de ce qu'il a écrit après le Regne de Tibere, comme il en conste par ce qu'il dit lui-même dans la description qu'il donne d'un Antidote rapportée par 34 Galien; *Tibere Auguste*, dit en cet endroit Damocrate, *usoit, à ce que l'on dit, de cet Antidote*. Le second indice, que l'on a du temps auquel ce Médecin a vécu, est tiré de ce que Pline en parle, comme d'un homme de son temps. Or on sait que Pline a vécu sous les Empereurs Neron, Vespasien, & Tite. Nous apprenons du même Auteur, que Damocrates avoit guéri *Considia* fille de *M. Servilius*, homme Consulaire, avec du lait de Chevres qu'il faisoit nourrir de lentisque. On trouve un *M. Servilius*, entre les Consuls créez dans les dernieres années du Regne d'Auguste. Ce doit être, sans doute, celui dont il s'agit, & dont la fille a pû vivre dans le temps que nous avons assigné à Damocrate. Cette remarque de Pline peut faire croire, avec assez de fondement, que le prénom de *Servilius*, qu'il donne lui-même à Damocrate, étoit emprunté de la famille *Servilia*, selon la coûtume que nous avons touchée ci-dessus. Au reste Damocrate, avoit écrit 35 deux livres en vers Grecs Jambiques, touchant la composition des médicamens. On trouve quelques fragmens de ces livres dans Galien, & l'on y voit entr'autres la description du *Mithridate*, tel que nos Apothicaires le préparent encore aujourd'hui. Il y a aussi une description de la Thériaque, mais qui est un peu differente de celle d'Andromachus. La raison pour laquelle Damocrate avoit écrit en vers sur ce sujet, est la même que celle qu'avoit eüe le Médecin que l'on vient de nommer, & qui avoit pratiqué la même chose. Nous avons remarqué ci-dessus en parlant des Archiatres, que Damocrate est mis par Pline, au rang *des premiers d'entre les Médecins*, & nous avons expliqué ce qu'il vouloit dire par là.

Pline fait mention d'un XENOCRATE, Ephésien, fils de *Zenon*, dans les livres où il traite des 36 métaux, de la 37 peinture, & des 38 pierres precieuses.

34 *De Antidotis, lib. 2. cap. 5.*
35 L'un de ces livres étoit intitulé *Philiatros*, c'est à dire, l'*Ami des Médecins*, & l'autre *Clinicus*, ou *le Médecin. Galen. medic. local. lib. 7. cap. 2. & lib. 10. cap. 2.*
36 *Lib.* 33. & 34.
37 *Lib.* 35.
38 *Lib.* 37.

Depuis l'An xl de J.C. jusqu'à l'an cxl.

cieuses. La peinture n'a rien de commun avec la Médecine, mais les métaux & les pierres précieuses fournissent des médicamens. Ce Xénocrate avoit écrit un peu avant Pline, comme ce dernier le témoigne dans son trente-septieme livre, en parlant de *l'ambre jaune*. Cela étant il peut avoir écrit sous Néron, avant que Pline eut commencé de travailler à son Histoire naturelle. On dira encore un mot concernant cet Auteur à la fin de l'article suivant.

39 Pline parle ailleurs d'un autre XENOCRATE, qui étoit certainement Médecin, comme les matieres sur lesquelles il est cité le justifient, & qui pouvoit être contemporain du précedent. C'est le même que Galien cite aussi en quelques endroits, & c'est sur ce que cet Auteur en dit que je conjecture que ce dernier Xénocrate a pû vivre environ le temps de l'autre. 40 *Xénocrate*, dit Galien, *n'est pas un personnage fort ancien*; *il vivoit* 41 *du temps de nos grands peres*. Cela signifie, à mon avis, que Xénocrate n'avoit précedé Galien que d'environ quatre vint, ou cent ans. Or Néron regnoit à peu près cent ans avant le temps que Galien écrivoit.

42 Nous apprenons du même Auteur que ce Xénocrate étoit d'Aphrodisias dans la Cilicie, & qu'ayant écrit *de la matiere des médicamens* il n'avoit rempli ses livres que de remedes qui étoient la plus part impraticables. Les uns étoient tirez de simples, ou d'animaux rares, comme sont *l'Hippopotame*, ou *l'Elephant*, ou même d'animaux imaginaires, comme *le Basilic*. Les autres étoient pris de certaines choses pour lesquelles tout le monde a de l'horreur, comme des cervelles, du foye, de la chair, ou du sang d'homme; de l'urine & de la fiente humaine, de la cire des oreilles, des ongles râpées, & de quelques autres matieres encore plus sales; comme si l'on ne pouvoit pas avoir d'ailleurs de bons remedes sans user de ces ordures.

Xénocrate avoit encore rendues publiques diverses recettes pernicieuses & superstitieuses. Les unes étoient pour ce qu'on appelloit 43 des *Philtres*, c'est à dire *des remedes pour donner de l'amour*. Les autres étoient pour 44 *faire haïr*; pour 45 *envoyer à quelcun des songes tels qu'on souhaite*; pour 46 *faire souffrir une personne*, ou *pour la faire mourir*; pour *faire avorter*; pour *empêcher de concevoir* &c. Galien, qui rapporte tout ce que l'on vient de dire touchant les matieres que Xénocrate avoit traitées, fait sur ce sujet deux ou trois reflexions fort judicieuses, & premierement, à l'égard des remedes tirez d'animaux rares il demande, *qui a fourni à Xénocrate, & aux autres qui ont parlé de ces choses avant lui, les moyens pour faire des expériences sur tout ce qu'ils avancent?* 47 *Nôtre Roi Attalus*, continue Galien, *qui a fait autrefois cette recherche avec beaucoup d'empressement, n'a cependant écrit que très peu de chose sur ce sujet. Et pour ce qui est*

39 *Lib. 20. 21. & sequent.*

40 *De simplic. medicament. facult. in principio.*

41 κατὰ τοὺς πάππους ἡμῶν.

42 *De simplic medicam. facultat. lib. 6. & 10.*

43 φίλτρα. Je crois que le mot ἀγώγιμα, que Galien ajoûte, est synonyme au premier, ou du moins qu'il n'y a pas une grande difference; l'un signifiant des remedes, *pour faire aimer*, & l'autre des remedes, *pour attirer quelcun*. Je ne trouve pourtant pas ce mot en ce sens dans les Dictionaires.

44 μίσηθρα.

45 ὀνειροπομπά.

46 παθοποιά.

47 *Voyez ci-dessus, part. 2. liv. 3. chap. 3.*

est des philtres & des autres médicamens, que l'on a désignez, il est aisé de voir, avant même que de les avoir essayez, que la plus grande partie de ce qu'on dit là-dessus est faux; mais, supposé qu'il y ait quelque chose de veritable, ou de possible; qu'y a-t-il de plus blâmable, & de plus contraire au bien de la societé? Je m'étonne qu'il se soit trouvé des gens assez insensez pour rendre publiques des choses de cette nature, ou qui ayent pû croire que ce qui devoit les couvrir de honte pendant leur vie servît à leur acquerir de la gloire après leur mort. Ou ces gens là ont fait des essais sur les choses dont ils ont écrit, ou ils n'en ont point fait? S'ils disent qu'ils ont tout essayé ils passeront pour des scelerats exécrables. S'ils disent, au contraire, qu'ils n'ont rien essayé, il faut convenir qu'ils ne savoient ce qu'ils écrivoient. Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Néanmoins les Anciens n'ont pas manqué d'Ecrivains sur ces matieres, & particulierement sur celles des *poisons*, ou des *compositions de* poisons. 48 Le même Galien nomme entr'autres ces quatre; *Orphée*, surnommé *le Théologien*, soit que ce fût le même dont il a été parlé dans la premiere partie de cette histoire, soit que l'on eût emprunté son nom, ce qui est le plus vraisemblable; *Horus Mendesius*, le jeune, qui est peut-être le même que *Bolus Mendesius*, dont il a été parlé 49 ci-devant. Ce qui me le fait soupçonner c'est que ce dernier nom se trouve differemment écrit. Quelques Auteurs écrivent *Rolus*, d'autres *Dolus*, & d'autres *Bolus*, qui est le veritable nom de ce dernier, qui avoit d'ailleurs traité de divers remedes superstitieux. Le troisiéme des Auteurs dont Galien parle c'est *Héliodore*, Athénien. Le quatriéme c'est *Aratus*. Je ne sai si c'est le même qui a écrit touchant l'Astronomie. Ce qui pourroit le faire croire c'est que Galien ajoûte qu'une partie de ces Auteurs avoient écrit en vers; or l'ouvrage d'Aratus, intitulé *les Phénomenes*, est en vers. Cet Aratus vivoit sous Ptolomée Philadelphe; le temps des autres est incertain. Tous ces Auteurs, à ce que dit Galien, protestoient, dans de belles préfaces, qu'ils étoient gens de bien, & qu'ils n'avoient dessein de nuire à personne, en rendant publiques ces sortes de choses. Ils n'y auroit rien eu à dire contr'eux s'ils n'avoient traité que des poisons simples, & qu'ils eussent en même temps indiqué les contrepoisons, comme ont fait *Nicandre*, *Dioscoride* & divers autres. Mais ils avoient enseigné à composer des poisons, ce qui est bien different. Il faut nécessairement conoitre les simples qui ont des qualitez nuisibles, pour s'empêcher d'en prendre, au lieu qu'il n'est point nécessaire de savoir comment on compose des poisons.

Ce n'est pas, pour en revenir à Xénocrate, qu'il n'eût mêlé quelques bons remedes parmi tant de mauvais. On trouve une description de *Thériaque* de sa façon, & quelques autres compositions utiles. Il nous reste encore aujourd'hui un petit livre qui porte le nom d'un Xénocrate, & qui traite *de la nourriture tirée* des animaux aquatiques. Ce livre, qui a été imprimé sur la fin du Siecle passé, se trouve manuscrit & beaucoup plus ample dans la Bibliotheque du Louvre & dans celle du Vatican, avec un autre ouvrage du même Auteur sur *les pierreries*, ou sur *les pierres*. Je ne sai si ces livres sont de ce dernier Xénocrate. Celui qui concerne les pierres pourroit être de Xénocrate fils de Zénon. Il y a eu quelques autres Xénocrates, & entr'autres un Philosophe disciple de Platon. C'est à celui ci que 50 le P. Hardoüin attribue les livres

I 3 dont

48 *De Antidot. lib. 2. cap. 7.*
49 *Part. 1. liv. 2. chap. 6.*
50 *Vide Indicem Auctorum Plinii.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

dont on vient de parler. On a parlé ci-dessus de 51 *Démosthene* de Marseille, & de 52 *Thessalus*, qui vivoient aussi sous Néron.

Je pense qu'on peut encore mettre ici 53 MARINUS, qui fut précepteur de *Quintus* dont on parlera au chapitre suivant. Galien le conte entre les meilleurs Anatomistes, & il remarque entr'autres choses que Marinus avoit fort bien écrit sur la matiere des *Muscles*. Mais ce que je trouve de plus considerable c'est qu'il avoit déja entrevû, ou senti, quelque chose des principaux usages que l'on a dans la suite assigné aux *Glandes*, & en particulier à celles du *mesentere* & des *intestins*. Voici de quelle maniere il en parle. 54 *Les Glandes*, disoit Marinus, *servent à deux usages. Les unes appuyent les divisions des vaisseaux, & les tiennent suspendus, de peur qu'ils ne changent de situation dans les mouvemens violens. Les autres engendrent une humeur qui est propre à humecter certaines parties, afin qu'elles ne se desséchent pas, & qu'elles puissent faire tous leurs mouvemens. Ces dernieres glandes sont comme une éponge remplie d'eau, & percées de divers trous, mais qui ne sont pas sensibles en toutes. D'ailleurs elles reçoivent des veines & des arteres. Il y a*, continue cet Auteur, *des vaisseaux du mesentere, qui vont aboutir à des glandes, qui sont aussi de deux sortes, & pour deux differens usages. Les premieres sont denses, ou serrées, & seches, qui appuyent les divisions des vaisseaux. Les dernieres sont rares, ou poreuses, & humides, & sont jointes à des cavitez, ou à des receptacles. Elles produisent une humeur comme pituiteuse, telle qu'est celle dont la tunique des intestins est enduite.* Il y a eu un autre *Marinus* dont on parlera au chapitre troisiéme.

L'Empereur Néron, sous lequel vivoient les Médecins dont on vient de parler, est mis lui même au rang de ceux de cette profession par Tiraqueau. Cet Auteur se fonde sur un passage de 55 Plinius Valerianus qui parle de cette maniere; *Oris saporem emendari quidam affirmant murino cinere cum melle si fricentur dentes, alioqui verò admiscent marati* (marathri) *radices. Nero quoque ante somnos colluere ora propter halitum fœtidum utile dicit.* Il est visible, comme l'a 56 remarqué le P. Hardoüin, qu'il faut lire *Mero*, comme il y a dans l'ancien Pline, d'où ce passage a été copié, au lieu de *Nero*. J'avois fait la même remarqué avant qu'avoir vû ce que le P. Hardoüin en a dit; mais il faut encore faire une autre correction au passage de Plinius Valerianus, & lire *dicitur*, ou *dicunt*, au lieu de *dicit*, afin que ce mot réponde à ce qui précede. Tiraqueau s'est encore trompé en inferant que Néron avoit conoissance de la Médecine, d'un passage de Marcellus l'Empirique; où il est parlé d'un remede appellé *Oxyporium*, *dont Néron se servoit*. Il n'est pas remarqué que Neron eût inventé ce remede, quoi qu'il s'en servoit. Je ne sache pas que cet Empereur ait rien fait d'ailleurs pour la Médecine, si ce n'est qu'on voulut dire qu'il avoit inventé une espece *d'eau à la glace*, dont il a été parlé dans ce même chapitre, à propos des médicamens d'Andromachus. On peut voir ce que l'on a dit là-dessus.

Saint URSICIN, Médecin de Ravenne, souffrit le martyre sous Néron.

CHA-

---

51 *Voyez part. 2. liv. 1. chap. 7.*
52 *Voyez part. 2. liv. 4. sect. 1. chap. 2.*
53 *Galen. in lib. Hipp. de nat. hum. comment. 2.*
54 *Galen. de semine, lib. 2. cap. 6.*
55 *Lib. 1. cap. 29.*
56 *Plin. Histor. Natural. lib. 28. cap. 4. sub finem.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

CHAPITRE II.

Des Médecins qui ont vêcu sous les Empereurs Vespasien, Tite, Domitien, & Nerva.

Il y a eu[1] trois ou quatre Dioscorides Médecins. Le premier a été celui dont on a parlé ci-dessus à l'occasion des contemporains d'Asclépiade. Le second, dont il s'agit maintenant, vivoit sous Néron & sous Vespasien, comme on le prouvera. Le troisiéme, que Galien appelle Dioscoride *le jeune*, a vécu sous Adrien.[2] C'est celui dont nous avons fait mention au sujet des écrits d'Hippocrate.[3] Saumaise a crû que ce dernier n'étoit pas Médecin, parce qu'il est simplement appellé Glossographe par Galien. Néanmoins le même Galien nous apprend que ce Dioscoride n'avoit pas seulement composé un Glossaire d'Hippocrate, mais qu'il avoit encore travaillé à une nouvelle édition des œuvres de ce Chef des Médecins, où il s'étoit même donné la liberté de faire divers changemens, ce qui suppose qu'il devoit être Médecin. Il semble qu'il y ait eu un quatriéme Dioscoride, qui est celui que Galien appelle Dioscoride *de Tharse*; mais on verra ci-après qu'il n'est peut-être pas different du second.

On donne communément au second Dioscoride le prénom de *Pedacius*, que[4] Photius prend mal à propos pour un nom qui marque la patrie de ce Médecin. Quelques manuscrits lisent *Pedanius*, & l'on pretend que Dioscoride avoit emprunté ce dernier prénom de la Famille *Pedania*, à l'exemple de divers autres étrangers qui prenoient le nom des familles Romaines, commes on l'a vû ci-devant. C'est la conjecture de Lambecius, que je trouve du moins autant vraisemblable que celle de Saumaise, qui vouloit que Dioscoride fût appellé *Dioscorides Pedanii* (ou *Pedianii*, comme il écrit) c'est à dire *Dioscoride fils de Pedanius*.

Il paroît, par ce que dit Dioscoride lui même, qu'il étoit contemporain de *Licinius Bassus*, qui avoit été Consul sous Néron avec *Crassus Frugi*. Mais comme Licinius Bassus a pû survivre à cet Empereur & que Dioscoride, quoi que contemporain du même Licinius, a pû être beaucoup plus jeune que lui, on ne sait pas précisément si on doit mettre ce Médecin sous Néron, ou sous Vespasien. On pourroit tirer encore une autre preuve du temps auquel Dioscoride vivoit, de ce qu'il dédie ses livres *de Euporistis* à un *Andromachus*, qui pourroit être, ou le pere, ou le fils. On a parlé de tous deux au chapitre précedent. Mais outre que cette preuve ne seroit pas plus précise que l'autre, elle est d'ailleurs suspecte, parce que les livres qu'on a citez passent pour être supposez, comme on le verra ci-après.

Cette difficulté ne seroit pas fort importante, n'étoit qu'elle en fait naître une autre, qui vient de ce que Pline, dont on parlera dans la suite de ce chapitre, se trouvant aussi avoir vécu sous les deux Empereurs que l'on a nommez, & avoir

1 *Galien dans la préface des Glosses d'Hippocrate, & sur le mot* Indicon.
2 *Voyez Part. 1. liv. 3. chap. 30.*
3 *Prolegomen. in Homonym. Mater. Medic.* 10.
4 *Vide Photii Bibliothec.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

avoir écrit sur la même matiere que Dioscoride, on ne peut point savoir lequel des deux a écrit le premier, ou lequel des deux a copié l'autre, car ils rapportent souvent les mêmes choses, & néanmoins ils ne se citent ni l'un, ni l'autre. 5 Deux savans du Siecle passé ont disputé fortement sur ce sujet, l'un voulant que Pline eût écrit le premier, & l'autre voulant que ce fût Dioscoride. Saumaise a aussi fait conoitre ce qu'il pensoit là-dessus, en deux differens endroits. 6 Dans le premier il conclut, que Dioscoride est un peu plus ancien que Pline, ou qu'il a écrit le premier; & il tire cette conséquence d'un passage de Pline, où cet Auteur, après avoir, ce semble, traduit mot à mot Dioscoride, sur le sujet de la *pierre hématite*, ajoûte, *que ce qu'il vient de dire est suivant le sentiment de ceux qui ont écrit tout fraîchement sur la même matiere*; par où Monsieur de Saumaise prétent que Pline a voulu désigner Dioscoride, quoi qu'il ne le nomme ni en cet endroit, ni ailleurs, parce que ce dernier étoit encore trop nouveau, ou n'étoit pas assez fameux pour être cité.

Le même Saumaise parlant 7 en un autre endroit de la même chose, semble avoir oublié ce qu'il avoit dit auparavant; *Le temps*, dit-il, *auquel Dioscoride a vécu est incertain, quoi qu'il n'ait pas du être éloigné de celui de Pline. On ne peut pas*, poursuit cet Auteur, *savoir précisément lequel des deux est venu le premier, ou le dernier. Il se peut qu'ils ayent écrit en même temps; néanmoins j'ai plus de penchant à croire que Pline a précedé Dioscoride; & je me fonde sur ce que celui là ne cite point celui-ci, comme il fait tous les autres Auteurs desquels il a tiré ce qu'il rapporte dans son Histoire Naturelle; ce qu'il n'auroit pas manqué de faire si Dioscoride avoit été avant lui, car Dioscoride est un des plus celebres écrivains de l'Antiquité sur la matiere que traite Pline.*

Voila qui est opposé au premier sentiment de Saumaise, qui est néanmoins celui du P. Hardoüin; *Pline*, dit ce Savant Jesuite, *qui étoit un Auteur Romain, méprisoit avec justice Dioscoride, comme un étranger, qui a été souvent accusé d'ignorance par ceux de son païs propre, par Galien, entr'autres, qui étoit d'un jugement exquis sur ces matieres, & qui a vécu peu de temps après Dioscoride. Photius*, continue le P. Hardoüin, *n'a pas mieux traité ce dernier; & ceux qui ne l'ont pas repris n'ont pas daigné parler de lui. Athénée, qui n'est point paresseux à citer des Auteurs, n'a jamais dit un mot de Discoride.* Il est vrai que Galien reprend en quelques endroits Dioscoride. Il remarque premierement, que cet Auteur s'est contenté de dire en géneral que tel, ou tel simple est bon en telle, ou telle maladie, sans distinguer les cas particuliers qui font varier la cure; 8 *Dioscoride*, dit-il, *a écrit que le Polygonum provoque l'urine, & qu'il est utile à ceux qui urinent avec peine; mais il ne marque pas précisément quelle est l'espece de difficulté d'uriner dans laquelle cette plante est propre.* Galien censure 9 ailleurs Dioscoride de ce qu'il dit simplement *qu'une plante est chaude, froide, ou humide, sans désigner exactement le degré de chaleur, de froideur, ou d'humidité que cette plante possede.* Mais on peut dire que Dioscoride croyoit, qu'il suffisoit d'indiquer en géneral les remedes propres pour chaque maladie, laissant à la prudence, & au jugement

5 Nicolaus Leonicenus, & Pandulphus Collenutius. Je n'ai pas lû ces Auteurs, qui sont citez par Petrus Castellanus, *dans ses Vies des Médecins.*

6 *Plinian. Exercitat. cap.* 30.

7 *Prolegomen. Synonimor. mater. Medic. pag.* 10.

8 *De simplic. medicam. facult. lib.* 8.

9 *De composit. medicam. per genera, lib.* 2. *cap.* 1.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

ment des Médecins d'appliquer ce qu'il dit aux cas particuliers. Et pour ce qui est des degrez de froid, de chaleur &c. il eût peut être mieux valu que Galien lui-même eût distingué les maladies, & les médicamens par des marques plus essentielles, & plus importantes à la pratique. Mais si Galien reprend Dioscoride en ces endroits, & en quelques autres, il ne laisse pas de reconoître [10] ailleurs que cet Auteur est celui qui a le mieux écrit sur la matiere dont il s'agit, de lui donner des loüanges, & de recommander la lecture de ses livres. Photius ne parle point non plus désavantageusement de Dioscoride; au contraire il le loüe beaucoup; & l'ayant mis en parallele avec Aëtius, Paul Eginete, Trallianus, Oribase, & Galien lui-même, en ce qui concerne la matiere Médicinale, il lui donne la préference. Voila qui est entierement opposé à ce que dit le P. Hardoüin. Quant à Athénée, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'il n'ait pas cité Dioscoride, parce qu'Athénée ne s'est proprement attaché qu'aux Auteurs qui avoient traité en particulier des qualitez des herbages propres à manger, des fruits, des vins, & de tout ce qui sert pour la nourriture. S'il falloit conclurre qu'un Auteur en méprise un autre parce qu'il ne le cite pas, on pourroit dire que Galien n'a pas fait de cas de Pline, qu'il ne nomme qu'en un seul endroit au sujet d'une description de Thériaque.

Je crois donc que ce n'est point par mépris que Pline n'a pas cité Dioscoride, ayant cité d'ailleurs, comme il l'a fait divers mauvais Auteurs, comme un *Xénocrate*, & un *Pamphile*, dont on a parlé ci-dessus. La conséquence la plus légitime que l'on puisse tirer du silence du premier de ces Auteurs, par rapport à Dioscoride, ou du silence de celui-ci par rapport à l'autre, c'est qu'ils ont apparemment écrit tous deux dans le même temps; & comme ils ont aussi tous deux tiré des mêmes sources, c'est ce qui fait qu'ils se rencontrent souvent. La question du temps de Dioscoride se trouve de cette maniere assez naturellement décidée, sans qu'il soit besoin d'une plus grande recherche.

Dioscoride étoit *d'Anazarbe* ville de *Cilicie*, qu'on appelloit autrement *Cæsarea Augusta*. Les gens de cette Province ne parloient pas bien Grec; d'où vient, à ce que l'on croit, que l'on donna le nom de *Solécismes* aux façons de parler les plus vicieuses, comme pour dire qu'on parloit ainsi à *Soli*, l'une des principales villes de ce païs-là. C'est par cette raison que le Grec de Dioscoride n'est pas fort pur, comme le remarque Galien, & comme Dioscoride le reconoît lui-même dans la préface de son livre, où il prie les Lecteurs *de s'attacher plûtôt aux choses qu'aux mots, ou à sa maniere d'écrire.*

Le sujet qu'il a traité c'est [11] *la matiere Médicinale.* On appelle ainsi tous les corps qui servent à l'usage de la Médecine, & qui se réduisent principalement à ces trois genres, les Plantes, les Animaux, & les Mineraux, ou les choses qui sont de la nature de la terre. Dioscoride s'est proposé de décrire toutes les especes dépendantes de ces trois genres, de marquer leurs noms, leur nature, les lieux où on les trouve, la maniere de les cueuillir, ou de les préparer pour pouvoir les conserver, & enfin les qualitez qu'on leur attribue par rapport à chaque maladie. Il a renfermé tout cela en cinq livres, que nous avons encore aujourd'hui, & l'on n'en avoit pas davantage du temps de Galien. Outre ces cinq livres on en attribue

10 *De simpl. medicament. facultatib. lib. 6. & alibi.*

11 ὕλη ἰατρική. Dans le titre des livres de Dioscoride rapporté par Photius il y a seulement περὶ ὕλης, *De la matiere.*

Depuis l'An xl de J. C. jusqu'à l'An cxl.

bue encore deux autres à Dioscoride, où il traite *des poisons*, & *des bêtes venimeuses*, & des précautions, ou des remedes propres pour s'en garantir, & pour empêcher leur mauvais effet. On croit ces derniers livres supposez, & Galien n'en fait point de mention. Néanmoins Photius les cite, & ils sont dédiez, aussi bien que les précedens, à un Médecin nommé *Arius*, que je crois être le même que celui qui est appellé par Galien 12 *Arius de Tarse*, & 13 *Arius Asclépiadæus*, qui avoit écrit l'histoire des Asclépiades, comme on l'a remarqué 14 ci-devant, & auquel le même Auteur dit, que *Dioscoride de Tarse* communiqua la description d'un médicament. Je crois aussi que ce dernier Dioscoride n'est peut-être pas different du nôtre; Galien, ou celui qu'il fait parler, ayant pû fort aisément mettre *Tarse* pour *Anazarbe*, ces deux villes étant de la même Province. Il se trouve enfin deux autres livres que l'on attribue encore à Dioscoride, & qui sont intitulez, *Des médicamens aisez à faire, ou à trouver*. Ceux-ci sont dédiez à *Andromachus* dont on a parlé ci-devant. Ni Galien, ni Photius n'en font point de mention, & la plûpart des Savans les ont crû supposez. 15 Néanmoins d'autres les reconoissent pour légitimes, quoi qu'ils conviennent qu'il y a diverses contradictions apparentes, sur les mêmes matieres, entre ces derniers livres, & les premiers; & qu'il y ait même un grand nombre de fautes, jusqu'à des Solécismes dans les derniers. A l'égard des contradictions, ces Auteurs tâchent de les sauver, en disant que ces livres ont été écrits en different temps; & pour ce qui est des fautes ils les rejettent sur les Copistes, ou sur Dioscoride lui-même qui ne parloit pas mieux, comme nous l'avons remarqué au commencement.

Outre les livres de Dioscoride, desquels nous avons fait mention, il y en a encore un petit dans la Bibliotheque du grand Duc de Toscane, qui n'a point été imprimé, à ce que dit Redi (*Osservaz. intorno alle vipere, p. m.* 31.) Le titre est, Διοσκορίδης περὶ ἀντιφαρμάκων. Ce peut être un extrait des autres ouvrages que nous avons de cet Auteur sur la même matiere, ou une piece supposée. On a aussi un livre intitulé, *l'Alphabet Empirique, ou Traité des remedes experimentez, par Dioscoride, & Estienne Athenien*, traduit du Grec par Gaspard Wolfius. Ce qu'il y a de Dioscoride est pareillement tiré de ses écrits, du moins la plus grande partie. Mais il ne faut pas oublier d'indiquer ici, en passant, le fameux manuscrit de toutes les œuvres de Dioscoride qui est dans la Bibliotheque de l'Empereur, & qui a près de douze cens ans. On dit que toutes les plantes, & tous les animaux, dont cet Auteur parle, y sont peints au naturel. Voyez ce qu'en dit *Lambecius* dans sa Bibliotheque de l'Empereur, & après lui Monsieur Schelhammer, sur le chap. 8. de l'Introduction à la Médecine de Conringius. Quel dommage que l'on envie au public de tels thrésors!

Pour revenir à *la matiere de la Médecine*, qui est ce que nôtre Auteur a le mieux traité, 16 il nous apprend lui-même qu'il avoit eu dès sa jeunesse une grande passion de s'instruire sur ce sujet, & qu'il avoit fait à ce dessein divers voyages, ayant même suivi exprès les armées Romaines, qui étoit un moyen de voyager surement dans les Provinces de l'Empire les plus éloignées. Il avertit d'ailleurs qu'il a écrit sur cette matiere après *Julius Bassus*, après *Niger*, apres *Niceratus*, apres *Petronius*,

12 *De comp. medicament. per gener. cap. ultimo.*
13 *Voyez ci dessus, part. 2. liv. 3. chap. 10.*
14 *Voyez part. 1. liv. 2. chap. 2.*
15 *Vid. Gesner. & Saracenum in Dioscorid.*
16 *Vid. Præfat. lib. 1. Dioscor.*

Petronius, & *Diodotus*, desquels nous avons parlé ci-devant, quand il s'est agi des Sectateurs d'Asclépiade. Dioscoride ajoûte qu'on ne trouvera pas dans ses écrits de longues disputes, ni de grands raisonnemens, comme dans les livres de ces Auteurs là; mais qu'il y a apporté beaucoup d'exactitude, & qu'on peut être assuré que ce qu'il dit est veritable, ayant experimenté, & vû lui-même la plupart des choses qu'il rapporte. Enfin il blâme ces mêmes Auteurs de n'avoir suivi aucun ordre.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

L'on a remarqué ci-dessus, à propos des écrits de 17 Théophraste concernant *les plantes*, que ceux qui ont traité cette matiere ont eu en vûe, ou l'Agriculture, ou la Physique, ou la Médecine. Le but des premiers a été d'instruire ceux qui cultivent les plantes. Les seconds se sont proposé d'examiner les principes des plantes, la maniere dont elles germent, comment elles croissent, quelle est la nature des parties qui les composent, en quoi consistent certaines differences, ou certains rapports qu'elles ont entr'elles, &c. C'est sur quoi Théophraste a travaillé dans ses livres *de l'Histoire des Plantes*, & *des Causes des Plantes*. Dans ce dessein il s'est plûtôt attaché à faire voir ce que chaque plante a de singulier, par rapport à sa forme, & aux autres circonstances qu'on a touchées, que par rapport aux usages qu'on en tire pour la santé. Il n'oublie pas même quelquefois, d'observer ce que l'on disoit de son temps de certains effets extraordinaires de quelques simples; comme lors qu'il parle de deux sortes d'herbes dont l'une sert pour avoir des mâles, & l'autre pour avoir des femelles, c'est à dire, que ceux qui prennent de l'une de ces deux herbes, avant que d'avoir la compagnie de leurs femmes, engendrent, ou un fils, ou une fille, selon qu'ils ont pris de l'une, ou de l'autre de ces herbes, qu'il ne nomme pas. Il fait encore mention de quelques autres simples dont les uns causent la stérilité, les autres la fécondité, d'autres empêchent le coït, d'autres enfin font que l'on acquiert des forces extraordinaires pour l'acte vénérien. Il est vrai que ce Philosophe reconoit que ce qu'on disoit des proprietez de ces simples est fort suspect, & il paroit qu'il le rapporte seulement afin qu'on ne dise pas qu'il ait rien omis. Le nombre des Plantes que l'on trouve décrites dans Théophraste est de cinq à six cens.

Dioscoride n'en décrit qu'environ une centaine de plus; même il en omet plusieurs de celles dont Théophraste a parlé, laissant en arriere jusqu'à des plantes fort communes, comme le *Buis*, *l'Erable*, l'arbre qui porte *le Liege*, le *Bouleau*, le *Colutea*; & ne faisant de même point de mention de celles qui sont plus rares, comme *l'Ebene*, & quelques autres arbres des Indes. La raison de cela est que Dioscoride ne s'étant proposé d'écrire que sur la matiere Médicinale, il n'a pas crû devoir parler des plantes dont on ne tiroit, de son temps, aucun remede pour les maladies; au lieu que Théophraste, qui donne une Histoire des Plantes a dû ramasser toutes celles qui étoient conues lors qu'il écrivoit. Si l'on fait reflexion sur l'espace de près de quatre cens ans qui se sont écoulez depuis le temps de ce Philosophe jusqu'à celui de Dioscoride, on trouvera que les découvertes de Botanique n'étoient pas allées fort loin pendant tout ce temps-là, du moins par rapport au nombre des simples. Mais si l'on avoit peu avancé à cet égard, les expériences sur chaque simple avoient peut-être été multipliées de beaucoup; & il seroit à souhaiter que nous

17 *Part. 2. liv. 1. chap. 8.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

fussions aujourd'hui appliquer à autant d'usages les plantes que nous conoissons de plus que ces Anciens, qu'ils en attribuoient à chacune de celles qu'ils conoissoient.

Quant à la méthode de Dioscoride, on voit qu'il a souvent mis dans le même rang, ou proches les unes des autres, les plantes qui ont quelque rapport entr'elles; mais comme cet Auteur n'avoit pas conoissance des caracteres qui servent à distinguer plus précisement chaque espece, tels que sont ceux que l'on a découverts depuis peu, il ne paroît pas avoir gardé un ordre fort exact. Ce seroit peu de chose que cela s'il avoit eu l'exactitude nécessaire dans ses descriptions; mais c'est ce qu'il n'a pas toûjours observé. Il lui est même arrivé, aussi bien qu'aux autres Botanistes Anciens, qu'il a négligé de décrire les simples les plus communs, parce qu'il les supposoit conus de tout le monde, & qu'il s'est contenté de les nommer, & d'indiquer leurs proprietez, ce qui a causé dans la suite un grand embarras. L'exemple suivant fera voir de quelle consequence est cette affaire. Dioscoride traitant de l'*Hyssope*, se contente de dire, *que c'est une plante conue*, & sans la décrire aucunement, il passe aux qualitez qu'elle a par rapport à la cure de quelques maladies. 18 On pourroit croire qu'il a parlé de l'hyssope de nos jardins, mais ce qui fait voir que ce n'est pas cela, c'est que dans le chapitre, ou cet Auteur traite d'une plante appellée *Chrysocomé*; il dit *que c'est un petit abrisseau qui a la fleur faite en raisin* (corymboides) *comme l'hyssope*. Dans un autre endroit où il décrit l'*Origan Heracléotique*, il remarque que cet Origan a la feuille semblable à celle de l'hyssope, *disposée en ombelle*. Or l'hyssope que nous avons n'est point disposé de cette maniere là, & sa fleur n'est point *en raisin*, mais *en épi*. Il paroit d'ailleurs que l'hyssope des Anciens devoit être une espece d'arbrisseau qui fournit du bois assez long, par l'histoire de la passion de Nôtre Seigneur Jesus Christ rapportée dans l'Evangile de S. Jean. *On emplit*, dit l'Auteur sacré, *une éponge de vinaigre, & l'ayant mise au bout d'un bâton d'hyssope on la porta à la bouche de J. C.* Le Grec dit *l'ayant mise au tour d'un hyssope*; mais ce qui prouve que cet hyssope étoit une espece de bâton, c'est que S. Matthieu, rapportant le même fait, dit qu'on attacha cette éponge au tour d'une *canne*. On tire encore la même conséquence d'un passage de Josephe, où il dit de Salomon, après la sainte Ecriture, que ce Prince avoit décrit chaque espece d'arbre, depuis le Cedre, jusqu'à l'hyssope. L'hyssope est donc un arbre, & la Vulgate s'exprime de la même maniere; *disputavit super lignis à Cedro usque ad Hyssopum.*

Cette remarque est tirée du livre posthume de Monsieur de Saumaise, que l'on a cité au bas de la page. En voici plusieurs autres qui sont prises du même ouvrage, dont je fis l'extrait suivant, il y a environ dix-ans, pour l'envoyer à mon frere qui l'insera en partie dans la Bibliotheque Universelle, & Historique. Ceci fait beaucoup à nôtre sujet, quoi qu'il ne regarde pas Dioscoride seul. Comme les premiers qui ont donné des noms aux plantes, chez les Grecs, qui sont les plus anciens Auteurs, que nous ayons sur cette matiere, ne les leur ont pas donné dans le même temps, les plantes n'ayant été découvertes que les unes après les autres, il est arrivé qu'on s'y est pris fort diversement. Les unes, dit Saumaise, ont tiré leur nom de leurs proprietez, ou des effets qu'on leur a attribuez; les autres du lieu d'où on les a premierement apportées, ou du nom de celui qui les a le premier trouvées; les autres de la figure de leurs feuilles, de

18 *Vide Salmas. de homonymis hyles Iatrica, cap. 19.*

de leurs fleurs, de leurs semences, de leurs racines, ou de la couleur, de l'odeur, *Depuis*
du goût de chacune de ces parties &c. On pourroit en donner divers exemples *l'An xl.*
qu'on ne rapportera pas ici pour éviter la longueur. Mais s'il y a eu un grand *de J.C.*
nombre de plantes, du nom desquelles on puisse rendre quelque raison, il y en *jusqu'à*
a encore davantage de celles dont on n'en sauroit rendre aucune, soit pour avoir *l'An*
été nommées par des païsans, ou par des gens grossiers, ou autres qui leur ont *cxl.*
donné des noms à leur fantaisie; soit parce que nous ignorons les langues étrangeres, d'où ils peuvent avoir été tirez, ou la langue qui étoit en usage dans la Grece, dans les temps les plus anciens, aussi bien que les Dialectes qui étoient particuliers, à de certaines Provinces.

Il y a divers exemples, non seulement de plantes, mais même d'animaux qui ont été nommez d'une maniere par les anciens Grecs, & d'une autre par les nouveaux. Ceux-là, selon la remarque de Varron, appelloient *un pourceau*, *κάπρος*, & ceux-ci l'ont appellé *χοῖρος*. Et pour ce qui regarde les plantes, on sait que les Grecs, qui ont vécu deux ou trois cens ans après Hippocrate, étoient déja fort en peine, pour savoir, par exemple, ce qu'il avoit entendu par le mot *ἰνδικὸν*, que les uns prenoient pour *du gingembre*, les autres pour *la racine du poivre*, & les autres pour une autre plante des Indes. La même difficulté s'étant rencontrée à l'égard de divers autres mots de cet ancien Médecin, il a fallu que les Grecs plus nouveaux, comme *Erotien*, *Galien*, & divers autres, ayent fait des Dictionaires exprès, pour expliquer ces mots, qui n'étoient plus en usage. Quant aux changemens de noms, par rapport aux differentes Provinces, il y en a aussi plusieurs exemples. La même plante qui étoit appellée *ῥίνη*, par les Siciliens, & par les habitans de la grande Grece, étoit nommée par les autres *πίζαιον*. De là est venu que les Auteurs, qui ont écrit les derniers sont tombez en diverses fautes, en faisant deux plantes d'une, parce qu'elle s'est trouvée avoir plusieurs noms, ou être synonymes avec d'autres.

Ce ne sont pas les seules plantes *synonymes*, qui ont fait de la peine, il n'y a pas eu moins d'embarras à démêler les plantes *homonymes*, c'est à dire, celles qui étant differentes se sont trouvées avoir un même nom. Le mot *ῥάφανος*, par exemple, signifioit *un Chou* à Athenes, pendant que dans tout le reste de la Grece, il désignoit *un Raifort*; à peu près comme on appelle aujourd'hui à Paris *des Raves*, ce qu'on appelle des Raiforts dans les Provinces, où le mot *Rave*, signifie une autre sorte de racine. Monsieur de Saumaise, avoit eu dessein de remedier à cet inconvenient, par deux traitez, dont l'un étoit intitulé *de Synonymis*, & l'autre *de Homonymis materiæ Medicæ*. L'usage du premier, si on l'avoit, seroit de soulager les Herboristes de la peine qu'ils se donnent en vain de chercher encore aujourd'hui, de certaines plantes qu'ils conoissent déja, mais qui leur paroissent differentes de celles qu'ils cherchent, & qu'ils croyent n'avoir pas encore trouvées, parce qu'elles ont un nom different de celui sous lequel ils les conoissent. On ne sait pas si l'Auteur a effectivement exécuté ce dessein, ou si ce livre s'est perdu avec plusieurs autres.

Quant à l'utilité de celui qu'on a nommé le dernier, & qui a été imprimé après la mort de l'Auteur, par les soins de Monsieur *Lantin*, Conseiller au Parlement de Dijon, il est aisé de la découvrir si l'on réfléchit sur le danger auquel sont exposez les Médecins, qui employent les simples sur la foi des Auteurs, tant anciens que modernes, sans en avoir fait eux mêmes des expériences; car ils peuvent aisément être trompez, & prendre un simple, pour un autre qui sera du même nom. On peut objecter à Monsieur de Saumaise, qu'il s'est contenté, en diverses rencontres, de montrer le peril où l'on est de prendre le chan-

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

ge à cet égard, & de faire voir les erreurs effectives, où l'on est tombé, sans fournir les moyens de s'en tirer. Mais Monsieur Lantin, répond, que ce n'est pas peu d'avoir montré aux Herboristes, en quoi ils se trompoient, & de les avoir excitez à la recherche de la verité.

Entre les aides nécessaires, pour bien réüssir dans cet examen, Saumaise croit que la Critique est la plus essentielle, & il fait voir que tous les Herboristes, tant anciens que modernes, ne l'ayant pas mise en usage, comme il faut, c'est ce qui les a engagez en diverses erreurs. Il le prouve premierement avec beaucoup de facilité à l'égard de Pline, comme on le verra dans ce même chapitre, & il prétend que les bevûes de cet Auteur, qu'il dit être en fort grand nombre, & être venues de ce qu'il n'a pas bien entendu les Auteurs Grecs, en ont aussi fait faire une infinité aux modernes, qui ont écrit après lui sur *la matiere de la Médecine*. Pline n'a pas été le seul qui ait erré, faute de bien entendre ces Auteurs. Dioscoride lui-même, qui a été loüé de tout le monde, pour son exactitude, & à qui Saumaise ne manque pas aussi de donner un grand avantage par dessus Pline, s'est trompé, tout Grec qu'il étoit, en divers endroits. Il semble qu'il y avoit lieu d'esperer qu'on pourroit corriger les fautes de ces deux Auteurs, & voir un peu plus clair dans la science des simples, en consultant les livres d'*Avicenne*, de *Sérapion*, & des autres Médecins Arabes qui vivoient, il y a huit, ou neuf cens ans. Mais outre qu'il paroît qu'ils n'ont fait que traduire Dioscoride, ils ont aussi commis diverses fautes, pour n'avoir pas compris ce qu'il vouloit dire en plusieurs rencontres. Saumaise met encore au rang de ces *Arabes*, *Neophyte*, & quelques autres Grecs modernes, aussi bien que *le faux Apulée*, & *le faux Macer*.

Cela étant ainsi, il ne faut pas s'étonner si ceux qui ont écrit de la matiere Médicinale après ces Auteurs, depuis un siecle, ou deux, ont eu tant de peine à débrouiller ce cahos, & s'ils ont ajoûté de leur part diverses fautes à celles des Anciens. C'est dans la vûe d'empêcher qu'on n'en fasse davantage, ou du moins pour obliger les Médecins à y prendre garde de plus près, que Saumaise à composé ses exercitations sur les homonymes de la matiere de la Médecine, comme on l'a déja remarqué. Il commence par les plantes les plus communes, & ensuite il passe à celles qui sont étrangeres à nôtre égard, & qui l'étoient aussi bien à l'égard des Grecs, comme sont celles qui produisent diverses gommes, & divers aromates. De là il vient aux mineraux, & finit par un petit traité de la *Manne*, & par un autre du *Sucre*.

On a déja apporté ci-dessus l'exemple de l'*hyssope*, & l'on a vû que l'hyssope de nos jardins est different de celui des Anciens; mais il paroîtra bien plus étrange que Théophraste, & Dioscoride, quoi que tous deux Grecs, ayent appellé *Helenium*, deux plantes fort differentes. Celle du premier est mise au rang des herbes dont on faisoit des couronnes, ou des bouquets, & cet Auteur remarque qu'elle approchoit du *serpoulet*. Celle de Dioscoride est tout autre chose, puis qu'il lui donne des feuilles semblables à celles du *verbascum*, ou du *bon homme*, & que c'est la même que les Apothicaires appellent aujourd'hui *Enula Campana*, de l'*Aunée*. Je joindrai ici une petite remarque à celle de Saumaise, touchant cette derniere plante; c'est [19] qu'Horace parlant de l'aunée l'appelle *aigre*, quoi

19 ——— ——— cùm rapula plenus
Atque acidas mavult inulas ———
Sermon. lib. 2. *satyr.* 2. Un savant Critique dit qu'Horace appelle l'aunée *acide*, à cause de son aigreur, qui la rend ennemie de l'estomac. S'il avoit goûté de cette racine qui

quoi qu'elle soit *amere*. On pourroit croire que ce Poëte parle d'une autre espece de plante, si l'on ne savoit pas qu'il désigne en cet endroit l'aunée préparée, ou confite avec du vinaigre, & d'autres ingrediens, de la maniere que Columelle l'enseigne.

Depuis l'An XL. de J. C. jusqu'à l'An CLX.

Saumaise apporte un autre passage d'Horace, où ce Poëte compare la pâleur des amans à celle des *violettes*, comme si les violettes étoient pâles. *Nec tinctus violâ pallor amantium.* Ce passage a donné de la peine à tous les Interpretes, qui ont pris ce que dit ici Horace, comme s'il avoit voulu parler des violettes ordinaires, qui sont veritablement violettes, & qui ont donné le nom à cette couleur. Mais Monsieur de Saumaise, nous tire de cet embarras, en nous apprenant que les violettes, dont il s'agit en cet endroit étoient *jaunes*. Les Grecs appelloient veritablement ἴον, en géneral la même fleur que les Latins ont appellée *viola*; mais ils en faisoient deux especes, la premiere s'appelloit μελάνιον, & l'autre λευκόϊον. La premiere est la même que celle qu'on appelloit ἴον, en géneral, & elle venoit d'elle même sans être semée. C'est aussi la même que nous appellons *violette*, au lieu que la seconde, c'est à dire, le λευκόϊον, se semoit, & se cultivoit dans les jardins, étant la même fleur que nous appellons *violier*, ou *giroflée*. Les Grecs en avoient de trois sortes, des jaunes, qui étoient les plus communes, des blanches, & des pourprées. C'est des jaunes, comme on l'a remarqué, qu'Horace a voulu parler; les Latins ayant indifferemment appellé *violæ*, & les μελάνια, & les λευκόϊα, des Grecs. Ce Poëte vouloit marquer, par la couleur de la giroflée jaune, une pâleur qui alloit à un degré excessif, comme celle de ceux qui ont la jaunisse.

La plante que les Grecs appelloient σαμψύχον, *sampsuchum*, & que l'on prend ordinairement, pour nôtre *mariolaine*, étoit appellée *amaracum*, par les Cyzicéniens, & les Siciliens, chez qui elle croissoit en abondance, & d'où on tiroit la meilleure, & la plus estimée. En d'autres endroits de la Grece ce nom d'*amaracum*, se donnoit à une plante fort differente de la mariolaine, assavoir à la *matricaire*, qu'on appelloit encore *parthenium*; & ce qu'il y a de plus particulier, c'est que ce nom de *parthenium*, se donnoit aussi à une troisiéme plante, qui est la *pariétaire*. Saumaise croit que le veritable *sampsuchum* venoit d'Egypte, & que c'est un nom Egyptien, comme l'étymologie le montre, que c'étoit en effet la même plante que les Grecs appelloient *amaracum*, & que l'amaracum des Grecs ne differoit du *sampsucbum* des Egyptiens, qu'à l'égard du plus, ou du moins de force, en quoi ce dernier l'emportoit. Il remarque aussi que la plante appellée μάρον, *marum*, étoit à peu près la même que l'amaracum, & que ces deux mots ont la même origine. *Les Grecs modernes*, ajoute-t-il, *traduisent le mot* σαμψύχον, *par celui de* μαντζουράνα, majorana, *comme pour dire le grand amaracum, au lieu que le marum est le petit. Galien dit que celui-ci est d'une odeur plus fine, & plus agreable, & il a raison. C'est la plante que nous appellons aujourd'hui marjolaine franche.* Monsieur de Saumaise se trompe. Ce qu'on appelle *marjolaine franche*, c'est la marjolaine ordinaire, à laquelle on donne ce nom pour la

---

est d'une très-grande amertume, il n'auroit pas dit qu'elle est aigre. Je suis surpris que ce savant homme n'ait pas examiné le passage de Columella (*liv.* 12. *cap.* 46.) qu'il indique lui-même, & où il auroit appris d'où vient l'aigreur qu'Horace attribue à l'aunée. Cette racine ainsi préparée devoit être fort utile, pour rétablir l'estomac de ceux qui avoient trop mangé, ou pour leur redonner l'appetit que la continuation de la bonne chere leur avoit ôté.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

la distinguer d'une autre espece de marjolaine, qu'on appelle *grosse marjolaine*, parce qu'elle a les feuilles plus grosses que l'autre. Elle approche de l'*origan*, & l'odeur n'en est pas si douce que celle de la premiere. A l'égard du *marum*, on l'on ne conoit pas celui des Anciens, ou c'est la plante que tous les herbiers modernes appellent de ce nom, qui a les feuilles beaucoup plus petites que la marjolaine franche, & d'une odeur beaucoup plus forte.

La *squille*, est une espece de bulbe, ou d'oignon fort commun chez les Apothicaires, qui en font diverses préparations, telles que sont le *vinaigre*, & le *miel*, ou l'*oxymel scillitique*, & les *trochisques de squille*, qui entrent dans la thériaque. Nos Médecins attribuent les mêmes facultez à ces médicamens que Dioscoride, & Galien leur ont attribué. Cependant Saumaise prétend que nôtre *squille*, n'est point la même plante, qui avoit ce nom chez les Grecs; car celle-ci avoit la feuille rude, & picquante, ou brûlante, en sorte qu'on ne la pouvoit toucher sans se faire du mal, à peu près comme l'*ortie*, ce qui ne se rencontre point dans la nôtre, outre diverses autres marques, qui ne se trouvent pas les mêmes dans ces deux plantes. Je crois que ce savant Critique se trompe aussi, & que tout ce que les Anciens ont dit de l'acreté de la squille, se doit entendre du suc, qui se tire de cet oignon, & non pas de ses feuilles.

Les Médecins trouveront, selon Monsieur de Saumaise, le même sujet de douter à l'égard d'une herbe beaucoup plus commune, qui est celle qu'on appelle *Althæa*, ou *Bismalva*, en François *Guimauve*. Il croit que la veritable *Althæa* des anciens Grecs, est entierement inconue à nos Herboristes. Il se fonde sur ce qu'il a trouvé dans des vieux Auteurs Grecs, qu'il ne nomme point, mais qu'il dit être encore cachez dans le fond des Bibliotheques. Il se fonde, dis-je, sur ce que ces Auteurs parlent de l'Althæa, comme d'une plante fort rare, & qu'on ne trouvoit qu'en Asie, & en peu d'autres lieux. Il cite les propres paroles de ces Auteurs, & il ajoûte que Théophraste regarde aussi cette plante comme rare, disant qu'il en croît en Arcadie, où on l'appelle *ἀγρία μαλάχη*, *mauve sauvage*. 20 *L'Althæa*, dit encore Théophraste, *a la feuille semblable à la mauve, si ce n'est qu'elle est plus grande, & plus épaisse, sa tige est molle, & sa fleur jaune*. Il faut, dit Saumaise, que les Médecins avoüent qu'ils n'ont jamais vû d'Althæa semblable à celle que Théophraste a dépeinte, c'est à dire, qui soit *à fleur jaune*. Il ajoûte qu'Harpocration dit que la fleur de l'Althæa, étoit appellée du nom de *rose*, & que Dioscoride appelle cette fleur *ῥοδώδης*, *approchante de la rose*, ce qui, selon lui, doit être entendu par rapport à la figure de la fleur, & non par rapport à la couleur, qui doit être jaune.

Ce n'est pas qu'il n'avoüe que la *mauve sauvage*, ou l'*Althæa*, & l'*Ibiscus*, des Latins, est la même que celle de nos boutiques, mais il soutient qu'elle est differente de celle des anciens Grecs. Il soupçonne même que les plus anciens Latin n'ont point eu de conoissance de la veritable *Althæa*. On peut répondre à Monsieur de Saumaise, qu'il n'est pas si difficile qu'il l'a crû de montrer une espece d'Althæa *à fleur jaune*. Presque tous les herbiers la décrivent; quelques-uns l'ont appellée Althæa, d'autres lui ont donné un autre nom. Elle est plus rare que la commune, & elle a toutes les principales marques de celle de Théophraste, la fleur jaune, les feuilles beaucoup plus grandes que celles de la mauve, plus épaisses, & veloutées. Sa tige est molle, c'est à dire, douce au toucher, parce qu'elle

20 ἔχει δὲ ἡ ἀλθαία φύλλον μὲν ὅμοιον μαλάχῃ, πλὴν μεῖζον καὶ δασύτερον, τὸν δὲ καυλὸν μαλακὸν, ἄνθος μήλινον.

qu'elle eſt veloutée auſſi bien que la feuille. C'eſt ce que ſignifie le mot μαλακὸς dont s'eſt ſervi Theophraſte, & qui ne doit pas être traduit par tendre, comme il l'eſt dans l'Herbier François de Lion. On dit en ce ſens μαλακὸς οἶνος, *du vin doux.*

Depuis l'An xl. de J. C. juſqu'à l'An cxl.

Quant à l'Althæa ordinaire, il eſt vrai qu'elle eſt differente de celle-là. Cependant on peut dire de ſes fleurs, avec Dioſcoride, qu'elles ſont *approchantes des roſes*, pour la figure, & la couleur n'en eſt pas fort éloignée, de ſorte qu'il y a de l'apparence que c'eſt celle qu'il a décrit, & celle que les Médecins ont employée depuis fort long-temps, comme Saumaiſe en convient, ce qui ſuffit pour la pratique.

Il n'y a point d'arbre plus commun que *le Pêcher*, cependant il a fourni à Monſieur de Saumaiſe, la matiere d'une aſſez grande diſſertation. On ſait que les Grecs avoient appris par une certaine tradition, que les Perſans, ennemis des Egyptiens s'étoient aviſez d'envoyer ſecrettement planter chez eux certain arbre, qu'on appelloit *Perſea*, du nom du lieu d'où il eſt venu, & dont le fruit étoit vénimeux. Ils croyoient que les Egyptiens, tentez par la beauté de ce fruit, ne pourroient s'empêcher d'en manger. En effet ils en mangerent, mais il arriva tout le contraire de ce que les Egyptiens avoient penſé. La bonté du terroir d'Egypte changea de telle maniere ce que ce fruit avoit de nuiſible dans ſon païs natal, que les Egyptiens en purent manger ſûrement. C'eſt ce qu'a voulu dire, Columella par ces vers;

> ——— ——— *& pomis quæ barbara Perſis*
> *Miſerat, ut fama eſt, patriis armata venenis:*
> *At nunc, expoſito patriæ diſcrimine, læta*
> *Ambroſios præbent ſuccos ignara nocendi.*

Les Grecs & les Romains qui ont écrit après Théophraſte, comme Dioſcoride & Pline, ont crû que le *Perſea* d'Egypte étoit different du *Perſica*, c'eſt à dire du *Pêcher*; parce qu'ils trouvoient que la deſcription, que Théophraſte avoit faite du premier, ne convenoit pas au ſecond. Mais ils ne ſavoient pas qu'il n'y avoit point de Pêcher dans la Grece, du temps de Théophraſte; qu'ils y ont été apportez aſſez tard, & de là en Italie; & que par conſequent Théophraſte en a parlé comme d'un arbre, ou d'un fruit étranger. Monſieur de Saumaiſe conclud que le *Perſea*, eſt le *Perſica* ſont le même arbre, de ce que ceux qui les font differens, entre leſquels eſt Dioſcoride, décrivent bien le dernier mais point du tout le premier, diſans ſeulement, que c'eſt un arbre particulier à l'Egypte; ce qui eſt, dit-il, une preuve qu'ils n'avoient pas vû ce prétendu arbre, & qu'ils n'en parloient que ſur un oüi dire. La ſeule difference qu'il y a, ſelon Monſieur de Saumaiſe, entre ces deux noms d'arbre, c'eſt que le premier étoit en uſage chez les anciens Grecs, & le ſecond chez les nouveaux, auſſi bien que chez les Romains. Il ajoûte que ce qui a fait méconoitre le *Perſea* de Théophraſte, c'eſt que cet Auteur, au lieu de décrire toutes les eſpeces de *Pêcher*, n'a décrit que *l'Abricotier*, qui étoit auſſi appellé *Perſea*. Pour le diſtinguer on lui donna dans la ſuite le nom de *Perſea Præcox*; & les Latins l'ont appellé ſimplement *Præcoqua*; d'où les derniers Grecs ont fait Βερίκοκκα, & d'ou eſt venu le François *Abricots*. Le Perſea ou Perſica, fut encore appellé *Rhodacinea* & *Rhodacina*, parce que les premiers de ces arbres avoient été plantez à *Rhodes*, où Théophraſte remarqué qu'ils ne faiſoient que fleurir, & n'apportoient point de fruit. Mais ce Philoſophe pouvoit avoir été mal informé, ce fruit étant encore de ſon temps tout nou-

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

veau en Grece. Il se peut aussi que le terroir où on les mit d'abord ne fût pas propre; mais il y a de l'apparence qu'en suite ils reüssirent fort bien, & que l'on en tira de là pour en fournir la Grece & l'Italie, où le nom de ***Rhodacina*** leur fut conservé, duquel, par un renversement fort ordinaire on a fait ***Doracina*** & ***Duracina***, d'ou vient le François ***Dureau***.

Le Pêcher a pû être encore pris pour un autre arbre, qui est le ***Citronnier***; non pour aucun rapport qu'il y ait entre ces deux arbres, ou entre leurs fruits, mais seulement parce que le Citronnier, qu'on a appellé *Malus Medica*, s'appelloit aussi *Malus Persica*.

Le *Citronnier* a été derechef confondu avec cet arbre, dont le bois servoit pour faire des tables, *citreæ mensæ*, qui étoient fort estimées chez les Anciens, l'un & l'autre de ces arbres ayant été appellé *Citrus*; mais pour les distinguer le dernier avoit aussi le nom de *Thua*. C'est du premier, selon Monsieur de Saumaise, qu'a voulu parler Pline, lors qu'il a dit, aprés avoir fait mention du *Citrus*, ou du *Thua*, *Alia est arbor eodem nomine malum ferens execratum aliquibus odore*. On a de la peine à croire qu'il y ait eu des personnes, qui ayent trouvé si mauvaise l'odeur du citron; mais comme il ne faut pas disputer des goûts, on ne doit pas aussi disputer des odeurs.

L'opinion commune où l'on est que les mêmes choses qui nous paroissent aujourd'hui agreables, ou desagreables au goût, ou à l'odorat doivent avoir toûjours fait le même effet sur tous les autres hommes, est cause qu'on a crû dans ces derniers siecles avoir perdu le *Silphium*, ou le *Laser*, drogue qui entroit dans plusieurs compositions Médicinales des Anciens, & même 21 dans plusieurs de leurs ragouts. On sait qu'il y avoit anciennement de deux sortes de *Laser*, l'un qui croissoit en Cyrene, qui étoit le plus cher & de la meilleure odeur, l'autre qui venoit de Syrie, ou de Perse, qui étoit le moins estimé, & d'une odeur plus puante. On ne trouvoit déja plus du premier du temps de Pline, qui tâche de rendre raison du manquement de cette drogue; mais on avoit abondamment du second, & les Médecins ne faisoient pas difficulté de s'en servir au défaut de l'autre. Presque tous ceux qui ont écrit de la matiere Médicinale depuis un Siecle ou deux, ont soutenu, qu'on ne conoissoit plus ni les plantes qui produisoient ce suc, ni ce suc lui même. Cela peut être veritable à l'égard du Laser de Cyrene, mais Saumaise croit que toutes les marques de celui de Syrie se rencontrent dans cette espece de gomme qu'on appelle *Assa fœtida*; le mot *Assa* ou *Asa* ayant été tiré du vieux mot *Lasar*.

Il paroitra fort étrange que cette drogue dont l'odeur n'est supportable qu'aux femmes malades de la mere, & que les Allemands appellent *Stercus Diaboli*, n'ait pas semblé aussi abominable aux Anciens qu'à nous, & qu'au contraire, ils en ayent mêlé dans leurs fauces pour en relever le goût. Mais on cessera de s'étonner de cela, quand on saura, que les Indiens trouvent encore aujourd'hui l'Assa fœtida si bonne qu'ils l'appellent *la viande des Dieux*, & qu'ils en mettent dans tous leurs ragouts. L'experience justifie qu'il y a des choses qui ne plaisent pas à l'odorat, & qui ne laissent pas de plaire au goût, témoin *l'ail*, & le *fromage vieux*. Les Anciens ne disoient pas que le *Laser* fût de bonne odeur. Le Scholiaste d'Aristophane, sur la Comedie intitulée *les Cavaliers*, dit en parlant de cette plante 22 que l'odeur en étoit mauvaise. Il n'y a eu que le Silphium

21 *Voyez Apicius de re Culinaria.*

22 σίλφιον, κάκοσμον φυτάριον.

phlum de Cyrene dont l'odeur eût quelque douceur, ou fût en quelque maniere supportable. Pour celui de Perse, on doit juger de ce qu'il sentoit par le nom qu'on lui donnoit de *Scordolasaron*, qui prouve que l'odeur approchoit de celle du *porreau*, appelé en Grec σκόροδον. Dioscoride dit même, pour distinguer le *laser* commun d'avec l'autre, que l'odeur du premier est *plus puante*, βρωμωδέστερος, *virosior*; ce qui suppose que celui de Cyrene étoit puant, quoiqu'il le fut moins que celui de Perse, ou de Syrie. Cet Auteur remarque aussi ailleurs, que le *Sagapenum* tenoit le milieu pour l'odeur, entre le *Silphium* & le *Galbanum*, preuve que toutes ces gommes avoient du rapport ensemble du côté de l'odeur, d'où l'on peut inferer qu'elles étoient toutes puantes, du plus au moins. Mais Saumaise prouve encore par la gomme *Ammoniac* & par le *Galbanum*, dont les Anciens faisoient des parfums, qu'il ne faut pas juger des effets que produisent les odeurs sur le Cerveau des autres, par ceux qu'elles produisent à nôtre égard. Au reste quoi que l'Assa fœtida soit une drogue fort commune, 23 à peine conoit on la plante d'où elle se tire. Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Tandis que nous sommes sur les odeurs & sur les goûts, nous rapporterons ici ce que Saumaise remarque au sujet des *Truffes*, que les Grecs ont nommées ὕδνα, les Latins *Tubera*, & les Arabes *Camba*, ou *Terfes*, d'où est venu le François *Truffes*. Il prétend qu'il y en a eu de deux sortes chez les Anciens; les unes qui étoient semblables à celles que nous avons; les autres, qui venoient d'Afrique, qui étoient de la grosseur d'un *coin* & dont l'écorce étoit blanche. Leon Africain dit de ces Truffes que les Arabes les font cuire dans du lait, ou sous les cendres, & qu'ils les trouvent d'un très bon goût. Saumaise infere de ce que dit cet Auteur que si ces truffes se mangent sans y faire d'autre façon elles doivent être fort differentes des autres. Il cite là-dessus Avicenne, qui dit, qu'après avoir pelé & coupé menu les truffes on les fait cuire dans de l'eau avec du sel, après quoi on les aprête à l'huile & on y ajoûte du *laser* & des épiceries. Monsieur de Saumaise veut que ces truffes d'Avicenne, qui sont les mêmes que celles que nous avons aujourd'hui, n'eussent de goût que celui que leur donnoit la sauce qu'on y faisoit; en quoi il paroit que ce grand homme n'avoit pas le goût si fin pour les friandises de la cuisine que pour la Critique, ou qu'il n'avoit jamais mangé de truffes; autrement il se seroit apperçu que de quelque maniere qu'on les assaisonne, leur goût naturel se fait sentir par dessus toutes les épiceries.

Les anciens Herboristes distinguoient particulierement les plantes par deux caracteres tirez de la forme de leurs racines. Ils appelloient *racines fibreuses* celles qui étoient toutes composées de *fibres*, c'est à dire de *filamens*. Ils donnoient le nom de *bulbeuses* à celles qui étoient massives, & qui formoient un *bulbe*, c'est à dire une masse solide, à peu près ronde, comme une *truffe*, ou comme un *oignon*. Mais il y avoit aussi quelques plantes, ou racines, ausquelles ils donnoient en particulier, ou en propre le nom de *bulbes*, dont ils faisoient diverses especes. Ils avoient entr'autres le *Bulbe vomitif*, & le *Bulbe bon à manger*. Cette derniere espece de Bulbe étoit si connue des Grecs & des

 Latins

23 J'apprens qu'un Médecin de Westphalie, qui a long-temps demeuré au Japon a apporté des feuilles de cette plante, en Europe, depuis quelques années, avec de grands mémoires concernant l'Histoire Naturelle de ce païs-là. Comme les Anciens ont décrit le *Laser*, on pourra conferer leur description avec la plante de l'*Assa fœtida*, & on verra par là si c'est une même chose, ou si ceux qui l'ont crû se sont trompez.

Depuis l'A. xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Latins qu'ils n'ont pas daigné la décrire. Dioscoride se contente de dire que le bulbe, que l'on mange, est une plante conue de tout le monde, & décrit en suite ses proprietez; *Le Bulbe*, dit-il, *est bon pour l'estomac*; *il tient le ventre libre*; *il est nourrissant*; *il excite l'appetit vénérien &c.* C'est une chose surprénante que les Herboristes modernes n'ayent pû déterrer cette plante, ou deviner ce que ce peut être. Une plante si commune autrefois ne peut pas s'être perdue. Il y a de l'apparence que c'est quelque espece *d'oignon* que nous avons encore aujourd'hui, mais que nous ne conoissons pas sous le nom de *bulbe*. On verra par ce que dit Monsieur de Saumaise sur ce sujet que les Arabes, qui ont suivi de près les Grecs, n'en savoient guére plus que nous à cet égard.

Le même Saumaise passant des plantes communes aux étrangeres, fait voir qu'il est encore plus aisé de s'y tromper, par rapport à l'homonymie, qu'aux premieres. Il est vrai qu'il y a de la difference de cette espece d'homonymie à celle dont nous avons parlé au commencement, & dont nous avons donné des exemples. Celle dont il s'agit maintenant regarde les noms anciens qui ont été appliquez, dans ces derniers siecles, à diverses drogues, qu'on a crû les mêmes que celles qui étoient autrefois conues sous ces noms, quoi qu'elles soient differentes; au lieu que la veritable homonymie est celle qui se rencontre entre des noms semblables, donnez par une même nation à des choses differentes.

On n'apportera pas des exemples de toutes les drogues de cette nature. On remarquera seulement en géneral qu'il n'y a presque pas une sorte d'aromate dont les Anciens ayent parlé qu'on ne trouve dans les boutiques de nos Droguistes, si l'on veut se payer de noms. On y trouve, par exemple, *l'Amomum*, quelques modernes décrivent la plante qui le porte, mais Saumaise soutient que cet *Amomum* n'a rien de commun avec celui des Anciens. On n'est guére plus certain, selon le même Auteur, à l'égard des especes de *Nardus*; à l'égard du *Cardamome*, du *Galanga*, du *Zedoaria*, de *l'Aspalathum*, du *Bois d'Aloës*, du *Bois de Rhodes*, du *Macer*, du *Costus*, du *Casia* &c. Saumaise soutient particulierement que nôtre *Cannelle* n'est point le *Cinnamome* des Anciens, quoi qu'on lui donne ce nom en Latin. Le Cinnamome étoit en petites branches, pleines de nœuds par intervalle, & dont le bois étoit joint à l'écorce, au lieu que la Cannelle qu'on nous apporte n'est qu'une écorce sans bois. D'ailleurs les plus grandes pieces du Cinnamome ne passoient pas un pied Romain en longueur, & l'arbre qui les portoit est décrit comme étant fort bas; outre que cet aromate avoit une odeur approchante de celle de la Rue, ou de l'Origan, comme Discoride & Galien le remarquent. Ce n'est pas que les Anciens ne conussent nôtre cannelle, mais Saumaise prétend que c'est ce qu'ils appelloient *Cassia fistula*. La plupart des Herboristes modernes ont été du sentiment de nôtre Auteur à cet égard, ou plutôt il est du leur.

Il n'y a pas moins d'embarras à l'égard de plusieurs *mineraux*. Nous ne savons rien de bien certain touchant la *Cadmie*, le *Pompholix*, le *Misy*, le *Sory*, le *Colcothar*, & divers autres. Le Sel *Armoniac* que nous avons est fort different du Sel *Ammoniac* des Anciens. Celui-ci étoit un sel naturel, fossile, transparent, & qui se fendoit aisément, au lieu que le nôtre est artificiel, & n'a pas d'ailleurs les marques qu'on a rapportées. Il en est de même du *Nitre*. Celui de nos boutiques, qu'on appelle autrement du *Salpêtre*, est tout autre que celui des Anciens.

Comme l'ouvrage de Monsieur de Saumaise n'a pas été achevé, on n'y trouve pas des exemples d'homonymie par rapport aux *animaux*. Il le finit

finit par deux petites pieces détachées dont l'une traite de la *Manne*, & l'autre du *Sucre*. *Depuis l'An xl.*

Les Auteurs de Médecine, Grecs & Latins, n'ont point eu conoissance de nôtre *Manne purgative*, ni peut-être de la *Manne des Juifs*. Néanmoins comme ils ont décrit quelque chose d'approchant de cette derniere espece, nous prendrons occasion de parler ici de toutes les sortes de mannes, en continuant nôtre extrait du livre de Saumaise. Ce savant homme remarque en premier lieu à l'égard de la *manne des Hébreux*, qui est la plus ancienne, que si ces peuples nommerent *Manne* cette rosée que Dieu leur envoyoit du ciel, & s'ils se dirent l'un à l'autre *Man hou, c'est de la Manne*, ils ne lui donnerent ce nom que parce qu'ils en avoient vû de semblable auparavant, le nom, & la chose même leur étant déja conus. Une preuve de cela, c'est que Moïse les entendant parler de la sorte, ne leur nia pas que ce ne fût de la manne, il se contenta de leur dire, que c'étoit du pain que Dieu leur envoyoit, & que c'étoit dequoi ils se nourriroient à l'avenir. Quelques Interpretes ont crû que *Man hou* signifioit *Qu'est cela?* comme si les Israélites s'étoient demandé les uns aux autres, *quelle étoit cette rosée*, mais Saumaise prétend que cette interprétation ne peut pas être soufferte par ceux qui entendent la langue sainte. *de J. C. jusqu'à l'An cxl.*

Le même Auteur veut encore que le *miel sauvage*, μέλι ἄγριον, dont S. Jean Baptiste se nourissoit dans le desert de la Judée fût cette même manne dont les Israélites avoient usé. Il le prouve entr'autres par le témoignage de Suidas, qui l'interprete de cette maniere. L'une & l'autre étoit de la veritable manne qui ne differoit en rien de la commune, c'est à dire de la manne des Apoticaires. C'étoit une rosée qui tomboit le matin en petits grains ronds, comme de la grêle, qui se fondoit à la venue du Soleil, & qui avoit le goût du miel. Il ajoûte que Dieu ne créa pas une nouvelle espece, & qui n'eût jamais été vüe auparavant, pour l'envoyer du ciel aux Juifs afin qu'ils s'en nourrissent, mais il dispensa de cette maniere une espece déja créée. Ainsi quand Dieu voulut donner de la chair à cette nation il ne créa pas de nouveaux oiseaux, mais il leur envoya des *Cailles*. Le miracle ne consiste donc pas, selon Saumaise, en la production de la manne, comme d'une chose nouvellement créée, & qui ait été en suite abolie, ou anéantie, mais en ce que la manne tomboit, selon l'ordre précis de Dieu, en ce qu'elle tomboit abondamment, en sorte qu'il y en avoit assez pour nourrir cette grande multitude, & enfin en ce qu'elle tomboit toute l'année, & tous les jours, à la reserve du Samedi. Monsieur de Saumaise prévoyoit bien qu'on lui objecteroit que la manne ordinaire étant purgative, il est difficile que les Juifs pussent s'en nourrir; mais il répondoit que la manne ne nous purge que parce que nous en usons rarement. Il ajoûtoit qu'elle purge même si doucement que plusieurs n'en ont point le ventre émû, & il croyoit que si quelcun en prenoit fréquemment elle n'agiroit pas autrement sur son corps que du *miel*. Je n'examine pas si cela pourroit arriver ainsi, mais il paroîtra par la suite que Monsieur de Saumaise n'a pas bien conu la manne purgative. Voici de quelle maniere il continue de parler sur le même sujet.

La Manne, dit-il, est un médicament dont les Arabes ont enrichi la médecine. Ce n'est pas que les Grecs ne l'ayent conue, mais ils n'en ont pas fait grande estime, & ils ne l'ont jamais nommée du nom de *Manne*, ou de *Man*, comme l'appelloient les Arabes. Ils la nommoient δροσόμελι, ou ἀερόμελι, *Miel de rosée*, ou *Miel de l'air*. Le mot *manna* ne laissoit pas d'être en usage, même chez

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

chez les anciens Grecs, mais il avoit une signification bien differente. Ils appelloient de ce nom les petites pieces qui se séparent du tout lors qu'on froisse, ou qu'on brise quelque chose; *Micas concussu elisas mannam vocamus*, dit Pline. De là vient qu'on a dit *Manna Thuris*, λιβανωτοῦ μάννα, pour désigner l'encens, qui étoit en *petits grains*, ou en petites pieces comme des miettes de pain.

Quant au miel de l'air, Aristote, & Theophraste en avoient déja dit quelque chose. Celui-ci distingue trois sortes de miel; le premier que les abeilles font avec les fleurs, le second qui vient de l'air, lors qu'une certaine humeur qui s'étoit élevée de la terre y retombe, après avoir été cuite par le Soleil; le troisiéme qu'il appelloit μέλι καλάμινον, *miel de roseaux*, qui est le même que le *Sucre* des Anciens. Celle du milieu, qui n'est pas differente du δροσόμελι, est la même chose que la manne. Avicenne, continue Monsieur de Saumaise, appelle manne *toute rosée qui tombe de l'air sur des pierres, ou des arbres, & qui se fige comme du miel, ou s'épaissit comme une gomme.* Le même Auteur après avoir ainsi défini la manne, en reconoit de deux sortes, l'une qui est *apparente*, l'autre qui est cachée. Celle-ci se trouve, selon lui, par tout, & les feuilles de la plus-part des arbres en sont chargées, mais faute de se figer suffisamment, ou plûtôt pour être en trop petite quantité on n'en peut presque point recueuillir. L'autre, qui est la seule manne proprement dite, ne se trouve qu'en de certains lieux, & en de certains temps. Il y en a de trois especes; la premiere s'appelle *miel de Casseran*; la seconde *Zirchest*, & la troisiéme *Teneriabin*. Les deux premieres sont liquides, mais la derniere est solide comme de la gomme, & elle se déséche par la chaleur du Soleil. Monsieur de Saumaise croit que cette derniere manne d'Avicenne ne portoit pas ce nom à juste titre, mais seulement pour la ressemblance qu'elle avoit avec la veritable manne, soit pour la douceur, soit pour la figure de ses grains, (car il prétend que le *Drosomeli* se trouvoit en grains sur les feuilles des arbres, avant que le Soleil l'eût fait fondre, & couler le long du tronc.) Il croit, dis-je, que le *Teneriabin* n'avoit de la manne que la ressemblance, & que ce n'en pouvoit pas être une espece, parce que la manne veritable se doit fondre au Soleil, au lieu que le *Teneriabin* s'y durcissoit, ou s'y séchoit, ce qui marque, que c'étoit plûtôt une *gomme*, le propre des gommes étant de durcir de cette maniere.

Monsieur de Saumaise passe en suite à la question. Si la manne tire uniquement son origine de la rosée, ou si les arbres sur lesquels cette rosée tombe n'y contribuent rien du leur? Sur quoi il répond; qu'il peut veritablement se trouver des arbres dont les feuilles sont plus propres que d'autres pour retenir la rosée qui y tombe de l'air; mais il ne croit pas que ces feuilles ayent aucune qualité particuliere par laquelle elles puissent attirer, ou figer cette rosée, comme quelques-uns l'ont crû. Il est encore plus éloigné du sentiment d'Altomari, qui veut que la manne soit un suc que l'arbre produit.

Dioscoride parle d'un suc qu'il dit qu'on tiroit du tronc d'un arbre dans la Syrie, & il appelle ce suc ἐλαιόμελι, comme qui diroit *miel huileux*, ou *huile qui tient de la nature du miel.* Monsieur de Saumaise croit que ce suc est le même dont Théophraste a fait sa seconde espece de miel, & dont Galien fait mention sous le nom de δροσόμελι. & de ἀερόμελι, duquel il dit que les habitans du Liban remplissent des bouteilles, ajoûtant que ces gens là étendent des peaux sous les arbres d'où cette liqueur découle, pour la recevoir. Monsieur de Saumaise n'a pas d'autre preuve pour conclurre que cette derniere liqueur étoit la même que celle de Dioscoride, si ce n'est qu'il prétend, que ceux qui avoient vû

coulet

couler la premiere le long du tronc de l'arbre, avoient jugé sur ce seul indice qu'elle en sortoit. Ils ne feroient pas, dit-il, tombez dans cette erreur si les habitans du Liban s'étoient avisez de recueuillir ce suc, ou cette manne avant le lever du Soleil, pendant qu'elle étoit encore en grains, mais par malheur ils n'avoient pas encore cette industrie. *Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.*

Cet habile Critique auroit mieux fait de s'en tenir à ce qu'avoit écrit ***Donatus Antonius ab Altomari*** qui étoit du Païs d'où vient la manne. Pour refuter Monsieur de Saumaise il suffit de remarquer, après l'Auteur que l'on vient de citer, que dans la Calabre, qui est le lieu d'où nous vient la plus grande quantité de la meilleure manne, on n'en trouve que sur les *frênes*, ou sur les *Ornes*, qui sont des frênes sauvages; & que les autres arbres n'en fournissent absolument point, quoi qu'il y en ait plusieurs dont les feuilles sont aussi propres à retenir la rosée que celles du frêne; Monsieur de Saumaise convient que les arbres qui en sont chargez ne l'attirent pas par une vertu qui leur soit particuliere; mais si quelcun étoit dans cette pensée, il seroit aisé de le détromper s'il vouloit aller sur les lieux. On lui feroit voir la manne sortant premierement d'elle même du tronc des Frênes dans le temps de la Canicule; c'est cette manne que les gens du païs appellent *manna di corpo*. Il en vient en suite des endroits ou l'on a incisé l'écorce, ou coupé les branches; on appelle cette seconde manne *manna forzata*. Il s'en trouve enfin sur les feüilles qui sort de leurs fibres, & à laquelle on donne le nom de *manna di frondi*; mais c'est celle sur quoi l'on conte le moins, parce qu'on a de la peine à en avoir quelque quantité. Saumaise erroit d'ailleurs en fait, en ce qu'il dit que la manne se fond au Soleil, ce qui est tout le contraire de ce qui arrive en cette occasion, puis qu'après avoir cueilli la manne on l'expose au Soleil pendant quelque temps pour lui ôter son humidité superflue, ou pour la dessecher.

Il se peut que le *Drosomeli*, qui étoit une espece de manne liquide, se fondit à la chaleur; mais il ne faut pas inferer de là qu'il en doive être de même de la manne ordinaire, ou de la manne purgative, que Saumaise confond mal à propos avec la premiere. A l'égard de la *manne des Juifs* il est difficile de dire ce que c'étoit; mais en tout cas elle a plus de rapport avec le *Drosomeli*, qu'avec la manne des Apoticaires, dont il n'y a guere d'apparence que l'on se puisse nourrir, quoi qu'en dise Monsieur de Saumaise. L'experience qu'il assure avoir fait à Dijon, en 1610, pendant un été fort serain, peut fort bien s'accorder avec le sentiment d'Attoman. Le suc que Saumaise récueuilloit sur des feuilles de prunier, & qu'il dit qui étoit rougeâtre, & doux comme du miel, étoit plus vraisemblablement sorti des feuilles de cet arbre, comme la manne sort de celles du frêne, qu'il n'y étoit tombé de l'air. Avicenne parle d'une sorte particuliere de manne qui est amere, parce, dit-il, qu'elle tombe sur une plante nommée *hussar* qui est aussi amere. Mais Monsieur de Saumaise croit que cette manne *Alhussar* étoit plûtôt un suc de cette plante qu'une rosée qui fût tombée sur la même plante. Il auroit pris le bon parti s'il avoit fait le même jugement de la *manne de Calabre*.

Hippocrate fait mention d'une espece de miel qu'il appelle κέδρινον μέλι, *Miel de Cedre*. Quelques Savans ont cru que c'étoit de la manne qui venoit du Cedre. Mais Monsieur de Saumaise prétend que c'étoit plûtot une *huile*, ou une liqueur huileuse, qui étoit appellée *miel*, parce qu'elle avoit la consistence du miel, à peu près comme la Thérébentine.

Quant au *Sucre*, ou au σάκχαρον des Anciens, que l'on dit être le même que le μέλι καλάμινον, *Miel de roseaux* de Théophraste, & que d'autres ont appellé

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

pellé ἅλας Ἰνδικὸν, *sel des Indes*, Saumaise dit qu'il se tiroit de certains roseaux, ou de certaines cannes, qui étoient aussi hautes, & aussi grosses que des arbres, & que c'est le même qu'on appelle aujourd'hui *Sacar Manibu*. Les Arabes lui donnoient le nom de *Tabaxir*, qui est encore en usage en Turquie, & en Perse pour désigner cette espece de Sucre. Mais comme les Arabes, non plus que les Grecs, n'avoient pas vû dans leur païs la canne qui le portoit, & qu'ils n'en parloient que par oüi-dire, ils débitoient sur ce sujet des fables toutes pures. Avicenne dit qne l'on croit que les cannes du Tabaxir étant agitées par le vent se heurtent, ou s'entrechocquent de maniere qu'elles prennent feu, & s'enflamment; & que la *cendre* qu'on recueuille après cet embrasement au pied de ces cannes est le *Tabaxir*. Il est vrai qu'il témoigne que c'est un conte répandu parmi le peuple, auquel il n'ajoûte pas foi, mais il ne laisse pas de croire que le Tabaxir est la cendre des roseaux des Indes, ou de leurs racines que l'on brûle exprès; & Averrhoës dit que c'est le charbon fait des nœuds des mêmes roseaux.

Monsieur de Saumaise remarque que cette erreur des Arabes, ou la pensée où ils étoient que leur Tabaxir étoit une espece de cendre, parce qu'il étoit en une poudre grisâtre; il remarque, dis-je, que cette erreur a fait que les Grecs modernes, qui ont traduit ces Arabes, ont rendu le mot *Tabaxir* par celui de *Spodium*, qui est formé de σποδὸς *cendre*. Cela a causé une grande confusion dans la Médecine, en ce que les anciens Grecs avoient appellé *Spodium* une drogue entierement differente, qui est ce que nous appellons de la *Tutie*, & en ce que les mêmes Grecs modernes, & tous les Médecins, & Apoticaires après eux, ont aussi appellé Spodium *l'yvoire brûlée*. Voila trois matieres fort differentes, une espece de sucre, la cendre, ou la suye d'un mineral, & la cendre de l'yvoire, cependant elles ont le même nom.

Pour revenir au Spodium, qui est le Tabaxir, il faut encore remarquer que les Arabes l'ont distingué du sucre des Anciens, quoi que ce fût, comme on l'a dit, la même chose, parce qu'ils croyoient que leur Tabaxir étoit une cendre; au lieu que le sucre des Anciens étoit décrit, ou comme une rosée qui tomboit sur les cannes, ou comme un suc doux, & gras qui sortoit de la canne elle même sans qu'on la brûlât. Ils ont au contraire crû que nôtre sucre étoit le même qu'ils trouvoient dans les livres des Grecs sous le nom de σάκχαρ, & pour ce sujet ils l'ont appellé *Suchar*, ou *zuchar*, quoi qu'il y ait beaucoup de difference entre ces deux sucres. Le premier, ou celui des Anciens, outre qu'il venoit d'un fort grand roseau, comme on l'a déja remarqué, il en sortoit naturellement, & de lui-même, comme une espece de manne; au lieu que nôtre sucre est le suc d'une canne beaucoup plus petite, que l'on fait moudre, & que l'on presse pour en tirer ce suc, auquel on donne ensuite la consistence qu'il a, en le faisant cuire, & en le purifiant. Mais Monsieur de Saumaise fait voir que le sucre que nous avons aujourd'hui étoit absolument inconu aux Anciens, quoi qu'ils eussent entendu parler de la canne qui le produit, & de son suc. Il croit même que les indiens de ce temps-là ne savoient pas encore faire le sucre, mais qu'ils se servoient seulement du suc tiré de la canne qui le porte, comme d'une boisson. Il rapporte comme une preuve que les Anciens ont conu la canne de sucre ces vers de Varro Atacinus,

Indica

Indica non magna nimis arbore crescit arundo,
Illius è lentis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeant succo contendere mella.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

Ce n'est pas que Monsieur de Saumaise, prétende que l'invention du sucre, ou la maniere de le préparer tel que nous l'avons, soit fort nouvelle. Il convient qu'il y a plus de huit cens ans qu'on l'a trouvée, & que c'étoit déja une chose commune du temps d'Avicenne.

Voila ce que j'ai extrait du livre de Monsieur de Saumaise, qui servira pour donner quelque idée des difficultez que l'on rencontre sur la matiere Médicinale, qui est le sujet que Dioscoride a traité. Pour revenir à cet Auteur en particulier, outre les loüanges que l'on a dit que Galien lui avoit données pour son exactitude, il le loüe encore de ce qu'il n'a pas rempli ses livres de fables, ou de remarques superstitieuses, & de vaines curiositez, comme avoient fait Xénocrate, dont nous avons parlé ci-devant. On trouve néanmoins quelque chose de semblable dans le livre *de Euporistis*, comme des secrets pour charmer les serpens, & d'autres bagatelles de cette nature. Mais outre que ce livre peut n'être pas de lui, comme on l'a remarqué ci-dessus, les secrets dont nous parlons passent, pour avoir été ajoûtez au texte, aussi bien que l'on a mêlé parmi ses autres ouvrages des choses qui sont de quelqu'autre Auteur.

Ce n'est pas que Dioscoride n'ait ses défauts. On a remarqué ci-devant qu'il avoit omis la description de divers simples, & l'on trouve qu'il s'est trompé dans quelques-unes de celles qu'il a données. On lui reproche d'ailleurs une bévüe considerable qu'il a faite en parlant du Nard. *Il y a*, dit-il, *de deux sortes de Nard, l'un qu'on appelle Nard Indique, l'autre qu'on nomme Nard Syriaque. Ce n'est pas*, ajoûte-t-il, *qu'il croisse du Nard en Syrie; mais c'est que la montagne, où ces deux plantes se trouvent, regarde d'un côté la Syrie, & de l'autre les Indes.* Il semble de la maniere qu'il parle que la Syrie soit proche des Indes, ou qu'il y ait une montagne qui separe ces deux païs.

Nous finirons ce que nous avons à remarquer touchant Dioscoride, par ce qu'il dit des préparations de quelques mineraux, & de certaine sorte de médicament dont on n'a point parlé, au chapitre précedent. Nous apprenons de cet Auteur que le *vif argent*, se tiroit du *cinabre* de cette maniere. 24 *On met*, dit-il, *sur une terrine une conque de fer, où il y a du cinabre. On ajuste en suite un couvercle sur cette conque, & après l'avoir enduit d'argille tout au tour, on allume des charbons sous la terrine, & la suye qui s'attache, ou qui monte au couvercle ayant cessé de boüillir, & étant refroidie c'est ce qu'on appelle du vif argent.* Le mot ἄμβιξ, dont Dioscoride se sert pour désigner *le couvercle*, que l'on met sur la conque, signifie proprement *un pot olla*, χύτρα, κάδος. On le traduit aussi par κύλιξ, *calix*, une *coupe*. Athénée dit qu'on appelloit ἄμβικες, certaines sortes de coupes dont les bords alloient en pointe (φοξίχειλοι.) c'est à dire, dont le fond étoit plus large que le dessus. Pline qui a traduit le passage de Dioscoride, ou qui dit en Latin la même chose que celui-ci a dite en Grec, se sert du mot *calix*. Voici ses propres termes, *patinis fictilibus impositum ferrea concha, calice coopertum, argilla superillita; dein sub patinis accensum follibus continuo igni, atque ita calicis sudore* 25 *deterso, qui fit argenti colore, & aquæ liquore.* Les coupes, ou les gobelets

 de

24 *Lib.* 5. *cap.* 110.

25 Il y a dans Dioscoride ἀποζιωθεῖσα. Pline avoit apparemment lû ἀποξυσθεῖσα, comme Sarasin veut qu'on lise.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl. de terre, ou de verre qui avoient la forme, dont on a parlé, servoient quelquefois de *ventouses*, comme on l'apprend de 26 Cælius Aurelianus.

Du Grec ἄμβιξ, *Ambix*, les Arabes ont fait *Ambik*, & par l'addition de l'article *al*, ils ont dit *Alambik*, qui est *un vaisseau propre à distiller*. Mais il ne s'ensuit pas que les Grecs tirassent de leur Ambix, tous les usages que les Arabes ont tiré de leur *Alambic*. Il ne se trouvera pas que du temps de Dioscoride les Médecins, eussent conoissance de la *distillation*, ou se servissent de vaisseaux propres pour distiller. On n'en voit aucune trace dans tous les écrits de Galien, qui a vécu quatre vints ans après Dioscoride, quoi que Galien ait parlé fort au long de la préparation de toutes les sortes de médicamens, qui étoient en usage de son temps. Et je ne pense pas non plus qu'il y ait rien sur ce sujet, dans les écrits des autres Médecins Grecs, beaucoup moins anciens que lui, tels que sont *Oribase*, *Aëtius*, *Paul Eginete* & quelques autres, qui ont pourtant fort amplement traité la même matiere de la composition des médicamens. Le mot *Ambix* désignoit, comme on l'a dit, *un pot* dont on se sert à la cuisine, ou une espece de *gobelet*, c'étoit là la signification ordinaire de ce mot. Les ouvriers qui travailloient à la métallique pouvoient bien avoir un *Ambix*, ou un *pot* d'une sorte particuliere pour l'usage à quoi ils l'employoient, & ce pot pouvoit être approchant en quelque maniere de l'alambic des Arabes, ou des vaisseaux sublimatoires des Chimistes; mais les Médecins n'avoient rien de semblable.

La seule préparation que les Grecs eussent, qui approchât de celles qui se font en distillant, c'est une espece *d'huile de poix* appellée *Pisselæum*, ou *Picis flos* en Latin. Pour tirer cette huile ils suspendoient de la laine, ou une toison, au dessus d'un vaisseau où ils faisoient boüillir de la poix; & quand cette toison étoit suffisamment chargée de la vapeur qui s'élevoit de la poix bouillante, ils l'exprimoient fortement pour tirer ce qui s'y étoit attaché. On trouve cette préparation dans Dioscoride, & c'est l'huile dont nous avons dit au chapitre précedent que nous parlerions dans celui-ci. Mais si la maniere de tirer cette huile prouve que les Médecius avoient déja alors quelque chose d'équivalent à l'Alambic, elle prouve d'un autre côté qu'ils ne conoissoient pas l'alambic, car s'ils l'eussent conu, ils s'en seroient servis en cette rencontre.

Dioscoride parle d'ailleurs de diverses préparations *métalliques*; & je ne doute pas que ceux qui avoient travaillé jusques alors sur les métaux n'eussent déja trouvé plusieurs moyens, & plusieurs vaisseaux particuliers pour les séparer & pour les purifier; la *Chimie métallique* pouvant être fort ancienne, ainsi qu'on la déja remarqué ci-devant. Et comme en chemin faisant ils avoient aussi découvert diverses choses qui pouvoient servir à la Médecine, les Médecins s'en prévalurent le plus tôt qu'il leur fut possible. Les choses dont nous voulons parler sont, par exemple, certaines dissolutions de mineraux, comme le *plomb brûlé*, la *ceruse*, le *vert de gris*, *l'antimoine brûlé*, le *cinabre*; ou certaines parties des métaux qui s'exhalent, & s'attachent aux vaisseaux & aux fourneaux lors qu'on fond ces métaux, ou qui s'en séparent comme une espece de crasse. Telles sont la *litharge*, la *cadmie*, le *pompholix*, &c. La plus part de ces choses étoient entrées dès le temps d'Hippocrate dans les *Emplâtres*, dans les *Collyres*, & dans les autres médicamens qu'on appliquoit *extérieurement*.

On

26 *Item vascula quæ* ambigas *vocant*, *& sunt materia testea vel vitrea confecta.* Le mot *ambigas* est mis pour *ambicas*. *Voyez Reines. Var. Lect. Lib.* 3. *cap.* 18. *Cal. Aurel. Tardar, Lib.* 4. *chap.* 7.

On avoit aussi commencé, long-temps avant Dioscoride, à donner *intérieurement* quelques matieres métalliques, quelques *terres*, & quelques *sels*. On employoit 27 *la fleur & l'écaille d'airain*, comme un grand purgatif. On donnoit aussi le 28 *Melanteria*, pour faire vomir. Le *Chalcitis* entroit dans la Thériaque, ou comme un spécifique contre les venins, ou pour quelqu'autre raison que l'Auteur n'a pas dite. Dans la description d'un Antidote attribué à Galien, & rapporté par 29 Nicolaus Myrepsus, il entre du *Cinabre*, mais il est visible que c'est un mot mis pour un autre, comme des Savans l'ont remarqué. On prenoit aussi intérieurement quelques especes de *terres*, ou de *pierres*; comme *la terre Lemnienne*, la *pierre Judaïque*, la *pierre Hématite*; & quelques *sels*, outre le *sel commun*, comme le *Nitre*, le *sel Ammoniac*, & des sels *fossiles*. 30 Aristote & 31 Pline parlent d'un *sel artificiel*, que l'on faisoit dans l'Ombrie, en brûlant des roseaux & du jonc, & en faisant boüillir la cendre dans de l'eau commune. Il ne paroit pas que ce sel pût tenir lieu du sel commun, comme ces Auteurs semblent l'insinuer. Il a plutôt du rapport avec la *soude*, ou avec le sel que l'on tire du *Kali*, qui est une espece de jonc marin, & auroit été propre à faire du *Savon* ou du *verre*.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

Les Anciens avoient d'ailleurs un sel composé qu'on appelloit *Sel Thériacal*, ou *Sel de Viperes*. Sa composition est differemment décrite. Dioscoride dit que l'on prenoit une *vipere*, qu'on la faisoit brûler vive dans un pot de terre neuf avec quelques *figues*, du *sel commun* & *du miel*, & que quand cela étoit réduit en cendres, on y ajoûtoit un peu de *spica nardi*, ou de *malabathrum*. Pline n'ajoûte aux viperes que du suc de fenouil, & un grain d'encens. Mais Galien, Paul Eginete, & Aëtius décrivent un sel Thériacal beaucoup plus composé, y faisant entrer du *sel commun*, ou du sel *ammoniac* & plusieurs des simples de la Theriaque. On peut voir ce qui a été remarqué 32 ci-dessus touchant un médicament *composé de sels*, dont on a crû qu'Hippocrate se servoit. On trouvera aussi dans Aëtius, dans Paul Eginete & ailleurs des sels qu'on appelloit *purgatifs*, parce qu'on joignoit au sel ammoniac de la *scammonée*, & quelques autres drogues.

Enfin les Anciens conoissoient 33 les *Eaux minerales*. Ils s'en servoient beaucoup pour se baigner, & ils en prenoient aussi intérieurement. On peut voir là-dessus ce qu'en dit Pline, liv. 31. chap. 6. & ailleurs. Galien parle aussi en divers endroits des eaux minerales. Il remarque, entr'autres choses, 34 qu'il y avoit des personnes qui avoient accoutumé de boire au printemps, ou en autonne des eaux *soufrées*, *bitumineuses*, ou *nitreuses* pour se purger. Il

27 *Dioscorid. lib. 5. chap. 88. & 89.*
28 *Voyez ci-dessus Part. 2. liv. 2. chap. 7.*
29 *De Antidotis chap. 62.*
30 *Meteorolog. lib. 2. chap. 3.*
31 *Lib. 31. chap. 7.*
32 *Part. liv. 3. chap. 24.*
33 *Ibidem, chap. 13.* Les Eaux minerales étoient appellées en Grec *ὕδατα φαρμακώδη*, en Latin *Aqua medicata*. Les Grecs les appelloient aussi *αὐτοφυῆ*, qui répond au Latin *aqua spontè nascentes, aqua naturales.* Voyez ci-dessus *Part. 2. liv. 5. sect. 1. chap. 11. sur la fin.*
34 *De sanitat. tuend. lib. 4. chap. 4.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

dit aussi 35 ailleurs que ceux qui sont sujets au calcul boivent des eaux minerales par précaution.

Voila à peu près l'usage que les Anciens faisoient des matieres minerales par rapport à la santé. Il n'alloient guére plus loin à cet égard faute de conoitre mieux les mineraux & les métaux, ou de les savoir préparer pour en tirer d'autres médicamens que ceux dont on a parlé. Le *Fer*, par exemple, dont on a tiré depuis d'excellens remedes, n'étoit point employé par les Médecins du temps de Dioscoride, & on ne savoit point les proprietez qu'il a pour guérir diverses maladies. La *roüille de fer*, que l'on prend aujourd'hui très utilement, & qui est en particulier un remede pour les femmes & les filles, est indiquée par Dioscoride comme un médicament *qui empêche la conception*, au lieu qu'on s'en sert dans des viies toutes opposées. L'ignorance où l'on étoit en ces temps-là touchant l'effet de la plus part des mineraux pris par la bouche, se découvre encore par le sentiment du même Auteur sur le *vif argent*, qu'il regarde comme un poison, *qui ronge les entrailles, & qui les détruit par sa pesanteur*. Le contraire paroit aujourd'hui par l'exemple de ceux qui sont atteints de *l'Ileus*, ou du *misérére*. On leur voit prendre quelques onces de vif argent, le garder même plusieurs jours dans leur corps sans qu'il leur en arrive le moindre mal, & le rendre, en suite goutte à goutte parmi leurs excremens lors qu'ils échappent de cette maladie. Il n'est point de Praticien qui n'en ait vû des exemples. L'on en donne aussi sans danger aux petits enfans qui ont des vers. Il en est de même de *l'Antimoine*, que l'on appelloit *Stimmi*, ou *Stibium*, que du vif argent. On ne s'en servoit anciennement que pour des applications extérieures après l'avoir brûlé; & l'on ne verra pas que Dioscoride, ni aucun autre Auteur de ces temps là, en ait donné intérieurement.

Ces remarques étoient nécessaires pour détromper ceux qui croyent la Chimie Médicinale fort ancienne. Si l'on avoit sû distiller, au temps dont il s'agit, & si l'on avoit eu conoissance de la préparation des mineraux comme on l'a aujourd'hui, feroit-il possible que Dioscoride, qui a été fort diligent & fort exact n'en eût rien dit? Se pourroit il que Pline, qui a recherché si curieusement tout ce que l'on avoit découvert de son temps, par rapport aux remedes, fût demeuré dans le silence à cet égard? Enfin croira-t-on que Galien, qui avoit demeuré long-temps à Alexandrie, capitale de l'Egypte, d'où l'on dit que la Chimie est venue, n'eut fait mention d'aucun médicament Chimique, si l'on en avoit eu en ce païs là? On dira peut être que ceux qui avoient conoissance de ces médicamens les tenoient secrets; mais si l'on n'avoit pas eu la description, ou la communication de ces beaux secrets, on auroit du moins entendu parler de leurs effets, & des merveilleuses cures qui se feroient faites par leur moyen. Les Historiens nous apprendroient que tel, ou tel Empereur, ou Roi a été guéri d'une maladie dangereuse, par une *panacée*, ou par quelque préparation Chimique, au lieu qu'il ne se trouve rien de semblable. On aura occasion de traiter plus amplement de cette matiere dans la suite, & de parler des Auteurs de Chimie Grecs dont on a aujourd'hui les écrits. Il est temps de quitter Dioscoride pour venir à Pline.

CAJUS PLINIUS SECUNDUS étoit de Vérone. Il obtint des emplois considerables de l'Empereur Vespasien, & entr'autres le gouvernement d'Espagne.

35 *De renum affect. dignosc. & cur.*

d'Espagne. Il exerça d'ailleurs divers offices militaires, & se mêla pendant quelque temps de plaider des causes. Il semble qu'avec ces occupations il ne pouvoit pas avoir le temps d'écrire; néanmoins comme il employoit à l'étude toutes les heures où il avoit le moindre relâche, il composa divers ouvrages dont le plus considerable nous est heureusement resté. C'est son *Histoire Naturelle*, qu'il dédie à Tite Vespasien, & qui est divisée en trente sept livres, dont il y en a du moins quinze qui traitent de la *matiere médicinale*. On le conte, par cette raison, entre les Médecins, quoi qu'il ne fît pas profession de la Médecine.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Comme nous avons déja assez examiné cette matiere dans l'article précedent, aussi bien que la question qui concerne le temps auquel Pline peut avoir écrit par rapport à Dioscoride, nous ne repéterons pas ici ce qui a été dit là-dessus. Nous verrons seulement en peu de mots en quoi la méthode de Pline differe de celle de Dioscoride, ou quel a été le but du prémier, & ce qu'il a de particulier par rapport, non seulement à Dioscoride, mais encore à Théophraste qui a aussi écrit sur le même sujet. De toute la matiere Médicinale Théophraste n'a choisi que *les Plantes*, & il a traité ce sujet en *Physicien*. Dioscoride, comme on l'a vû, a joint aux Plantes les *Animaux*, & les *Mineraux*, qui est tout ce qui reste de la matiere dont il s'agit, & qu'il a examinée comme *Médecin*. Pline s'étant proposé d'écrire l'Histoire Naturelle a embrassé tout ce que Théophraste & Dioscoride ont traité, & beaucoup davantage, ayant écrit sur tout cela en *Philosophe*, en *Médecin*, & en *Historien*.

En cette derniere qualité, & pour ne rien omettre de ce qu'on pouvoit avoir dit de plus rare & de plus curieux sur son sujet, il rapporte souvent, sur le témoignage d'autrui des choses qui sont fabuleuses, & qu'on ne trouve pas dans les deux Auteurs précedens. On peut mettre en ce rang ce qu'il dit touchant le *Phœnix*, ou le *Cinnamologus*. 36 Cet oiseau, dit Pline, fait son nid des branches de l'arbre qui porte le cinnamome, & les habitans du païs l'abbattent avec des fleches garnies de plomb, sans quoi on n'auroit point de cinnamome. Il est vrai que cet Auteur remarque 37 ailleurs que c'est une fable inventée pour augmenter le prix de cette espece d'aromate par la prétendue difficulté de le cueuillir. Mais Théophraste & Dioscoride, qui ont tous deux parlé du Cinnamome, se sont bien gardez de débiter ce conte absurde. S'il falloit d'ailleurs ramasser tout ce que Pline a dit touchant la nature & les proprietez imaginaires d'un grand nombre de plantes, d'animaux, ou de mineraux, & touchant divers remedes superstitieux, on n'auroit jamais fait. On peut l'excuser en disant qu'il cite à l'ordinaire ses Auteurs, & on doit encore lui rendre témoignage, que s'il a fait mention de ces bagatelles, il a le plus souvent marqué qu'il n'y ajoûtoit pas foi, non plus qu'à tout ce qui concerne les effets magiques de certains simples. Il a même combattu, autant qu'il l'a pû, la crédulité du peuple sur ce sujet. *Où étoit*, dit-il, *l'herbe appellée Ethiopis, qui dessechè les rivieres & les étangs lors qu'on y en jette, & qui ouvre tout ce qu'elle touche? ou celle qu'on nomme Achemenis, qui étant répandue au milieu d'une armée donne de la frayeur à tous les bataillons & les met en fuite? ou le Latacé, que les Rois de Perse donnent à leurs Generaux d'armées, afin qu'ils ayent de tout en abondance, en quelque lieu qu'ils se trouvent? Où étoient*, continue Pline, *ces merveilleuses herbes lors que les Cimbres & les*

36 *Lib.* 10. *chap.* 33.
37 *Lib.* 12. *chap.* 19.

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

les Teutons portoient de tous côtez la terreur par leurs armes, & par leurs hurlemens? ou lors que Lucullus, avec peu de Legions, défaisoit tant de Rois du païs des Magiciens? Pourquoi les Generaux Romains ont ils toûjours eu un si grand soin des convois? ou pourquoi les soldats de César souffrirent ils de la faim à Pharsale, si une seule herbe peut faire qu'on ne manque de rien? Ne valoit il pas mieux que Scipion ouvrît les portes de Cartage avec l'herbe dont on a parlé, que de les battre pendant tant d'années avec tant de machines? Que ne desséche-t-on aujourd'hui avec l'Ethiopis les marais de Pontine, & que ne rend-on par ce moyen à cette partie de l'Italie qui est la plus proche de Rome tant de champs qu'elle perd? On dira peut-être que Pline qui témoigne le peu de penchant qu'il a à croire ce que l'on disoit des effets surnaturels des herbes, dont on vient de parler, & qui marque en divers autres endroits un grand mépris pour tout ce qui sent la superstition, pouvoit se passer de rapporter les fables que l'on débitoit sur ce sujet. Mais il semble qu'écrivant l'Histoire Naturelle, il étoit obligé de faire mention de toutes les proprietez, tant réelles qu'imaginaires que l'on attribuoit à chaque corps. Il y avoit d'autant plus de néceffité de le faire que le nombre de ceux qui étoient infatuez de ces chimeres étoit le plus grand, & que ce que Pline dit touchant ce que l'on en croyoit communément lui fournit en même temps l'occasion d'en faire voir le ridicule.

On accuse d'ailleurs cet Auteur d'avoir manqué d'exactitude, & de s'être souvent trompé faute d'application, ou même pour n'avoir pas entendu les Auteurs qu'il lisoit. 38 Saumaise, 39 Reinesius, & d'autres Savans en ont apporté divers exemples. Saumaise ne laisse pas néanmoins de rendre justice à Pline à d'autres égards; & de témoigner qu'il a beaucoup d'estime pour lui. Il déclare qu'il veut tenir un milieu entre ceux qui ont fait l'éloge de cet Auteur d'une maniere outrée, & ceux qui l'ont traité avec mépris. Il le loüe de son éloquence, & de la maniere forte, & vive avec laquelle il a écrit, & sur tout de ce qu'il n'a laissé échaper aucune occasion de faire, pour ainsi dire, la Médecine aux defauts de son siecle, ou aux maladies d'esprit qu'on avoit alors, en même temps qu'il a indiqué les remedes propres aux maladies du corps. Il l'estime encore beaucoup de ce qu'il a eu assez de courage pour entreprendre un ouvrage aussi vaste qu'est une *Histoire Naturelle Universelle*, ouvrage qui auroit fait peur à tout autre. Il croit enfin qu'encore que Pline se soit trompé, en plusieurs choses, on ne laisse pas de lui avoir l'obligation de nous en avoir appris une infinité d'autres que nous ne saurions point sans lui, & de nous avoir donné des extraits d'un grand nombre d'Auteurs, dont il ne nous seroit rien resté sans les soins qu'il a pris.

Quant aux sentimens de Pline touchant la Médecine, quoi qu'il ne condanne pas l'Art en lui-même, il n'épargne pas d'ailleurs les Médecins. Il paroît par divers endroits de ses ouvrages que la Médecine *Empirique* étoit celle qu'il regardoit comme la plus naturelle. La censure qu'il fait à Asclépiade pour avoir changé la vieille Médecine, & pour avoir rendu cet art purement conjectural, en le réduisant presque tout à la recherche des causes des maladies, est une preuve formelle de ce que l'on vient de dire. Pline avoit aussi un grand éloignement pour tout ce qui sentoit l'affectation, ou qui n'avoit pas du rapport avec la simplicité de la Médecine des premiers Siecles. Il ne pouvoit supporter les grandes compositions, non plus que les médicamens tirez des païs fort éloignez. On a vû dans le

38 *In Plinianis Exercitat. & in Dissertat. de Homonymis Materia Medica.*
39 *Var ar. Lect. lib. 2. cap. 7. & alibi.*

le chapitre précedent ce qu'il disoit du *Mithridate*. Voici de quelle maniere il parle des autres médicamens composez, & des drogues étrangeres; 40 *La Nature; cette bonne mere, & cette divine ouvriere, n'a pas fait les Cérats, les Malagmes, les Emplâtres, les Antidotes, ou les Collyres. Ce sont là des inventions des boutiques des Médecins, ou plûtôt de leur avidité pour le gain. Les ouvrages de la Nature se trouvent tout faits, & tout achevez. Peu de chose vous suffira si vous vous contentez de suivre les indications tirées des causes manifestes des maladies, sans vous abandonner à des conjectures, soit qu'il s'agisse de rétablir en son état naturel une partie dont les pores sont resserrez de secheresse, en l'humectant avec quelque suc, soit qu'il faille, avec quelque autre matiere, corriger l'humidité superflue d'une autre partie. Ce n'est pas l'effet d'une conjecture humaine, mais d'une insigne impudence d'avoir ramassé, & mêlé par scrupules, ou par de petites quantitez, un certain nombre de simples. Nous nous garderons bien sur tout de toucher aux marchandises que l'on apporte des Indes, ou de l'Arabie, ni aux drogues tirées d'un autre monde. Les choses qui naissent en des endroits si reculez ne nous paroissent pas propres pour en faire nos remedes. Elles n'y croissent pas pour nous, ni même pour ceux de ces païs là, autrement ils ne les vendroient pas. Qu'on les achete pour leur bonne odeur, ou pour s'en servir dans les parfums, ou dans les autres compositions où l'on n'a en vûe que la volupté; ou si l'on veut, pour les employer selon que* 41 *la superstition le demande, puis que la coûtume veut qu'en priant on offre de l'encens, & du costus. Pour ce qui regarde la santé, nous prouverons aisément que ces choses n'y servent de rien, afin que la Médecine ait honte d'avoir introduit ces sortes de délices.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

Les Forests, dit 42 ailleurs nôtre Auteur, *& les lieux les plus incultes, ne sont pas sans produire quelques médicamens, la Nature, cette sacrée mere de toutes choses, ayant pourvû à ce qu'il y eût par tout des remedes pour les hommes, en sorte que les déserts même n'en sont pas dépourvûs.* Il ajoûte un peu plus bas, en conséquence de ce que l'on vient de lire; *Voila d'où est venue la Médecine, & voila quels sont les seuls remedes que la Nature avoüe, des remedes familiers, que l'on trouve aisément, que l'on prépare sans dépense, & qui sont tirez à peu près des mêmes choses dont nous vivons. Mais la fraude, & l'adresse interessée de l'esprit humain ont inventé ces boutiques où chaque particulier trouve pour son argent des cautions pour sa vie. De là sont venues ces compositions, & ces mélanges embroüillez que l'on ne cesse de vanter. Il n'y a que l'Arabie, & les Indes lors qu'il s'agit de trouver des médicamens; & l'on va chercher jusques vers la mer Rouge un remede pour une petite égratignure, pendant que chaque pauvre a tous les jours sur sa table les veritables remedes pour toutes les maladies. Pourquoi cela, je vous prie? C'est que si nous tirions des remedes des herbes, ou des arbres*

40 *Lib.* 22. *cap.* 24.

41 *Superstitionis gratia.* Pline est accusé de libertinage par rapport à sa religion, & ce passage pourroit augmenter les autres preuves que l'on en a, si le mot *superstition* se prenoit toujours en mauvaise part; mais je trouve un passage dans Ciceron (*in Verrem lib.* 4.) où il semble que les mots *religion*, & *superstition* sont Synonymes; *Verùm illud maximum; tanta religione obstricta tota Provincia est: tanta superstitio ex istius facto mentes omnium Siculorum occupavit, ut quæcunque accidant publicè vel privatim incommoda, propter eam causam, scelere istius evenire videantur.* Si l'on regarde au but de Ciceron, il ne paroit pas qu'il ait pris ici le mot *superstition* dans le sens ordinaire. Il s'en pourroit encore trouver d'autres exemples. Je serois bien aise d'entendre là-dessus le sentiment des Savans.

42 *Lib.* 24. *cap.* 1.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

arbres de nos jardins, il n'y auroit dans peu de temps point d'Art plus vil que la Médecine. Cela est très sûr. La grandeur du peuple Romain lui a fait perdre ses bonnes coûtumes, & en vainquant nous avons été vaincus. Nous obéïssons aux [43] *étrangers, & par le moyen d'un de leurs arts ils ont trouvé le secret de commander aux Empereurs.*

On void par cette critique de Pline, qu'il ne vouloit que des médicamens simples, & qui d'ailleurs fussent tirez des choses qui nous sont les plus familieres. On peut dire au premier égard, qu'il est vrai que les Médecins ont tort d'accumuler en certaines occasions un grand nombre de simples, là où un, ou deux pourroient suffire. Il y a peu de gens éclairez qui ne trouvent fort juste la censure de Pline touchant le Mithridate, & les autres grandes compositions dont on a parlé, quoi que les Médecins se défendent le mieux qu'ils peuvent là-dessus, comme on l'a vû au chapitre précedent. Mais il faut prendre garde de n'affecter pas aussi une trop grande simplicité, & il est absurde de conclurre, comme fait nôtre Auteur, de ce que les emplâtres, & les antidotes ne croissent pas dans les champs, ou ne s'y trouvent pas tout faits, il est, dis-je, absurde de conclurre qu'il n'en faut point. L'experience nous apprend que l'on tire de bons usages de ces sortes de médicamens. Ces compositions, aussi bien que les autres, sont à la verité des productions de l'art. Il faut piler, broyer, faire cuire, ou préparer de quelque autre maniere les choses qui y entrent, & les mêler avec artifice pour leur donner cette forme, je ne vois pas néanmoins qu'on les doive rejetter par cette raison. La terre ne nous produit pas le pain tel que nous le mangeons; cependant personne ne s'avise de dire qu'il vaut mieux se nourrir avec du bled tel qu'on le moissonne. On est obligé de tenir certains médicamens sous une certaine forme, soit pour la commodité de l'usage, soit afin que les ingrédiens se puissent conserver plus long-temps, & qu'on les trouve tout prests dans l'occasion.

Le raisonnement de Pline n'est pas moins outré, en ce qui regarde les remedes tirez des païs étrangers. Il se peut que si nous conoissions bien toutes les proprietez des choses qui se trouvent chez nous, nous pourions nous passer de la plupart de celles que nous tirons de dehors. Mais étant convaincus, comme nous le sommes, de l'insuffisance de nos expériences à cet égard, je ne vois pas pourquoi nous refuserions de nous prévaloir de ce qu'on a trouvé ailleurs, en attendant que nous rencontrions chez nous quelque chose de semblable. Il n'est pas impossible que nous ayions dans nos jardins, & dans nos bois d'aussi bon fébrifuges que le quin-quina; mais jusques à ce que nous les conoissions on nous permettra bien de nous servir de cette merveilleuse écorce, taut que nous en pourrons avoir aisément.

Voila ce que nous avions à dire touchant les écrits de Pline qui regardent la Médecine. On peut voir quels sont les soins que divers Savans ont pris, pour donner une édition correcte de cet Auteur, dans celle dont on a l'obligation au P. Hardoüin, & qui est préferable à toutes les autres. Pline mourut à l'âge de cinquante six ans, étouffé par les vapeurs, ou par la fumée du mont *Vésuve*, dont il voulut trop s'approcher pour examiner une exhalaison en forme de nuée qui en étoit sortie; à peu près comme on a vû [44] ci-dessus qu'il étoit arrivé à Empedocle, à l'égard de l'*Etna*.

On

43 Ceci s'addresse aux Médecins Grecs. *Voyez ci-dessus part 2. liv. 3. chap. 1. & Pline liv. 29. chap. 1.*

44 *Voyez la 1. partie, liv. 2 chap. 5.*

44 On imprima premierement à Rome, en l'an 1509, un livre intitulé *C. Plinius Secundus de Re Medica.* Ce même livre fût réimprimé plus correct à Basle en 1528, par les soins d'Albanus Torinus. Il s'en est fait en suite trois autres éditions, une à Strasbourg en 1533; une à Venise en 1547, où l'on a joint tous les anciens Médecins Latins, qui est très-belle; & une autre enfin à Basle en 1546. 45 Paul Jove, qui écrivoit dans le temps que cet Auteur commença à voir le jour, & qui étoit de Côme, ayant vû 46 dans cette ville un ancien monument d'un *Plinius Valerianus*, crut que les livres dont il s'agit étoient de ce Pline, qui a été Médecin, comme le témoigne son Epitaphe;

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

D. M.
C. PLINII
VALERIANI
MEDICI
QUI VIXIT
ANN. XXII. M. VI. D. V.
PARENTES.

Il n'en a pas fallu davantage pour obliger de savans hommes, qui ont écrit après Paul Jove, à nommer *Plinius Valerianus* l'Auteur des livres en question, quoi qu'il n'y en ait point de preuves que je sache, & qu'il y ait même des raisons assez fortes pour détruire ce sentiment, comme on le verra dans la suite. Voici le but que cet Auteur s'est proposé, & ce qui l'a porté à écrire. 47 *Les maladies*, dit-il, *que j'ai eües dans mes voyages, & celles de mes domestiques n'ont souvent donné occasion d'experimenter les fraudes des Médecins. Les uns m'ont vendu à un fort haut prix des médicamens qui ne coûtent presque rien. Les autres ont entrepris de me traiter, seulement pour tirer mon argent, quoi qu'ils n'entendissent point leur métier. J'en ai enfin trouvé d'autres, qui pouvant guérir en peu de jours, ou en peu d'heures, une maladie, l'ont fait durer le plus long-temps qu'ils ont pû, afin de ne perdre pas si tôt le revenu qu'ils en tiroient, plus cruels en cela que la maladie elle-même. C'est ce qui m'a obligé à ramasser de tous côtez des descriptions de remedes, & à en faire un recueuil abbregé, afin de pouvoir me passer des Médecins, & de n'être plus exposé à leurs tromperies &c.* On voit ici précisément l'esprit de l'ancien Pline, que nôtre Auteur a voulu copier dans sa préface, comme il en a tiré d'ailleurs la plus grande partie de ce qu'on trouve dans ses livres, & ce qu'il y a de plus considerable. Voici comme il s'y est pris. Comme il y a dans l'Histoire Naturelle de Pline une infinité de choses, qui ne regardent pas la Médecine, nôtre prétendu Plinius Valerianus s'est attaché à faire un extrait de l'ouvrage dont on vient de parler, seulement pour ce qui concerne la *matiere médicinale.* Et afin que cela fût plus commode pour ceux qui voudroient s'en servir, il a suivi l'ordre que l'on tient dans les livres de Pratique. Il a mis au dessus de chaque chapitre de ses livres le nom d'une maladie, & ayant

44 *Vide Fabr. Bibliothecam Latinam.*
45 *Libri de Piscibus Romanis, cap. 35.*
46 Boissard dit avoir vû le même monument à Rome. *Vid. Reines. Var. Lection. pag.* 388.
47 *Vide auctoris præfationem.*

Depuis l'An xl de J.C. jusqu'à l'An cxl.

& ayant rapporté ensuite, & rangez ensemble tous les remedes que le veritable Pline propose en divers endroits, pour cette maladie. De cinq livres que nôtre Auteur a composez le premier comprend toutes les maladies de la *tête*, & tous les remedes qui y sont propres. Le second indique les moyens de guérir les maladies de la *poitrine*, & du *bas ventre*. Le troisiéme contient les remedes des diverses especes de fiévres, & de quelques autres grandes maladies, comme de la goutte, de l'hydropisie, &c. Le quatriéme décrit les proprietez de la plûpart des herbes, & des fruits que l'on mange ordinairement. Le cinquiéme enfin regle la *diete*, qu'il faut observer dans chaque maladie. De tous ces livres, il n'y a que le dernier qui ne soit pas extrait de ceux de Pline. Les autres en sont tirez, comme on l'a dit, pour la plus grande partie; de sorte que l'on y trouve à l'ordinaire des périodes entieres, où il n'y a rien de changé; ou s'il y a par fois quelque changement, il ne consiste qu'en quelques mots mis pour des autres de la même signification. Ce qu'il y a qui n'est pas du vrai Pline, ce sont principalement des descriptions de médicamens composez, & quelques citations de Dioscoride, & de Galien, qui se trouvent dans le quatriéme, & dans le cinquiéme livre. Les mots que l'on vient de dire, qui sont substituez à ceux de Pline, avec d'autres que l'Auteur a ajoûtez du sien, & la liaison de son discours, tout cela ensemble fait un langage, ou un stile qui n'est pas fort pur; parce que cet Auteur, qui a écrit long-temps après Pline, ne parloit pas à peu près si bien que lui. Mercurial le traite d'Auteur barbare, & en fait très-peu d'état, mais Reinesius prend son parti, & soutient que sa Latinité n'est pas si méprisable que Mercurial l'a crû. On y trouve diverses façons de parler qui sont les mêmes que celles que Cælius Aurelianus, & Theodorus Priscianus employent.

Voila en géneral ce qu'il y a à remarquer touchant les livres de nôtre Auteur, qui paroît visiblement plagiaire, ayant copié Pline, comme il l'a fait, & n'ayant parlé de lui nulle part. Il y a long-temps que les Savans l'ont reconu, mais il n'a pas été aussi aisé d'en découvrir le nom. Car de dire que ce soit veritablement un *C. Plinius Secundus*, comme le premier, & qui se trouve avoir pillé celui-ci sans l'avoir nommé en aucun endroit, on aura de la peine à le croire.
48 Mais ne pourroit on point tourner la chose d'une autre maniere, & absoudre en même temps nôtre Auteur du crime qu'on lui impose? Il me semble que cela est possible, en supposant que ce titre *C. Plinii Secundi de re Medica libri*, n'a pas été mis pour marquer le nom du Copiste de Pline, mais seulement pour faire conoître que les livres, dont il s'agit, sont un recueuil tiré de ce que le veritable Pline avoit écrit en divers endroits sur la matiere de la Médecine. Selon cette explication, ces mots, *C. Plinii Secundi de re Medica libri*, seroient équivalens à ceux-ci, *ex Caii Plinii Secundi de re Medica libris*. On m'opposera premierement que la préface de ces livres ne fait point mention de l'Auteur, d'où ils ont été tirez, & qu'il y a d'ailleurs dans ces mêmes livres diverses choses, qui ne sont point de l'ancien Pline. Mais je répons à cela que la préface peut avoir

48 Si la chose n'est pas allée de la maniere que je le marque, il se pourroit que quelcun ayant vû un recueuil de médicamens tiré presque tout des écrits de l'ancien Pline, mais rangé dans un autre ordre, ait crû que c'étoit effectivement le même Pline, qui avoit aussi composé ce dernier ouvrage, & ait mis à la tête le nom de *C. Plinius Secundus*. D'où il seroit arrivé dans la suite que d'autres ayant vû ce nom au devant de ce livre se sont imaginez qu'il étoit d'un second Pline.

avoir été supposée, & que les additions dont je viens de parler peuvent être d'un tiers. Ce qui confirme ce sentiment, c'est que les manuscrits de nôtre Auteur different beaucoup les uns des autres, & que les plus anciens sont les moins amples, comme l'a remarqué *Albanus Torinus*, à qui l'on doit la meilleure édition de ce Pline. On m'opposera en second lieu que Marcellus l'Empirique a reconu deux Plines, *Plinius uterque*, dit-il, *Apuleius*, *Ausonius*, *&c.* par où il ne peut désigner que l'ancien Pline, & celui que l'on appelle Valerianus, car 49 Pline, le neveu du premier, n'a rien écrit que l'on sache concernant la Médecine. Mais il se peut que le copiste de Pline eût déja écrit du temps de Marcellus, & que celui-ci l'ait pris pour un second Pline. Quoi que le langage du prétendu Plinius Valerianus ne soit pas fort bon, il n'est pas impossible que cet Auteur ait écrit avant Marcellus, ou avant Théodose premier, sous lequel celui-ci vivoit, si l'on en croit la préface de son livre. *Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An clx.*

Paul Jove sembloit avoir déterré fort à propos son Plinius Valerianus, pour en faire l'Auteur des livres *de re Medica*. On cherchoit un Pline different de l'ancien, & de son neveu, il en avoit trouvé un. Mais outre que Jove n'a aucune preuve, que ce Pline soit précisement celui que l'on voudroit découvrir, le contraire paroît premierement parce que l'Auteur des livres que l'on vient de citer n'étoit pas Médecin, comme sa préface le justifie, au lieu que Plinius Valerianus l'étoit. Secondement celui-ci étant mort à vint deux ans, ainsi qu'on l'apprend de son Epitaphe, il ne peut pas avoir tant voyagé, ni avoir eu lieu de faire autant d'expériences que le précedent, qui se fait beaucoup valoir à cet égard. Enfin le surnom de *Secundus* que prend l'Auteur des mêmes livres, & qui n'est point donné à Plinius Valerianus, fait voir que ce sont deux personnages differens.

On voit à Geneve une ancienne Inscription, où il est fait mention de quelques autres Plines;

ANNOR. XII. L. PLINIO FAVSTI FI. F. SABINO	C. PLINIO M. F. C. FAVSTO ÆDILI II VIRO IVL. EQ. FLAMIN. C. PLINIVS FAV VIVOS C.

Il n'y a pas plus de nécessité de croire, que Plinius Valerianus soit le Pline que l'on voudroit trouver, qu'il y en auroit de dire la même chose de ceux, dont il est fait mention dans l'Inscription précedente, ou de tous les autres Plines que l'on peut avoir découvert.

49 On trouve dans les lettres de Pline, les précautions qu'il prenoit pour sa santé; il alloit à la chasse, il se baignoit, & il faisoit divers exercices. Il parle même dans la dix-neuviéme lettre du livre cinquiéme de son affranchi *Zosimus*, qu'il avoit envoyé en Egypte, dans la pensée que ce voyage le guériroit d'un crachement de sang, & il semble que c'est Pline lui-même, qui lui avoit donné ce conseil. Ce Pline étoit fort universel, aussi bien que son Oncle, mais on n'apprend pas qu'il ait rien écrit d'ailleurs touchant la Médecine.

Depuis l'An xl. de J. C jusqu'à l'An cxl.

Au reste, il y a lieu d'être surpris que Saumaise, qui semble avoir eu conoissanc de tout ce qu'il y a d'anciens livres au monde, n'ait pas conu le prétendu Plinius Valerianus. Je juge du moins qu'il ne conoissoit pas cet Auteur, sur ce qu'il n'en a rien dit dans ses exercitations Pliniennes, ni dans celles qui regardent les Homonymes de la matiere Médicinale, qui sont pourtant des endroits, où il en devoit nécessairement parler. Il étoit d'autant plus obligé de faire mention de cet Auteur, qu'il lui auroit beaucoup servi, tout barbare qu'il paroît, pour corriger, ou pour illustrer des passages de l'ancien Pline, qui est ce que Saumaise se proposoit. Je ne sache pas non plus qu'il en ait parlé ailleurs. Mercurial appelle l'Auteur dont il s'agit, 50 *Plinius mentitus*, c'est à dire, *le faux Pline*, & 51 *cet Auteur barbare qu'on appelle faussement Pline*, par où il paroît qu'il étoit du sentiment que je soutiens, quoi qu'il donne aussi en quelque endroit au même Auteur, le nom de *Plinius Valerianus*. Albanus Torinus qui a travaillé à une édition de ce Pline, semble aussi douter qu'il portât légitimement ce nom. Celui qu'on appelle *Plinius minor*, *Plinius junior*, ou *Plinius alter*, est proprement Pline *le neveu*, qui se nommoit *C. Plinius Cæcilius Secundus*, & qui est l'Auteur de ces belles Epîtres, & du Panégyrique que nous avons. Je fais cette remarque parce que quelques modernes ont confondu ce dernier Pline, neveu de l'ancien, avec Plinius Valerianus.

On peut conclurre de tout ce qui a été dit que l'Auteur des livres *de re Medica*, qui paroissent sous le nom de C. Plinius Secundus, est un inconu, & que c'est sans aucun fondement qu'on l'a voulu appeller Plinius Valerianus. On trouvera plusieurs remarques savantes, & curieuses concernant cet Auteur, & ses écrits, dans les diverses leçons de Reinesius, & dans Rhodius, sur Scribonius Largus, aussi bien que dans la Centurie des Plagiaires, & dans la Bibliotheque Latine de Monsieur Fabricius; quoi que ces trois Savans ne soient pas de mon sentiment, touchant le nom de ce même Auteur.

ANDROMACHUS, le fils, dont on a parlé en même temps que de son pere, vivoit aussi sous Vespasien.

On trouve sous le même Regne un SELEUCUS, Médecin Cysicénien, & un STRATOCLES, qui sont citez dans le huitiéme livre de la vie d'Apollonius de Tyane.

Tite a regné si peu de temps, qu'on ne peut pas marquer précisement les Médecins qui ont été fameux sous son Empire. Martial qui a vécu depuis le Regne de Galba, jusqu'à celui de Trajan, parle de quelques Médecins ses contemporains, dont une partie ont pû vivre sous Tite, sous Domitien, sous Nerva, & même sous Trajan. Ce Poëte fait mention en plus d'un endroit, d'un SYMMACHUS. Il faut que ce fût un Médecin fort estimé, de la maniere que Martial le représente, 52 suivi d'un grand nombre d'écoliers qu'il menoît chez ses malades. Le même Auteur, lui attribue ailleurs d'avoir dit 53 qu'il étoit impor-

50 *Variar. Lect. lib. 2. cap. 1.*

51 *De arte gymnastic. lib. 6. cap. 11. & lib. 3. cap. 13.*

52 Languebam: sed tu comitatus protinus ad me
Venisti centum, Symmache, discipulis.
Centum me tetigere manus Aquilone gelatæ
Non habui febrem, Symmache, nunc habeo. *Lib. 5. Epigr. 9.*

53 Pedere te mallem: namque hoc nec inutile dicit
Symmachus, & risum res movet ista simul. *Lib. 7. Epigr. 17.*

important, pour la santé de ne point retenir les vents. Ceci a du rapport avec l'édit que méditoit l'Empereur Claude, comme on l'a remarqué ci-devant. Depuis l'An XL de J. C. jusqu'à l'An CXL.

Martial parle aussi d'un 54 DASIUS, Médecin de son temps, & d'un 55 CRITON, qui est apparemment le même qui est souvent cité par Galien, comme ayant très-bien écrit *de la composition des médicamens*. Il avoit particulierement épuisé la matiere des *Cosmétiques*, c'est à dire, des compositions pour l'embellissement, comme sont les diverses especes de *fards*, les médicamens, pour teindre les cheveux, ou la barbe, & autres de cette nature. Galien ajoûte qu'Héraclide de Tarente en avoit déja dit quelque chose, aussi bien que la Reine Cléopatre, mais que ce n'étoit rien au prix de ce qu'avoit fait Criton. La raison qu'il en apporte c'est que du temps d'Héraclide, ni même de celui de Cléopatre, les femmes ne s'étoient pas encore portées à l'excès, où elles étoient venues de ce côté-là dans le temps de ce dernier Médecin. Le même Galien ne laisse pas d'excuser Criton de s'être attaché à ces bagatelles, sur ce qu'il étoit Médecin de Cour. L'Auteur de livre intitulé *de l'usage du Theriaque*, qui est attribué à Galien, dit que Criton fut le premier qui donna le nom de *Thériaque*, à la composition qu'Andromachus avoit appellée *Galéné*; mais il y a de l'apparence que cet Auteur s'est trompé, comme on l'a remarqué lorsqu'il s'est agi d'Andromachus. Nous avons parlé 56 ci-devant d'un *Criton*, qui a été conté entre les premiers Empiriques, par l'Auteur du livre intitulé *de subfigurationе Empirica*, qui est parmi les œuvres de Galien. Le Criton, dont il s'agit ici, pouvoit être de cette Secte; mais on ne peut pas le regarder comme l'un des plus anciens Empiriques. Il faut qu'il y en ait eu un autre, ou que l'Auteur que l'on vient de citer, & qui a été peut-être beaucoup plus moderne que Criton, & même que Galien, se soit trompé en prenant le premier, pour plus ancien qu'il n'étoit. Martial fait encore mention d'*Alcon*, dont il a été parlé en même temps que des Médecins, qui ont vécu sous Caligula.

Ce même Poëte nomme divers autres Médecins dans ses Epigrammes; comme un CARUS, un HERODES, un BACCHARA, un 57 HERMOCRATES, un HIPPOCRATES; mais je crois que ce sont des noms supposez, sous lesquels il a raillé quelques Médecins de son temps. Il nomme aussi un THEMISON, mais on n'est pas sûr que celui-ci fût Médecin, quoi que le nom qu'il lui donne soit le même que celui d'un Médecin fameux dont nous avons parlé ci-devant. Suidas & Athénée citent aussi un Thémison, qui n'étoit point Médecin.

SABINUS, que l'on a conté ci-dessus entre les commentateurs d'Hippocrate, vivoit à peu près du temps des Médecins précedens, 58 ayant été précepteur de l'un des précepteurs de Galien.

QUINTUS doit aussi être mis avec Sabinus. Il étoit le plus habile de tous les Médecins de son temps, à ce que dit 59 Galien; mais cela n'empêcha pas qu'on ne le chassât de Rome, parce, disoit-on, qu'il tuoit tous ses malades. Le même Galien ajoûte que le bannissement de Quintus fut un effet de la calomnie, & de l'envie des autres Médecins. Il remarque ailleurs que Quintus

 n'avoit

54 *Lib. 6. Epigramm. 70.*
55 *Lib. 11. Epigramm. 61.*
56 *Part. 2. liv. 2. chap. 8.*
57 *Voyez ci-dessus, part. 2. liv. 4. sect. 2. chap. 1.*
58 *Vide Galen de atra bile, cap. 4.*
59 *Lib. de præcognit. ad Posthumum, cap. 1.*

Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

n'avoit rien écrit, & il en rapporte quelques bons mots, comme on le verra dans le livre suivant. Quintus avoit été disciple de Marinus, dont on a parlé au chapitre premier. Il étoit, à ce que dit Galien, le plus habile de tous les Anatomistes. (*Vide Galen. de lib. propriis cap.* 2.)

Les Médecins, qui vivoient sous *Nerva*, sont compris avec les précédens, & avec ceux dont on parlera au chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Des Médecins, qui ont vécu sous les Empereurs Trajan, *&* Adrien.

1 PLine le jeune parle d'un Médecin, nommé POSTHUMIUS MARINUS, auquel il dit avoir obligation du rétablissement de sa santé. En reconoissance, il prie Trajan de donner le droit de la Bourgeoise de Rome à quelques personnes, qui lui avoient été indiquées par ce Médecin. Nous avons parlé, dans le chapitre premier, d'un *Marinus*, fameux Anatomiste, qui pouvoit être le pere de celui-ci. Il n'y a rien du moins qui y répugne, pour le temps.

2 HARPOCRATE, n'étoit pas proprement Médecin. Il étoit de ceux qu'on appelloit Iatraliptæ, *Médecins oignans*, dont on a parlé ci-dessus. Il servoit en cette qualité le même Pline, qui lui obtint aussi de Trajan la Bourgeoisie d'Alexandrie, & celle de Rome. Quant à cet *Harpocrate Harpocras*, ou *Harpocration*, qui est cité par 3 Galien au sujet de quelques compositions de médicamens, il doit être different du premier, puisque Galien ne le cite qu'après Andromachus, qui vivoit, comme on l'a dit, sous Neron.

MOSCHION, ATRYILATUS, TRYPHON, CLEOMENES, ZENON, CRATON, ZOPYRUS, PHILON, ATHENODORUS, NICIAS, GLAUCUS, sont tous introduits par Plutarque, en ses Symposiaques, & ailleurs, comme des Médecins ses contemporains. Ils ont par conséquent vécu sous Trajan, & Adrien. On a parlé ci-devant de *Moschion*, en particulier, aussi bien que de *Philon*. On a aussi parlé d'un autre *Tryphon*, d'un autre *Zenon*, d'un autre *Zopyrus*, & d'un autre *Nicias*.

PLUTARQUE lui-même est conté entre les Médecins, pour avoir écrit diverses choses, qui concernent la Médecine, dans ses Symposiaques, dans son livre *de la conservation de la santé*, & ailleurs. Il paroît qu'il donnoit en quelque façon dans le sens des Médecins de la Secte *Methodique*, qui fleurissoit de son temps, par la maniere, dont il parle des *purgatifs*, & des *vomitifs*, „ dans le passage suivant. Les purgatifs & les vomitifs, sont de méchans re„ medes, pour la plénitude. Il ne faut s'en servir que dans une grande né„ cessité; au lieu que la plûpart des hommes remplissent leur corps, pour le „ vuider ensuite par des moyens extraordinaires, & ne le vuident par ces „ mêmes moyens, que pour le remplir derechef, se trouvant également mal de

---

1 *Lib.* 10. *Epist.* 6.
2 *Ibid. Epistol.* 22. & 23.
3 *De compos. medicam. local. lib.* 3. *cap.* 1. *lib.* 9. *cap.* 5. & *alibi.*

,, de la plénitude, & de l'évacuation. Je dis que la plénitude les incommode, ,, ou leur est à charge, parce qu'elle les empêche de manger, comme ils ,, souhaiteroient ; l'évacuation ne leur porte pas moins de préjudice, d'un ,, autre côté, parce qu'elle ne leur sert que pour préparer un espace, pour satis- ,, faire le penchant qu'ils ont à se remplir de nouveau. Le mal qui leur arrive ,, de cela est tout visible; car de quelque côté qu'on le prenne, il n'en revient ,, au corps que du trouble, & des douleurs. A l'égard du vomissement en ,, particulier; il a cela de propre qu'il augmente l'insatiabilité, ou qu'il pro- ,, duit une faim enragée, qui ne fait pas moins de désordre qu'un torrent qui ,, a été retenu. C'est un moyen pour attirer la nourriture par force, & pour ,, procurer, non pas un appetit semblable à celui des personnes, qui ont be- ,, soin de nourriture, mais une inflammation, qui demande des médica- ,, mens, & des cataplâmes pour l'appaiser. A la verité cette même faim ,, cause un plaisir, qui se fait sentir vivement, & qui dure long-temps, en ,, excitant à manger avec une espece de fureur; mais elle est suivie de l'ex- ,, tension, ou du gonflement des parties, qui contiennent la nourriture, du ,, déchirement des pores, & de l'empêchement de la respiration. En cet état ,, les évacuations naturelles ne suffisent pas, elles se font trop lentement à ,, nôtre gré. Le corps regorge d'humeurs superflues qu'il faut promptement ,, évacuer, comme la sentine d'une navire, qui se remplit d'eau, & dont on ,, est contraint de jetter la charge, bien loin de la pouvoir augmenter.

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

,, Et pour ce qui est des médicamens qui purgent par le bas, il causent un ,, trouble qui détruit les entrailles, & y attirent plus d'humeurs superflues ,, qu'ils n'en évacuent. S'il se trouvoit une ville de la Grece, qui fût trop ,, remplie de ses propres habitans, ou de Grecs naturels, & que l'on y fit ,, encore venir des Arabes, & des Scythes, cela paroîtroit ridicule à tout le ,, monde. C'est pourtant la même erreur où tombent ceux qui, dans la pen- ,, sée de faire sortir de leur corps des superfluitez, qui s'y rencontrent natu- ,, rellement, y font entrer des bayes Cnidiennes, de la Scammonée, & ,, d'autres drogues étrangeres, & nuisibles, ou des fatras de compositions ,, des Apothicaires, toutes choses qu'il faudroit plûtôt purger, ou purifier ,, elles-mêmes ; bien loin qu'elles puissent purger nôtre nature, ou nos ,, humeurs.

,, Il vaut donc mieux rendre nôtre corps disposé d'une telle maniere, par ,, un régime de vie reglé & moderé, qu'il puisse aisément le passer d'un secours ,, étranger, par rapport à la replétion & à l'évacuation. Que s'il arrive quel- ,, quefois qu'une nécessité pressante requiere quelque chose d'extraordinaire, ,, il faut se faire vomir sans prendre des médicamens des Apothicaires, & sans ,, y apporter beaucoup de façon. Il faut prendre garde de ne pas causer ,, trop de trouble, mais de faire seulement sortir ce qui fait la replétion ou ,, l'indigestion; en sorte que ce qui est superflu se vuide sans peine, & com- ,, me de soi même. Car comme le linge que l'on nettoye, ou que l'on blan- ,, chit avec du savon & des cendres, s'use plus tôt que celui qu'on ne lave ,, qu'avec de l'eau; de même le vomissement, qui est procuré par les médica- ,, mens de la Pharmacie, travaille davantage le corps & en détruit les parties. ,, Enfin, si le ventre est resserré, il n'y a point de meilleur remede pour le re- ,, lâcher que de se nourrir de certaines choses familieres, que tout le monde ,, conoit, & qui relâchent doucement. Ou si cela ne suffit pas, il ne faut ,, boire que de l'eau pendant plusieurs jours ; il faut manger peu, ou pren- ,, dre des lavemens plutôt que des drogues ou des compositions qui troublent

,, &

Depuis l'An xl. de J.C. jusqu'à l'An cxl.

„ & détruisent le corps. Il faut éviter ces sortes de choses & ne faire pas „ comme la plus part du monde qui n'en use que pour se remplir derechef, „ & se donner par là un nouveau plaisir ; à peu près comme les femmes dé- „ bauchées se servent de remedes abortifs, pour recommencer en suite leur „ mauvais train.

Plutarque avoit aussi commenté l'un des livres de Nicander, qui est intitulé *Theriaca*, comme on l'apprend 4 d'Estienne de Byzance.

Lucien, 5 qui vivoit du temps de Plutarque, parle de trois Médecins ses contemporains, d'un ALEXANDRE, d'un ANTIGONUS, & d'un CALLIMORPHUS. Ce dernier s'étoit érigé en Historien, & il prétendoit même, à ce que dit Lucien, que c'est le propre des Médecins d'écrire l'Histoire, parce qu'Esculape leur patron se trouve fils d'Apollon, & qu'Apollon, qui est le chef des Muses, préside sur toutes les Sciences.

Je ne sai si l'on ne pourroit point mettre ici deux autres Médecins, dont il semble que 6 Galien parle comme de ses contemporains, ou de personnes qu'il avoit vûes. Le premier est 7 un ANTIOCHUS, que cet Auteur dit avoir vécu plus de quatre vints ans dans une parfaite santé, par un effet du bon régime de vivre qu'il observoit. Le second est un 8 THEOPHILE qui eut une maladie fort particuliere. Pendant cette maladie il conoissoit tous ceux qu'il avoit conus auparavant; il disputoit avec beaucoup de présence d'esprit, & paroissoit d'ailleurs bien sensé à tous égards; si ce n'est en ce qu'il s'imaginoit qu'il y avoit dans un coin de sa chambre des joüeurs de flûte, qui ne cessoient d'en joüer de jour & de nuit. Il croyoit effectivement les voir, les uns assis, les autres debout, qui lui rompoient la tête à force de joüer sans s'arrêter un moment, & il étoit toûjours à crier que l'on mît dehors ces importuns. Et ce qu'il y a encore de remarquable, c'est qu'étant guéri de cette maladie il se souvint de tout ce qu'il avoit dit & fait, & de l'ennuy que lui causoient les prétendus joüeurs de flûte.

RUFUS Ephésien, qui vivoit sous l'Empereur Trajan, est conté par Galien entre les plus habiles Médecins. Le même Auteur nous apprend que Rufus avoit écrit en vers sur *la matiere Médicinale*. Il avoit aussi fait un traité de *l'atrabile*, & quelques autres qui sont citez par Suidas, mais que nous n'avons pas. Il ne nous reste des écrits de cet Auteur qu'un petit traité des noms Grecs des diverses parties du corps, & un autre des maladies des reins & de la vessie, avec un fragment où il est parlé des médicamens purgatifs. Le principal but que ce Médecin se proposoit dans le premier de ces ouvrages, c'étoit de donner une idée generale de l'Anatomie, & particulierement d'empêcher que ceux qui étudioient de son temps la Médecine ne se trompassent en lisant les anciens Auteurs qui avoient nommé certaines parties du corps les uns d'une maniere, les autres d'une autre. Pour le reste on recueille de ce que dit Rufus dans ce livre, que toutes les démonstrations Anatomiques se faisoient en ce temps-là sur des bêtes. *Choisissez*, dit-il, *un animal le plus semblable à l'homme qu'il se puisse. Vous n'y trouverez pas toutes les parties semblables en tout à celles de l'homme*,

mais

4 In voce *Coropé*.
5 On croit qu'il a vécu depuis le Regne de Trajan, jusques après celui de Marc Aurele.
6 On verra dans le livre suivant, en quel temps Galien vivoit.
7 *Galen. de tuenda sanitate, lib. 5. cap. 4.*
8 *De sympt. mat. differentiis, cap 3.*

mais elles auront du moins quelque rapport les unes avec les autres. Anciennement, ajoûte-t-il, *on montroit l'Anatomie sur des corps humains.* Nous ferons quelques reflexions sur ce passage dans le livre suivant, à l'occasion de l'Anatomie de Galien. Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.

On recueille encore de ce même livre que les *nerfs*, que l'on a appellé dans la suite *recurrens*, étoient alors tout nouvellement découverts. *Les Anciens*, dit Rufus, *appelloient les arteres du col* Carotides, *ou* Carotiques, *comme qui diroit* soporales, *ou* assoupissantes; *parce qu'ils croyoient que lors qu'on les pressoit fortement l'animal s'assoupissoit & perdoit la voix. Mais on a découvert dans nôtre siecle que cet accident ne vient pas de la compression de ces arteres, mais de celle des nerfs qui sont contigus aux mêmes arteres.*

Il semble aussi que ce Médecin ait vû certains vaisseaux de la matrice, dont les Anatomistes précedens n'avoient point fait de mention; *Hérophile*, dit-il, *croyoit que les femmes n'ont point de parastates variqueux; mais nous avons trouvé, en examinant la matrice d'une bête, certains vaisseaux qui naissent des testicules, & qui étant repliez de côté & d'autre, en forme de varices, vont aboutir par l'une de leurs extrémitez dans la cavité de la matrice. Il en sort même une humeur gluante en les exprimant; & l'on croit que ce sont certainement des vaisseaux séminaires de la sorte de ceux que l'on appelle variqueux.* Rufus avoit remarqué auparavant, *que dans les hommes on trouve quatre vaisseaux spermatiques, deux variqueux, & deux glanduleux; & que l'extremité des premiers, qui tient aux testicules, s'appelle du nom de parastates.* On parlera plus au long de ces parties dans l'Anatomie de Galien, que l'on trouvera dans le livre suivant.

Le petit livre qui traite *des maladies des reins & de la vessie*, ne contient rien de particulier. On aura dans la suite occasion de parler des *purgatifs* dont il est fait mention dans le fragment de Rufus. Cet Auteur avoit aussi fait quelques commentaires sur Hippocrate.

On a parlé [9] ci-devant d'HERMOGENE. C'est ainsi que s'appelloit le Médecin qui montra à Adrien un petit endroit sous la mammelle, où cet Empereur se blessa pour mourir promptement.

L'Empereur ADRIEN, dont nous venons de parler, favorisoit beaucoup les sciences. On a remarqué ci-dessus, après Aurelius Victor, qu'il avoit établi des Colleges pour les gens de lettres. Le même Auteur dit [10] ailleurs qu'Adrien possedoit plusieurs arts, entre lesquels il met *la Médecine*. Mais tout son savoir joint à celui de ses Médecins, n'empêcha pas qu'une perte de sang à laquelle il étoit sujet, ne le jettât enfin dans une hydropisie qui l'obligea à se tuer de la maniere qu'on l'a dit, ne voyant aucun moyen de pouvoir guérir de cette maladie. A l'égard de ses Médecins, bien loin de s'en loüer, il s'écria un peu avant que de mourir, [11] *que le grand nombre des Médecins avoit tué le Roi.*

On peut mettre sous le regne d'Adrien, & déja sous celui de Trajan, les Maitres de Galien, NUMESIANUS, ÆLIANUS MECCIUS, PELOPS, STRATONICUS, SATYRUS, PHECIANUS, HERACLIANUS. Galien dit

9 *Part.* 2 *liv.* 4. *sect.* 2. *chap.* 1. *dans l'article d'Archigene.*

10 *In Epitome.*

11 *Xiphilinus in Adriano.* Ces paroles d'Adrien étoient une espece de proverbe. *Hinc illa infelicis monumenti inscriptio, Turbâ se Medicorum periisse*, dit Pline, qui vivoit avant Adrien. Il y a sur le même sujet un vers Grec de Ménandre.

Depuis l'An xl de J. C. jusqu'à l'An cxl.

dit 12 en quelque endroit, qu'il a été auditeur de *Numesianus*, quoi qu'il re marque 13 ailleurs que ce Médecin avoit enseigné Pélops, duquel lui Galien avoit été le disciple. Le même Auteur parlant *d'Aelianus Meccius* dit 14 que c'est le plus vieux de tous ses Maitres. Il ajoute que cet Aelianus, auquel il rend témoignage qu'il étoit habile homme, & d'ailleurs honête autant qu'on le peut être, faisoit beaucoup de cas de la Thériaque. Il disoit que dans une peste, qui avoit ravagé l'Italie, & qui emportoit subitement beaucoup de monde, il avoit conseillé à plusieurs personnes d'user de Theriaque ; ce qui avoit très bien réussi, soit pour garantir de cette maladie, soit pour guérir ceux qui en étoient atteints. Le même Galien remarque 15 en un autre endroit, qu'Aelianus avoit bien écrit touchant *la dissection des muscles*.

16 *Pélops*, autre précepteur de Galien, avoit aussi écrit sur la même matiere. Il prenoit des langues de bœufs pour démontrer les muscles de la langue, faute de pouvoir le faire sur des cadavres humains. L'on a vû ci-dessus qu'Hippocrate cherchoit l'origine des veines dans la tête. 17 Pélops étoit de son sentiment à cet égard, & il regardoit le cerveau comme le lieu, d'où sortent non seulement les veines, mais géneralement tous les vaisseaux qui se trouvent dans le corps.

18 *Stratonicus*, disciple de ce Sabinus, dont on a parlé au chapitre précedent, avoit aussi enseigné Galien à Pergame. 19 Il croyoit que les mâles sont engendrez lors que la semence du mâle prévaut, & les femelles lors que la semence de la femelle est la plus forte. Galien est du même sentiment, mais il prétend que Stratonicus se trompoit faute d'entendre bien l'Anatomie, quand il ajoûtoit, qu'il y a une aussi grande difference entre les mâles & les femelles, par rapport aux veines & aux arteres, qu'il y en a par rapport aux parties genitales des deux sexes. Stratonicus étoit Sectateur d'Hippocrate aussi bien que son maitre.

Satyrus, *Phécianus*, & *Héraclianus* étoient aussi trois autres maitres de Galien. Le premier avoit été disciple de Quintus, dont on a parlé au chapitre précedent. Il étoit Anatomiste, aussi bien que Phécianus & Héraclianus. Galien avoit pareillement appris quelque chose *d'Aeschrion*, que l'on a conté ci-dessus entre les Empiriques. On dira encore un mot des maitres de Galien dans le premier chapitre du livre suivant.

On a parlé dans la seconde partie de quelques Médecins, soit Empiriques, soit Méthodiques, qui ont vécu sous Trajan & sous Adrien. *Lycus*, ou *Lupus*, de la secte Empirique, qui est souvent cité par Galien comme ayant écrit un peu avant lui est de ce nombre. *Soranus* d'Ephese, fameux Méthodique, & *Archigene*, de la Secte Elective, en sont aussi, & quelques autres de ces mêmes Sectes, sans conter un *Dioscoride*, & un *Artemidorus Capito*, lesquels on a mis ci-dessus au rang des Commentateurs d'Hippocrate.

GALIEN

---

12 *Anatomic. Administr. lib. 1. chap. 1.*
13 *In lib. Hippocr. de natura humana, Comment. 2.*
14 *De usu Theriaca, in principio.* On doute que ce livre soit de Galien.
15 *De musculor. dissectione, in proœmio.*
16 *Ibidem.*
17 *De Hippocrat. & Platon. decretis, lib. 6.*
18 *Lib. de atra bile, chap. 4.*
19 *De semine, lib. 2. chap. 5.*

Galien étant né sous l'Empire d'Adrien; on pourroit encore le placer ici, mais comme il n'avoit que quatre, ou cinq ans lors que cet Empereur mourut, il sera plus à propos de le mettre sous les Empereurs qui ont succedé à celui dont on vient de parler, & sous lesquels il a écrit. *Depuis l'An xl. de J. C. jusqu'à l'An cxl.*

Saint Antiochus, qui souffrit le martyre sous Adrien, étoit Médecin de profession.





HISTOIRE DE LA MEDECINE,

TROISIEME PARTIE,

LIVRE TROISIEME

Où l'on traite principalement de la Médecine, de GALIEN, qui a écrit dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis l'an cxl. de J. C. jusques à l'An CC. sous les Empereurs Antonin le Pieux, Marc Aurele, Lucius Verus, Commode, & Severe, & qui a passé pour avoir amené la Médecine, à sa perfection. On parle aussi de quelques autres Médecins, qui ont vécu dans ce même temps.

CHAPITRE I.

Naissance de Galien; son éducation; ses études; ses voyages; sa maniere d'écrire; ce qui lui est arrivé de plus remarquable dans l'exercice de sa profession; & quelques autres circonstances concernant sa vie; le temps de sa mort, & ce qu'on a dit, ou pû dire, pour, & contre lui.

Depuis l'An cxl. de J. C. jusques à l'An cc.

1 CLAUDE GALIEN étoit de *Pergame*, ville de l'Asie mineure, fameuse à divers égards, & particulierement par son 2 temple d'Esculape. On peut

---

1 On donne à Galien le prénom de *Claude* dans le titre de ses livres; mais quand il se nomme lui-même, il se nomme simplement *Galien*. S'il avoit veritablement le prénom dont il s'agit il l'avoit pris de la famille *Claudia*, à l'imitation de plusieurs autres Grecs, qui avoient emprunté des noms de familles Romaines, selon l'usage de ces temps-là, comme on en a vû des exemples ci-devant. 2 *Voyez ci-dessus part.* 1.

peut juger du temps auquel il est né sur ce qu'il marque lui-même qu'il fut appellé, étant âgé de trente-huit ans, par Marc Aurele, & par Lucius Verus, qui étoient alors à Aquilée; & particulierement sur ce qu'il ajoûte, qu'il n'y fut pas plustôt arrivé qu'il en partit pour Rome, avec ces Empereurs, *dont le* dernier mourut en chemin peu de jours après. Si l'on conte ces trente huit ans en remontant depuis le temps auquel Verus mourut, qui revient à l'An CLXIX de J. C. il se trouvera que Galien est né vers l'An de J. C. CXXXI, environ la quinzieme année du Regne *d'Adrien*. Voila pour le temps de sa naissance. Il paroît d'ailleurs par ses écrits qu'il a vécu sous les Empereurs *Antonin*, *Marc Aurele*, *Lucius Verus*, *Commode*, & *Sévere*. Quelques Auteurs le font vivre encore long-temps après, comme on le verra dans la suite. *Depuis l'An CXXXI de J. C. jusques à l'An CC.*

Il nous apprend que son pere, qui s'appelloit *Nicon*, étoit fort honête homme, qu'il avoit beaucoup de bien, qu'il étoit savant dans les belles lettres, qu'il entendoit la Philosophie, l'Astronomie, la Géometrie, & même l'Architecture. Il ne nomme pas sa mere; il remarque seulement qu'elle étoit bonne ménagere, & d'une chasteté à toute épreuve, mais d'ailleurs de très-mauvaise humeur, jusques à mordre ses servantes, & à ne vivre pas mieux avec son mari que Xantippe ne vivoit avec Socrate. Le pere de Galien n'épargna rien pour son éducation. Il l'enseigna premierement lui-même; & dès qu'il fût un peu avancé il lui donna les meilleurs maitres de ce temps-là, soit pour les belles lettres, soit pour la Philosophie. Galien étudia premierement dans l'école des *Stoiciens*. De là il passa dans celle des *Académiciens*, & en suite dans celle des *Péripateticiens*, & des *Epicuriens*. 3 Les trois premieres de ces quatre Sectes de Philosophes furent assez de son goût, & il prit de chacune ce qu'il y trouva de meilleur; mais il n'en fut pas de même de la quatrieme; il la rejetta entierement.

Après avoir pris de tels principes il embrassa la *Médecine*, qu'il n'avoit que dix-sept ans, y étant poussé par un songe qu'avoit fait son pere. A l'âge de dix-neuf ans, deux ans après la mort de son pere, il fût auditeur d'un disciple 4 d'Athénée, mais ce ne fut pas pour long-temps. Ce qui rebuta Galien, c'est que ce disciple d'Athénée faisoit gloire d'ignorer la Logique, bien loin de la croire nécessaire à un Médecin. Il eut en suite divers autres maitres, dont il a été parlé au livre précedent, un *Ælianus Meccius*, un *Numesianus*, un *Pelops*, un *Stratonicus*, un *Satyrus*, un *Phesianus*, un *Heraclianus*, un *Æschrion*. On a remarqué ci-dessus que quelques-uns de ces Médecins, avoient été disciples d'un *Quintus*, qui avoit passé pour le plus grand Médecin de son temps. Galien lui rend ce témoignage; & ce qu'il y a de plus particulier, dans l'attachement qu'il marque d'ailleurs pour Quintus, c'est que ce dernier semble avoir été dans des principes fort opposez à ceux de Galien. 5 *Quintus*, dit Galien lui-même, *disoit en raillant*; *que le froid, le chaud, le sec, & l'humide sont des noms, ou des qualitez, dont la conoissance appartient plûtôt aux Baigneux qu'aux Médecins*; *& qu'il falloit laisser l'examen de l'urine aux Peintres, ou aux Teinturiers*. Galien se récrie

3 Il paroit sur tout s'être attaché à la Secte des Péripatéticiens dont Aristote a été le chef, quoi qu'il le maltraite en quelques endroits, & qu'il veüille faire croire que ce Philosophe a tiré d'Hippocrate ce qu'il y a de meilleur dans sa Physique, comme on l'a vû dans la premiere partie.

4 *Voyez ci dessus, part. 2. liv. 4. sect. 2. chap. 2.*

5 *De sanitat. tuend. lib. 4. cap. 13.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

récrie là-dessus que cela seroit à peine pardonnable à un des Sectateurs de 6 Thessalus, bien loin qu'on pût le souffrir à un Médecin du rang de Quintus. Mais si Galien le censuroit à cet égard, il ne laissoit pas d'ailleurs de le considerer beaucoup, particulierement pour son exactitude dans l'Anatomie; n'ayant point, à ce qu'il dit, perdu d'occasion de voir ceux qui avoient été auditeurs de Quintus, parce que celui-ci n'avoit point laissé d'écrits. Galien lui attribue un bon mot, au sujet des drogues qui entrent dans la Thériaque. Quintus disoit, que ceux qui faute d'avoir de veritable *cinnamome*, mettent dans la composition du Thériaque le double de *Casia*, font la même chose, que si quelcun, manquant de vin de Falerne, beuvoit le double de quelque méchant vin frelaté, ou manquant de bon pain, mangeoit le double de pain de son.

Galien voyagea beaucoup dans sa jeunesse, tant pour profiter de la conversation, & des préceptes des plus habiles Médecins de son temps, que pour s'instruire de plusieurs particularitez qui regardent les drogues qui se tirent de divers païs. Il demeura quelques années à *Alexandrie*, capitale de l'Egypte, où fleurissoient encore toutes les Sciences. Il fut dans la *Cilicie*, dans la *Palestine*, en *Créte*, en *Cypre*, & ailleurs. Il fit entr'autres deux voyages en l'Isle de *Lemnos*, pour voir ce que c'étoit que la *terre Lemnienne*, dont on parloit comme d'un médicament considerable. Il alla encore dans la *Syrie creuse* pour examiner *l'Opobalsamum*, ou le *Baume*. A l'âge de vint-huit ans il revint d'Alexandrie à Pergame; & il avoit déja assez profité dans la Médecine pour avoir acquis une conoissance particuliere des *blessures des nerfs*, & une méthode de les traiter qu'on n'avoit point pratiquée auparavant. Il en fit, à ce qu'il dit, l'expérience sur les Gladiateurs que le Pontife de Pergame avoit remis à ses soins pour les faire penser; & il les traita avec tant de succès qu'il n'en mourut pas un de playes de cette nature. On voit par cet exemple, & par divers autres, que Galien entendoit aussi bien la Chirurgie que la Médecine.

7 Au bout de quatre ans il quitta sa patrie, à cause d'une sédition que l'on y avoit émüe, & il en partit pour Rome âgé de trente deux ans, comme il le dit lui-même. Il voulut ensuite s'établir dans cette grande ville, 8 mais l'envie des Médecins qu'il y trouva l'en fit sortir au bout de quelques années, comme on le verra ci-après. Néanmoins il ne laissa pas, pendant le temps qu'il y demeura, de se faire conoître à diverses personnes considérables par leur savoir, ou par leur rang. Il eut des habitudes avec un *Eudeme*, Philosophe Péripatéticien de grande réputation. Il le guérit même d'une fiévre, qui de quarte étoit devenue triple quarte, par un mauvais usage que ce Philosophe avoit fait du Thériaque. Ce qu'il y eut encore de particulier à cet égard, c'est que Galien guérit son malade avec le même médicament qui auparavant lui avoit fait du mal, & qu'il prédit quel feroit l'accès qui manqueroit le premier, & le temps de l'entier rétablissement d'Eudeme. On remarquera, à l'occasion de ce prognostique, que nôtre Auteur se vantoit de conoître dès la premiere visite qu'il faisoit, ou dès le premier accès d'une fiévre, quelle sorte de fiévre on devoit avoir, ou tierce, ou quarte, ou quotidienne. Il fut dans l'estime de *Sergius Paulus*, Préteur, de *Barbarus*, oncle de l'empereur Lucius, de *Severus* qui étoit alors Consul, & qui fut depuis Empereur, & de *Boëthus*, homme Consulaire, en presence

6 *Voyez ci-dessus, part. 2. liv. 4. sect. 2. chap. 2.*
7 *In lib. Hippocr. de fracturis, dum de humeri prolapsione.*
8 *Lib. de praecognitione.*

Depuis l'An cxl de J.-C. jusques à l'An cc.

presence desquels il eut occasion de faire des dissections, & particulierement de démontrer les organes de la respiration, & de la voix. Sa réputation s'augmenta encore par l'heureux succès qu'il eut dans la cure d'une maladie de la femme de Boëthus, qui lui fit pour cela, un présent de quatre cens pieces d'or. Nous avons vû ci-dessus qu'Hippocrate, & Erasistrate avoient découvert par une adresse particuliere de leur art que deux Princes, qui étoient regardez comme malades d'une fiévre lente, n'avoient point d'autre mal que celui que leur causoit l'amour. Galien, pour ne rien devoir de ce côté là à ces grands Médecins, se vante aussi d'avoir conu, pendant qu'il étoit à Rome, qu'une femme, vers laquelle il fut appellé, & que l'on croyoit dangereusement malade, n'avoit point d'autre maladie si ce n'est qu'elle étoit éperdument amoureuse d'un baladin.

Toutes ces marques que nôtre Auteur donnoit de sa pénétration, & de son habileté dans la Médecine, & l'entrée qu'il avoit chez les Grands, ne firent que lui attirer plus d'ennemis parmi les Médecins, en sorte qu'il fut contraint de [9] quitter Rome, après y avoir séjourné environ quatre, ou cinq ans, & de retourner dans sa patrie, étant pour lors âgé de trente sept ans. Il dit [10] ailleurs que ce fût la [11] peste qui l'obligea à se retirer, & apparemment ces deux causes y purent également contribuer. [12] Mais il n'eut pas long-temps demeuré à Pergame que les Empereurs Marc Aurele, & Lucius Verus, qui avoient oüi parler de lui, & qui étoient alors à Aquilée, lui manderent de s'y rendre. Il n'y fût pas plûtôt arrivé que la peste, qui avoit commencé auparavant, y fit de plus grands ravages que jamais, ce qui obligea les Empereurs à reprendre au plus vîte le chemin de Rome accompagnez de peu de monde. Lucius mourut en ce voyage; & son corps fut porté à Rome, Galien s'y rendit en suite avec bien de la peine; & peu de temps après l'Empereur voulut le mener avec lui en Allemagne; mais il s'en excusa, alleguant qu'Esculape, pour qui il avoit une dévotion particuliere depuis que ce Dieu l'avoit garanti d'un aposteme mortel, l'avoit averti en songe de ne point partir de Rome. Il y demeura donc pendant l'absence de Marc Aurele, & y écrivit divers livres, entr'autres celui *de l'usage des parties du corps*. Mais, comme il se défioit des Médecins de cette ville, il se tenoit le plus souvent à la campagne dans un lieu où *Commode*, fils de l'Empereur, faisoit son séjour, sous la conduite d'un nommé *Pitholaus*, à qui l'Empereur avoit donné ordre d'appeller Galien, si ce jeune Prince venoit à être malade. [13] En effet, Galien eut occasion de le traiter d'une fiévre qui paroissoit d'abord assez forte, & il eut le bonheur de le

---

9 *Lib. de Præcognitione.* Il dit que les Médecins de Rome l'appelloient *Grammairien*, *Dialecticien*, ou *Médecin raisonneur*, λογιατρὸς; *diseur*, & *faiseur de miracles*; par où il vouloient sans doute lui reprocher qu'il étoit plus savant en théorie qu'en pratique, & que d'ailleurs il ne eessoit de se vanter.

10 *De libris propriis, cap.* 1.

11 On apprend d'ailleurs que cette maladie faisoit en ce temps-là de grands ravages dans toute l'Italie, même dans les Provinces de l'Empire Romain, en sorte que les Soldats périssoient en grand nombre dans les armées. *Voyez Entrope, liv.* 8, *& Jul. Capitolin dans la vie de M. Aurel.*

12 *De libris propriis, & de præcognitione.*

13 Il n'est pas bien certain si Galien fit cette cure pendant l'absence de l'Empereur, ou après son retour, mais cela n'est pas fort important.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

le guérir, ce qui obligea *Faustine*, mere de Commode, à dire que Galien faisoit voir ce qu'il étoit par ses œuvres, au lieu que les autres Médecins ne payoient que de paroles. Galien guérit aussi *Sextus*, autre fils de l'Empereur, & prédit même quel seroit le succès de sa maladie, contre le sentiment de tous ses Collegues.

On ne sait pas certainement combien de temps Galien, demeura cette seconde fois à Rome, ni même, à mon avis, s'il y demeura toûjours, ou s'il repassa en Asie. Voici ce que l'on tire de ses écrits. Il paroît premierement qu'il se tint à Rome pendant l'absence de Marc Aurele, qui fut d'environ quatre ans, & qu'ayant attendu le retour de cet Empereur, il y séjourna encore après ce temps-là. Il dit 14 en un endroit que Marc Aurele, ayant demeuré à son expédition d'Allemagne plus long-temps qu'on ne l'avoit crû, lui Galien composa pendant cet intervalle plusieurs livres concernant la Philosophie, & la Médecine; & il ajoûte qu'il donna à lire ces livres à quelques-uns de ses amis *après le retour de l'Empereur*. Il rapporte encore 15 un peu plus bas un fait qui ne permet pas de douter qu'il n'ait séjourné à „ Rome depuis ce temps-là. Marc Aurele, *dit-il*, ayant été tout d'un coup attaqué „ dans la nuit de tranchées de ventre, & d'un grand dévoyement qui lui donna de la „ fiévre, quoi que ce même jour il eut pris une dose de hiera picra, & une autre de „ thériaque, ses Médecins, *qui l'avoient suivi à l'armée*, lui ordonnerent de se tenir „ en repos, & ne lui donnerent dans l'espace de neuf heures qu'un peu de boüillon. Ces mêmes Médecins étant ensuite retournez chez l'Empereur, où je me „ rencontrai avec eux, jugerent à son pouls qu'il entroit dans un accès de fiévre, „ mais je demeurai sans dire mot, & même sans tâter le pouls à mon tour. Cela „ obligea l'Empereur à me demander, en se tournant de mon côté, pourquoi je „ ne m'approchois pas; à quoi je répondis, que ses Médecins lui ayant déja tâté le „ pouls par deux fois, je me tenois à ce qu'ils en avoient fait, ne doutant pas qu'ils „ ne jugeassent mieux que moi de l'état de son pouls. Mais ce Prince n'ayant pas „ laissé de me présenter son bras, alors je lui tâtai le pouls, & l'ayant examiné avec „ beaucoup d'attention, je soutins qu'il ne s'agissoit de rien moins que d'une entrée d'accès, mais que son estomac étant chargé de quelque nourriture qui ne „ s'étoit pas digerée, c'est ce qui causoit la fiévre. Ce que je dis persuada si bien „ Marc Aurele, qu'il s'écria tout haut, c'est cela même, vous avez très-bien rencontré, je sens que j'ai l'estomac chargé, & redit par trois fois ces mêmes paroles. „ Il me demanda ensuite ce qu'il y avoit à faire, pour le soulager. Si c'étoit quelqu'autre personne, répondis-je, qui fût dans l'état où est l'Empereur, je lui donnerois un peu de poivre dans du vin, comme je l'ai souvent pratiqué en semblables occasions; mais comme l'on n'a accoûtumé de donner aux Rois que des „ remedes fort doux, il suffira d'appliquer sur l'orifice de l'estomac de l'Empereur „ de la laine trempée dans de l'huile de nard bien chaude. Marc Aurele, *continue Galien*, ne laissa pas de faire l'un & l'autre de ces remedes, & s'adressant ensuite à „ Pitholaus, gouverneur de son fils, nous n'avons, dit-il, en parlant de moi, qu'un „ Médecin, c'est le seul honête homme que nous ayions.

On apprend encore 16 ailleurs de Galien que Marc Aurele, lui ayant écrit, pendant le voyage dont on a parlé, de lui préparer du Thériaque de la maniere qu'il avoit vû que *Demetrius*, 17 son premier Médecin, le lui préparoit, il s'acquitta de cette

14 *De praecognitione, cap.* 9.
15 *Ibidem, cap.* 11.
16 *De Antidotis, lib.* 1.
17 *Voyez ci-dessus, part.* 3. *liv.* 2. *chap.* 1.

cette commission en sorte que l'Empereur étant de retour en fut fort content. Marc Aurele conoissoit très-bien cette composition, parce, dit Galien, qu'il s'étoit accoûtumé à en prendre tous les jours, pour se garantir des poisons; & il trouva si bonne celle que Galien lui fit qu'il en voulut prendre presque aussi-tôt qu'elle fut achevée, quoi qu'on la garde ordinairement quelque temps avant que d'en user, afin que la qualité assoupissante que l'*opium* lui donne quand elle est fraiche, se diminue.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques l'An cc.

Nôtre Auteur ajoûte,[18] dans le livre que l'on vient de citer, qu'il avoit aussi composé de la Thériaque, pour l'Empereur *Severe*; & il remarque au même endroit que cette Thériaque ne fut pas si bonne, que celle qu'il avoit fait autrefois, pour Marc Aurele; parce que Commode, qui avoit succedé à ce dernier, n'avoit pas eu le soin de faire venir de bonnes drogues, & entr'autres du *cinnamome*, qui est une des principales. Ce fait étant véritable, il s'ensuit de deux choses l'une, ou que Galien étoit retourné à Rome du temps de Severe, après avoir fait quelque temps auparavant un voyage en sa patrie, où il pouvoit avoir demeuré quelques années, ou qu'il n'avoit point quitté Rome, depuis qu'il y avoit été la seconde fois, ce qui est le plus vraisemblable. On n'en peut pas même douter sur ce que dit Suidas, *que Galien a demeuré à Rome sous les Empereurs Marc Aurele, Commode & Pertinax*. Il est vrai que Suidas, ne parle point de Severe; mais comme Pertinax & Didius Julianus, qui regnerent entre Commode & Severe, ne tinrent l'Empire entr'eux deux que huit ou neuf mois, il y a de l'apparence que si Galien étoit à Rome du temps de Pertinax, il pouvoit encore y être dans les premieres années du regne de Severe, quoique Suidas ne le marque pas. On ne voit point, d'ailleurs, que Galien, dise qu'il ait été plus de deux fois de Pergame à Rome. Il avoit fait,[19] comme on l'apprend de lui même, le premier voyage par mer; & il fit le second par terre, traversant la Thrace, & la Macédoine, qui est le chemin qu'il falloit qu'il tînt, pour venir joindre les Empereurs à Aquilée, comme on l'a vû ci-dessus. Quelques Auteurs qui ont écrit la vie de Galien, disent qu'il s'en retourna de Rome à Pergame, à l'âge de trente-sept, ou tout au plus, de quarante-ans, & qu'il n'en sortit pas depuis. D'autres prétendent qu'il ne revint dans sa patrie qu'étant accablé de vieillesse. Ce que disent les premiers est contraire aux[20] faits que nous avons posez ci-devant; mais ce qu'assurent les derniers pourroit être veritable, quoi qu'ils n'en apportent point de preuves que je sache; non plus que ceux qui prétendent qu'il mourut dans la *Palestine*, comme on le verra à la fin de ce chapitre.

Suidas dit que Galien, vécut soixante & dix-ans. S'il est vrai qu'il fut né vers la quinziéme année du Regne d'Adrien, comme nous l'avons supposé, il seroit mort,

18 *Cap.* 13.

19 *De simpl. medic. facult. lib.* 9. *dum de terra Lemnia.*

20 On peut ajoûter à ce que nous avons dit ci-dessus ce que Galien dit lui-même dans sa *méthode de traiter les maladies*, en parlant d'une certaine operation de Chirurgie. *J'aurois*, dit-il, *essayé de faire cette operation si j'étois demeuré en Asie, mais ayant fait ma demeure à Rome, je me suis pour l'ordinaire conduit selon la coûtume, que l'on a en cette ville, qui est que l'on laisse faire les operations de Chirurgie, à ceux que l'on appelle Chirurgiens.* Il semble que l'on recueille de ce passage que Galien étoit à Rome lorsqu'il écrivoit sa *méthode*. Or on sait qu'il a composé ce livre étant déja avancé en âge. *Vide method. medend. lib.* 6. *cap. ultimo sub finem.* On pourroit dire qu'encore que Galien fit son séjour ordinaire à Rome, & qu'il y fut établi, cela n'empêche pas qu'il n'ait pû faire de temps en temps quelque voyage à Pergame. Cela peut être, mais il ne l'a pas dit, & je ne sache pas qu'aucun ancien Auteur en ait parlé.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

au conte de Suidas dans la neuviéme année de l'Empire de Severe, qui est la premiere du troisiéme Siecle de Jesus Christ. Il auroit vécu un peu plus long-temps, ou un peu plus tard, s'il eût venu jusques au Regne de *Caracalla*, comme le veut Tzetzes; mais il ne feroit pas allé aussi avant que le prétendent ceux de qui Cælius Rhodiginus a pris ce qu'il dit, *que Galien a vécu cent quarante ans*. Ceci est visiblement outré, aussi bien que ce qui est ajoûté, *que Galien vint à cette extreme vieillesse sans avoir eu aucune maladie*. La raison que l'on en rend, c'est *que ce Medecin avoit observé un régime si exact qu'il n'avoit jamais, ni trop mangé, ni trop bû, ni goûté d'aucune chose crue; ce qui lui procura, non seulement une santé continuelle, mais lui rendit de plus l'haleine si douce qu'il sembloit ne respirer que le baume, & les aromates*. Il est vrai que Galien dit lui même en quelque endroit, qu'en se nourrissant de viandes qui se cuisent aisément, & également, & en prenant un exercice égal, il avoit trouvé le moyen de vivre en santé pendant plusieurs années. Il dit encore ailleurs qu'après avoir atteint l'âge de vint huit ans, comme il possedoit alors l'art de conserver la santé, & qu'il suivoit les regles de ce même art, il avoit été exempt de maladies, à la reserve de quelque fiévre *éphemere*, (c'est à dire, *d'un jour*) qui lui étoit venue, pour avoir trop étudié, ou trop fatigué. Mais il avoüe qu'il avoit eu auparavant plusieurs maladies, & entr'autres un aposteme, ou une tumeur, dont on a parlé ci-devant, de laquelle il disoit avoir été guéri par le secours d'Esculape. Voici comme la chose se passa. Ayant, dit-il, une douleur fixe, à l'endroit où le diaphragme est attaché au foye, il songea qu'Esculape lui conseilloit de se faire ouvrir l'artere, qui est entre le pouce, & le second doit de la main droite, ce qu'il fit, & s'en trouva très-bien. Galien parle encore d'une colique qu'il avoit eüe, & dont il se délivra par un lavement, où il entroit de l'huile, & de la décoction de rue. Il dit aussi, qu'avant qu'il eût atteint l'âge de vint huit ans, il avoit presque toutes les années quelque maladie; mais qu'il en fut exempt dans la suite en s'abstenant des fruits d'été, & en ne mangeant de tous les fruits, que des figues, & des raisins.

Nous avons vû ci-devant que Galien avoit eu une très-bonne éducation, & qu'il avoit lui-même travaillé à s'instruire dans les belles lettres, dans la Philosophie, & dans la Médecine, avec beaucoup de soin. Comme il avoit avec cela du naturel, il réussit très bien, & devint grand Médecin, & grand Philosophe. Il avoit d'ailleurs beaucoup de facilité à s'énoncer, & une éloquence sans affectation; mais comme son stile est extremement diffus, & étendu, à la maniere de celui des Asiatiques, cela fait qu'on a quelquefois de la peine à le suivre, ou qu'il est obscur en divers endroits. Le grand nombre de livres, que nous avons de lui, sans parler de ceux qui se sont perdus, fait bien voir qu'il ne lui coûtoit guére d'écrire. Suidas dit que Galien avoit écrit non seulement sur la Médecine, & sur la Philosophie, mais encore sur la Géométrie, & même sur la Grammaire. L'on contoit plus de cinq cens livres de sa façon, concernant la Médecine seule, & environ la moitié d'autant concernant les autres sciences. Il a fait lui-même deux livres, pour faire l'énumeration de ses livres, & pour marquer, à l'égard de quelques-uns, le lieu & le temps, où ils ont été composez, l'occasion qu'il a eüe de les écrire, & l'ordre que l'on doit tenir en les lisant. Nous apprenons encore de lui qu'une partie de ses livres étoit déja perdue de son temps, par [21] un incendie qui consuma le Temple de la Paix à Rome, où ces mêmes livres étoient.

Galien a été anciennement dans une très-grande estime, & les modernes n'en ont pas moins fait de cas. Athénée, qui étoit précisément son contemporain, marque

21 *Voyez ci-dessus, part. 3. liv. 2. chap. 1.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

marque la consideration qu'il avoit pour lui, en l'introduisant dans son *Festin des Philosophes*, comme l'un des conviez à ce festin, & il ne lui rend pas seulement témoignage [22] sur le grand nombre de ses écrits, il ajoûte que Galien, ne le cede à personne [23] pour l'élocution, ou pour la clarté. [24] Eusebe, qui a vécu environ cent ans après lui, dit que la veneration que l'on avoit pour ce Médecin, étoit allée si avant que plusieurs le regardoient, comme un Dieu, & lui rendoient même un culte religieux. Trallian, lui donne le titre de *très-divin*. Oribase, qui a suivi de près Eusebe, & qui étoit lui-même Médecin, témoigne l'estime qu'il avoit pour Galien, par les extraits qu'il a faits de ses ouvrages, & par les loüanges qu'il lui donne. Aëtius, & Paul Eginete, ont pareillement copié Galien, particulierement le dernier, & Estienne Athénien a commenté un de ses livres. Avicenne, Averrhoës, & les autres Médecins Arabes, qui ont tiré du même Galien, ce qu'ils ont de meilleur, font encore en divers endroits son éloge. Je laisse à part les témoignages avantageux des modernes, c'est à dire, de ceux qui ont écrit depuis un siecle ou deux, & le grand de ses Commentateurs, parce que c'est une chose trop conue. Ce n'est pas que Galien n'ait eu de son temps un grand parti à combattre, & que ces derniers siecles ne lui ayent suscité de puissans adversaires. La Médecine d'Hippocrate, qu'il entreprit de rétablir, comme on le verra dans la suite, ne triompha pas apparemment de la Secte Méthodique, ni des autres, d'abord que nôtre Auteur se fut déclaré contr'elles. La Secte Méthodique, en particulier, se soutint encore quelques siecles après lui, & ne fut pas tellement abandonnée qu'elle ne [25] fournit fort long-temps après des Médecins aux Empereurs. Mais quoi qu'il en soit, elle s'est éteinte peu à peu, & quelques efforts que les modernes ayent faits, le parti de Galien est encore fort nombreux aujourd'hui.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter ce que l'on a dit contre le systeme de ce Médecin, cela viendra en son temps; mais après avoir étalé ses belles qualitez, & après avoir vû ce qui est à son avantage, il faut nécessairement faire remarquer un défaut considerable qu'il avoit. Il se donne lui-même des éloges, & se vante à tout coup dans ses écrits, à mesure qu'il rabaisse les autres Médecins, qui ne sont pas de son sentiment, & qu'il les refute avec beaucoup d'aigreur. Nous avons ci-dessus une preuve convainquante de la bonne opinion, qu'il avoit de lui-même, & du peu de difficulté qu'il faisoit de se loüer, dans le recit qu'il fait de ce qui lui arriva au sujet de la maladie de Marc Aurele. Tout le livre d'où cela est tiré est plein de contes de cette façon. On n'y trouve que des loüanges de Galien, débitées par lui-même, des traits extrémement picquans contre les Médecins de Rome, & des marques du grand mépris qu'il avoit pour eux. Je veux qu'il y eût de mal honêtes gens entre ces Médecins, qui méritoient d'être traitez de cette maniere, mais il y a de l'apparence qu'ils n'étoient pas tous de ce caractere; cependant Galien n'en excepte aucun. Les termes injurieux qu'il employe en d'autres endroits contre les Méthodiques, qu'il appelle *les ânes de Thessalus*, passent les bornes d'une dispute honête. Il garde un peu plus de ménagement, pour Erasistrate, pour Asclépiade, & pour quelques autres Médecins, plus anciens que ceux dont on vient de parler; mais

22 Ce n'est pas Athénée lui-même qui parle, c'est l'Auteur de l'argument, qui est au devant de ses livres; mais cet Auteur, qui a fait un extrait des livres d'Athénée, est assez ancien. *Voyez Casaubon sur Athénée.*

23 *κατὰ τὴν ἑρμηνείαν.* Voyez ce que l'on a remarqué ci-dessus touchant son stile.

24 *Histor. Ecclesiast. lib 5. cap. ultimo.*

25 *Voyez ci-dessus, part. 2. liv. 4. sect. 1. sur la fin, & part. 3. liv. 2. chap. 1.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques l'An cc.

parmi les loüanges qu'il leur donne, il lui échappe quelquefois de les redresser avec assez de hauteur.

Il est sur tout insupportable lorsqu'il se vante 26 d'avoir fait dans la Médecine, quelque chose d'approchant de ce que *Trajan* avoit fait dans l'Empire Romain. *Personne*, dit-il, *n'a donné avant moi la vraye méthode de traiter les maladies. A la verité* Hippocrate, *a déja montré ce même chemin; mais comme il est le premier qui l'a découvert, il n'a pû aller aussi avant qu'il auroit été à souhaiter. Il n'a pas gardé un bon ordre, il n'a pas appuyé sur quelques indications fort importantes, il n'a pas fait toutes les distinctions nécessaires; il est souvent obscur, à la maniere des Anciens, pour vouloir être court, il ne dit que peu de chose sur les maladies compliquées. En un mot, il a commencé, il falloit qu'un autre achevât, il a ouvert le chemin, il faut le rendre aisé. On voyoit autrefois des chemins qui étoient pleins de boüe, ou de pierres, ou tout hérissez d'épines, & tout couverts de bois. Il y en avoit d'autres dont la montée étoit trop rude, & la descente trop rapide, ou qui étoient impraticables à cause des bêtes farouches, ou à cause des eaux, & des rivieres qui les coupoient, ou enfin trop longs, & trop difficiles. Tels étoient tous les chemins d'Italie avant que Trajan les rétablît; avant qu'il eût fait paver ceux qui étoient boüeux, & pleins d'eau, ou avant qu'il y eût fait des chaussées; avant qu'il eût jetté des ponts sur les rivieres, qu'il eût abbregé les chemins, qui étoient trop longs; qu'il eût fait faire de nouveaux sentiers le long des montagnes, pour en rendre la montée, & la descente plus insensibles, qu'il eût donné le passage dans des lieux habitez, pour éviter les deserts, qu'il eût enfin rendu praticables, par tous les moyens que l'on peut imaginer, des chemins qui ne l'étoient point auparavant.* Que conclurre de tout ce discours de Galien, si ce n'est qu'il veut que l'on sache qu'il est le plus grand des Médecins, comme Trajan a été l'un des plus grands Empereurs? Quand cela seroit veritable, Galien devoit le laisser dire aux autres. Mais ce qu'il y a de plus particulier, il veut que l'on croye, quoi qu'il se vante de cette maniere, qu'il est ennemi juré des loüanges. 27 *Je n'ai*, dit-il, en parlant à ses disciples, ou à ses amis, *jamais fait cas de la réputation, que je pouvois acquerir dans le monde; je n'ai aimé que la science, & la verité. C'est pour cela que je n'ai jamais voulu mettre mon nom au devant de mes livres. Je vous ai même défendu de me donner publiquement des éloges outrez, comme vous avez accoûtumé de le faire.*

On pourroit encore reprocher à Galien, qu'il étoit *superstitieux*. Nous avons vû dans ce chapitre, qu'il s'étoit fait ouvrir une artere dans une maladie, en suite d'un songe qu'il avoit fait. Il dit au même endroit qu'il avoit fait par deux fois des songes de cette nature; & il remarque 28 ailleurs, qu'ayant conseillé à un homme qui avoit la langue fort enflée de se purger, & de tenir sur sa langue quelque chose de raffraichissant, il remarque, dis-je, que cet homme, ayant été purgé, eut cette même nuit un songe, par lequel il lui fut ordonné de se gargariser avec 29 du suc de laitues, ce qui réussit très-bien. Cela paroit aujourd'hui

26 *Method. medendi, lib. 9. cap. 8.*

27 *Ibid. lib. 7. in principio.*

28 *Ibidem, lib. 14. cap. 8.*

29 Il n'y a pas de quoi être surpris, que le Dieu eût indiqué un remede de la nature de celui que Galien avoit conseillé. Le malade qui avoit dans la tête le remede raffraichissant, dont on lui avoit parlé pendant le jour, pouvoit aisément songer en dormant que le suc de laitues seroit son affaire, & songer en même temps qu'Esculape lui disoit de se servir de ce suc. Il n'étoit pas raisonnable que le malade fut moins crédule que le Médecin, qui avoit tant de foi pour Esculape.

jourd'hui fort superstitieux; mais la religion de Galien, & particulierement le préjugé qu'il avoit en faveur d'Esculape, *le Dieu de sa patrie*, comme il l'appele lui-même, autorisoit alors cette espece de superstition, car on prétendoit [30] que c'étoit Esculape, qui envoyoit des songes aux malades. Il faut ajoûter que si Galien étoit un peu trop crédule à l'égard des songes, il ne l'étoit point du tout par rapport à divers remedes, qui étoient l'effet d'une autre sorte de superstition. Il ne donnoit point dans toutes les bagatelles, qu'avoient écrites [31] un *Pamphile*; [32] un *Xénocrate*, & quelques autres, concernant certaines plantes sacrées, ou certains médicamens imaginaires, & prétendus magiques. Il est vrai que Trallian lui attribue d'avoir changé de sentiment à cet égard, dans sa vieillesse. *Le très-divin Galien*, dit-il, *qui avoit crû qu'il n'y a point d'enchantemens, a été convaincu par le temps, & par l'expérience, qu'ils ont beaucoup de force. Ecoutez ce qu'il en dit lui-même dans son livre intitulé* de la maniere de traiter les maladies, selon Homere, *quelques uns croyent que les enchantemens, ou les charmes, sont des fables de vieilles, & j'ai été moi-même fort long-temps dans ce sentiment; mais ce que j'ai vû clairement sur ce sujet m'a enfin persuadé qu'ils sont au contraire d'un grand effet. J'en ai fait très-utilement des expériences sur des personnes, qui avoient été blessées par des scorpions; & j'ai vû d'ailleurs que des os arrêtez dans le gosier ont été d'abord rendus, par la force de quelques paroles*, &c. Voila ce que dit Trallian; mais on peut douter que le livre qu'il cite, & que nous n'avons plus aujourd'hui, fût veritablement de Galien.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques l'An cc.

Le même Galien, parlant en quelque endroit de la Secte *Méthodique*, & de quelques autres Sectes de Médecins, dit que ceux qui les avoient embrassées étoient aussi opiniâtrément attachez à ces Sectes, que les disciples de *Moïse*, & de *Christ*, l'étoient aux leurs. On a voulu inferer de là qu'il étoit ennemi des Juifs, & des Chréstiens, mais la conséquence n'est pas juste. Galien, qui avoit été élevé dans le Paganisme, & qui étoit prévenu pour sa religion, pouvoit regarder les Juifs, & les Chréstiens, comme des opiniâtres, sans être pour cela leur ennemi, ou sans leur vouloir plus de mal, que ne leur vouloient les autres Payens. Quant à ce que [33] quelques uns ont écrit que Galien étant fort âgé, & ayant entendu parler des miracles, qui se faisoient en Judée, où toutes sortes de maladies étoient guéries, & où lon ressuscitoit même les morts, au nom de nôtre Seigneur Jesus Christ, il prit la résolution d'y aller pour être témoin de ces miracles; mais qu'il mourut en chemin, ou en y abordant, après dix jours de fiévre, causée par une navigation fâcheuse, c'est un conte forgé par quelque Moine. On verra [34] ci-après l'idée qu'il avoit de la divinité par rapport à la formation du corps des animaux.

Il y a eu un autre *Galien* Médecin, qui pratiquoit à Constantinople, du temps de l'Empereur Zénon.

30 *Voyez ci-dessus, part. 1.*

31 *Voyez part. 1. liv. 1. chap. 5.*

32 *Voyez part. 3. liv. 2. chap. 1.*

33 *Voyez la vie de Galien écrite par Chartier, dans son édition des œuvres d'Hippocrate, & de Galien.*

34 *Part. 3. liv. 3. chap. 5. sur la fin.*

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

CHAPITRE II.

En quel état se trouvoit la Médecine lors que Galien embrassa cette profession. Il entreprit de rétablir le systéme d'Hippocrate, & de le perfectionner. Idée generale qu'il avoit de la Médecine par rapport à sa fin & à son objet.

POur être instruit de l'état où étoit la Médecine dans le temps que Galien parut, il ne faut que se souvenir de ce qui a été dit dans les deux premieres Parties de cette Histoire, touchant les diverses Sectes qui partageoient la Médecine. Toutes ces Sectes subsistoient encore du temps de Galien. Il y avoit des *Dogmatiques*, des *Empiriques*, des *Méthodiques*, des *Episynthétiques*, des *Pneumatiques*, des *Eclectiques*. Les Méthodiques étoient en grand crédit, & l'emportoient sur les Dogmatiques, qui étoient fort divisez, les uns étant pour Hippocrate, les autres pour Erasistrate, les autres pour Asclépiade &c. Les Empiriques étoient ceux que l'on consideroit le moins; & les Eclectiques ne faisoient pas apparemment le plus grand nombre, quoi qu'ils semblent avoir été les plus raisonnables de tous, en ce qu'ils faisoient profession de choisir ce que chaque Secte avoit de meilleur, & de ne s'attacher à aucune en particulier. A l'égard des Episynthétiques & des Pneumatiques, nous les avons considerez ci-dessus, comme dépendans en quelque maniere des Méthodiques.

On pourroit croire que Galien se rangea du côté des Eclectiques, sur ce 1 qu'il proteste qu'il ne veut se dire Sectateur d'aucun des Médecins qui ont été avant lui, & qu'il traite d'esclaves ceux qui de son temps s'appelloient *Hippocratiques*, *Praxagoréens* &c. & qui ne choisissoient pas ce qu'il y avoit de bon dans les écrits de tous les Médecins indifferemment. Mais quelque protestation qu'il face, il paroît qu'il étoit plus pour Hippocrate que pour tous les autres, ou plûtôt qu'il ne suivoit que lui. C'étoit son Auteur favori; & quoi qu'il l'accuse en quelques endroits d'obscurité, de defaut d'ordre &c, comme on l'a vû ci-dessus, il ne laisse pas de marquer d'ailleurs une estime toute particuliere pour lui, & d'avoüer qu'Hippocrate a jetté les fondemens de la veritable Médecine, à l'exclusion de tous les autres. Galien, prévenu de cette pensée, bien loin de prendre rien des Médecins des autres Sectes, ou de tenir un milieu, composa divers livres 2 pour les réfuter, & pour détruire leurs principes, en rétablissant ceux d'Hippocrate. Nous avons vû ci-devant que plusieurs Médecins avoient commenté Hippocrate, avant que Galien parût; mais il prétendoit que la plus part de ceux qui s'étoient mêlez de cette affaire n'avoient point réussi. Il se croyoit à peu près le seul qui eût pénetré dans le véritable sens de cet ancien Médecin, quoi qu'il lui donne souvent de grandes entorses, comme divers Savans l'ont remarqué.

Il

1 *De libris propriis, cap.* 1.

2 On peut voir dans la seconde Partie, ce que les Dogmatiques disoient contre les Empiriques, & les Méthodiques. Ce que nous avons rapporté à cet égard, est tiré en partie des écrits de Galien; c'est pourquoi nous nous dispenserons de redire ici la même chose, nous contentans de voir comment ce dernier établissoit son systeme, sans toucher aux disputes qu'il a eües contre les autres Médecins.

Il entreprit donc premierement d'expliquer Hippocrate, & il écrivit beaucoup sur ce sujet. D'ailleurs comme il remarquoit que le même Hippocrate étoit non seulement obscur en divers endroits, mais qu'il manquoit d'ordre, & de méthode, & qu'il n'avoit pas eu une conoissance assez étendue de certaines choses, que l'on avoit découvertes depuis, il entreprit de fournir de son propre fonds ce qu'il y avoit à ajoûter aux principes generaux de son Auteur. Quand Galien n'auroit fait autre chose que mettre en tout son jour la Médecine d'Hippocrate, son travail à cet égard auroit été fort utile, supposé qu'Hippocrate eût enseigné la vraye Médecine. C'étoit déja un article assez important que de faire conoitre cette verité, & de redresser les novateurs, qui, selon lui, s'étoient dévoyez mal à propos de l'ancienne route. Ce n'est pas néanmoins par cet endroit qu'il prétendoit s'être acquis le plus d'honneur. C'est en ce qu'il avoit le premier montré une méthode juste & raisonnée de traiter la Médecine, qui est une des choses qu'Hippocrate avoit omises, comme on vient de le remarquer. Pour voir bien exactement de quelle maniere Galien s'acquita de toute la tâche qu'il s'étoit imposée il faudroit inserer ici des instituts complets, & une pratique entiere de Médecine, selon ses principes, ce qui nous meneroit loin & seroit d'ailleurs fort ennuyeux. Nous nous en tiendrons donc à des generalitez qui feront conoitre en gros comment ce Médecin s'y est pris, & qui suffiront pour faire sentir le rapport & la difference qu'il y a entre sa Médecine & celle d'Hippocrate. Dans cette vüe nous commencerons par l'idée que nôtre Auteur avoit de la Médecine en general, après quoi nous entrerons un peu plus avant dans le particulier de son systéme quand nous aurons achevé ce chapitre. *Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.*

3 Galien disoit que pour conoître un art, il faut avoir conoissance de la *fin* que cet art se propose. Il ajoûtoit que la même méthode que l'on doit suivre pour distinguer les autres arts sert aussi pour faire conoître quel est l'art de la Médecine. Il y a des arts dont la fin n'est autre chose qu'une *contemplation*, comme 4 *l'Arithmétique*, la *Physique*, *l'Astronomie*. Il est d'autre arts qui produisent de plus quelque *action*; mais dès qu'ils cessent de la produire ils ne peuvent montrer leur ouvrage, comme *l'art des maitres à dancer*. Il y en a d'autres dont l'ouvrage se peut voir, comme *l'art de bâtir*. Il y a encore des arts qui ne produisent rien, mais qui butent à prendre, ou à acquerir quelque chose, comme *l'art de la chasse*, ou *de la pêche*. La Médecine est du nombre des arts qui produisent quelque chose, & qui peuvent faire voir leur ouvrage, quoi que leur action cesse. Il y a encore une distinction à faire par rapport aux arts dont l'ouvrage subsiste, ou aux arts *effectifs*; les uns font quelque chose qui n'étoit pas; les autres refont ou rétablissent ce qui avoit été fait auparavant. La Médecine est de ce dernier genre. Elle soutient ou elle rétablit le corps de l'homme, en lui conservant la santé, & en la lui rendant lors qu'il l'a perdue.

Cela supposé, il faut savoir que comme un Architecte doit nécessairement conoitre toutes les parties d'une maison, soit qu'il entreprenne de bâtir une nouvelle maison, soit qu'il en veüille reparer une vieille. De même celui qui veut

3 *De constitut. artis medicæ.*

4 L'Arithmétique, la Physique, & l'Astronomie sont à proprement parler des sciences, & non pas des arts; mais le mot τέχνη, *art*, se prend ici dans un sens étendu, comme le mot de *métier*, ou de *profession*.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

veut établir l'art dont le sujet est le corps humain, c'est à dire l'art de la Médecine, doit avoir conoissance de toutes les parties qui composent ce corps de leur substance, de leur grandeur, de leur figure, de leur situation, de leur nombre, & du rapport qu'elles ont entr'elles. Et derechef, comme l'Architecte qui entreprend de bâtir une maison ne saura jamais quelles sont les parties qui la doivent composer s'il n'a examiné, les unes après les autres, les parties d'une maison semblable à celle qu'il veut construire, ou s'il n'a vû toutes ces parties détachées & séparées. De même le Médecin ne peut acquerir la conoissance du corps de l'homme qu'en examinant par l'Anatomie les parties qui le composent. Mais ce qui distingue le Médecin de l'Architecte, c'est que le premier ne doit pas seulement conoitre les parties du corps de l'homme, il doit encore conoitre l'action de chacune de ces parties; car il n'y a point de partie dans le corps animé qui n'ait son action, ou sa fonction particuliere.

Le devoir du Médecin, qui est instruit de tout cela, est premierement de *conserver* les parties dans leur état naturel, en sorte qu'elles puissent servir aux usages auxquels elles sont destinées, & faire librement leurs fonctions; secondement de *rétablir* en leur premier état celles qui ne font plus leurs fonctions. Il doit même travailler à une *nouvelle production* des parties qui manquent tout à fait, lors que cela est possible. Cette condition est ajoûtée parce qu'il est de certaines parties qui ne peuvent point se produire derechef lors qu'elles manquent, comme les *nerfs*, ou les *tendons*, ces parties étant formées de la semence; mais il en est d'autres qui sont formées du sang, telles que sont les *chairs*, qui peuvent être rétablies par la Nature, avec l'aide du Médecin. Les *os* sont dans le rang des premieres parties dont on a parlé. Ils ne se réengendrent pas tout entiers; mais quand ils sont cassez, & qu'une partie de leur substance a même été perdue ou enlevée, ils se rejoignent par un *cal*, qui tient lieu de la substance qui avoit été emportée. De plus, il faut savoir, qu'il y des parties simples, ou *similaires*, & des parties composées, ou *organiques*. Les premieres sont les os, les ligamens, les nerfs, les membranes, les veines, les arteres, la graisse, les glandes, la chair. On les appelle similaires, parce qu'en les partageant en diverses petites pieces chaque piece est semblable à l'autre. Elles sont aussi appellées simples par rapport à celles qui sont plus composées, telles que sont un bras, une jambe &c. une seule de ces parties étant composée à peu près de toutes les parties similaires que l'on a désignées. Ces mêmes parties composées sont d'ailleurs nommées organiques, ou instrumentelles, parce qu'elles sont les instrumens, ou les organes qui produisent les actions les plus sensibles & les plus parfaites; les jambes & les pieds, par exemple, servent à marcher, les mains servent à prendre, ou à tenir quelque chose, les yeux servent à voir, les oreilles à oüir.

Les premiers *élemens* des unes & des autres de ces parties, aussi bien que de tous les autres corps, sont le *feu*, *l'eau*, *l'air*, & la *terre*. Les qualitez de ces élemens sont le *chaud*, le *froid*, *l'humide*, & le *sec*. Tant que l'un de ces élemens, ou l'une de ces qualitez, ne prédomine pas sur les autres, mais qu'il y a une proportion conforme à la disposition naturelle des parties similaires, ces parties ont une juste *temperature*, & font leurs fonctions ordinaires. Mais dès que ces mêmes qualitez péchent dans l'excès, ou dans le defaut, il s'ensuit une *intempérie*, qui, lors qu'elle est venue à un certain point, fait que les fonctions cessent, ou ne se font pas comme il faut. Cette temperature & cette intempérie regardent aussi les parties organiques entant qu'elles sont composées

des

des similaires. Mais il faut de plus remarquer, à l'égard des parties organiques, qu'elles sont, ou ne sont pas dans l'état où elles doivent être, selon qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas leur *grandeur*, ou leur *figure* ordinaire, qu'elle sont ou qu'elles ne sont pas dans le *nombre* & dans la *situation* qu'elles doivent être. Ajoutez à cela *l'union* ou *le défaut d'union*, qui est une chose commune tant aux parties similaires qu'aux parties organiques, & vous aurez conoissance de la bonne & de la mauvaise disposition de nôtre corps, en quoi consistent la *santé* & les *maladies*.

Depuis l'An de J.C. jusques à l'An ce.

Il est aisé de recüeuillir de ce que l'on vient de dire, que le devoir du Médecin est d'un côté d'entretenir la temperature, & de corriger l'intempérie; de l'autre de conserver la grandeur, la figure, le nombre, la situation, & l'union, & de rétablir les désordres qui détruisent cette grandeur, ce nombre &c. A tous ces égards cette maxime a lieu, *qu'il faut entretenir les parties dans leur état par des moyens qui ayent du rapport avec cet état*, c'est à dire que le chaud convient pour conserver la chaleur d'une partie chaude, le froid pour entretenir cette qualité dans une partie froide &c. Il en est de même des moyens qu'on employe pour entretenir la grandeur, le nombre, la figure, la situation, l'union. Ces moyens doivent avoir du rapport avec toutes ces dispositions; c'est à dire que pour conserver, par exemple, la situation d'une partie, il faut la tenir dans cette situation, & éviter ce qui pourroit la faire changer; pour conserver le nombre, & l'union, il faut se garantir contre la violence, & contre tout ce qui pourroit causer la perte d'une partie, ou rompre l'union qu'elle doit avoir avec les autres. Cette premiere maxime regarde *la conservation de la Santé*. En voici une seconde qui concerne *la cure des maladies*. Le but général que l'on doit se proposer pour guérir les maladies c'est de corriger l'intempérie, & les désordres qui arrivent par rapport à la situation, à la grandeur &c. *par tout ce qui est contraire à cette intempérie & à ces désordres*. Si une partie chaude est devenue froide, il faut la réchauffer; si par un certain mouvement, ou par quelque violence, elle se trouve hors de son lieu, il faut, par un mouvement & par une violence, opposée à la premiere, lui faire reprendre sa place; si cette partie s'est abbaissée il faut la relever; si elle s'est haussée il faut la repousser embas. En un mot les contraires se guérissent pas leurs contraires.

L'espece, ou plutôt la cause, de la maladie *indique* toûjours le remede convenable; mais comme elle ne peut pas indiquer si ce remede est faisable ou non, il faut de plus que le Médecin sache ce qui peut être fait, & ce qui ne peut point se faire. Cette conoissance lui est suggerée par celle qu'il a de la nature des parties. Si l'une de celles qui ont été formées de la semence, dans le temps que le corps a été engendré, vient à manquer tout à fait, on ne peut point la rétablir, ou la remettre, comme il a déja été remarqué ci-dessus, mais si celles que le sang a produites manquent, on peut travailler à les faire produire de nouveau. Sur quoi il faut observer, que ce que l'on dit de la possibilité, ou de l'impossibilité de la cure regarde également la Nature & le Médecin. Il est des choses que la Nature peut faire & d'autres qu'elle ne sauroit faire. Elle peut, par exemple, produire derechef de la chair en la place de celle qui aura été emportée d'une playe, ou qui aura été consumée par un abscès, parce que la chair est, comme on l'a dit, une partie qui doit son origine au sang; mais la Nature ne peut pas réengendrer un nerf, ou un os entier, parce que ces parties ont été produites par la semence dans le temps de la génération de l'homme. Ce que la Nature

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

ne peut point faire, le Médecin, qui n'est que son ministre, ne le fait point aussi; mais il aide la nature, en secondant ses efforts, ou en suivant ses intentions, dans tout ce dont elle peut quelquefois venir à bout par elle même. Si la Nature peut remplir de chair un ulcere profond, le Médecin travaille de son côté à faire croitre cette chair, en écartant tout ce qui peut empêcher qu'elle ne croisse. Si la Nature travaille à cuire les viandes dans l'estomac, le Médecin la soulage en choisissant celles qu'elle peut le plus aisément cuire, & en éloignant celles dont la coction est impossible, ou difficile.

Le Médecin étant instruit de ces géneralitez, doit en suite entrer dans ce qu'il y a de plus particulier par rapport à la conoissance des *causes*, & des *signes*, tant du bon que du mauvais état du corps, & enfin de tous les divers *moyens* que l'on doit mettre en usage pour entretenir la santé, & pour guérir les maladies, en appliquant aux cas particuliers les maximes génerales que l'on a posées. Voila un extrait d'une partie de ce que dit Galien dans l'un de ses livres intitulé *l'Etablissement de l'Art de la Médecine*. Il n'y donne pas une définition expresse de cet art; mais il est aisé d'en recueuillir, que *la Médecine est un art qui enseigne à conserver, & à rétablir la santé*; ou *à conserver la santé, & à guérir les maladies*. Cette définition est tirée de la *fin* de la Médecine.

Nôtre Auteur en propose un autre 5 ailleurs qui est prise de *l'objet* de ce même art. *La Médecine*, dit-il, *est* 6 *une science qui enseigne à conoitre ce qui est sain, ce qui n'est pas sain, & ce qui est neutre*, ou *qui tient le milieu entre le sain, & le mal sain*. La même définition est attribuée à Hérophile, comme on l'a vû ci-dessus, mais Galien s'expliquoit autrement que lui sur cette définition. Il disoit qu'il y a trois sortes de choses qui sont l'obiet de la Médecine, lesquelles le Médecin considere comme *saines*, comme *non saines*, & comme *neutres*. Ces trois choses sont le *corps humain*, les *signes*, & les *causes*. Il regarde le corps de l'homme comme sain, lors que ce corps est d'une bonne *temperature* par rapport aux plus simples parties dont il est composé, & qu'il y a d'ailleurs une juste *proportion* entre les organes que forment ces parties. Le corps non sain est celui qui est déchu de la temperature, & de la proportion dont on vient de parler. Le corps neutre tient un milieu entre le sain, & le non sain. Les signes salubres, ou sains, sont ceux qui indiquent une bonne santé presente, & qui présagent qu'elle pourra encore être telle à l'avenir. Les signes insalubres, ou mal sains, indiquent au contraire la maladie présente, ou font craindre la maladie avenir; les signes neutres ne marquent ni la santé, ni la maladie, ni pour le present ni pour l'avenir. Les causes saines sont celles qui conservent la santé, ou qui la procurent quand on ne l'a pas. Les causes malsaines font, & entretiennent la maladie. Les causes neutres n'ont point d'effet sensible ni pour conserver, ni pour procurer la santé, ni pour faire les maladies, ni pour les entretenir.

Les trois dispositions dans lesquelles on a dit que le corps de l'homme se peut rencontrer, c'est à dire, la disposition saine, la disposition non saine, & la disposition neutre, comprennent toute l'étendue, ou la distance qu'il y a de la santé à la maladie, & chacune de ces trois dispositions a son étendue particuliere. Le corps sain est, comme on vient de le dire, celui dont toutes les parties

5 Dans un livre intitulé *l'Art de la Médecine*.
6 Le mot *science* est pris ici dans un sens étendu.

parties sont bien temperées, & bien proportionnées, c'est à dire, comme on l'a remarqué un peu auparavant, dont les parties similaires sont disposées en sorte qu'elles ont le degré de chaleur, de froid, d'humidité, & de sécheresse qu'elles doivent avoir naturellement, sans qu'aucune de ces qualitez prédomine par dessus les autres; & dont les parties organiques ont précisément la disposition, la grandeur, la figure, la connexion, &c. qui leur est nécessaire. [7] Un corps disposé de cette maniere est regardé comme étant d'une *constitution* parfaite à tous égards, ou d'un *tempérament* auquel il ne manque rien. Un tel tempérament est tres-rare, & ne se trouve peut-être jamais; mais cela n'empêche pas qu'on ne le doive supposer comme un modelle, sur lequel on doit se regler pour juger de tous les autres tempéramens moins parfaits. Galien suivant ce principe établissoit huit autres principaux tempéramens, qui déclinent tous à quelque égard de celui que l'on vient de décrire. Les quatre premiers sont ceux, ou l'une des quatre qualitez que l'on a indiquées l'emporte sur les autres; en sorte que chacun de ces tempéramens prend le nom de tempérament *chaud*, ou *froid*, ou *sec* ou *humide*, selon que l'une de ces qualitez se rend plus sensible que les autres. Les quatre dernieres especes de tempéramens résultent de la combinaison des qualitez dont on vient de parler; & sur ce pied là, il y a un tempérament *chaud*, *& sec*, un temp. *chaud*, *& humide*, un temp. *froid*, *& humide*, & un temp. *froid*, *& sec*. Ce sont là, comme on l'a dit, les principales differences des tempéramens; lesquelles peuvent être subdivisées à l'infini, selon les divers degrez de froid, de chaud, &c. sans conter certaines proprietez inexplicables de la constitution de quelques particuliers, lesquelles n'ont aucun rapport aux qualitez que l'on a désignées, mais dépendent de causes *occultes*, ou *cachées*. On appelle cette proprieté de tempérament *idiosyncrasie*. C'est par cette idiosyncrasie que quelques-uns ont de l'aversion pour une sorte de viande, quelques autres pour une autre, que les uns ne peuvent souffrir l'odeur d'une rose, les autres celle d'une autre fleur, &c.

Depuis l'An cxl. de J. C. jusques à l'An 66.

Mais quoi que les huit derniers tempéramens, que l'on a décrits, déclinent de la perfection du premier, il ne s'ensuit pas que les corps qui sont de quelcun de ces tempéramens soient mis pour cela au rang des corps malades. Ils demeurent compris sous la latitude des corps sains, tant que l'intempérie qui les éloigne de la perfection n'empêche pas l'action des parties; mais dès que cette action les empêche, le corps n'est plus sain, il est malade. C'est donc proprement *l'empêchement de l'action des parties* qui établit la *maladie*, ou c'est par cet empêchement que finit la santé, & que la maladie commence. Tout ce qui est entre-deux est appellé un état neutre, c'est à dire, un état où l'on n'est ni malade ni en santé. On n'est pas encore malade, parce que les actions ne sont pas encore sensiblement empêchées; & l'on n'est pas sain parce que ces mêmes actions sont dans le penchant à ne se faire plus comme il faut.

Galien décrit aussi fort au long les signes de la bonne, & de la mauvaise constitution du corps, aussi bien que de celle qu'il a appellée neutre. Tous ces signes sont tirez des qualitez premieres, comme du chaud, du froid, &c. lors qu'il s'agit des parties similaires. Ils se tirent d'ailleurs de la juste proportion, & de la disproportion par rapport à la grandeur, figure, situation, &c.

 lors

7 *Vid. lib. de temperamentis.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

lors qu'il s'agit des parties organiques. Nôtre Auteur passe enfin aux causes de ces trois differentes constitutions, & il les tire des mêmes sources d'où il a tiré les signes. On supprime ici ce qu'il dit d'ailleurs dans le livre d'où est tiré la plus grande partie de ce que l'on vient de lire. Ce qui manque à l'explication de son systéme se trouvera dans les chapitres suivans, où l'on examinera ce même systéme par un autre côté, ou sous un autre ordre.

CHAPITRE III.

Suite, ou explication du Systéme de Galien tirée de divers endroits de ses écrits.

POur développer un peu mieux l'idée génerale que nous venons de donner de la Médecine de Galien, sans entrer dans un trop grand détail, nous remarquerons premierement, qu'il établissoit avec Hippocrate trois principes du corps animé, les *parties*, les *humeurs*, & les *esprits*. Il n'appelloit proprement parties que les parties *solides*, & il les divisoit, comme on l'a dit, en similaires, & en organiques. Il reconoissoit aussi les quatre humeurs dont on a parlé dans la Médecine d'Hippocrate, le *sang*, la *pituite*, la *bile*, & la *mélancholie*, & il en avoit la même idée qu'en avoit eu cet ancien Médecin, par rapport au chaud, au froid, au sec, & à l'humide, &c. C'est à dire, qu'il regardoit le sang comme une humeur rouge, chaude, & humide; la pituite comme une humeur blanche, froide, & humide; la bile comme une humeur jaune, chaude, & seche; la mélancholie comme un suc noir, froid, & sec. Quant aux esprits, Galien en faisoit trois especes differentes, les esprits *naturels*, les esprits *vitaux*, & les esprits *animaux*. Les premiers ne sont autre chose, selon lui, qu'une vapeur subtile qui s'éleve du sang, & qui tire son origine du *foye*, comme du lieu où se fait le sang. Ces premiers esprits, après s'être portez dans le *cœur*, deviennent, cojointement avec l'air que nous attirons par les poumons, la matiere des seconds, c'est à dire, des esprits vitaux, qui se changent en esprits animaux dans le *cerveau*, comme on le verra plus particulierement ci-après.

Galien supposoit que ces trois sortes d'esprits répondent, & servent d'instrumens à trois sortes de [1] *facultez* qui résident dans les parties où l'on a dit que se forme chaque sorte d'esprit. La faculté *naturelle* est la premiere. Il la plaçoit dans le foye, & il croyoit qu'elle préside à la nutrition, à l'accroissement, & à la géneration de l'animal. Il logeoit la faculté *vitale* dans le cœur, & il concevoit qu'elle communique à tout le corps, par le canal des arteres, la chaleur, & la vie. La faculté *animale*, qui est la plus noble des trois, & avec laquelle se joint la faculté *raisonnable*, ou la faculté *régente*, a, selon lui, son siege dans le cerveau; elle distribue à toutes les parties le sentiment, & le mouvement, par le moyen des nerfs, & préside sur toutes les autres facultez. Galien supposoit

1 On a parlé si au long des *facultez*, & de la *Nature* qui les fait agir, dans la Médecine d'Hippocrate, que l'on ne redira pas ici ce qui a été dit en cet endroit. *Voyez ci-dessus, part. 1. liv. 3. chap. 2.*

soit enfin trois sortes *d'actions*, produites par ces trois facultez, les actions *naturelles*; les actions *vitales*, & les actions *animales*. 1 Il divisoit derechef chacune de ces actions en *internes*, & *externes*. Les actions internes de la faculté animale sont l'imagination, le raisonnement, la memoire; les actions externes sont les cinq sens naturels, & en géneral le sentiment, & le mouvement. Les actions internes de la faculté vitale sont les passions violentes, comme la colere; les externes sont le mouvement, ou la pulsation des arteres, & la distribution du sang arteriel par tout le corps, pour lui communiquer la chaleur, & la vie. Les actions internes de la faculté naturelle sont la sanguification, la coction des alimens, & ce qui en dépend, & même la cupidité; les externes sont la distribution du sang veineux dans toutes les parties, pour nourrir, augmenter, & conserver le corps, & pour la propagation de l'espece. Outres ces facultez generales, Galien en admettoit de particulieres, qui résident, à ce qu'il croyoit, dans chaque partie du corps, & qui pourvoyent aux besoins de ces parties, ou aux offices auxquels ces mêmes parties sont destinées. Le ventricule, par exemple, cuit les viandes par le moyen de sa faculté *concoctrice*; il les attire par sa faculté *attractrice*; il les retient quelque temps par sa faculté *retentrice*; & il s'en décharge enfin par sa faculté *expultrice*. 2 Si l'on demandoit quel est le premier mobile de toutes ces facultez? Galien répondoit, avec Hippocrate, que c'est la Nature.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

Il a été nécessaire de rapporter toutes ces distinctions, & tous ces termes, parce que c'est sur ce fondement que roule presque tout le raisonnement de Galien sur les causes, & sur la nature de la santé, & des maladies. Ce Médecin croyoit que l'on joüit de la santé tant que les facultez sont en état de produire leurs actions ordinaires, ou que ces actions sont entieres, & parfaites; & au contraire que ces mêmes facultez étant empêchées dans leurs actions, ou les actions ne se faisant pas comme il faut, c'est ce qui fait la maladie. Or comme les actions ne sauroient être libres, ou entieres, que les parties, aussi bien que les humeurs, ne soient bien disposées, on peut dire que la *santé* dépend en premier lieu de la symmetrie des parties organiques, & de l'union, ou de la liaison des unes, & des autres. Tant que les humeurs, & les parties demeurent en cet état, les esprits, qui suivent la nature des humeurs, ne peuvent qu'être bien conditionez, & par conséquent les actions (qui se font par l'organe des esprits; lesquels sont eux mêmes dirigez par les facultez) ne peuvent qu'être entieres. Au contraire lors que les humeurs, & les parties s'alterent, se dérangent, se désunissent, les esprits ne peuvent qu'être en désordre, & les actions qu'interrompues.

Sur ces principes, Galien définissoit la maladie *une disposition, ou une* 3 *affection, contre nature, des parties du corps, qui empêche premierement, & par elle même leur action.* Il établissoit, comme on l'a vû au chapitre précedent, trois principaux *genres* de maladies. Le premier regarde les parties similaires; le second

2 *Ibidem.*

3 Le mot Grec *πάθος* que les Latins ont rendu par *affectus*, & que nous traduisons *affection*, désigne également une maladie, un symptome, & la cause d'une maladie, qui sont trois choses également contre nature, desquelles on parlera dans ce chapitre. On trouve dans Galien deux définitions de la maladie; en un endroit il employe le mot *disposition*, en l'autre le mot *affection*. Le premier rend la définition plus juste.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

second les parties organiques; le troisiéme est commun aux unes, & aux autres de ces parties. Le premier genre de maladies consiste en *l'intempérie* des parties similaires; & cette intemperie se divise en *intempérie sans matiere*, & *intempérie avec matiere*. La premiere se fait appercevoir lors qu'une partie a plus, ou moins de chaleur, ou de froid qu'elle n'en doit avoir; sans que ce changement de qualité dans la partie soit soûtenu par quelque matiere. L'on a, par exemple la tête échauffée, & malade, pour avoir été exposé à l'ardeur du Soleil, sans que cette chaleur soit appuyée par l'abord, ou le sejour de quelque humeur chaude dans cette même partie. La seconde sorte d'intempérie paroît lors qu'une partie est non seulement échauffée, ou réfroidie, mais qu'elle est encore chargée d'une humeur chaude, ou froide, qui entretient la chaleur, ou le froid que l'on y ressent. Galien reconoissoit de plus une intempérie *simple*, lors que l'une des quatre qualitez premieres excede seule, comme la chaleur, ou l'humidité séparément; & une intemperie *composée*, lors qu'il y a deux qualitez jointes, comme de la chaleur, & de la secheresse tout ensemble, ou du froid, & de l'humidité. Il posoit enfin une intemperie *égale*, & une intemperie *inégale*. La premiere est celle qui est également dans tout le corps, ou dans une partie, & qui ne cause aucune douleur parce qu'on s'en est fait une habitude; comme la chaleur, & la secheresse dans un corps hectique. La seconde se distingue en ce qu'elle n'est pas également attachée à toute une partie, ou à tout le corps, parce qu'elle commence seulement à se faire; ou en ce que le corps est dérangé par des causes contraires, comme par le froid, & par la chaleur qui se font sentir tous deux ensembles. On a des exemples de cette sorte d'intempérie dans certaines fiévres où le froid, & la chaleur attaquent également, & presque en même temps une même partie; ou dans d'autres fiévres qui rendent le dehors du corps froid comme glace, pendant que le dedans brûle; ou enfin dans les cas où l'estomac est froid, & le foye chaud.

Le second genre de maladies, qui regarde les parties organiques, résulte des irrégularitez de ces parties par rapport à leur *nombre*, à leur *grandeur*, à leur *figure*, à leurs *cavitez*, à leur *situation*, & à leur *liaison*; comme quand on a six doits, ou que l'on n'en a que quatre; quand on a quelque partie plus grosse, ou plus petite qu'il ne faut; ou qu'elle n'est pas bien formée; ou que les trous dont elle doit être percée sont, ou bouchez, ou trop ouverts; ou qu'elle est mal située, & hors de son lieu naturel; ou enfin séparée des autres auxquelles elle devroit être jointe, ou même jointe à celles dont elle devoit être separée.

Le troisiéme genre, qui est commun tant aux parties similaires qu'aux parties organiques, c'est la *solution de continuité*, qui arrive lors que quelque partie, simple, ou composée, est coupée, rongée, meurtrie, rompue, étendue violemment, ou brûlée.

On n'expliquera pas ici les autres distinctions que Galien faisoit des maladies après Hippocrate; comme lors qu'il les distinguoit, par rapport à leur *mouvement*; en maladies *aigues*, & maladies *chroniques*; & par rapport à leur *naturel*; en maladies *benignes*, & maladies *malignes*; & enfin à d'autres égards en maladies *épidemiques*, *endémiques*, *sporades*, &c. parce que tout cela a été ci-dessus expliqué dans la Médecine d'Hippocrate.

Après avoir établi les genres des maladies il faut examiner leurs *causes*. Galien les distinguoit premierement en *externes*, & en *internes*. Il regardoit comme

me causes externes des maladies 4 six choses dont on ne peut point se passer, & qui servent à la conservation de la santé, lors qu'elles sont bien disposées, & que l'on en fait un bon usage; mais qui font un effet contraire lors qu'on n'en use pas bien, ou qu'elles sont mal disposées. Ces six choses sont *l'air que nous respirons*; le *manger*, & le *boire*; le *mouvement*, & le *repos*; le *sommeil*, & les *veilles*; ce que *nous retenons* dans nôtre corps, & ce qui *en sort*; & enfin les *passions*.

Depuis l'An cxl de J. C. jusque à l'An cc.

Toutes ces causes externes des maladies sont appellées causes *procatarctiques*, ou *commençantes*, parce que ce sont elles qui mettent en mouvement les causes *internes*, qui sont de deux sortes, la cause *antécedente*, & la cause *conjointe*. La premiere ne se découvre que par le raisonnement. Elle consiste pour l'ordinaire au vice des humeurs, qui pechent en deux manieres, en produisant, ou la *pléthore*, c'est à dire, la plénitude, ou la *cacochymie*, c'est à dire, mot à mot, le mauvais suc. Lors que les humeurs sont en trop grande quantité cela s'appelle *pléthore*. Sur quoi il faut remarquer que l'on appelle également pléthore la trop grande abondance de *toutes les humeurs ensemble*, & l'abondance *d'une humeur en particulier*, laquelle prédomine sur les autres. Selon ces principes il doit y avoir quatre sortes de plénitudes; plénitude sanguine; plénitude bilieuse; plénitude pituiteuse; & plénitude mélancholique. Mais il y a cette difference entre la plénitude sanguine, & les trois autres, que le sang, qui est la matiere de la premiere, peut passer de beaucoup les autres humeurs; au lieu que si l'une des trois dernieres humeurs excéde notablement par dessus les autres, on n'appelle plus cela plénitude, c'est alors cacochymie, parce que ces humeurs étant plus abondantes qu'il ne faut elles corrompent d'abord le sang. Galien divise encore la plénitude, en plénitude *par rapport aux vaisseaux*, & plénitude *par rapport aux forces*. La premiere a lieu lors que les humeurs sont si abondantes, que les vaisseaux, c'est à dire, les veines, & les arteres, ont peine à les contenir. La seconde sorte de plenitude se mesure par les forces du malade, lesquelles ne peuvent pas supporter une certaine quantité d'humeurs, quoi que médiocre. Le second vice des humeurs, que nous avons appellé *cacochymie*, ou mauvais suc, vient de ce que les humeurs dégenerent en devenant plus chaudes, ou plus froides, plus seches, ou plus humides, plus âcres, plus aigres, plus douces, plus salées qu'elles ne doivent être; en un mot, en acquerant des qualitez étrangeres, & nuisibles qu'elles n'avoient pas auparavant. Mais il ne faut pas oublier d'observer ici, qu'encore que Galien reconût que les humeurs peuvent acquerir toutes les qualitez que l'on vient de désigner, & dont une partie sont differentes du chaud, du froid, du sec, & de l'humide, qui sont les quatre qualitez que nôtre

4 L'Auteur du livre *de oculis*, attribué à Galien, dit qu'il y a sept choses *naturelles*, six *non naturelles*, & trois *contre nature*. Les sept premieres sont les *élemens*, les *tempéramens*, les *parties*, les *humeurs*, les *esprits*, les *facultez*, & les *actions*. Les six autres sont celles que l'on désigne ici. Elles sont appellées non naturelles parce qu'elles ne composent pas nôtre nature, ou nôtre être, comme les premieres. Les trois dernieres sont les *maladies*, leurs *causes*, & leurs *symptomes*. La *Physiologie* traite des premieres. Cette partie de la Médecine que les Grecs nomment *Hygieine*, c'est à dire, qui regarde la conservation de la santé, regle l'usage des secondes. Quant aux troisiémes la *Pathologie* en recherche la conoissance; & la *Thérapeutique* s'occupe à y apporter du remede.

Depuis l'An 61 de J. C. jusques à l'An … nôtre Auteur donne aux humeurs, ce qu'on a dit ci-dessus, qu'il consideroit toutes les causes des maladies, par rapport à ces quatre qualitez ne laisse pas d'être veritable. La raison de cela est qu'il croyoit que l'*aigre*, le *salé*, l'*acre*, le *doux*, l'*amer* &c. 5 tirent leur origine du chaud, du froid, du sec, & de l'humide. Lorsque l'une des trois humeurs differentes du sang prédomine considerablement, cela fait aussi une espece de cacochymie, parce que ces humeurs ne sont pas si familieres à la nature que le sang, ou parce qu'elles corrompent incontinent le sang. A cela près, c'est à dire, lorsque l'excès de l'une de ces trois humeurs est médiocre, il est plûtôt regardé, comme une plénitude, que comme une cacochymie, ainsi qu'on l'a déja remarqué. La seconde des causes internes, que l'on a appellé cause *conjointe*, est celle qui est le plus prochainement attachée à la maladie, & qui l'entretient immédiatement, en sorte que cette cause étant présente la maladie subsiste toûjours, & étant absente, ou ôtée, la maladie cesse d'abord. L'exemple suivant fera voir en quoi consiste la difference qu'il y a entre cette cause, & la cause antécedente. Dans la pleurésie, la cause conjointe c'est cette portion d'humeur, qui est attachée à la pleure, & qui fait l'inflammation de cette partie, la cause antecédente c'est la masse de cette même humeur considerée, comme répandue dans tout le corps, ou contenue dans les vaisseaux, d'où elle s'est versée sur la partie malade.

Quant aux causes particulieres des maladies, des parties considerées comme similaires, ou comme organiques, il est aisé de les découvrir par ce qui a été dit de la nature de ces maladies. Il est, dis-je, aisé de concevoir que les maladies, qui consistent en une intemperie chaude, ou froide, doivent être causées par tout ce qui peut échauffer, ou réfroidir; & que de même celles qui dépendent de la mauvaise conformation des parties, sont causées par tout ce qui peut faire cette mauvaise conformation. Les reins, par exemple, ou les ureteres, qui doivent être ouverts, pour donner passage à l'urine, pouvant être bouchez par du gravier, par du sang caillé, ou par quelque autre humeur épaissie, ou par une tumeur, qui comprime, & étrécit le passage; la tumeur, le sang, le gravier sont les causes de cette maladie.

6 Galien divise enfin les causes des maladies, en causes *manifestes*, ou évidentes, causes *non manifestes*, & *causes cachées*. Les premieres sont celles, qui sont sensibles, ou qui tombent sous les sens par elles mêmes, lors qu'elles agissent. Les secondes ne sont pas sensibles par elles mêmes, mais on les découvre par le raisonnement. Toutes les causes dont on a parlé ci-devant sont de la nature des deux que l'on vient d'expliquer. La troisiéme sorte de causes, qui sont les causes *cachées*, ne se découvrent, ni par elles mêmes, ni par aucun autre moyen. 7 Il semble que Galien, met en ce rang la cause de l'*hydrophobie*, ou de la rage, lorsqu'il dit que les remedes, qui servent à guérir cette maladie, agissent *par une proprieté, qui est attachée à toute leur substance*; d'où il s'ensuit que la cause de cette même maladie, agit par une proprieté, qui n'est pas moins cachée que celle du remede. Lorsque je dis que cette proprieté est cachée, je m'explique en termes differens, en apparence, de ceux de Galien, mais

5 Il n'y a que quelques cas rares où Galien, est contraint de reconoître certaines qualitez *occultes*, ou cachées, comme on le verra à la fin de ce discours des causes des maladies. On dira encore un mot ci-après de la plénitude, & de la cacochymie, en parlant des signes par lesquels on les découvre.

6 *In lib. Hipp. de alimento, comment. 3.*

7 *De simplic. medicament. facultat. lib. 11.*

mais qui reviennent à la même chose; car dire qu'un remede agit par une *propriété de toute sa substance*, c'est comme si l'on disoit qu'on ne sait pas comment il agit. C'est aussi ce que Galien, reconoit lui-même, lors qu'il censure Pélops de ce qu'il entreprenoit de rendre raison, de l'effet du remede en question, qui se fait avec la poudre, ou la cendre d'écrevisses de riviere. Voici les propres termes de Galien. *Mon maître Pélops*, dit-il, *voulant rendre raison de l'effet des écrevisses dans la rage, prétendoit que l'écrevisse est utile dans cette maladie, parce que c'est un animal aquatique, & que la rage dépend d'une extreme sécheresse, qui fait que ceux, qui en sont atteints ont peur de l'eau. Il ajoûtoit que les écrevisses de riviere sont plus propres en cette occasion que celles de mer, parce que ces dernieres participent du sel dont l'eau marine est chargée, & qui est d'une nature fort séche. Mais quelcun lui ayant fait cette objection; si ce que vous dites est vrai, d'où vient que tous les animaux aquatiques, ne sont pas également propres contre ce mal? il répondoit, que c'est parce qu'ils n'admettent pas tous la même préparation que les écrevisses, dont on réduit la coquille en une cendre, qui étant dessechante consume, & absorbe le venin de la rage. Pélops*, poursuit Galien, *tomboit dans ces contradictions par la vanité qu'il avoit de vouloir rendre raison de tout; mais moi, si je ne suis persuadé que je sai parfaitement une chose, je n'entreprends pas d'en convaincre les autres.* Il seroit à souhaiter que tous les Médecins suivissent cette maxime de Galien; mais la crainte que l'on a de passer pour ignorant fait que l'on veut parler à quelque prix que ce soit, quoi que souvent l'on ne s'entende pas soi même. Au reste, nôtre Auteur traite aussi en quelque endroit de ces causes des maladies, où Hippocrate reconoissoit quelque chose de *divin*. On peut voir dans la premiere Partie, de cette histoire ce qui a été dit là-dessus.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Après avoir parlé des differences, & des causes des maladies, il faut en examiner les *symptomes*, c'est à dire, [8] les accidents. Galien définissoit le symptome, *une affection contre nature, qui dépend de la maladie, ou qui la suit comme l'ombre suit le corps*. On voit par cette définition, que le symptome convient avec la maladie, en ce que l'un & l'autre sont une affection contre nature; mais ils different en ce que la maladie précede, & que le symptome la suit, la maladie tenant lieu de cause à l'égard du symptome. Galien reconoissoit trois sortes de symptomes, dont les premiers, & les plus considerables consistent en l'*action lésée*, ou *empêchée*, des parties. Les seconds en ce que les parties *changent* seulement *de qualité*, leur action subsistant toûjours. Les troisiémes concernent *les vices d'excrétion, ou de retention*. Les symptomes de la premiere sorte different en particulier de la maladie, en ce que la maladie consiste, comme on l'a dit ci-dessus, en une certaine disposition des parties, qui empêche leur action; au lieu que le symptome de cette espece est seulement, une suite de la disposition dont on vient de parler. L'exemple suivant rendra cette difference plus sensible, & fera voir d'ailleurs la difference qu'il y a entre la maladie, & la cause de la maladie. Dans la pleuresie la maladie consiste en *une inflammation de la pleure*, laquelle inflammation change la disposition naturelle de cette membrane, en sorte que son action, qui est de servir à la respiration, conjointement avec d'autres parties, se trouve empêchée. Le symptome c'est *la difficulté de respirer*, qui est une suite de l'inflammation, & un empêchement qui survient à l'action de la pleure. La

 cause,

8 Galien distingue en quelque endroit l'*accident*, τὸ συμβεβηκός, d'avec le *symptome*, mais cette distinction est peu essentielle, & il se sert ailleurs de ces deux termes indifferemment.

Depuis l'An CXL de J.C. jusques à l'An ...

cause, soit antecedente soit conjointe, ce sont *les humeurs*, qui sont mal conditionnées, & dont une partie se verse sur la pleure, & fait l'inflammation. Cette premiere espece de symptomes varie, selon que les actions, ou les facultez desquelles ils dépendent, varient elles mêmes. Ainsi il y a des symptomes de la faculté naturelle, de la faculté vitale, & de la faculté animale. *La mauvaise digestion* est un symptome de la faculté naturelle, & elle consiste en la lésion, ou en l'empêchement de l'action naturelle de l'estomac, & des intestins, qui est de digerer, & cuire les alimens. La *syncope*, est un symptome de la faculté vitale, & elle consiste en la lésion de l'action vitale du cœur, qui est de communiquer la vie à toutes les parties. L'*Apoplexie*, est un symptome de la faculté animale, & elle consiste en la lésion de l'action animale du cerveau, & des nerfs, qui est le mouvement, & le sentiment. La *folie*, & la *phrenésie*, sont des symptomes de la faculté régente, qui est jointe à l'animale, & elles consistent en la lésion de l'action de cette faculté, qui est le raisonnement. Sur quoi, il faut remarquer, que sous ces trois facultez génerales, sont comprises les diverses facultez particulieres, dont il a été parlé ci-dessus, & qui souffrent chacune leurs symptomes. Il faut d'ailleurs savoir que les actions sont lésées, ou empêchées en trois manieres, lorsqu'elles sont *abolies*, ou qu'elles cessent entierement; lorsqu'elles sont *diminuées*, ou qu'elles ne se font qu'en partie; & enfin lorsqu'elles sont *dépravées*, ou qu'elles ne se font pas comme il faut. *L'aveuglement*, par exemple, ou la perte de la vüe, est un symptome de l'action abolie de l'œil. Le défaut de ceux *qui ne voyent que de fort près*, ou *qui ne voyent qu'au grand jour*, est un symptome de l'action diminuée, & le défaut de ceux qui voyent les objets *d'une autre couleur* qu'ils ne sont, ou *dans une autre situation*, que celle qu'ils ont, est un symptome de l'action dépravée.

La seconde espece de symptomes, qui consiste dans *le changement de qualité* des parties du corps, tire ses differences du nombre des sens, qu'on appelle externes. Les qualitez changées, qui ont du rapport au premier des sens, qui est *la vüe*, sont les couleurs extraordinaires que prend le corps dans certaines maladies, comme est la couleur jaune dans ceux qui ont la jaunisse. Ce changement de couleur n'est pas une action empêchée; c'est pourtant un accident, ou un symptome d'une maladie. Il arrive de semblables changemens à l'égard des sons, des odeurs, du goût, & du toucher.

La troisiéme sorte de symptome regarde, *les vices d'excrétion, ou de rétention*; ou les defauts des choses qui sortent du corps, & de celles qui y sont retenues. Ces choses pechent, ou à l'égard de *toute leur substance*, comme *les vers*, & *les pierres*, qui ne doivent jamais se trouver dans un corps sain; ou à l'égard de leur *sortie*, comme *les excrémens*, qui encore qu'ils soient naturels, sortent *par des voyes extraordinaires*; ainsi que cela se voit dans l'ileus, où l'on rend la fiente par la bouche. Il arrive aussi que des matieres, qui sont *distinguées des excrémens*, se vuident au lieu qu'elles doivent demeurer dans le corps. C'est ce que l'on voit tous les jours dans les hemorrhagies, lorsque le sang sort par le nez, par la bouche, par les selles, ou de quelque autre maniere que ce soit, à la reserve du flux menstruel des femmes; un autre défaut des choses, qui se vuident, ou qui se retiennent regarde leur *quantité*; comme lorsque les excremens du ventre sont retenus en tout, ou en partie, ou lorsqu'ils se vuident trop abondamment; lorsque l'on urine trop, ou trop peu, ou que l'on n'urine point du tout; lorsque le flux hémorrhoïdal, ou le flux menstruel, ne reviennent pas dans le temps ordinaire, ou lorsqu'ils sont trop abondants, &c. Enfin le dernier défaut concerne *la qualité* des mêmes matieres; comme lorsque

les

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

les excrémens sont ou durs, ou trop liquides, ou d'une couleur, ou puanteur extraordinaire; que les femmes ont des pertes blanches; que la salive est, ou amere, ou salée, &c. Quelques uns des symptomes que l'on a décrit dans ce troisiéme article, ont du rapport avec ceux du premier, qui regardent les actions empêchées. On peut consulter là-dessus les Institutaires. Il faut d'ailleurs observer à l'égard des matieres, qui sortent du corps dans quelques maladies, que l'excrétion de ces matieres, n'est pas toûjours un symptome, quoi qu'elles sortent quelquefois très-abondamment. Les hémorrhagies, par exemple, les sueurs, les diarrhées, qui terminent heureusement les maladies, ne sont pas des symptomes. Ces sortes d'évacuations sont considerées par Galien, comme un ouvrage de la Nature, qui a surmonté la maladie, & qui la finit par une *crise*, comme cela a été expliqué dans la Médecine d'Hippocrate.

Après avoir parlé des maladies, de leurs causes, & de leurs symptomes, il faut maintenant parler de leurs *signes*. L'Auteur des *définitions*, attribuées à Galien, dit que l'on appelle un signe, *ce qui fait conoître une chose, qui étoit auparavant inconue*. Galien lui-même distingue les signes, comme on l'a vû ci-dessus, en signes *sains*, signes *non sains*, & signes *neutres*. Pour abbreger on ne s'attachera ici qu'aux signes non sains, ou aux signes des maladies. Galien en faisoit deux genres principaux. Il appelloit les premiers *Diagnostiques*, & les derniers *Prognostiques*. Les signes diagnostiques, sont ainsi appellez parce qu'ils servent à conoître les maladies, & à les distinguer les unes des autres. Il y en a de deux sortes, les uns que l'on appelle *pathognominoques*, qui sont propres à une maladie, qui en font conoître precisément l'espece, & qui accompagnent toûjours cette maladie, en sorte qu'ils commencent, & finissent avec elle; les autres, que l'on nomme *ajoints*, sont communs à diverses maladies, & servent seulement à faire conoître la difference, qu'il y a, entre deux maladies de la même espece. Dans la pleurésie, par exemple, les signes pathognomoniques sont la toux, la difficulté de respirer, la douleur de côté, la fiévre continue; les signes ajoints sont les crachats, qui sont quelquefois sanglans, quelquefois bilieux, quelquefois blancs, écumeux, épais, clairs, &c. Nôtre Auteur tiroit les signes diagnostiques premierement de l'essence, ou de la nature même de la chose, c'est à dire, de la constitution lesée, ou dérangée des parties, ou des maladies elles mêmes; secondement des causes des maladies, & en troisiéme lieu de leurs symptomes, du nombre desquels sont le pouls, & les excremens changez. Il les tiroit enfin des dispositions particulieres de chaque corps, qui sont quelquefois héreditaires, ou que l'on a tirées de ses pere, & mere, des choses qui nuisent, & de celles qui font du bien; & des maladies épidemiques.

Pour tirer des signes de la constitution lésée des parties, il faut premierement savoir quelles sont ces parties, qui *ne sont pas dans une bonne disposition*, ou qui *sont affectées*, si c'est le pied, ou la main, le foye, le poumon &c. Celles qui sont extérieures se découvrent par la vue, & par le toucher, & l'on peut juger par les mêmes moyens de l'espece de maladie qu'elles ont. Mais il n'en est pas de même des parties internes. Il y a bien plus de peine, & de science a les découvrir, ou à les discerner. Pour en venir à bout Galien, faisoit attention à ces cinq choses, à *l'action qui est lésée*, à *la nature*, ou à *l'espece de la douleur que l'on sent*, à *la situation du lieu où l'on apperçoit de la douleur*, *ou quelqu'autre chose d'extraordinaire*, aux *accidens propres à chaque partie*, & enfin *aux excrémens qui sont particuliers à ces mêmes parties*, ou *que certaines parties ont accoûtumé de rendre*, & à *la maniere dont certaines matieres sortent*. La conoissance que l'on a de l'*action*, ou de l'*usage naturel des parties*, sert beaucoup pour découvrir celles

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

qui sont affectées ; car comme toutes les actions, soit animales, soit vitales, soit naturelles, sont produites chacune par quelques organes, ou par quelques parties du corps, toutes les fois qu'une action est empêchée, il faut que la partie, qui la doit produire, soit affectée. Ainsi la difficulté de la coction des viandes marque que l'estomac est affecté, parce que c'est l'estomac qui doit cuire les viandes ; la difficulté d'uriner indique l'affection de la vessie, ou des reins, & des parties qui en dépendent, parce que l'action de ces parties est de contenir l'urine, de lui donner un passage libre &c. ; l'alteration du pouls est un signe de l'affection du cœur, & des arteres, parce que le pouls est une action du cœur, & des arteres; l'aveuglement est une marque certaine que c'est l'œil qui est atteint, parce que l'œil est l'organe de la vûe; l'immobilité de quelque partie, ou de tout le corps insinue nécessairement que les nerfs sont affectez, parce que les nerfs sont les premiers organes du mouvement. Mais comme une partie peut être affectée en deux manieres, ou *en premier lieu*, & *par elle même*, ou seulement *par consentement*, c'est à dire, par la dependance, où elle est à l'égard d'une autre partie, & par la communication qu'elle a avec cette partie, on distingue ainsi ces deux affections. On conoit la propre affection de la partie, si cette affection est seule, & si elle continue long-temps, si elle ne s'augmente pas à mesure qu'une autre s'augmente, si elle dure, toute autre affection cessante, & si les remedes qu'on a accoutumé de faire pour cette affection, ou à cette même partie, produisent leur effet ordinaire. Au contraire l'affection qui n'est que par consentement augmente, ou diminue à mesure qu'une autre augmente, ou diminue, & on n'en est point soulagé par les remedes propres à cette affection, ou à la partie affectée. Ainsi le vomissement, qui est une affection de l'estomac, arrive quelquefois par le consentement, ou le rapport qu'à cette partie avec les reins; ensorte que les reins étant premierement affectez, l'estomac souffre par consentement, quoi qu'il ne soit pas affecté par lui-même, ou par une maladie, qui agisse premierement, & immédiatement sur lui. En ce cas les remedes pour l'estomac sont inutiles, il faut s'attacher à guérir les reins; au lieu que si l'estomac étoit proprement, & premierement affecté, il faudroit travailler à le soulager en particulier. *La nature*, ou *l'espece de la douleur*, indique la nature de la partie qui souffre. Si la douleur est accompagnée de pulsation, ou de battement, c'est signe qu'il y a quelque artere dans la partie douloureuse, ou tout auprès. Si la douleur est poignante c'est une marque, que la partie affectée est une membrane; si elle est convulsive, ce sont les nerfs qui souffrent. *La situation du lieu, où l'on souffre* indique pareillement la partie affectée. La douleur profonde, & interne, la tension, & la tumeur de l'hypochondre droit marque que le siege du mal peut être dans le foye, qui est situé en cet endroit. Les mêmes accidens font conoître que c'est la rate qui peut souffrir, quand ils paroissent dans l'hypochondre gauche, qui contient la rate. Mais si la douleur, & la tumeur dont on vient de parler sont extérieures elles ont leur siege dans les muscles, qui couvrent les mêmes parties. *Les accidens propres à chaque partie*, servent aussi à discerner celles qui sont affectées. Le vomissement, par exemple, le hocquet, le dégout marquent que l'estomac souffre, le délire est un signe certain de l'affection du cerveau, & l'enroüeure de l'affection de l'âpre artere. *La nature des excremens*, sert de même à découvrir la partie affectée. Les petites chairs que l'on rend quelquefois en urinant marquent que les reins sont affectez ; les écailles qui sortent par la même voye sont un signe que c'est la vessie qui souffre, parce que les petites chairs, dont on parle, sont des parties, qui se détachent de la substance

des

des reins, & les écailles une portion du corps de la vessie. Les chairs molles, que l'on appelle des champignons, & qui naissent en peu de temps, dans les fractures du crane, marquent que la membrane du cerveau est affectée. L'urine qui sort d'une playe du bas ventre est un signe certain que la vessie, ou les ureteres sont blessez. Si c'est la fiente qui sorte par une playe de cette nature, les gros boyaux sont nécessairement percez. Les menstrues sortent de la matrice; la semence des vaisseaux spermatiques; les vers viennent des intestins; le gravier, & les pierres des reins, & de la vessie. *La maniere dont certaines matieres sortent*, indique aussi quelle est la partie d'où elles sortent. Le sang qui sort d'une playe comme par sauts, ou par divers jaillissemens vient d'une artere ouverte. Le sang qui sort de la bouche lorsque l'on tousse vient du poumon, &c. Il est si important à un Médecin de conoître quelle est la partie, où la maladie à son siege, que cela a obligé Galien à composer exprès six livres sur ce sujet particulier, & ces livres sont des meilleurs ouvrages qu'il ait faits.

Depuis l'An xl. de J. C. jusques à l'An cc.

Ayant une fois bien connu quelle est la partie affectée on recherche en suite quelle est l'affection, ou la maladie de cette partie; & cela, comme on l'a dit, en tirant des signes soit de la maladie elle-même, soit des causes de la maladie, soit de ses symptomes. A l'égard des signes qui se tirent *de la maladie*, comme les deux principaux genres de maladies sont l'intemperie & la mauvaise conformation, cette intempérie & cette mauvaise conformation se découvrent quelquefois d'elles mêmes, lors qu'elles sont venues à certain degré, & en ce cas les sens en peuvent juger. Mais lors que ces deux défauts ne sont pas si sensibles, on employe pour les découvrir à peu près les mêmes moyens dont on se sert pour discerner la partie affectée. *Les causes des maladies* fournissent aussi divers signes pour faire conoître la nature de la maladie. On juge, par exemple, qu'une maladie causée par la bile noire est maligne, & qu'une autre qui est produite par le sang est benigne. Si quelcun a pris un médicament fort acre, ou du poison, on juge de l'espece de maladie que ce médicament, ou ce poison, ont causée par la conoissance que l'on a de la nature de cette cause. Mais *les symptomes des maladies* sont la source la plus féconde des signes; & comme il y a trois sortes de symptomes, chaque sorte fournit ses signes particuliers. Les symptomes des actions, soit animales, soit vitales, soit naturelles sont les premiers. Le délire, par exemple, qui est un symptome de l'action animale lésée, s'il est accompagné de fureur, indique une intempérie chaude du cerveau; mais s'il est accompagné de crainte & de tristesse, il marque une intempérie froide. Le sommeil excessif, qui est un autre symptome de la même action, désigne une intempérie froide & humide de la même partie; & les insomnies désignent tout le contraire. La privation du mouvement dans quelque partie fait conoître que les nerfs qui vont à cette partie sont ou bouchez, ou relâchez, ou coupez. On tire aussi des signes considerables de la lésion de l'action vitale. Les diverses alterations du pouls, qui sont des symptomes dépendans de cette lésion, fournissent divers signes. Le pouls grand & fréquent marque une intempérie chaude, au lieu que le pouls petit & rare indique une intempérie froide. On pourroit apporter ici divers autres exemples sur ce sujet; mais comme les principaux signes que l'on tire du pouls sont des signes prognostiques nous aurons ci-après occasion de parler plus amplement de toutes les variations du pouls, en traitant de cette derniere sorte de signes. Les symptomes, qui viennent de la lésion de l'actions naturelle ne sont pas moins remarquables en matiere de signes diagnostiques, ou qui indiquent l'espece de la maladie. L'appetit languissant accompagné d'une soif ardente,

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

marque une intemperie chaude; le grand appetit sans soif désigne au contraire une intempérie froide. On tire enfin divers signes des symptomes qui consistent aux choses qui sortent du corps & aux qualitez changées. Le sang, par exemple, qui sort en abondance par la bouche en toussant, marque la rupture de quelque vaisseau du poumon; mais le sang que l'on crache, & qui est en petite quantité & mêlé de pus designe une exulceration de la même partie. Les alimens que l'on rend par le bas, dans le même état qu'ils étoient lors qu'on les a pris, marquent une lienterie. La couleur changée de la peau marque aussi diverses maladies. On en a un exemple dans la couleur jaune de ceux qui ont la jaunisse, cette couleur étant un indice de l'obstruction de la vessie du fiel.

Les mêmes sources d'où Galien tiroit les signes des especes de maladies lui servoient aussi pour en découvrir les *differences*; pour distinguer, par exemple, une maladie maligne d'une maladie benigne, une maladie aigue d'une maladie chronique &c.

Enfin la derniere sorte de signes diagnostiques sont ceux des *causes des maladies*. On donnera des exemples de la maniere dont on tire cette espece de signes par rapport à la *pléthore* & à la *cacochymie*, qui sont, comme on l'a vû cidessus, les deux causes les plus ordinaires des maladies. La *pléthore*, qui est une trop grande abondance de toutes les humeurs également, mais principalement du sang, se conoît, selon nôtre Auteur, par les signes suivans. L'on a un embonpoint extraordinaire, & l'on grossit plus que de coutume; les vaisseaux s'enflent; le pouls est fort, il est grand & plein; la respiration n'est pas bien libre, parce que le poumon & le diaphragme sont pressez; on dort beaucoup, ou l'on a du penchant au sommeil; le corps est pesant & engourdi; l'on a quelquefois des pertes de sang considerables par le nez, ou par d'autres conduits. La pléthore, ou plénitude, se conoît encore par les causes qui sont capables de la produire, comme sont une vie oisive & sédentaire, un usage de viandes succulentes, un exercice ordinaire interrompu, une évacuation accoutumée qui s'arrête à contretemps. La *cacochymie*; qui est une dépravation des humeurs, ou une trop grande abondance de celles qui sont differentes du sang varie, comme on l'a dit ci-dessus, selon la difference qu'il y a d'une humeur à l'autre; en sorte que comme il y a trois principales sortes d'humeurs sans conter le sang, il y a aussi trois especes de cacochymie; l'une qui est produite par la bile, l'autre qui a pour principe le phlegme, ou la pituite, & la troisiéme qui doit son origine à la mélancholie. On ne parle pas de cacochymie sanguine, parce que le sang ne se déprave qu'en dégenerant en l'une des trois autres humeurs. Pour commencer par la cacochymie *bilieuse*, on la découvre premierement par des signes tirez des effets ordinaires de la bile. Or la bile étant une humeur jaune, amere, chaude, & seche, ou propre à dessecher, elle produit des effets ou des accidens qui ont du rapport aux qualitez dont on vient de parler; tels que sont la couleur jaune de tout le corps, ou de quelques parties, comme des yeux, ou de la langue, une chaleur acre & dessechante, une amertume de bouche, des décharges de matieres jaunes, ameres, & acres par le haut, ou par le bas, de la soif, du dégoût, des maux de cœur; on a peine à supporter le jeûne; on est promt & colere; on a de la vivacité; on a le pouls vîte &c. Toutes les causes qui peuvent produire une bile abondante servent d'ailleurs à découvrir cette espece de cacochymie. Ces causes sont le tempérament chaud & sec de tout le corps, la jeunesse, l'esté, la chaleur du climat, la chaleur du foye en particulier, l'usage de viandes échauffan-

échauffantes, le grand travail ou l'exercice violent, les veilles, l'abstinence, certaines passions, comme la colere, le dépit, &c. Il y a aussi des maladies qui marquent la cacochymie bilieuse, parce qu'on a d'ailleurs des indices qu'elles sont causées par la bile. Ces maladies sont la fievre tierce, l'érysipele &c. Les diverses dépravations de la bile se découvrent aussi par les changemens de couleurs qui arrivent quelquefois à cette humeur, comme lors qu'elle prend un jaune plus éclattant, ou plus tirant sur le rouge, ou le roux, lors qu'elle devient verte, lorsqu'elle devient noire. Ces changemens se découvrent eux-mêmes soit par les maladies qu'ils ont accoûtumé de produire, soit par la couleur des excremens que l'on rend. Sur quoi il faut remarquer que la bile noire, ou l'atrabile, est celle qui produit les plus fâcheux accidens. La cacochymie *mélancholique* se conoît aussi premierement par les effets de la mélancholie. Comme cette humeur est froide & seche, & d'ailleurs aigre, noire, & épaisse, elle produit des maladies & des symptomes qui ont du rapport à ces qualitez. Les excremens noirs, par exemple, que l'on rend dans quelques maladies, & la maladie qu'on appelle Ilterus noir, sont des productions de la mélancholie. Les hémorrhoides, qui sont des tumeurs de l'anus par lesquelles se vuide un sang grossier & épais, viennent de la même source; aussi bien que les varices, la lepre, le cancer &c. L'aigreur de la mélancholie se donne à conoître par les dépravations d'appetit, qui obligent à manger des choses qui ne peuvent point nourrir, telles que sont du charbon, de la craye, du plâtre, &c. & quelquefois par une espèce de faim qu'on appelle faim canine, dans laquelle on ne peut se rassasier. Cette aigreur se découvre d'ailleurs par des rapports aigres, & des vomissemens de matieres du même goût. Enfin la froideur de la mélancholie & sa secheresse sont indiquées par la quantité de vents que l'on rend, & qui désignent la foiblesse de la chaleur & le peu d'humidité. Le pouls petit & tardif, la tristesse, la crainte, la taciturnité marquent la même chose. Les signes de la cacochymie melancholique se tirent en second lieu de la conoissance que l'on a des causes qui peuvent produire la mélancholie. L'autonne, par exemple, l'âge viril, & un tempérament froid & sec produisent la mélancholie. La nourriture grossiere & séche fait le même effet; mais cette humeur s'augmente principalement lors qu'on méne une vie triste & chagrine. Les signes de la cacochymie *pituiteuse* sont les suivans. On a la couleur pâle, le corps gros & pesant, froid au toucher, & sans poils, l'urine est blanche; on est sujet aux fluxions, & à des tumeurs œdemateuses. On n'est point altéré; on a le pouls petit, lent, & mol. On craint beaucoup le froid. Les causes qui engendrent la pituite la font aussi découvrir. Ces causes sont un tempérament froid & humide; un païs & un temps où le froid & l'humidité dominent; une nourriture crüe & aqueuse; une vie sédentaire; un sommeil trop long, &c. Lors que la pituite, qui est naturellement douce, se rend aigre ou salée, on le discerne par la salive qui a aussi de l'aigreur & de la salure. On a de la demangeaison & des pustules en divers endroits; on a plus d'appetit qu'il ne faut. On est sujet à des douleurs de ventre, à des rheumes, à des caterrhes acres &c.

Depuis l'Ancxl. de J. C. jusques à l'An cc.

Voila quels sont les signes des trois especes de cacochymie, qui répondent aux trois sortes d'humeurs, la bile, la pituite, & la mélancholie. Galien contoit aussi les vents entre les causes des maladies; mais comme les vents sont, selon lui, la production d'une humeur pituiteuse, ou mélancholique qui se résout en vapeurs, par une chaleur trop foible pour dissiper entierement ces humeurs, on peut dire qu'ils sont une suite, ou une dépendance de la cacochymie pituiteuse, & de la cacochymie mélancholique.

Après

Depuis l'An ex! de J. C. jusques à l'An cc.

Après avoir parlé des signes diagnostiques des maladies, il faut voir maintenant quels sont les signes *prognostiques*. Nôtre Auteur donnoit ce nom aux signes qui servent à découvrir par avance ce qui doit arriver par rapport à l'issue d'une maladie, au temps de sa durée, & à la maniere dont elle doit se terminer. Il jugeoit de *l'issue que devoit avoir une maladie* principalement par l'espece de cette maladie, par sa grandeur, & par son propre naturel. Les fiévres continues, par exemple, & les fiévres malignes sont toutes dangereuses, au lieu que les fiévres intermittentes sont, pour l'ordinaire, sans danger; une grande inflammation est plus à craindre qu'une petite; une fiévre maligne donne plus d'appréhension qu'une continue simple. La partie malade, le tempéramment & la disposition du corps, la cause, l'âge, le temps, & le lieu font d'ailleurs que l'on guérit, ou que l'on meurt. Pour ce qui est *du temps de la durée d'une maladie*, on en juge par le mouvement de cette même maladie. Si ce mouvement est prompt, la maladie se termine plus tôt; s'il est lent, elle se finit plus tard; le naturel & la grandeur de la maladie servent à découvrir la même chose. Ainsi l'on void les fiévres ephémeres, & les continues simples se terminer heureusement en peu de jours, & les continues putrides, ou malignes tuer le malade en aussi peu de temps; une maladie simple se guérit aussi plus promptement qu'une maladie compliquée. La cause des maladies fait pareillement varier cette espece de prognostique; car les maladies causées par la chaleur, ou par le froid, durent moins long-temps que celles que produit la secheresse, ou l'humidité; les maladies que cause le sang, ou la bile jaûne, sont aigues, c'est à dire courtes; celles qui viennent de la pituite, ou de la mélancholie, sont chroniques; c'est à dire longues. L'âge du malade, la saison, la disposition de l'air, les habitudes que l'on a contractées, le sexe, la maniere de vivre font de même qu'une maladie finit plûtôt, ou plus tard. Enfin *la maniere dont une maladie se doit terminer*, si elle finira peu à peu, ou tout d'un coup, par une coction lente des humeurs, ou par une crise, ou supposé que le malade meure; s'il mourra par l'oppression ou par la dissipation de ses forces, tout cela, dis-je, se conoît par avance, en examinant l'état de la maladie & celui du malade. Si la maladie a un mouvement lent, il y a de l'apparence que les humeurs se cuiront peu à peu; mais si son mouvement est promt & violent, elle pourra se terminer par une crise. On juge d'ailleurs qu'il y aura bien-tôt crise lors qu'à l'approche des jours marquez pour cela le malade se trouve plus inquiet qu'à l'ordinaire, & que les accidens semblent augmenter, &c. On prédit même l'espece de la crise par l'examen de quelques accidens particuliers. Si le pouls est grand & promt, & qu'il soit en même temps mol & ondoyant, la crise se fera par une sueur. Si le ventre est élevé & fait beaucoup de bruit, elle se fera par une diarrhée. Si le malade a une grande rougeur au visage, ou s'il croit voir quelque chose de rouge, quoi qu'il n'y ait rien de semblable devant lui, il aura bien-tôt une hémorrhagie critique. Galien faisant un jour attention à ce dernier signe, qui a été marqué par Hippocrate, trouva par là une occasion de se faire beaucoup considerer à Rome. Un jeune homme étant dans le cinquiéme jour d'une maladie aigue, alloit être saigné par l'avis de ses Médecins, si nôtre Auteur qui survint ne s'y fût opposé. Les indications, leur dit il, que vous avez suivies pour vous déterminer à faire une saignée sont fort justes; vous avez raison de croire que ce malade a trop de sang; mais vous ne prenez pas garde que la nature est sur le point de faire d'elle même ce que feroit l'ouverture de la veine. Comme Galien parloit encore, le jeune homme se leva tout d'un coup, & voulut se jetter hors

du

du lit criant qu'il voyoit au plancher un ſerpent rouge qui s'approchoit de lui. Les autres Médecins ne faiſant pas plus de conte de ce nouvel accident, que de l'avertiſſement de Galien, perſiſtoient toujours à ſoûtenir la néceſſité de la ſaignée; mais le ſang que le malade commença, en ce même moment, à perdre leur fit conoître que nôtre Auteur étoit plus ſavant qu'eux. Ce qui le porta à faire ce prognoſtique c'eſt qu'il avoit obſervé que le malade avoit une rougeur, qui tenoit depuis le côté droit du nez juſques à la joüe, & qui alloit toujours en augmentant par rapport à l'éclat de la couleur, ce qu'il prit pour un indice certain d'une hémorrhagie par la narine du même côté. Cet indice fut encore plus fortement confirmé par le ſerpent rouge que le malade avoit crû voir. Galien ajoûte que l'hémorrhagie fut ſi grande qu'il fallut quelque temps après travailler à l'arrêter. Pour ce qui eſt des ſignes qui font conoître ſi l'on mourra par épuiſement, ou par oppreſſion, ils ſe tirent particulierement de l'état où ſe trouve le malade, & de la nature de la maladie. Si un malade a été long-temps languiſſant; s'il a eu quelque grande hémorrhagie, ou diarrhée; s'il n'a pas pris de la nourriture, &c. & qu'il y ait d'ailleurs des ſignes de mort, il peut mourir par épuiſement; mais ſi un malade menacé de mort prochaine n'a point été affoibli par des évacuations de cette ſorte, ou qu'il ſoit dans le commencement de ſa maladie, il eſt aiſé de voir qu'il meurt par oppreſſion.

Depuis l'An cxl de J. C. juſques à l'An cc.

Voila pour les trois ſortes de ſignes prognoſtiques dont on a parlé. Nôtre Auteur en faiſoit encore trois autres eſpeces, par rapport à trois autres choſes qui font auſſi la matiere de tous les prognoſtiques. *Il y a*, dit-il, *trois ſortes de ſignes prognoſtiques. Les uns regardent la coction, ou la crudité des humeurs, les autres la mort, ou la guériſon du malade; les troiſiémes ſont pour les criſes en particulier.* Tous les prognoſtiques en géneral ſe tirent de trois ſources differentes; la premiere ſont les trois ſortes de *facultez*, ou *d'actions*, c'eſt à dire, l'action vitale, & l'action animale; la ſeconde ſont *les excremens*, ou les choſes qui ſortent du corps; la troiſiéme ſont les *qualitez changées.* Nous ne ferons pas ici un détail de tout ce que Galien dit à l'égard de ces divers ſignes, & de leurs diverſes ſources, Nous ſupprimerons premierement tout ce qui concerne les ſignes tirez des excrémens, qui ſont ceux qui indiquent principalement la *coction*, & la *crudité*; & nous ne parlerons point des *criſes*, ni des *jours critiques*, parce que nôtre Auteur ne s'éloigne point à cet égard de ce qu'enſeigne Hippocrate, & que l'on a vû aſſez au long dans la premiere partie de cette Hiſtoire. Par la même raiſon nous ne dirons rien non plus des prognoſtiques tirez des qualitez changées, ni de ceux que fourniſſent l'action naturelle, & l'action animale; en ſorte qu'il ne nous reſtera que les ſignes qui ſe tirent de l'action, ou de la faculté *vitale*, dont la bonne, ou la mauvaiſe diſpoſition ſe découvre principalement par *le pouls.* Nous ſommes d'autant plus obligez de parler du pouls, qu'Hippocrate n'a touché cette matiere que fort ſuperficiellement, & qu'au contraire Galien l'a traitée à fond. Le *pouls* eſt, ſelon lui, *une action particuliere du cœur, & des arteres, qui ſert à entretenir la chaleur du corps.* Il décrit ailleurs plus particulierement le pouls, en diſant que le pouls eſt un mouvement du cœur, & des arteres; qui ſe fait lors que le cœur, & conſequemment les arteres, ſe dilatent, & ſe reſſerrent ſucceſſivement, & cela par une même vertu, qui venant du cœur ſe communique en ſuite aux tuniques des arteres; d'où il s'enſuit qu'il y a dans le pouls deux mouvemens oppoſez, l'un qui eſt la *diaſtole*, ou la dilatation, l'autre la *ſyſtole*; ou la contraction, & que ces deux differens mouvemens ſont ſuivis chacun d'un repos,

 l'un

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

l'un qui fuit la diastole, l'autre qui fuit la sistole. A l'égard de l'usage du pouls, nôtre Auteur prétend que le pouls sert à entretenir la chaleur, à attirer l'air froid, & à chasser les excrémens fuligineux du sang. 9 Voila l'idée generale qu'il avoit du pouls, ou de la maniere dont se fait la pulsation tant du cœur que des arteres. Nous ne ferons pas ici un extrait de tout ce que Galien dit d'ailleurs sur ce sujet; cela nous meneroit trop loin. Nous prendrons seulement ce qu'il y a de plus essentiel par rapport aux diverses dispositions du pouls, & aux signes que l'on en tire; & nous remarquerons premierement que le pouls étant, comme on l'a dit, une action de la faculté vitale, c'est par le pouls que l'on juge de la force, ou de la foiblesse de cette faculté, & que l'on établit par consequent les présages les plus certains de la vie, ou de la mort. La nécessité d'examiner le pouls étant ainsi prouvée il faut voir comment se fait cet examen. Quoi que le pouls s'apperçoive extérieurement en plusieurs endroits du corps, on le découvre en la partie intérieure du 10 *carpe* plus commodément qu'ailleurs. Il faut pour cela appliquer sur cette partie les quatre doits qui suivent le pouce, afin de juger de toute la longueur que peut avoir le pouls en cet endroit; & il est absolument nécessaire que le Médecin ait l'extremité des doits d'un sentiment fort exquis pour appercevoir toutes les *differences* du battement de l'artere. Ces differences procedent en géneral de l'état où se trouve *la faculte vitale*, la *disposition de l'artere*, & *l'usage du pouls* comme on le verra ci-après. Galien envisageoit d'ailleurs le pouls, c'est à dire, le mouvement de l'artere, ou *absolument*, & en lui-même, ou *rélativement*, selon les rapports qu'il y a entre les diverses manieres du battement de l'artere comparées les unes avec les autres. Il distinguoit derechef le pouls, consideré absolument, en pouls *simple*, & en pouls *composé*. Il y a, disoit-il, cinq differences de pouls *simples*, qui se tirent de ces cinq choses, de l'espace que parcourt l'artere dans son mouvement, de la qualité de ce mouvement, ou du temps qu'il prend, du temps du repos de l'artere, de l'effort que fait la faculté vitale dans la pulsation, & enfin de la disposition où se trouve l'artere. *L'espace que l'artere parcourt* fournit trois differences de pouls, qui répondent aux trois dimensions de cet espace, la longueur la largeur, & la hauteur, ou la profondeur. La premiere difference est celle qu'il y a entre le pouls long, & le pouls court; la seconde est celle du pouls large, & du pouls étroit; la troisieme du pouls haut, ou élevé, & du pouls bas, ou abbaissé. Le pouls *long* frappe plusieurs doits, ou les frappe tous quatre; le *court* n'en frappe qu'un, ou deux. Le *large* est celui, où l'artere s'étent selon sa largeur; *l'étroit* est celui où l'artere est resserrée au même égard. Le pouls *élevé* frappe sensiblement les doits; le pouls *bas* s'apperçoit à peine. De ces trois differences il en nait encore une quatrieme, qui est celle du *grand*, & du *petit* pouls. Le premier vient de ce que l'artere s'étend beaucoup par rapport aux trois dimensions dont on a parlé; le second de ce qu'elle se resserre aux mêmes égards. *La qualité*, ou *le temps du mouvement de l'artere* fournit la difference qu'il y a entre le pouls *vîte*, ou précipité, & le pouls *tardif*. Pour que le pouls soit vîte, il faut que l'artere se meuve promptement, ou que le coup qu'elle

9 On parlera encore du mouvement du cœur, & des arteres, dans le chapitre dernier où l'on traitera de l'Anatomie de Galien.

10 On appelle *carpe* l'extremité du bras, ou l'endroit, où les os du bras se vont joindre à ceux de la main.

le donne en se dilatant soit prompt, & qu'elle se resserre de même avec vitesse; le pouls tardif bat au contraire lentement. *Le temps du repos de l'artere* donne lieu au pouls *fréquent*, & au pouls *rare*. Si l'artere ne demeure pas long-temps en repos, ou qu'elle batte fréquemment, cela fait le pouls fréquent; S'il y a un long intervalle entre ces battemens cela fait le pouls rare. De *la faculté mouvante* dépendent le pouls *véhement*, ou fort, & le pouls *languissant*, ou foible. Le pouls véhément frappe fortement les doits, & les repousse vigoureusement; le pouls foible les frappe foiblement. Enfin *la disposition de l'artere* fait la difference qui se trouve entre le pouls *mol*, & le pouls *dur*; selon que l'artere est molle, ou dure. On peut encore rapporter à la differente disposition de l'artere le pouls *plein*, & le pouls *vuide*. Le premier présente aux doits une artere pleine, & qui resiste au toucher; le second en présente une qui cede aux doits, & qui n'a rien de solide. Il faut enfin remarquer à l'égard des pouls simples, que chaque difference de pouls suppose une troisiéme sorte de pouls qui tient le milieu entre les deux extrémes que l'on a décrits, & qui s'appelle poul *moderé*. Entre le pouls fort, & le pouls foible, par exemple, il y a un pouls qui est moderé par rapport à la force, & à la foiblesse; entre le pouls grand, & le pouls petit il y a un pouls qui est médiocre, par rapport à la grandeur, & à la petitesse, & ainsi des autres. Voila pour ce qui est des pouls simples. A l'égard des composez il y en a autant de differentes sortes qu'il peut y avoir de differentes combinaisons des especes de pouls simples les unes avec les autres; ce qui va fort loin. Le pouls *grand*, par exemple, peut-être en même tems *vîte*, *fréquent*, *véhément*, il peut-être aussi *lent*, *rare* & *foible*. Il en est de même de tous les autres que Galien décrit avec beaucoup d'exactitude.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

Les pouls *rélatifs* sont considerez par rapport à *l'égalité*, ou à *l'inégalité*, à *l'ordre*, ou au *désordre*, & à *la cadence*, *bien*, ou *mal reglée*, qu'ils observent dans leur battement. Le pouls *egal*, absolument parlant, est celui qui va également son train, par rapport à la grandeur, à la vitesse, à la fréquence, à la force, &c. Le pouls *inégal* absolu ne garde aucune regle à tous ces égards. Il y a une autre sorte de pouls égal, & de pouls inégal qui n'est pas absolument tel, mais seulement par rapport à quelques-unes des qualitez que l'on a désignées. Les principales especes de pouls *inégaux* sont celles-ci; le pouls appellé *myurus*, qui va insensiblement en diminuant comme une queüe de rat, en sorte que le second battement est plus petit que le premier, & ainsi des autres. Le *myurus défaillant*, qui diminue à un tel point qu'il cesse tout à fait. Le *myurus qui va en baissant de côté, & d'autre*, c'est à dire, qui frappe moins sensiblement le premier, & le dernier doit que celui, ou ceux du milieu. Le pouls *intermittent*, c'est à dire, qui cesse de battre pendant le temps de quelques pulsations, & qui se remet en suite. Le pouls *intercident*, dans lequel après quelques pulsations il y en a une, ou plusieurs qui viennent à la traverse. Le pouls *défaillant*, qui cesse tout à fait. Le pouls 11 *caprisant*, qui est interrompu au milieu de son mouvement de diastole, & qui ensuite l'acheve plus promtement qu'il ne l'a commencé; en sorte que dans ce mouvement on apperçoit,

11 Ce terme avoit été inventé par Hérophile, qui avoit beaucoup écrit, & fort curieusement sur la matiere des pouls, comme on l'a vû ci-devant. Le pouls *caprizant* est ainsi appellé par comparaison au saut des chevres, qui s'élevent premierement, sur leurs pieds de derriere, & sautent en suite tout d'un coup.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An ee.

apperçoit, ou l'on distingue deux coups, dont le dernier est plus vîte que le premier. Le pouls *dicrotus*, c'est à dire, qui frappe deux fois, à peu près comme un marteau que l'enclume renvoye, & qui retombe presque en même temps par son propre poids, en sorte qu'il frappe deux coups pour un. Le pouls *ondoyant*, dans lequel l'artere ne s'éleve pas tout à la fois, mais le commencement s'éleve premierement, puis le milieu, & ensuite la fin, à peu près comme font les ondes. Le pouls *vermiculant*, & le pouls *formicant* sont ainsi appellez par rapport à la marche des vers, & des fourmis; ces pouls ne different de l'ondoyant que du moins au plus. Le pouls *tremblant*, & *palpitant* est celui où l'artere tremble, & palpite. Le pouls *convulsif* dépend de la tension de l'artere qui se roidit, & qui est comme une corde que l'on auroit fortement tendue. Le pouls *serrin* frappe les doits plus sensiblement en quelques endroits qu'en d'autres, comme si l'artere étoit disposée en forme de scie. Enfin le pouls *dardant* est ainsi appellé parce que l'artere s'éleve comme en pointe, & frappe fortement, & promptement les doits. *L'ordre* se rencontre toujours dans les pouls égaux. Mais il n'en est pas de même des pouls inégaux; quelques-uns ce ces pouls observent un certain ordre dans leur inégalité; les autres n'en observent aucun. Ce qu'on appelle 12 *Cadence*, par rapport au pouls, c'est la proportion que l'on remarque dans l'ordre que tiennent les deux sortes de mouvemens de l'artére, & des intervalles qui les suivent; & cela par rapport au tempérament, à l'âge, & au sexe des personnes. Un enfant, par exemple, & une femme n'ont pas le battement de leur pouls réglé comme une grande personne, & comme un homme. Le pouls d'un homme bilieux est different de celui d'un homme phlegmatique. Il s'ensuit de là que tant que le pouls observe dans ses battemens la juste mesure qui convient au tempérament, à l'âge, &c. il est en sa cadence naturelle; mais lors que l'on n'y remarque plus cette même mesure, comme lors que le pouls d'un enfant bat à la maniere de celui d'un vieillard, ce pouls sort de la cadence.

Après avoir parlé des differences des pouls, il faut dire un mot des *causes* de ces differences. Elles se tirent principalement de *la faculté vitale*, de *la disposition de l'organe*, c'est à dire, de l'artere, & de *l'usage naturel du pouls*, qui est, comme on l'a remarqué, de communiquer de la chaleur au corps, d'éventer, pour ainsi dire, le sang, & de le décharger de ses excrémens fuligineux. La faculté est, ou forte, ou foible, ou médiocre; l'artere est, ou molle, ou dure où elle tient un milieu entre ces deux extrémitez; l'usage du pouls augmente, ou diminue, ou ne change point. Selon ces principes il est aisé de voir que si la faculté se trouve forte elle produit un pouls véhément, ou fort; si elle est foible elle donne un pouls languissant, qui peut être en même temps petit, & tardif, ou fréquent. Si l'artere est molle, le pouls sera mol, & pourra être en même temps grand, & vîte, ou rare; si elle est dure le pouls sera nécessairement dur, & il peut se faire qu'il sera d'ailleurs petit, & tardif. Si l'usage, ou la nécessité, du pouls augmente, c'est à dire si la chaleur du sang, & de tout le corps est plus grande qu'il ne faut, &c. le pouls devient premierement grand, & si cela ne suffit pas pour le raffraichissement du sang, le pouls se rendra en même temps vîte, & fréquent; mais si la chaleur, & par conse-

12 *Rhythmus.* Ce terme qui est emprunté de la Musique, est aussi de l'invention d'Hérophile, comme on l'a remarqué dans la seconde Partie.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

consequent l'usage, diminuent, on aura un pouls plus rare, & en suite plus tardif, & moins grand. S'il arrive que la faculté étant robuste, ou foible, l'usage augmente, ou diminue, à proportion, & en même temps; & enfin si la disposition de l'artere se trouve telle qu'elle concoure avec la faculté, & l'usage, le concours de ces trois causes des differences des pouls fait un grand nombre de combinaisons des pouls simples dont on vient de parler. A l'égard des pouls inégaux, ils sont causez par la foiblesse de la faculté, & par la mauvaise disposition de l'organe. La faculté se trouve forte, ou foible par ces deux causes; tantôt elle est accablée par l'abondance des humeurs, & par leur corruption; tantôt elle est comme dissipée, ou épuisée par l'intempérie du corps, par la véhémence, ou par la longueur d'une maladie, par des évacuations trop abondantes, par l'abstinence, par les passions, &c. Lors que la faculté est accablée, ou oppressée elle produit des pouls inégaux, mais qui ne laissent pas d'être quelquefois grands, & véhemens; au lieu que si elle est épuisée, le pouls devient premierement petit, languissant, fréquent; & si l'epuisement est grand le pouls devient encore inégal. Pour ce qui est de l'organe, c'est à dire, de l'artere, elle devient mal disposée par compression, par obstruction, par replétion. La compression se fait par une inflammation, & par une tumefaction des parties contigues à l'artere; l'obstruction se forme par quelques humeurs grossieres, & gluantes qui s'engagent dans l'artere, & qui empêchent le cours du sang, & des esprits; la replétion dépend d'une trop grande abondance, ou d'une plenitude, de sang, soit dans les veines, d'où s'ensuit aussi la compression des arteres, soit dans les arteres elles-mêmes. C'est sur ces deux principes, je veux dire sur la foiblesse de la faculté, & sur l'inaptitude de l'organe que nôtre Auteur explique toutes les manieres de pouls inégaux dont nous avons parlé. Le pouls appellé *myurus*, & toutes les especes de pouls défaillans, sont une suite de la foiblesse de la faculté. Le pouls *intermittent* vient en partie de cette même foiblesse, & en partie de l'obstruction, ou de la compression de l'artere. On se contentera de ces deux exemples par lesquels le lecteur pourra juger de la maniere dont Galien s'y prenoit pour expliquer les autres irrégularitez de pouls.

Jusques ici nous avons vû quelles sont les premieres causes des pouls, & de leurs variations. Il faudroit entrer dans le détail des autres causes que nôtre Auteur appelle secondes, & qui contribuent de leur côté aux variations dont il s'agit. Mais, pour abreger, on se contentera de les indiquer. Ces causes sont, ou [13] naturelles, ou non naturelles, ou contre nature. Les causes naturelles du pouls sont le tempérament, l'âge, & le sexe. Les causes non naturelles sont l'air, le boire, & le manger; l'exercice, & le repos; le sommeil, & les veilles; ce qu'on retient dans le corps, & ce qui en sort, & enfin les passions. Les causes contre nature sont les maladies, leurs causes, & leurs symptomes. Il est aisé de juger que toutes ces choses changent le pouls, & comment elles peuvent le changer, selon les principes de Galien.

¶ Il ne nous reste plus qu'à voir de quelle maniere il tiroit des signes prognostiques des differentes especes de pouls. L'importance de ces signes se fera d'abord sentir, si l'on considere que l'on a par le moyen du pouls

---

13. Voyez la note qui est au bas de la page, dans ce même chapitre, à l'endroit où nous avons parlé des *causes* des maladies.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

des indices certains de la force, ou de la foiblesse de la faculté vitale; & par conséquent de ce que l'on peut esperer, ou craindre touchant la vie, ou la mort d'un malade. Galien disoit premierement, par rapport aux plus simples differences des pouls, que *la grandeur* du pouls, accompagnée de véhémence, marque la vigueur de la faculté, & que si le pouls est d'ailleurs mol cela vient de ce que l'artere est molle; mais que s'il n'y a ni véhémence ni mollesse, la grandeur seule désigne que l'usage est augmenté, c'est à dire, que la chaleur du sang est plus grande qu'à l'ordinaire. Il remarquoit enfin que cette même grandeur, lors qu'elle vient de cause externe, comme de s'être échauffé immédiatement auparavant par quelque exercice, il remarquoit, dis-je, qu'en ce cas cette grandeur dure peu, au lieu que si elle est l'effet d'une maladie elle subsiste long-temps. *La petitesse* avec langeur est, selon lui, une suite de la foiblesse de la faculté; & la petitesse avec dureté vient de la disposition de l'artere qui ne peut pas se dilater suffisamment; mais s'il n'y a ni langeur, ni dureté c'est signe que l'usage est diminué. *La vitesse* indique, ou la faculté robuste, ou la mollesse de l'artere, ou même l'usage augmenté; mais elle ne dépend jamais de la seule augmentation de l'usage; car en ce dernier cas, ou la grandeur se joint à la fréquence, si les forces sont grandes, ou la fréquence se trouve seule, sans grandeur, s'il y a quelque defaut de la part de la faculté, ou de l'organe. Car quoi que l'usage augmente le pouls ne se fait pas grand lors que la faculté y repugne, mais la fréquence survient pour suppléer à la grandeur; c'est pourquoi la fréquence sans grandeur marque une maladie chaude qui a épuisé les forces; & quant au défaut de l'organe qui est en obstacle à la grandeur c'est la dureté, qui se conoît par le toucher. *La tardiveté*, si elle est seule, indique l'usage diminué; si elle est avec dureté elle dure long-temps; & si elle est avec langueur, c'est signe que les forces sont abbatues. *La frequence* qui vient de l'usage augmenté, dans les fiévres ardentes, est moins dangereuse que la tardiveté qui suit les maladies froides; mais celle qui est une suite de la faculté débile, laquelle ne peut pas produire des mouvemens grands, & prompts, & qui est d'ailleurs jointe à la foiblesse, & à la petitesse, est beaucoup plus pernicieuse, & marque la défaillance prochaine. Quant à celle qui vient de l'organe qui ne peut pas s'étendre comme il faut, si on la compare avec *la rareté* qui procede de l'usage diminué, ou avec la mollesse de l'organe, elle passe aussi pour plus mauvaise. A cela près la rareté est toujours suspecte dans les maladies; & quand elle est associée avec la petitesse, elle est mortelle, parce qu'elle désigne un grand refroidissement du cœur. *La véhémence* est toujours attribuée à la vigueur de la faculté; plus le pouls est véhement plus il marque de forces, & par conséquent il sert de garant pour l'heureuse issue d'une maladie. Néanmoins si cette véhémence passe les bornes, elle ne marque pas tant la vigueur de la faculté que les efforts que fait la nature pour se défaire de quelque matiere irritante. *La langueur* annonce toûjours foiblesse de la faculté, & lors que la faculté se trouve un peu plus épuisée cette langueur se change en petitesse. *La mollesse* indique ordinairement l'humidité de l'artere; & lors qu'elle est excessive elle accompagne, ou elle présage des maladies soporeuses, des hydropisies, & autres maux qui viennent de la superfluité des humeurs pituiteuses, & aqueuses. *La dureté* est un indice de secheresse, d'astriction, & de tension; la secheresse est un signe de fiévre ardente, ou hectique, de mélancholie, &c. la tension est causée par des convulsions, des inflammations, des scirrhes des visceres, &c.; la mollesse a ordinairement

avec

avec elle la grandeur, la tardiveté, & la rareté, comme la dureté a la petitesse, la célérité, & la frequence.

Quant aux prognostiques tirez de l'inégalité du pouls, comme les causes de cette inégalité dépendent en partie de la faculté, & en partie du défaut de l'organe, lequel défaut consiste, comme on l'a dit, en une obstruction, une compression, ou une plénitude, ces trois choses sont plus, ou moins fâcheuses par rapport à leur grandeur, à leur matiere, & au lieu qu'elles occupent. Une grande obstruction, une grande compression, & une grande plénitude sont plus dangereuses qu'une petite; celles qui sont produites par des humeurs grossieres, & gluantes sont plus difficiles à surmonter que celles qui sont produites par le sang; enfin les obstructions, les compressions, & les plénitudes, qui affectent les grandes arteres, voisines du cœur, sont beaucoup plus à craindre que celles qui occupent les petites arteres des extrémitez. Il faut faire à peu près le même raisonnement à l'égard de la faculté; comme elle se trouve débile par oppression, ou par épuisement, l'inégalité de pouls qui vient de la premiere cause n'est pas d'une si grande conséquence que celle qui part de la derniere; parce qu'on espere que la faculté se débarrassant de ce qui la charge le pouls se rétablira; au lieu que si la faculté est épuisée, elle ne peut pas si aisément se remettre. Le pouls appellé *myurus*, est une marque de cet épuisement. Le pouls *intermittent* peut dépendre de l'une, ou de l'autre de ces deux causes. Le *manquement total* du pouls est un indice de défaillance, ou de mort. Le pouls *dicrotus*, ou qui frappe deux fois, désigne, ou une intempérie inégale du cœur, ou une abondance de vapeurs fuligineuses; mais il marque en même temps que la faculté est forte, & qu'il y a quelque resistance de la part de l'artere. Le pouls *ondoyant* accompagne les fiévres pituiteuses, ou s'il paroît tel dans une fiévre aigue c'est un présage de sueur, supposé qu'il soit en même temps élevé & fort. Les pouls *vermiculans*, & *formicans* marquent la mollesse, ou la flaccidité de l'artere, & en même temps la foiblesse de la faculté, c'est pourquoi ils suivent les grandes évacuations, & lorsqu'ils paroissent dans les fiévres qui ont causé un grand épuisement par leur durée, ils sont des présages de mort. Les pouls *caprizant* indique l'embarras, & la force de la faculté, qui fait tous ses efforts pour se dégager. Le pouls *en maniere de scie* désigne une grande inflammation, & une tension inégale de l'artere. Le pouls *tremblant* accompagne les grandes foiblesses. Le pouls *convulsif* est fort dangereux s'il se rend tel après de grandes évacuations, mais il n'est pas si mauvais au commencement d'une maladie. Enfin le pouls *dardant* est un indice de grande inflammation, mais il marque d'ailleurs des forces de la part de la faculté, ou de la nature.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

Voila un extrait fort abregé de ce que Galien dit de plus remarquable touchant le pouls dans seize, ou dix-sept livres qu'il a écrit sur cette matiere seule Il l'a traitée si amplement, & avec tant d'exactitude, ou de subtilité, que cela a fait croire qu'une bonne partie du détail, où il entre à cet égard, vient plus de sa méditation, ou de son calcul, que de ses observations. C'est la pensée de quelques modernes; & il semble que nôtre Auteur, en convienne lui-même en quelque maniere, ou du moins qu'il ait senti ce qu'on pouvoit lui objecter touchant la difficulté, ou l'impossibilité qu'il y a d'apprendre a bien discerner toutes les differences de pouls, dont il fait mention, lorsqu'il dit, *qu'il faut toute la vie d'un homme, pour en acquerir une conoissance entiere. Néanmoins*, ajoûte-t-il, *la pratique, & l'exercice assidu, vous en apprendront assez, pour en tirer une grande utilité, quoi que vous ne possediez pas parfaitement tout ce qu'il faudroit savoir sur ce sujet.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

CHAPITRE IV.

Maximes generales concernant la Pratique de Galien, ou sa méthode de traiter les maladies; avec quelques réflexions sur la difference qu'il y a entre son systéme, & celui d'Hippocrate.

APrès avoir vû ce que c'est que les maladies, leurs causes, leurs symptomes, & leurs signes, nous venons enfin à la *méthode* que l'on doit suivre pour les traiter. Cette méthode est établie sur ces deux maximes fondamentales que l'on a déja rapportées ci-devant, que la maladie, qui est quelque chose de contraire à la nature, doit être surmontée par ce qui est contraire à la maladie elle même, & que la nature doit être conservée par ce qui a du rapport avec la nature. C'est de ces deux maximes que naissent les *indications*, qui sont la base de toute la pratique de la Médecine. Ce que Galien appelloit *indication*, est 1 *une insinuation*, pour ainsi dire, *de ce qui doit être fait par rapport à quelque chose, tirée de la propre nature, ou du propre état de cette chose.* Les deux maximes que l'on a posées fournissent, selon nôtre Auteur, deux indications generales, dont la premiere est prise de *l'affection contre nature*, laquelle affection indique, ou demande, qu'on l'ôte, c'est à dire, qu'on la surmonte ; la seconde se tire de *la constitution naturelle*, & *des forces*, qui insinuent qu'on les conserve. Il y a, comme on l'a remarqué ci-devant, trois sortes d'affections contre nature, la *maladie*, la *cause*, & le *symptome*. De ces trois la maladie étant la principale, ou étant premierement, & par elle même contraire à la santé, c'est *la maladie* que l'on se propose de guérir, & par conséquent c'est elle qui fournit proprement la principale indication curative, laquelle, comme on l'a dit, se tire de ce qui est contraire, ou opposé à la maladie. Que si l'on employe quelquefois des choses semblables, & non des contraires, c'est à dire, si l'on employe un remede chaud dans une maladie chaude, cela arrive ainsi par accident, par l'intervention de quelqu'autre chose qui est directement opposée à la maladie. Au reste, il faut prendre garde que l'agent soit proportionné au patient, & que les contraires dont on se sert le soyent dans un degré, égal au degré de la maladie, de peur que s'ils sont trop foibles, ils ne servent de rien, & s'il sont trop forts, ils n'aillent à l'excès opposé. C'est à dire, que si un remede que l'on employe dans une intemperie chaude, se trouve trop froid, il ne corrige pas simplement cette intemperie, mais il produit une intempérie froide, qui est l'excès opposé, & qui n'est pas moins contre nature, que celui qu'on a voulu corriger. Il faut encore remarquer que les contraires, dont il s'agit doivent être employez par degrez, parce que la nature ne supporte pas les changemens subits; en sorte qu'il faut commencer par les plus foibles, & ne venir pas tout d'un coup aux plus forts. D'ailleurs comme il y a plusieurs genres de maladies, il y a aussi divers genres de remedes, une maladie simple indique un remede simple, une maladie composée, ou compliquée veut un remede composé, ou qui serve à diverses fins; mais

1 Le raisonnement agit seul dans l'indication, l'expérience n'y a nulle part, comme Galien le marque lui même.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

mais il faut observer qu'en cette rencontre, c'est à dire, en cas de complication, il faut premierement s'attacher à la maladie principale, ou à celle qui en cause d'autres, & qui empêche, tant qu'elle subsiste, que les autres ne puissent être guéries. Cette regle doit toûjours être suivie, si ce n'est en quelques cas, où le Médecin est contraint de pourvoir à la maladie qui presse le plus, ou qui met le malade, en plus grand danger, comme lorsqu'il y a de la malignité dans une maladie; lorsqu'elle attaque quelques parties considerables, ou qu'elle empêche quelque action principale.

Mais quoi que la premiere indication curative se tire de la maladie, comme on ne peut pas guérir parfaitement cette maladie tant que *sa cause* subsiste, il faut nécessairement commencer la cure en ôtant, ou en surmontant cette cause. Et s'il y a plusieurs causes, il faut les ôter l'une après l'autre, chacune dans leur ordre; sur quoi Galien avertit, que l'on doit commencer par celle qui est, pour ainsi dire, née la premiere, mais qui se trouve la derniere, en procedant par la méthode analytique. Cette maxime est sur tout nécessaire à l'égard de *la précaution*, par laquelle on s'attache à éloigner les causes des maladies, soit pour empêcher par ce moyen que les maladies ne naissent, & qu'elles ne prennent accroissement, soit pour pouvoir les guérir plus aisément dès qu'elles sont formées.

Les *symptomes*, considerez comme tels, ne demandent point de cure particuliere, parce que la maladie, de laquelle ils dépendent, étant surmontée, ils disparoissent en même temps. Néanmoins il arrive quelquefois que le Médecin est contraint d'abandonner la maladie, pour courir au symptome, lorsque le symptome peut produire une plus grande maladie, que celle qu'il accompagne, ou lorsqu'il abbat considerablement les forces. Mais il faut remarquer, que dans le premier de ces deux cas le symptome est consideré comme une cause, & que dans le second ce n'est pas du symptome qu'est tirée l'indication, mais des forces.

En effet *les forces*, & *la constitution naturelle du corps*, sont la seconde source d'où nous avons dit que se tirent les indications. A l'égard des *forces* elles n'enseignent pas ce qu'il faut faire pour guérir une maladie; elles n'indiquent pas non plus la qualité des remedes qu'il y faut employer, mais elles en reglent la quantité. Lors, par exemple, qu'elles sont trop foibles, elles dissuadent l'usage d'un remede vigoureux que la grandeur d'une maladie demanderoit d'ailleurs nécessairement. C'est pourquoi Galien dit que l'*indication vitale*, ou l'indication tirée des forces (car des forces dépend la vie) doit être la premiere de toutes les indications, & aller devant l'indication curative. Selon cette maxime, il faut avant toutes choses examiner ce que les forces d'un malade peuvent supporter, & l'on est souvent obligé de donner des remedes, qui sont contraires au but que l'on se propose dans la cure d'une maladie, lorsque l'état des forces l'indique. Cela est d'autant plus nécessaire, que les remedes ne peuvent produire leur effet que par l'aide des forces du malade, qui doivent être tellement ménagées qu'elles puissent resister à la maladie, & subsister pendant tout son cours. Cette maniere de conflict qu'il y a quelquesfois entre deux indications, & la contra-indication donne beaucoup de peine au Médecin, mais il faut, comme on l'a dit, qu'il suive celle qui presse le plus. Sous la *constitution naturelle du corps*, on comprend le tempérament, la coûtume, l'âge, le sexe des personnes, & l'état de chaque partie. Toutes ces choses, aussi bien que les forces, fournissent chacune des indications particulieres, pour leur conservation. Le tempérament, soit naturel, soit acquis, demande qu'on y ait égard dans la cure

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

d'une maladie, & la coutume exige la même chose; parce qu'un corps malade, & foible supporte difficilement les incommoditez que l'on reçoit lorsque l'on est obligé à changer ses manieres; les personnes délicates doivent aussi être traitées differemment de celles qui sont robustes, les enfans, les adultes, les vieillards, les femmes demandent pareillement que l'on suive à leur égard les indications particulieres prises de leurs diverses conditions. Pour ce qui est de l'état des parties, on y considere ces sept choses, premierement leur *tempérament*; une partie chaude, par exemple, qui est attaquée d'une maladie chaude, ne demande pas un remede autant puissant qu'une partie froide qui seroit atteinte de la même maladie; parce que la premiere de ces parties s'éloigne moins de son tempérament naturel par cette maladie, & que la seconde s'en éloigne davantage. On considere en deuxiéme lieu l'*importance* d'une partie. Les parties nobles veulent des remedes plus doux, & qui soient nécessairement fortifians, parce qu'elles sont d'un usage commun à tout le corps, & qu'il importe beaucoup de les conserver. Le foye, & l'estomac, qui sont de ce nombre, doivent toûjours être fortifiez; & supposé que ces parties ayent besoin d'être raffraichies, ou ramollies, il faut mêler des remedes astringens, & médiocrement échauffans, avec les raffraichissans, & les émolliens, depeur qu'elles ne se réfroidissent, & ne se relâchent trop. Pour prouver d'autant mieux la nécessité de cette pratique nôtre Auteur fait une assez longue narration de ce qui arriva de son temps au Médecin Attalus, qui tua, dit-il, un Philosophe Cynique nommé Théagene, pour avoir continué de lui appliquer des cataplâmes relâchans sur la région du foye, où il avoit une inflammation; nonobstant l'avis que lui Galien avoit donné à ce Médecin de mêler des astringens avec les relâchans. On a égard en troisiéme lieu au *sentiment* d'une partie. Plus ce sentiment est fin, & délicat, moins la partie peut supporter des remedes acres, ou violens; & il arrive qu'une même maladie demande des médicamens differens si elle a son siege en des parties differentes. L'œil qui est atteint d'inflammation ne souffre pas les mêmes remedes que souffre une autre partie enflammée; l'huile, par exemple, qui adoucit les phlegmons, ou les tumeurs inflammatoires qui surviennent aux bras, ou aux jambes, augmente les inflammations des yeux. On regarde en quatriéme lieu à la *consistence* d'une partie; si une partie est dense ou épaisse, & dure, il faut des médicamens plus pénétrans, & plus forts que ceux que l'on applique sur une partie rare, & molle. La *figure* fournit une cinquiéme indication; car on voit par la figure d'une partie par quel endroit elle peut être plus commodément déchargée de ce qui lui nuit. La *situation* en fournit une sixiéme; plus une partie est cachée, ou située en un lieu profond, & plus elle est éloignée du lieu, où l'on peut appliquer un médicament, plus il faut que ce médicament ait de force pour pénétrer jusques là. Enfin le *voisinage* d'une partie fournit quelquefois des indications qui font varier la cure. C'est à dire, qu'il ne faut pas seulement avoir égard à la partie malade, mais qu'il faut encore examiner celles qui lui sont voisines; parce que ces dernieres parties sont souvent plus délicates, & plus sensibles que la premiere, en sorte qu'elles reçoivent de l'incommodité des médicamens que l'on applique sur celle-ci, lorsqu'ils sont trop forts, ou trop pénétrans.

Outre les deux sources generales des indications dont nous avons parlé, qui sont l'affection contre nature, & la constitution naturelle, Galien en conte une troisiéme, qui est *l'air qui nous environne*, ou l'air que nous respirons, & qui demande en particulier que l'on y ait beaucoup d'égard dans la cure des maladies.

Toutes

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Toutes les indications, de quelque nature qu'elles soient, se remplissent par la *Diete*, la *Pharmacie*, & la *Chirurgie*; qui sont les trois moyens generaux que les Médecins employent pour secourir les malades. Il y auroit bien des choses à dire sur la maniere dont Galien s'y prenoit à cet égard; mais comme il suivoit les principales maximes qu'Hippocrate avoit enseignées sur le même sujet, on renvoye le Lecteur à ce qui a été dit ci-dessus touchant la pratique de ce dernier, On remarquera seulement en peu de mots, premierement à l'égard de la Pharmacie, que comme cette partie de la Médecine avoit été fort cultivée, depuis le temps d'Hippocrate, jusques à celui de Galien, les médicamens, tant simples que composez, s'étoient beaucoup augmentez. C'est ce que l'on peut recueuillir de ce que nous avous dit dans le livre précedent,& qui est en partie tiré de ceux que Galien lui même avoit écrit sur cette matiere. Ces livres sont en grand nombre. Il y en a plusieurs sur les proprietez des *médicamens simples*; & il y en a encore davantage sur la *composition des médicamens*. Mais il ne faut pas oublier de remarquer, à l'égard des médicamens en général; que les proprietez que Galien leur attribue sont tirées des qualitez appellées *premieres*, le chaud, le froid, le sec, & l'humide, & que chacune de ces qualitez a, selon lui, quatre degrez; c'est à dire que ce qui est chaud, par exemple, l'est au premier, au second, au troisiéme, ou au quatriéme degré; la chicorée est froide au premier degré, le poivre est chaud au quatriéme. C'est, selon nôtre Auteur, par ces qualitez & par leurs differentes combinaisons que la plus part des médicamens operent; & quoi qu'il reconoisse qu'il y a des médicamens aigres, salez, acres &c. il tâche de prouver que ces dernieres qualitez dépendent des premieres; en sorte que le salé, par exemple, a la chaleur pour principe de sa salure, que l'amer dépend du sec, que l'acre est très chaud, que l'aigre est froid &c. Il remarque en second lieu que tout ce qui est chaud, froid, &c. est tel, ou *actuellement*, ou *en puissance*; la glace est froide actuellement, la mandragore, ou la cigue, sont froides en puissance; le feu est chaud actuellement, le poivre l'est en puissance. Les matieres qui n'agissent point par les qualitez que l'on a désignées, agissent *par toute leur substance*. Tels sont les remedes appellez *specifiques*, & certains *poisons*, & *contrepoisons*. Tels sont encore les *purgatifs*; ils agissent par une proprieté particuliere de toute leur substance, en attirant chacun une certaine humeur, comme cela a été expliqué dans la Médecine d'Hippocrate. Il a été nécessaire de toucher ce qui regarde ces diverses manieres dont les médicamens operent, parce qu'il n'y a rien de plus souvent rebattu dans les livres des anciens Médecins.

La Chirurgie avoit aussi été poussée un peu plus loin, par rapport au temps d'Hippocrate. L'on en peut juger par ce que nous avons dit sur ce sujet dans la fin de la seconde Partie, en parlant de *Celse*, qui vivoit déja plus de cent cinquante ans avant Galien. Au reste ce dernier exerçoit lui méme la Chirurgie, aussi bien que tout le reste de la Médecine. Nous avons encore plusieurs de ses livres concernant la Chirurgie en particulier, sans conter ce qu'il enseigne sur le même sujet en d'autres endroits. Il parle même des cures chirurgicales qu'il a faites, comme nous l'avons vû dans sa vie.

Après avoir fait ces trois, ou quatre remarques sur la Pharmacie & sur la Chirurgie de Galien, nous n'avons plus qu'un mot à dire sur l'usage qu'il faisoit des remedes generaux les plus communs, tels que sont la *saignée*, les *ventouses*, la *purgation*, les *somniferes*, & les autres que nous avons spécifiez dans la pratique d'Hippocrate. Galien suivoit cet ancien Médecin à l'égard de l'em-

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

ploy de tous ces remedes, ou du moins il retenoit ses principales maximes. Toute la difference qu'il y avoit, premierement à l'égard de la *saignée*, c'est qu'il semble que Galien pratiquoit un peu plus souvent ce remede qu'Hippocrate. Il pouvoit suivre en cela les Médecins plus modernes, qui avoient rendu la saignée si commune, que Celse disoit, comme on l'a vû ci-dessus, qu'il n'y avoit presque point de maladie dans laquelle on ne saignât de son temps. Galien tiroit plus, ou moins de sang, selon les forces du malade. Il croyoit qu'il est certaines occasions où l'on en peut tirer jusques à ce que le malade tombe en défaillance; & il dit en avoir tiré dans un même jour jusques à six cotyles, c'est à dire cinquante quatre onces. Il tiroit cette quantité de sang principalement dans les commencemens des fiévres aigues, lors qu'il y avoit plénitude d'un sang boüillant, étant dans la pensée qu'en ces cas là il faut, le plûtôt qu'on peut, faire une grande évacuation d'un tel sang pour arrêter promptement la fiévre. A cela près il ne conseille pas de telles saignées; & il remarque même, pour détourner ceux qui voudroient faire ce remede sans une necessité pressante, ou sans avoir bien examiné les forces, 2 qu'il a vû deux personnes qui en sont mortes. Il est, dit-il, plus à propos de réiterer la saignée le même jour, ou les jours suivans, que de tirer trop de sang d'une seule fois. Galien prenoit d'ailleurs toutes les precautions qu'Hippocrate avoit prises pour saigner, & qu'il avoit tirées de l'âge, de la saison, du climat, des forces, du tempérament &c. mais il faisoit encore beaucoup de fond sur ce que lui indiquoit le pouls. Quand le pouls étoit vigoureux il tiroit plus hardiment du sang, & en laissoit couler la quantité qu'il avoit jugée nécessaire, tant que le pouls subsistoit dans la même force. Lors qu'il s'agissoit d'une saignée ordinaire, il semble que le plus qu'il tiroit de sang alloit à une livre & demie, c'est à dire dix-huit onces, & que le moins ne descendoit pas au dessous de sept, ou huit onces. Il rapporte lui même 3 l'exemple d'une femme qui n'avoit pas ses ordinaires depuis huit mois, à laquelle il tira le premier jour une livre & demie de sang, le second, une livre, & le troisiéme huit onces. C'est ici, à mon avis, le premier exemple que l'on ait de la quantité précise du sang tiré par une saignée. Hippocrate, ni Celse ne sont point entrez dans ce détail, & Cælius Aurelianus, qui décrit si exactement tous les remedes des Médecins Méthodiques n'a jamais marqué la mesure, ou le poids du sang qu'ils tiroient. Arétée est aussi dans le même silence à cet égard; & l'on ne trouve aucun fragment des ouvrages des autres Médecins plus anciens que Galien, qui nous apprenne combien ils laissoient couler de sang lors qu'ils saignoient quelcun. C'est ce que nôtre Auteur semble insinuer lors qu'il dit au même endroit, *qu'aucun des Grecs n'a jamais parlé de livres ni d'onces*, ce qui se doit entendre par rapport au poids du sang, que l'on peut tirer; autrement ce discours n'auroit point de sens. Il y a de l'apparence que Galien ne faisoit pour l'ordinaire guere plus de trois à quatre saignées. C'est ce que l'on peut inferer d'un passage où il dit 4 que si rien n'oblige à tirer tout d'un coup une grande quantité de sang, il faut, par une premiere saignée, en tirer moins qu'il ne seroit nécessaire si l'on vouloit tirer d'une seule fois la quantité que la maladie demande que l'on en tire. Il faut, ajoûte-t-il, faire en suite une seconde

2 *De curandi ratione per sanguin. mission. cap.* 12.
3 *In lib. de morb. vulgar. 6. comment.* 3. *ver.* 29.
4 *De curat. per sang. miss. cap.* 12.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

conde faignée, & même, si l'on veut, une troisiéme. Il faisoit quelquefois les deux premieres faignées dans le premier jour; quelquefois il attendoit le second pour faire la seconde, & il tiroit encore du sang le troisiéme jour, même deux fois, si la nécessité le requéroit, comme on le recüeille du passage que l'on vient de citer Il tiroit du sang à toutes heures, de jour & de nuit; mais il prenoit pour cela le temps du plus grand relâche que la fiévre donnoit, & il observoit, autant qu'il étoit possible, que la digestion fût faite. Il avoit pour maxime de tirer du sang de la veine qui étoit du côté où l'on avoit du mal, ou qui y répondoit le plus directement. Il ouvroit toutes les veines qu'Hippocrate avoit ouvertes, & d'autres encore. Il ouvroit trois veines au pli du coude, celle qui est en dehors, celle qui est en dedans, & celle du milieu. Lors que ces veines n'étoient pas apparentes, il faignoit au milieu du bras. Il faignoit aussi au dessus de la main, entre les trois plus gros doits & les deux petits, aussi bien qu'entre le pouce & le doit suivant. Il faignoit encore vers les grands angles des yeux, & derriere les oreilles. Il ouvroit aussi les veines jugulaires, & même les arteres en diverses parties du corps. Il cautérisoit enfin, tant les veines que les arteres, lors qu'il étoit nécessaire. Il ne faignoit point les enfans avant l'âge de 5 quatorze ans; mais quand ils étoient un peu plus âgez il commençoit par leur tirer neuf onces de sang au plus, & s'il falloit venir à une seconde faignée, il la faisoit plus grande de quatre, ou cinq onces. Mais s'il craignoit de faigner les enfans, il ne se faisoit pas le même scrupule à l'égard des vieillards, supposé qu'ils fussent robustes. Les vües qu'il avoit pour faigner étoient les mêmes qu'Hippocrate s'étoit proposées; c'est à dire qu'il faignoit pour *diminuer la plénitude*, pour *faire diversion*, & pour *faire révulsion du sang*. Lors que la cacochymie se joignoit à la plénitude, ce qui indiquoit également la purgation & la faignée, il commençoit toûjours par la faignée.

On n'a rien de particulier à remarquer touchant l'usage que nôtre Auteur faisoit des *ventouses*, qui étoit le même qu'Hippocrate en avoit fait, & pour ce qui est des *sansues*, il ne paroît pas qu'il s'en servît. On peut voir là-dessus ce qui a été dit dans la seconde Partie, au sujet de la pratique de Thémison.

Nous n'avons pas non plus beaucoup de choses à dire sur *la purgation*, parce que Galien observoit aussi à cet égard les plus importans preceptes d'Hippocrate, avec beaucoup d'exactitude. Nous remarquerons seulement, que comme il faignoit principalement dans la vüe de diminuer la plénitude, il purgeoit pour *évacuer la cacochymie*. Il conoissoit d'ailleurs un plus grand nombre de purgatifs qu'Hippocrate n'en avoit conu, & il semble qu'il purgeoit plus souvent que cet ancien Médecin.

Les somniferes, & les *anodyns* étoient aussi en plus grand usage du temps de nôtre Auteur. Il enseigne lui même la maniere de faire le *Diacodion*, qui est un médicament fait avec la decoction de *pavot blanc* & le miel. Il décrit aussi diverses compositions où il entre de *l'opium*; mais il semble qu'il employoit plus souvent ces médicamens pour arrêter les fluxions & pour appaiser les douleurs, que pour remédier aux insomnies, qui sont un symptome des fiévres, & de plusieurs autres maladies.

5 Artémidore, qui vivoit à peu près du temps de Galien, dit que les Médecins ne faignent personne de deux âges, c'est à dire de deux fois sept ans, ou de quatorze ans, parce qu'à cet âge là on a plutôt besoin de sang qu'on n'en a du superflu. *Lib. 2. chap. 75.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Galien ne donnoit pas plus souvent des *Sudorifiques*, du moins interieurement. 6 On trouve dans ses écrits quelques compositions en forme d'antidote, qui servent, dit le titre, pour exciter les sueurs; mais on ne voit point que nôtre Auteur les ait mises en usage pour procurer des sueurs critiques, & il ne propose aucun remede de cette nature dans sa méthode de traiter les maladies. Le moyen que l'on employoit le plus communément en ces temps-là pour faire suer c'étoit le *bain* & les frictions, remede que Galien pratiquoit fort, & avec lequel il guérissoit souvent des fiévres qui étoient causées par le froid, & des continues simples.

Il donnoit aussi quelquefois des *spécifiques*, témoin la cendre d'écrevices que l'on a dit qu'il employoit contre la rage; mais ce n'étoit que dans les maladies qui viennent de causes occultes, telle qu'est celle dont on vient de parler; car pour toutes les autres il s'en tenoit aux remedes que les indications ordinaires lui fournissoient.

On peut juger, par tout ce que nous avons dit de la Médecine de Galien dans les chapitres précedens & dans celui-ci, que cette Médecine avoit beaucoup de rapport avec celle d'Hippocrate. Il y a neanmoins en premier lieu, cette difference essentielle entre leurs deux systémes, que l'un n'est presque appuyé que sur *l'expérience*, & ne consiste qu'en des observations, au lieu que l'autre roule tout sur le *raisonnement*. La Médecine d'Hippocrate est un recueil de ce que lui, ou d'autres ont vû, & sur quoi il raisonne peu, du moins le plus souvent; celle de Galien n'est presque autre chose qu'un tissu de raisonnemens & de disputes. Or comme il est plus aisé de se tromper en raisonnant qu'en faisant des expériences, les raisonnemens étant sujets a être contestez, au lieu que les experiences bien faites sont admises de tout le monde, il est arrivé que le systéme du premier a donné très peu de prise aux Médecins qui sont venus après lui, pendant que celui du dernier a été fort exposé à la censure. Pour entendre ce que nous venons de dire, il faut se ressouvenir de ce qui a été remarqué dans la premiere Partie; que les livres d'Hippocrate où il y a le plus de raisonnement ont été regardez déja anciennement, comme supposez. Quelques Auteurs modernes, qui prétendent que Galien ne s'est jamais éloigné des principes d'Hippocrate, veulent que le livre intitulé *de l'ancienne Médecine*, soit du nombre de ceux dont nous venons de parler. A cela près ils ne trouveroient pas leur conte, parce que l'Auteur de ce livre est d'un sentiment qui établit une seconde difference, entre, le systéme du premier de ces deux grands hommes & celui du dernier, qui ne frappe pas moins que celle que l'on a touchée. *Les Anciens*, dit l'Auteur dont il s'agit, *n'ont pas crû que le* sec, *le* froid, *le* chaud, *ou* l'humide, *ni aucune autre qualité semblable, causât quelque incommodité à l'homme; mais leur pensée a été, que ce qu'il y a de plus fort, ou d'excessif, en chacune de ces qualitez, & que la nature humaine ne peut point surmonter, est ce qui incommode; & c'est ce qu'ils ont tâché d'ôter, ou de corriger. Or entre les choses* douces *ce qui est* très doux *est le plus fort, comme entre les* ameres *& les* aigres, *ce qui est* très amer *&* très aigre; *en un mot ce qui tient le plus haut degré en chaque chose. Ce sont*, continue cet Auteur, *ces dernieres choses que les Anciens ont crû qui se trouvent dans le corps de l'homme, & qui lui sont nuisibles. En effet il se rencontre dans nôtre corps de* l'amer, *du* salé, *du* doux, *de* l'aigre, *de* l'âpre, *de* l'insipide, *& une infinité d'autres choses, qui ont diverses facultez, selon*

6 *De compos. medicam. local. lib.* 8. *chap.* 7.

selon qu'elles sont abondantes, ou qu'elles sont fortes. Ces differentes qualitez ne s'apperçoivent point, & ne font de mal à qui que ce soit tant que les humeurs sont mêlées, & que par ce mêlange elles se temperent l'une l'autre. Mais s'il arrive que les humeurs se séparent & qu'elles demeurent à part, alors leurs qualitez deviennent sensibles, & incommodes en même temps. On peut recüeuillir de ce passage que cet Auteur n'entendoit pas que les humeurs dont il parle agissent plutôt par leurs premieres qualitez qui sont celles qu'il désigne au commencement, que par les autres qu'il indique en suite. Bien loin de là, il dit un peu plus bas, *que ce n'est pas le* chaud *qui a une grande force, mais* l'aigre, l'insipide *&c. soit dans l'homme, soit hors de l'homme; soit à l'égard de ce que l'on mange; ou de ce que l'on boit, ou de ce qu'on applique au dehors, de quelque maniere que ce soit*; & il conclud, *que de toutes les facultez il n'y en a point qui ait moins de pouvoir que* le chaud, *& le* froid. Voila qui ne s'accorde pas avec le systéme de Galien, qui est presque tout fondé sur l'action des quatre qualitez premieres, le *chaud*, le *froid*, le *sec*, & *l'humide*; & où les qualitez secondes, comme *l'aigre*, *l'amer*, &c. ne sont regardées que comme des productions & des suites des autres. Cependant il n'y a point d'apparence que le livre en question soit une piece supposée. On y reconoit trop sensiblement & le stile d'Hippocrate, & sa maniere de raisonner. Nous n'avons point de commentaire de Galien sur ce même livre. Peut être n'en a-t-il point fait parce qu'il ne savoit comment concilier ce sentiment d'Hippocrate avec le sien, quoi qu'il ne manquât pas d'expédiens pour tirer cet ancien Médecin de son côté, lors qu'il le trouvoit à propos. Car il faut savoir que nôtre Auteur, quoi qu'il se dise le seul qui ait bien entendu, & bien expliqué Hippocrate, ne laisse, pas de donner souvent à ses paroles un sens qu'elles n'ont point, comme on l'a déja remarqué ci-dessus, & comme il seroit aisé de le prouver. Mais quoi que ces deux illustres Médecins ne soient pas d'accord en tout, ils ne laissent pas d'être à plusieurs égards dans les mêmes principes, comme on l'a remarqué ci-dessus. Ils admettent tous deux le principe commun de la *Nature* & de ses *facultez* attractrices, expultrices, &c. Ils conviennent pour ce qui regarde les *signes des maladies*, les *crises* & les *jours critiques*. Enfin la *pratique* de l'un se trouve fort approchante de celle de l'autre, ce qui est le principal.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Voila ce que l'on avoit à dire touchant le systéme de Galien. Les défauts que l'on y peut remarquer, si on l'examine par rapport à la Philosophie Cartésienne, ou de celle de Démocrite, d'Epicure, & d'Asclépiade, n'empêchent pas qu'on ne doive du moins convenir qu'il est fort ingénieux, & parfaitement bien suivi. 7 On y trouve d'ailleurs parmi quelques questions d'École, que l'on peut laisser si on les juge inutiles, on y trouve dis-je, bon nombre de choses qui servent beaucoup pour former un Médecin, & pour lui frayer le chemin à la pratique. Cela se découvriroit avec plus d'avantage pour nôtre Auteur, si, au lieu que nous nous sommes contentez de donner une idée fort generale de sa Médecine, nous avions fait un extrait de tous ses ouvrages; mais cela auroit été trop long, & auroit d'ailleurs passé les bornes que nous nous sommes prescrites dans cette Histoire. Nous avons même retranché tout ce qui regarde *la conservation de la santé*, qui est un sujet que Galien n'a pas traité moins amplement que le reste de la Médecine, parce que ce qu'il dit se rapporte

porte

7 *Vid. Conring. Introduct. in Art. Medic. chap. 2. paragraph. 16. & potissimum Clariss. Schelhammeri additamenta in eundem paragraphum.*

Depuis l'An 1xx de J. C. jusques à l'An cc.

porte assez à ce qu'Hippocrate a enseigné sur la même matiere. Nous nous dispenserons aussi de faire une énumeration de tous ses Ecrits, & de distinguer ceux qui sont légitimes d'avec ceux que l'on a supposez, parce que c'est une chose assez conue. Tout ce qui nous reste à faire c'est de voir dans les chapitres suivans jusques où nôtre Auteur a poussé l'Anatomie.

CHAPITRE V.

Remarques préliminaires concernant l'Anatomie de Galien.

Notre Auteur prétendoit, comme on l'a vû dans la premiere Partie, que les Asclépiades, ou les descendans d'Esculape, jusques à Hippocrate, qui étoit de ce nombre, avoient parfaitement possedé l'Anatomie; mais qu'aucun de cette famille, à la reserve du dernier, n'avoient rien écrit sur cette matiere. La raison qu'ils avoient pour ne point écrire, c'est que leurs enfans, qui étoient les seuls à qui ils faisoient part de leur science, apprenoient l'Anatomie chez eux, presque en même temps que les lettres de l'alphabet; & cela en voyant faire, & en faisant eux mêmes des dissections; en sorte qu'ils n'avoient pas besoin de lire des livres pour s'instruire à cet égard. Il arriva dans la suite, ajoûte le même Auteur, qu'Hippocrate ayant écrit sur l'Anatomie, aussi bien que sur tout le reste de la Medecine, & ayant fait le premier des disciples étrangers, l'Anatomie commença aussi-tôt à décheoir, parce que les Médecins qui vinrent après lui se contentérent de lire ses livres, & ne se donnerent point la peine de disséquer eux-mêmes. *Diocles* qui vint presque immédiatement après Hippocrate, écrivit aussi sur le même sujet; mais assez grossierement.

Les choses demeurérent en cet état jusques à la mort de Diocles, qui fut à peu près le temps auquel *Hérophile*, & *Erasistrate* parurent. Ces deux Médecins s'attacherent fortement à dissequer, & eurent même pour cela des corps humains autant qu'ils en souhaiterent; en sorte qu'ils rétablirent bientôt l'Anatomie, qui avoit été négligée pendant l'intervalle que l'on a marqué. Nous avons parlé fort amplement de toute cette affaire dans la seconde Partie, & nous avons fait voir qu'il est probable que ces deux Médecins, Hérophile, & Erasistrate, sont les premiers qui ont anatomisé des hommes. Nous avons insinué en même temps que peu d'autres Médecins de l'antiquité, avoient eu la même liberté après eux. C'est ce qu'il faut maintenant examiner. Riolan rapporte fort au long les raisons qui faisoient que les anciens Anatomistes ne pouvoient pas aisément avoir des corps humains pour les dissequer. On brûloit, dit-il, la plûpart des corps des hommes, aussi tôt après leur mort. On avoit fait une Loi à Rome, en vûe des désordres qui accompagnoient la guerre civile du temps de Marius, & de Sylla, qui défendoit de faire aucun outrage aux corps des morts. On sait d'ailleurs que l'on avoit anciennement horreur de toucher des cadavres, ou seulement d'en approcher; & par cette raison 1 ceux qui enterroient les morts, & même 2 ceux qui préparoient les cuirs

1 *Vespillones.*

2 *Coriarii. Les écorcheurs. Vide Riolan. Anthropograph. lib. 1. cap. 12.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

cuirs des bêtes demeuroient hors de la ville de Rome. Les bourreaux n'y avoient point non plus d'habitation; & les Romains étoient si délicats sur ce chapitre qu'ils ne pouvoient pas même souffrir que l'on suppliciât quelcun dans l'enceinte de leurs murailles. Les loix des Juifs au sujet de ceux qui touchoient à des cadavres sont conues de tout le monde; mais chacun ne sait pas que les Grecs étoient à cet égard dans les mêmes sentimens que les Juifs; c'est ce que Riolan prouve par un passage 3 d'Euripide. *Si quelcun*, dit ce Poëte, *souille ses mains par un meurtre; ou si quelcun touche un cadavre, ou une femme accouchée, le Dieu lui interdit ses autels comme à un impie.* La difficulté qu'il y avoit autrefois de trouver des corps humains, pour en faire la dissection, paroît encore d'un passage de Pline, qui confirme la même chose, lors qu'il dit 4 *qu'il étoit défendu de regarder les entrailles des hommes.* Mais toutes ces autoritez, & quelques autres, que le même Riolan rapporte, n'empêchent pas qu'il ne croye que les Médecins ont de tout temps trouvé des moyens d'avoir quelques corps humains pour les disséquer. Il le prouve premierement par un autre passage de Pline qui dit, 5 *que les Rois d'Egypte ouvroient autrefois les corps des morts pour conoître quelles avoient été leurs maladies.* Les mêmes Egyptiens avoient d'ailleurs la coutume d'embaumer les cadavres, ce qui ne se pouvoit faire sans les ouvrir. 6 On avoit, à Alexandrie, des squelettes d'hommes sur lesquels les jeunes Médecins apprenoient à conoître les os. Nous lisons dans Rufus, Ephésien, que les Médecins plus anciens que lui avoient appris l'Anatomie sur des corps humains; & ce que l'on a dit ci-dessus d'Hérophile, & d'Erasistrate ne permet pas que l'on en doute. Galien rend encore témoignage au premier des Médecins que l'on vient de nommer 7 *qu'il avoit acquis une conoissance très-exacte de l'Anatomie, en disséquant des hommes, & non pas des bêtes, comme le pratiquent la plûpart des autres Médecins.* Seneque dit 8 que les Médecins ont ouvert les entrailles des hommes pour decouvrir la cause des maladies; & que de son temps on disséquoit les membres des cadavres pour voir la situation des nerfs, & des jointures. Or Seneque, dit Riolan, vivoit du temps d'Auguste, de Tibere, & de Néron. Il étoit permis d'anatomiser les cadavres des ennemis, & c'est ce que firent les Médecins Romains pendant les guerres de l'Empereur Marc Aurele, contre les Allemans, comme on l'apprend de Galien. On pouvoit aussi avoir assez facilement les corps de ceux que l'on faisoit mourir à Rome, qui demeuroient sans sépulture hors de la porte Esquiline; & les corps des enfans que l'on avoit exposez. Enfin comme l'on avoit anciennement un grand nombre d'esclaves; qui empêchoit leurs maîtres de faire sur les cadavres de ces malheureux tout ce qu'ils trouvoient à propos?

3 *In Iphigenia.*
4 *Lib.* 28. *cap.* 2.
5 *Lib.* 19. *cap.* 5.
6 *Galen. administrat. Anatomic. lib.* 1. *cap.* 2.
7 *De dissect. vulva, cap.* 5.
8 *Medicos, ut vim ignoratam morbi cognoscerent viscera rescidisse, hodie cadaverum artus rescindi, ut nervorum articulorumque positio cognosci possit.* Voila ce que Riolan fait dire à Seneque; mais je n'y trouve pas tout cela. Dans l'édition que j'ai entre les mains il n'y a que ceci; *Medici, ut vim ignotam morbi cognoscerent, viscera hominum resciderunt.* Declamat. lib. 10, controvers. 5.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Riolan pouvoit ajoûter à toutes ces preuves ce que dit Ciceron, 9 *que nous ne conoissons point nôtre corps, ni quelle est la situation, & la nature de ses parties; que les Médecins, qui ont eu interêt de conoître tout cela, ont ouvert des corps afin que l'on crût qu'ils s'étoient instruits par ce moyen. Mais, ajoute-t-il, les Empiriques soutiennent que l'on n'en est pas plus savant, parce qu'il se peut que les parties changent de nature dès qu'elles sont découvertes.* Le même Riolan ayant prouvé en géneral que les Médecins anciens dissequoient quelquefois des hommes, tâche de faire voir en particulier qu'Hippocrate, Aristote, & Galien en ont disséqué. Nous avons vû ci-devant que les raisons dont il se fert pour soutenir son sentiment, à l'égard des deux premiers, ne sont pas fort convaincantes. Il s'agit d'examiner s'il est mieux fondé en ce qui regarde Galien, pour lequel il a principalement entrepris de prouver le fait en question, contre quelques modernes qui ont soutenu le contraire. *C'est injustement, dit-il, que l'on accuse Galien de n'avoir jamais disséqué d'homme, & d'avoir enseigné l'anatomie du singe pour celle de l'homme. Je prouverois aisément par une infinité de passages de cet Auteur qu'il a disséqué des singes, & des hommes, mais qu'il n'a enseigné que l'anatomie de l'homme.* Il cite là-dessus deux, ou trois passages de Galien, par lesquels il paroit veritablement que celui-ci ne traite, ou dit ne traiter, que de l'anatomie de l'homme; & même il promet en un endroit de donner un jour séparément l'anatomie de divers autres animaux. Voici les propres termes de Galien dans ce dernier passage. 10 *Je n'ai pas fait dessein de marquer ici le nombre des lobes du foye des autres animaux, parce que je n'ai décrit jusques à present la construction particuliere d'aucun de leurs organes, si ce n'est en quelques endroits, où j'ai été obligé de le faire afin que l'on comprît mieux ce que je dis de l'homme. Mais, si je vis, je décrirai quelque jour la structure du corps des bêtes, & je ferai une anatomie exacte de toutes leurs parties, comme je fais maintenant* 11 *celle des parties de l'homme.* Le même Auteur cite enfin un autre passage de Galien où celui-ci dit, en parlant de quelques Anatomistes de son temps, *qu'il n'est pas surprenant s'ils se sont trompez, parce qu'ils n'ont disséqué que des cœurs, & des langues de bœufs, ne sachans point que ces parties ne sont pas les mêmes dans ces animaux qu'elles sont dans les hommes.* On peut bien juger que si Galien n'avoit pas examiné ces mêmes parties sur des hommes, il n'auroit eu garde de censurer ceux qui ne l'avoient pas fait. Le passage que nous avons rapporté ci-dessus, où le même Galien, après avoir loüé Herophile de ce qu'il avoit appris l'anatomie en dissequant des hommes, ajoûte que *la plus part des autres Médecins*

9 *Corpora nostra non novimus, qui sint situs partium, quam vim quaque pars habeat ignoramus. Itaque Medici ipsi, quorum intererat ea nosse, aperuerunt ut viderentur; nec eò tamen, aiunt Empirici, notiora esse illa, quia fieri possit ut patefacta, & detecta mutentur.* Academic. Quæst. lib. 4.

10 *De usu part. lib. 6. cap. 4.*

11 Voici de quelle maniere Galien s'exprime dans la derniere période de son discours: ἐξηγησόμεθα ποτὲ καὶ τὴν ἐκείνων κατασκευὴν, ἐπὶ λεπτὸν ὥσπερ κατατέμνοντες αὐτὴν καὶ τὴν ἀνθρώπων. L'interprete Latin traduit ces paroles mot à mot de cette maniere. *Illorum etiam constructionem membratim, quomodo nunc hominum, dissecantes, aliquo tempore explicabimus.* Riolan y change quelque chose; Voici sa version; *Illorum etiam constructionem membratim, quomodo nunc hominem dissecantes, aliquo tempore explicabimus*; par où il semble qu'il veüille insinuer que Galien dissequoit actuellement un homme dans le temps qu'il écrivoit ce que l'on vient de lire; mais il est aisé de voir qu'il ne s'agit dans ce passage que d'une dissection qui se fait avec la plume.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Médecins ne dissequoient que des bêtes, ce passage, dis-je, prouve aussi qu'Hérophile n'avoit pas été tout à fait le seul qui eût dissequé des hommes. Si personne n'en avoit dissequé que lui nôtre Auteur, au lieu de ses mots, *la plus part des autres Médecins*, auroit dit, *tous les autres Médecins*. Or si quelques Médecins de son temps faisoient des dissections de corps humains, il est fort probable qu'ayant autant d'ardeur pour l'anatomie qu'il paroit en avoir eu, il ne demeuroit pas à cet égard les bras croisez tandis que les autres travailloient.

Je crois donc avec Riolan que Galien a pû dissequer des corps humains; mais il y a de l'apparence que ce n'a été que fort rarement qu'il l'a fait, & peut-être assez imparfaitement. Ce que l'on a dit au commencement de ce chapitre prouve que la chose ne se pouvoit entreprendre qu'avec beaucoup de difficulté; & Galien le confirme lui-même par la peine qu'il se donne de parler de divers autres moyens par lesquels il juge que l'on peut apprendre l'anatomie. Il conseille premierement 12 que l'on choisisse cette espece de singes qui ressemblent le mieux à l'homme ; ou s'il ne s'en trouve pas il faut, *dit-il*, dissequer de ceux qui ont comme une tête de chien, ou des 13 satyres ; ou des lynx. Si l'on manque encore de ces animaux il faut prendre des ours, ou des lions, ou des belettes, ou des chats, parce que ces animaux ont des especes de doits comme les hommes. *Il continue en suite de cette maniere.* „ Je n'ai jamais entrepris d'anatomiser des fourmis, des cousins, ni des puces, ni aucun autre de ces menus insectes; mai j'ai souvent dissequé des belettes, des rats, des serpens, & plusieurs sortes d'oiseaux, & de poissons; par où j'ai appris qu'une même Intelligence a formé tous les animaux, & que chaque animal a le corps disposé selon que son naturel le demande. Il paroit d'ailleurs que Galien dissequoit quelquefois des 14 *pourceaux*, & des *chevres*; il parle aussi d'un 15 *élephant* qu'il avoit anatomisé à Rome, ou dont il avoit dissequé quelques parties. On dira, sans doute, que nôtre Auteur conseilloit de commencer par dissequer des bêtes pour achever en suite de s'instruire sur des hommes. Cela est vray; mais voyons de quelle maniere il parle de cette derniere affaire. 16 Je vous conseille, *dit-il*, de vous bien exercer „ premierement sur des singes, afin que si vous trouvez jamais quelques corps „ humains dont vous puissiez faire la dissection, vous soyez en état de découvrir promptement chaque partie ; ce qui n'est pas une affaire, où l'on puisse „ réussir si auparavant l'on ne s'est souvent exercé sur d'autres sujets. Faute „ de s'être exercez de cette maniere, ceux qui ont dissequé les corps des

 Alle-

---

12 *Anatomic. Administr. lib. 6. cap. 1.*

13 C'étoit apparemment une troisiéme espece de singes. tels que ceux que Pline décrit sous le nom de Satyres, ou ceux dont Tulpius & Bontius parlent, & que l'on appelle *hommes sauvages*.

14 Galien ne dit point qu'il ait dissequé des *chiens*, qui sont des animaux des plus communs. Peut-être qu'un scrupule de religion empêchoit qu'on ne les dissequât, parce qu'on en sacrifioit à plusieurs divinitez, qu'Anubis, Dieu des Egyptiens étoit représenté avec une tête de chien, que l'on juroit par *le chien*, ou parce que les chiens sont fort amis des hommes, ou enfin parce qu'on pouvoit se faire plus d'horreur de toucher un chien mort, qu'une autre bête. Aristote décrit néanmoins quelques parties des chiens.

15 *Anatomic. Administrat. lib. 7 cap. 10. De usu part. lib. 17. cap. 1.*

16 *Administr. Anatom. lib. 3. cap. 5.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

,, Allemands, pendant la guerre que ces peuples avoient entreprise contre Marc
,, Aurele, n'ont rien appris si ce n'est à conoître la situation des visceres. Mais
,, un Médecin qui aura premierement travaillé sur d'autres animaux, & prin-
,, cipalement sur des singes, voit d'abord ce qu'il y a à voir sur les parties qu'il
,, dissé que. Il est plus aisé à un homme qui a de l'adresse, & la pratique de l'ana-
,, tomie de s'instruire d'un coup d'œil sur un cadavre d'homme, touchant ce
,, qu'il a déja vû ailleurs, qu'à un autre qui n'est pas exercé de trouver tout à
,, loisir, même les choses les plus évidentes. Plusieurs des premiers dont je viens
,, de parler ont découvert fort vîte ce qu'ils ont voulu voir sur les corps de ceux
,, que l'on a condannez à la mort, ou que l'on a exposez aux bêtes farouches,
,, ou sur les cadavres des voleurs qu'on laisse sans sépulture. D'ailleurs les
,, grandes playes, ou certains grands, & profonds ulceres, ont découvert à
,, ces gens là plusieurs parties du corps, qu'ils ont trouvées semblables à celles
,, qu'ils avoient vües dans les singes, mais ceux qui n'avoient jamais travaillé
,, sur ces animaux n'ont point pû profiter de ces occasions. Ceux qui disse-
,, quent souvent des enfans exposez, savent aussi que le corps de l'homme, &
,, celui du singe sont très-semblables. Il ne faut pas douter que Galien n'eût
employé quelques uns de 17 ces moyens, ou d'autres approchans, pour s'ins-
truire. Il le dit lui-même en un autre endroit, ou après avoir conseillé aux jeu-
nes Médecins d'aller à Alexandrie, pour y voir des squeletes, & de ne se con-
tenter pas de ce qu'ils lisoient à cet égard dans les livres, il continue de cette
,, maniere. 18 Que si vous ne pouvez pas aller en Egypte, pour apprendre
,, à bien conoître les os, faites du moins ce que j'ai aussi fait moi même. J'ai
,, souvent examiné des os d'hommes lorsque j'ai trouvé des sépulcres, ou des
,, monumens ruinez. Un sépulcre bâti négligemment sur le bord d'une riviere
,, avoit été détruit par l'eau de cette même riviere qui avoit passé par dessus; en
,, sorte que le corps que l'on avoit dans ce sepulcre ayant été emporté par le cou-
,, rant s'étoit enfin arrêté en un lieu disposé comme une maniere de port dont les
,, bords se trouvoient assez élevez. J'eus occasion de voir ce corps dont les chairs
,, étoient déja pourries, mais dont les os tenoient encore les uns aux autres. On
,, eût dit que c'étoit un squelete préparé pour instruire des jeunes Médecins. Je
,, vis aussi un jour le cadavre d'un voleur sur une montagne en un lieu assez écarté
,, du chemin. Un voyageur que ce voleur avoit attaqué l'avoit tué, & personne
,, de ce païs-là n'ayant voulu l'enterrer, parce qu'on étoit bien aise que ce mé-
,, chant homme fût la pâture des vautours, deux jours après ses os furent tout à
,, fait décharnez, & se trouverent secs comme ceux qui sont préparez pour l'in-
,, struction des Médecins. Galien parle aussi dans le même chapitre d'une ma-
ladie accompagnée de *charbons*, qui avoit eu cours dans la plûpart des villes de
l'Asie, & qui lui donna occasion d'examiner la disposition des muscles de diver-
ses parties dont la peau, & une partie des chairs avoient été emportées.

Si

---

17 L'Anatomie que l'on apprenoit par les moyens, dont il s'agit ici s'appelloit *ἀνατομὴ κατὰ περίπτωσιν*, c'est à dire, *anatomie de hazard*. C'étoit la seule anatomie que les Empiriques approuvoient, comme on l'a vû dans la seconde partie. C'est de Galien de qui l'on apprend ce terme.

18 *Anatomic. Administrat. lib.* 1. *cap.* 2. Du Laurent infere de ce passage que Galien avoit chez lui les deux squeletes, dont il est ici parlé, & Riolan, qui a sans doute copié du Laurent, dit la même chose; mais Galien ne dit point qu'il eût enlevé ces squeletes; il paroît au contraire par toute la suite de son discours qu'il se contenta de les examiner sur le lieu. Après cela fiez vous aux citations.

Depuis l'An xl de J. C. jusques à l'An cc.

Si nôtre Auteur s'en étoit tenu aux moyens qu'il indique, on ne peut pas appeller cela des dissections completes, & régulieres du corps humain. De tous les sujets sur lesquels, il dit qu'on peut s'instruire, il n'y a que les enfans exposez qui semblent lui avoir fourni de quoi faire une anatomie entiere, par la facilité qu'il y avoit d'emporter quelques uns de ces petits corps, & de les disséquer ensuite avec tout le loisir nécessaire. C'est à mon avis ce qu'il fait conoître en quelque maniere lorsqu'il dit, comme on l'a vû ci-dessus, *que ceux qui disséquent souvent des enfans exposez savent que le corps de l'homme, & celui du singe sont fort semblables*. Si ces dissections se faisoient souvent du temps de Galien, comme on le recueille de ce passage, il y a de l'apparence qu'il en avoit fait aussi bien que les autres, quoi qu'il n'osât pas s'en vanter ouvertement à cause de l'aversion que l'on avoit alors, pour ces sortes de choses. On dira qu'il ne lui étoit guére plus difficile de faire enlever quelques corps des criminels que l'on avoit exécutez; mais il ne dit en aucun endroit que personne entreprît rien de semblable. S'il parle de ce que l'on apprenoit en examinant les corps des voleurs, ou tous les autres cadavres que l'on pouvoit trouver sur les champs, il fait conoître que cet examen, ou cette recherche ne se faisoit que sur le lieu même où se rencontroient ces corps, en tâchant de voir fort vîte ce que l'on avoit dessein de voir. C'est ce que l'on recueille du passage que l'on a cité, où il dit que ceux qui auront dissequé des singes pourront *promptement* s'instruire, par les cadavres qu'ils trouveront à la campagne, touchant la disposition des parties qu'ils auront vûes auparavant en disséquant de ces sortes de bêtes. Il repete trois, ou quatre fois dans le reste de ce passage ce mot *promptement*; qui marque le peu de temps que l'on avoit, ou qu'il avoit eu lui-même, pour considerer les cadavres dont il s'agit; de crainte sans doute qu'on ne le surprît dans cette occupation, qui auroit donné de l'horreur aux spectateurs, & qui n'étoit pas agreable d'elle même. Au fond le soin que Galien prend d'indiquer tous les autres moyens d'apprendre l'anatomie dont on a parlé, marque assez, comme on l'a déja dit, que l'on ne pouvoit faire alors des dissections regulieres de corps humains que très-rarement, & très-difficilement. Une autre preuve de cela c'est qu'il ne s'en faisoit point en public dans les Ecôles des Médecins. S'il y a un lieu au monde où ces dissections eussent dû être en usage, c'est à Alexandrie, capitale de l'Egypte. La coûtume que l'on avoit en ce païs-là d'ouvrir les corps morts, pour les embaumer sembloit devoir inspirer moins d'horreur pour les dissections completes. Mais on ne voit pas que l'on y eût pratiqué rien de semblable depuis le temps d'Hérophile, & d'Erasistrate, ou des anciens Rois de ce païs. Tout ce que l'on faisoit à cet égard dans cette fameuse Ecole de Médecine, du temps de Galien, c'est que l'on y enseignoit l'astrologie sur des squeletes d'hommes, qui étoient peut être fort anciens. Si l'on y avoit d'ailleurs montré sur des corps humains tout le reste de l'anatomie de l'homme, le même Galien, & cent autres Auteurs, n'auroient pas manqué de le dire en cent endroits. Quant aux passages de divers Auteurs, que l'on a rapportez après Riolan, pour prouver que l'on faisoit anciennement des dissections d'hommes, il seroit aisé de faire voir qu'ils regardent presque tous ce qui s'étoit passé long-temps avant le temps que ces Auteurs écrivoient; & que le fait seul d'Hérophile, & d'Erasistrate pouvoit avoir donné lieu à tout ce qui s'étoit écrit sur ce sujet. Enfin, pour revenir à Galien, rien ne le rend mieux convaincu qu'il n'a pas dissequé autant, de corps humains qu'il auroit été nécessaire, supposé qu'il en ait dissequé quelques uns, que ce qu'il décrit en divers endroits les parties du corps des singes, ou de quelques autres bêtes, en croyant décrire celles de l'homme. C'est ce que

Depuis l'An 1. de J. C. jusques à l'An cc.

Vésale fait toucher au doit, & ceux qui ont voulu soutenir le contraire se sont aveuglez eux mêmes par la prévention qu'ils ont euë pour Galien.

Mais quoi que nôtre Auteur ait quelquefois confondu les parties des bêtes, avec celles des hommes, son anatomie ne laisse pas d'être un très-bel ouvrage, & Vésale lui-même l'a beaucoup estimé. Cet ouvrage étoit d'autant mieux conoître le mérite de l'Auteur s'il étoit vrai, comme il le dit, que personne avant lui n'avoit bien écrit sur l'Anatomie, & qu'il a fait à cet égard plusieurs découvertes fort importantes. Il est probable qu'étant aussi attaché à cette affaire qu'il l'étoit, il a pû effectivement découvrir quelque chose de son chef, quoi que le penchant qu'il avoit à se loüer doive rendre un peu suspect ce qu'il dit de lui-même. Mais au fond qu'il soit le premier qui ait mis l'Anatomie sur un bon pied, ou qu'il se glorifie du travail d'autrui, dont il n'a pas même toûjours profité autant qu'il seroit à souhaiter, comme on le verra 19 ci-après, il n'y a pas de doute que si ses livres anatomiques avoient tous été perdus ce ne fût une très-grande perte. Ce sont les seuls qui nous sont restez de tous ceux que les Anciens ont écrit sur cette matiere; car ce qu'il y a d'ailleurs ne vaut presque pas la peine d'être conté, si on en excepte ce que nous avons d'Aristote. Il est vrai que Gallien n'a pas atteint la perfection; mais on ne l'a pas encore atteinte aujourd'hui; & il y a bien de l'apparence que sans les lumieres qu'il a données à ceux qui l'ont censuré, nous serions encore à découvrir une bonne partie de ce qu'il a clairement démontré. Les deux principaux traitez de Galien sur la matiere, dont il s'agit, sont celui *des Administrations Anatomiques*, & celui *de l'usage des parties du corps de l'homme*. Le premier contenoit quinze livres, dont les six derniers ne se trouvent plus. Le second, que nous avons complet, en contient dix-sept. Nous avons encore un livre qui traite *des os* en particulier, un autre *de la dissection des muscles*, un troisiéme *de la dissection des nerfs*, qui est imparfait; un quatriéme *de la dissection des veines & arteres*; un cinquiéme, ou l'Auteur prouve *que les arteres contiennent du sang*, contre le sentiment d'Erasistrate; un sixiéme *de l'anatomie de la matrice*; un septiéme *de l'organe de l'odorat*; un huitiéme & un neuviéme *de l'utilité*, & *des causes de la respiration*; un dixiéme & un onziéme *du mouvement des muscles*; un douziéme *de la formation du fœtus*; & deux autres enfin qui traitent *de la semence*, sans conter ce que l'on trouve concernant l'Anatomie dans ses livres *des facultez naturelles*, & ailleurs. Galien en avoit écrit plusieurs autres qui se sont perdus. Dans quelques-uns de ces livres, il traitoit *de l'anatomie d'Hippocrate*. Dans d'autres *de l'anatomie d'Erasistrate*. Dans un troisiéme ouvrage, il traitoit *de l'anatomie des corps morts*; dans un quatriéme *de l'anatomie des animaux vivans*, &c. 20 Il seroit à souhaiter que nous eussions encore tout cela, particuliérement ce qui concerne l'Anatomie d'Hippocrate, & celle d'Erasistrate, aussi bien que l'abregé que nôtre Auteur avoit fait des livres Anatomiques de *Lycus*, & de ceux de *Marinus*. Ce dernier avoit écrit vint livres, qui sont ceux que Galien avoit abregez, & dont il nous a conservé les titres, qui font beaucoup regretter la perte de ce grand ouvrage. Nous avons déja parlé ci-devant de ce même Marinus, & nous en dirons encore un mot à la fin de l'Anatomie de Galien.

Mais quoi que l'on n'ait pas tous les livres de nôtre Auteur, il se trouve heureusement que ceux que l'on a renferment à peu près toute l'Anatomie; & si les

19 *Voyez sur la fin du chap. 8.*

20 On ne parle pas ici de quelques pieces supposées, qui se trouvent dans le recueil des œuvres de Galien.

les *Administrations Anatomiques* ne sont pas entieres, les autres livres dont on a parlé, & sur tout ceux *de l'usage des parties*, suppléent ce qui manque aux premiers. Ces mêmes livres de l'usage des parties sont un chef d'œuvre qui a été admiré de tout temps, & qui fait le mieux voir 21 l'étendue du genie de son Auteur. Il y a là dedans dequoi satisfaire les Médecins, & les Philosophes. Mais ce qui a fait l'admiration des Chrêtiens en particulier, c'est que Galien, tout Payen qu'il étoit, y reconoît un Dieu tout sage, tout bon, & tout puissant qui a formé l'homme, & tous les autres animaux. Les termes qu'il employe en un endroit des livres, dont il s'agit sont très-remarquables. 22 *En écrivant*, dit-il, *ces livres, je compose un veritable hymne à* 23 *celui qui nous a faits, & j'estime que la solide pieté ne consiste pas tant à lui sacrifier plusieurs centaines de taureaux, ni à lui présenter les parfums les plus exquis, qu'à reconoitre & faire ensuite reconoitre aux autres quelle est sa sagesse, sa puissance, & sa bonté. Car enfin ce qu'il a mis toutes choses dans l'ordre, & dans la disposition la plus convenable pour les faire subsister, & qu'il a voulu que tout se ressentit de ses bienfaits, cela, dis-je, est une grande preuve de sa bonté, qui demande que nous la célébrions par nos hymnes. Ce qu'il a trouvé tous les moyens qu'il falloit pour établir cette belle disposition, marque d'ailleurs sa sagesse; comme ce qu'il a fait tout ce qu'il lui a plû marque que sa toute puissance.* Ce n'est pas en cet endroit seul que Galien parle de cette maniere. Il est si fort persuadé de cette verité qu'il ne perd point d'occasion de l'insinuer, & de combattre en même temps les Epicuriens qui vouloient que la formation du monde fût un effet du concours fortuit des atomes. Il est vrai que n'étant pas parfaitement instruit 24 il dispute d'ailleurs contre *Moïse*, sur ce que ce dernier suppose la volonté, ou le seul commandement de Dieu, comme l'unique cause de toutes choses. Galien n'admet ce principe de Moïse qu'en joignant à la volonté de Dieu le choix que ce même Dieu a fait de la matiere la plus propre, pour toutes les fins particulieres qu'il s'étoit proposées, après avoir conu ce qui étoit le mieux par rapport à l'arrangement de chaque corps. Car enfin, dit nôtre Auteur, Dieu n'a pû faire un homme avec une pierre, ni un bœuf, ou un cheval, avec de la cendre. Galien ne savoit pas que Dieu étant le maître de la matiere, sa volonté a suffi pour faire prendre à cette matiere la forme, & toutes les autres modifications qu'elle a dû recevoir. Si Epicure, en retenant ses atomes, avoit reconu la cause supreme de leur arrangement, il auroit mieux raisonné que Galien sur le sujet dont il s'agit. Mais Galien suivoit 25 Platon, ou Aristote, & non pas Epicure.

Depuis l'An 2. de J. C. jusques à l'An ...

CHAPITRE

21 On ne veut pas dire par là qu'il n'y ait point de défaut dans cet ouvrage; il y en a plusieurs; mais cela n'empêche pas que l'ouvrage ne soit d'ailleurs excellent, sur tout pour le temps auquel il a été composé.

22 *De usu part. lib.* 3. *cap.* 10.

23 *Il l'appelle* Dieu *en divers endroits.*

24 *De usu part. lib.* 11. *cap.* 14.

25 Voyez dans la premiere partie, livre quatriéme, l'idée que Platon avoit de la formation du corps des animaux.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

CHAPITRE VI.

Division génerale des parties du corps de l'homme. Anatomie du Ventre en particulier.

LA conoissance des parties du corps de l'homme étant la base de la Médecine de Galien, il ne pouvoit qu'il ne recommandât fortement l'étude de 1 l'*anatomie*, par laquelle on acquiert cette conoissance. C'est aussi ce qu'il fait en cent endroits. Voici l'idée génerale qu'on peut se faire du corps, selon les principes de nôtre Auteur. On peut le diviser en quatre parties, *le ventre*, *le thorax*, ou *la poitrine*, *la tête*, & *les extrémitez*. Pour commencer par *le ventre*, dont la cavité renferme les organes de la faculté naturelle on y distingue les parties *contenantes*, d'avec celles *qui sont contenues*. Les parties contenantes du ventre, qui sont en même temps *communes*, à tout le corps sont la peau, couverte de l'épiderme, ou petite peau, la membrane qui est sous la peau, & enfin la graisse. Les parties *propres*, ou particulieres au ventre sont les muscles de cette partie, & le péritoine, sans conter les os, comme les vertebres des lombes, l'os sacrum, les os des hanches, du pubes, & les fausses côtes. Sur quoi il faut remarquer, premierement à l'égard de *la peau*, que nôtre Auteur la regardoit, comme un corps nerveux, ou membraneux, dont le principal usage est de revêtir l'homme, & de le garantir des injures du dehors. Il ajoûtoit que la peau reçoit des veines, des arteres, & des nerfs; qu'elle est d'ailleurs toute percée de petits pores, ou trous, pour servir à l'évacuation de la sueur; & à la transpiration des vapeurs, & qu'elle est en divers endroits, couverte de poils qui y sont enracinez, comme les dents dans les gencives. Il disoit enfin que la peau est immediatement formée de la semence, aussi bien que toutes les autres membranes, comme on le remarquera plus particulierement ci-apres, & qu'elle est la partie la plus temperée du corps, quoi que la plus foible, & la plus exposée. Il appelloit *épiderme*, comme qui diroit *sur peau*, une pellicule déliée qui couvre la peau, & qui s'en sépare quand on s'est brûlé. Il trouvoit d'ailleurs sous la peau 2 *une membrane*, qu'il dit y être collée. Quant à la *graisse*, il croyoit qu'elle se forme de la partie la plus chaude des alimens, qui se ramasse, & se fige autour des membranes, qui sont plus froides, pour les échauffer, & les humecter, ou les rendre plus souples. On ne décrira pas ici *les muscles* du ventre,

---

1 Le mot *Anatomie* est Grec. Il signifie proprement l'action de *couper*, ou *découper*. Nous n'avons point de mot François qui y réponde que celui de *dissection*, qui est demi Latin. Mais on appelle en un autre sens *Anatomie*, cette partie de la Médecine, ou cet art particulier qui conduit à la conoissance de toutes les parties du corps par le moyen de la dissection. On peut aussi dire avec l'Auteur de l'*Introduction*, livre attribué à Galien, que l'Anatomie est *une contemplation des parties cachées du corps*, *par l'aide de la dissection*.

2 Cette membrane que Galien dit être immédiatement sous la peau ne se trouve dans les hommes que sous la graisse, comme Vesale l'a remarqué. C'est ici l'une des preuves que ce dernier Auteur apporte, pour faire voir que Galien n'a disséqué que des bêtes. *Voyez le chapitre précedent*.

ventre, ni les muscles, & *les os* d'aucune autre partie, pour les raisons que nous dirons ci-après. La derniere des parties contenantes propres du ventre c'est *le péritoine*, qui est une membrane, ou une peau très-déliée, mais forte, qui environne intérieurement de tous côtez la cavité du ventre. C'est de cette membrane que tirent leur origine toutes les membranes extérieures des visceres qui se trouvent dans la cavité dont nous venons de parler.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

Après avoir levé la peau, la graisse, les muscles, & le péritoine, on rencontre 3 *l'épiploon*, qui est une membrane double, comme une maniere de sac ou de coiffe, & qui est chargée de graisse, dont l'usage est de réchauffer les parties qui sont au dessous, particulierement le ventricule. Elle a des veines, des arteres, & des nerfs, & elle est attachée à la rate, au pancreas, au premier boyau, au colon, au ventricule, & au mésentere. Voila la premiere des parties contenues du ventre. On trouve aprés cela les unes aprés les autres, le ventricule, ou l'estomac, les boyaux, le mésentere, le foye, la rate, les reins, les ureteres, la vessie de l'urine, & enfin les parties qui servent à la generation dans l'un & dans l'autre sexe; sans conter divers vaisseaux considerables qui aboutissent au ventre, ou qui se font passage au travers de cette cavité.

Le *ventricule* est placé au milieu & au plus haut du ventre. Il est composé de deux fortes membranes, collées l'une sur l'autre, & dont l'intérieure a des fibres *droites*, ou qui tirent du bas en haut, & l'extérieure des fibres *qui vont en rond*, & qui coupent transversalement les premieres; outre une troisiéme membrane qui est par dessus les deux premieres, qui tire son origine du péritoine, & qui sert à attacher le ventricule à l'épine du dos. Ces membranes, en se rapprochant par leurs extrémitez, forment une cavité dont la figure seroit ronde, si elle ne s'alongeoit un peu du côté de l'entrée & du côté de l'issue de cette même cavité. On appelle l'entrée *orifice supérieur*, & l'issue *pylore*, c'est à dire *le portier*. Par la premiere, de ces ouvertures qui est continue à un canal nommé *l'œsophage*, & qui répond à la bouche, les alimens tombent & sont reçus dans le ventricule, par le moyen des fibres droites de la tunique interne qui les attirent. Par la seconde, qui est attachée aux boyaux, ils passent dans les boyaux, par l'aide des fibres transverses de la tunique externe, qui les poussent embas. Mais avant que les viandes sortent de l'estomac elles s'y cuisent, par le moyen de la chaleur qui est communiquée à cette partie par le voisinage du foye, de la 4 rate, & de l'épiploon, qui la couvrent, ou qui l'environnent presque toute. Les viandes cuites comme il faut sont réduites en partie en un suc blanchâtre qu'on appelle *Chyle*, c'est à dire *suc*; après quoi elles descendent dans *les boyaux*, qui sont des canaux composez, comme le ventricule, de deux membranes propres, & d'une troisiéme qui vient aussi du péritoine; mais avec cette difference que les fibres de l'une, & de l'autre des premieres membranes sont transverses; parce que les boyaux n'ont que faire d'attirer la nourriture, que le ventricule leur fournit suffisamment, mais la doivent seulement pousser plus bas. Le ventricule a d'ailleurs quelques veines, quelques petites arteres, & des nerfs considerables. On divise les boyaux en *minces* & *crasses*. Il y en a trois d'une sorte, & trois de l'autre. Le premier des minces, qui commence à la sortie du ventricule s'appelle

3 Ce mot vient d'un verbe Grec qui signifie *surnager*, parce que cette partie surnage en quelque maniere sur les boyaux. On l'appelle en Latin *Omentum*.

4 *Voyez ci-après ce que l'on dit d'une suc qui se porte de la rate au ventricule.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

exphysis, c'est à dire *production*, ou appendice, parce qu'il naît, ou sort du ventricule. Hérophile l'avoit aussi appellé 5 *duodenum*, parce qu'il a à peu près douze pouces de longueur. Le second s'appelle *jejunum*, parce qu'on le trouve toûjours vuide. Le troisiéme *ileum*, parce qu'il fait divers contours, étant le plus long de tous. Le quatriéme, qui est le premier des crasses, s'appelle *cæcum*, c'est à dire *aveugle*, parce qu'il est comme un cul de sac, ou qu'il n'a point d'issue, en sorte que ce qui y entre ressort par la même embouchure par laquelle il étoit entré. Le cinquiéme est nommé *colon*. C'est le plus gros, ou le plus large de tous les boyaux. Le sixiéme est appellé *rectum*, c'est à dire *droit*, parce qu'il ne fait point de contours. Il va se terminer à *l'anus*; & son extremité est entourée d'un muscle appellé *sphincter*, c'est à dire qui *resserre*, dont les fibres vont en rond, en sorte qu'en se resserrant, ou s'accourcissant elles empêchent que les excremens ne sortent involontairement. La masse des alimens étant arrivée dans les boyaux rencontre de lieu en lieu l'embouchure des veines que l'on appelle *mésaraiques*, qui ont la faculté d'attirer le chyle mêlé parmi cette masse, comme les racines des plantes attirent le suc de la terre, & de commencer à le changer en sang, pour le porter au foye d'où elles sont sorties. Après que le chyle a été séparé de cette masse, ce qui reste sont les excrémens qui se vuident par l'anus. Il faut enfin remarquer que Galien parle, 6 après Marinus, de certaines glandes qui répandent une humeur pituiteuse dont le dedans des boyaux est enduit. Les boyaux tiennent presque tous à une membrane qu'on appelle *le mésentere*, comme qui diroit *le milieu des boyaux*. Cette membrane, qui a son origine du péritoine auprès de l'épine du dos, est faite pour attacher fortement les boyaux, en sorte qu'ils ne puissent point changer de situation, & pour conduire les veines mésaraiques, qui descendent du foye, & qui en remontant des boyaux, le long du mésentere, vont toûjours en grossissant, jusques à ce qu'elles se réduisent à un seul tronc, qu'on appelle la *veine porte*, parce qu'elle est à l'entrée du foye. On trouve aussi dans le mésentere un corps charnu, ou glanduleux, appellé 7 *pancreas*, c'est à dire *tout de chair*, qui sert à appuyer dans leur chemin les veines dont on vient de parler, & à les affermir. Il s'y trouve d'ailleurs des arteres & des nerfs, mais ces vaisseaux sont fort petits.

Le *foye* est un corps rougeâtre, composé d'une infinité de veines, dont l'extremité, & les intervalles sont garnies d'une espece de chair molle, qu'Erasistrate a appellée 8 *parenchyme*, comme pour marquer que ce n'est autre chose qu'une masse appliquée contre les veines. Il est d'ailleurs composé d'une membrane qui le couvre de tous côtez, de la vessie du fiel, avec ce qui en dépend, de quelques petites arteres, qui lui communiquent la chaleur necessaire, & de quelques petits rameaux de nerfs, qui lui donnent du sentiment. Sa figure est à peu près ronde; il est convexe par dessus, & concave par dessous. Il se trouve dans quelques sujets partagé en deux, & quelquefois en trois ou quatre

---

5 *Dodecadactylon.*

6 *Galen. de semin. lib. 2. cap. 6. Voyez ci-dessus, part. 3. liv. 2.*

7 Galien ne distingue pas bien le *pancreas*, qui est vers le duodenum, d'avec le *pancreas*, qui est au milieu du mésentere, ou du moins il ne dit pas qu'il y ait deux pancreas, quoi qu'il semble parler de l'un & de l'autre en differens endroits.

8 Parenchyma, ce mot vient d'un verbe Grec, qui signifie *répandre tout à l'entour.*

quatre 9 *lobes*; en d'autres il n'eſt point partagé. Il eſt placé dans la partie ſupérieure du ventre, du côté droit; en ſorte que ſa partie convexe touche le diaphragme, auquel elle eſt attachée par une forte membrane; & ſa partie concave couvre le ventricule. De cette même partie concave ſort le tronc de *la veine porte*, qui ſe diviſe en ſuite en pluſieurs branches, appellées les veines méſaraiques, qui vont juſques aux boyaux, & qui y ſucent le chyle, comme on la vû ci-deſſus. Quelques-unes de ces veines s'étendent même juſques à l'eſtomac, & en tirent le même ſuc. La veine porte a auſſi d'autres branches qui s'étendent dans le foye, & qui ſe croiſent avec celles d'une autre veine qui vient ſortir par la partie convexe. Cette derniere veine s'appelle *la veine cave*. Elle eſt la plus groſſe, & la plus conſiderable de toutes les veines, ou pour mieux dire, le tronc qui fournit les divers rameaux qui ſe répandent par tout le corps; la veine porte ne fourniſſant rien qu'aux boyaux, à l'eſtomac & à la rate. Le principal uſage du foye c'eſt de *faire le ſang*, & d'être *l'origine de toutes les veines*. Voici de quelle maniere ſe fait le ſang. Le chyle étant arrivé, ou attiré dans le foye par le canal des veines méſaraiques, il s'y change en ſang par le moyen du parenchyme dont on a parlé, qui eſt proprement l'organe de la ſanguification (laquelle n'a été qu'ébauchée par les veines méſaraiques) & en même temps le lieu où toutes les veines prennent leurs racines. On touchera un autre uſage du foye en traitant des uſages du cerveau. Il y a encore à conſiderer dans le foye la *veſſie du fiel*, qui eſt attachée à ſa partie cave, & qui attire par le moyen d'un canal, qui ſort du foye même, le *fiel*, ou la *bile*. Ce que l'on appelle bile, eſt un ſuc jaune, amer &c. & un excrément du ſang, comme on l'a vû dans les chapitres précedens, qui eſt enſuite porté par un autre canal, dépendant de cette même veſſie, dans le commencement du ſecond boyau, où il entre par une petite ouverture qui ſe trouve en cet endroit. La bile étant reçue dans les boyaux ſert à irriter leur faculté expultrice, en ſorte qu'ils ſe déchargent plus facilement des autres excrémens qui viennent des viandes, leſquels ſans cela y demeureroient trop longtemps.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

La bile jaune n'eſt pas le ſeul excrément du ſang. Il s'en ſépare encore un autre qu'on appelle 10 *bile noire*, ou *mélancholie*, qui eſt regardé comme la lie du ſang, & ce qu'il a de plus groſſier, de plus âpre, & de plus aigre. Ce dernier excrément eſt attiré dans la rate par le canal d'un rameau qui vient du foye, ou de la veine porte. La *rate* eſt auſſi un tiſſu de vaiſſeaux comme le foye, qui ſont pareillement garnis d'un parenchyme. Mais il y a cette difference que les vaiſſeaux de la ratte ſont la pluſpart des *arteres*, au lieu que ceux du foye ſont des *veines*. La raiſon pourquoi la ratte eſt plutôt compoſée d'arteres que le foye, c'eſt premierement afin que la ratte ſe nourriſſant d'un ſang plus délié, ſes chairs ſoient plus poreuſes, & plus ſpongieuſes, & par conſéquent plus propres à attirer le ſang melancholique du foye; ſecondement afin que ces arteres ſubtiliſent, attenuent, & préparent comme il faut ce

 ſang,

9 Le mot Grec λοβος, ſignifie diverſes choſes. Il ſignifie quelquefois *le bas de l'oreille*, ou cette partie que l'on perce pour y mettre une boucle. Le même mot déſigne auſſi *une phaſeole*. Ici il ſignifie ſimplement *une portion*, mais une portion qui eſt à peu près ronde & épaiſſe, comme une phaſeole, ou le bas de l'oreille.

10 On a vû ci-devant la difference qu'il y a entre la bile noire, qui ſe fait de la bile jaune brûlée, & la bile noire autrement appellée mélancholie.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

sang, par la chaleur que le cœur leur communique; en troisiéme lieu afin que ces mêmes arteres par leur dilatation attirent la fraicheur nécessaire pour la conservation de la ratte, & que par leur contraction elles chassent les vapeurs fuligineuses que fournit la melancholie. La ratte tire sa nourriture du plus pur de ce sang mélancholique, & envoye le plus grossier dans le ventricule, par une veine fort courte, qui a retenu pour cela le nom de *vaisseau court*. L'usage de la reception de cet excrément dans le ventricule c'est de l'aider par son aigreur, & par son âpreté à se resserrer & à embrasser plus étroitement les alimens, par un effet tout opposé à celui de la bile jaune qui par son acreté, ou par sa pointe oblige les boyaux à lâcher prise. La ratte est située au côté gauche de la partie supérieure du ventre, au dessous du ventricule. Elle a quelque rapport avec le foye, à l'égard de sa figure, mais elle est beaucoup plus petite, plutôt longue que ronde, & de couleur noirâtre. Elle a communication par sa partie cave avec le foye; par l'entremise de la veine porte; elle communique aussi avec le cœur par ses arteres. Elle est d'ailleurs attachée à l'estomac par la veine dont on a parlé, & à l'epiploon par d'autres petites veines. Sa partie convexe, qui ne reçoit aucuns vaisseaux, regarde les fausses côtes, ou les flancs. La ratte a aussi quelques petits nerfs.

Au dessous du foye, & de la ratte sont les deux *reins*, qui outre leur tunique propre, ou interne, sont couverts extérieurement d'une membrane chargée de graisse. Ils sont situez sur le derriere du ventre, à droite, & à gauche du tronc descendant de la veine cave, & de la grande artere. Ils sont attachez par leur partie concave à l'un, & à l'autre de ces grands vaisseaux, chacun par une veine, & par une artere, qui sortent de ces mêmes vaisseaux. C'est par cette veine, & par cette artere que les reins attirent l'humidité superflue du sang, & ils la séparent en suite par une faculté qui leur est particuliere. Cette humidité, ou cette humeur étant séparée, elle se ramasse dans une cavité membraneuse qui se trouve au milieu du rein, & qui sert d'embouchure à un canal blanc de la grosseur d'une petite plume d'oye, & qu'on appelle *uretere*, comme qui diroit *le canal de l'urine*. Les deux ureteres viennent se rendre par des trous obliques dans la *vessie de l'urine*. Cette vessie est une grande cavité, composée d'une seule membrane, (si l'on en excepte l'enveloppe que lui fournit le péritoine) & destinée à contenir l'urine jusques à ce qu'il y en ait une assez grande quantité pour irriter la faculté expultrice de cette partie. En ce cas, & supposé d'ailleurs que la volonté y concoure, la vessie se reserre de toutes parts, aidée par la compression des muscles du ventre, en sorte que le muscle qui tient le col de la vessie fermé se relâche pour laisser sortir l'urine. Ce muscle est appellé *spincther*, c'est à dire, *qui resserre*. Il est contigu, dans les hommes, à un autre muscle du même nom, & qui a le même office à l'égard du dernier des boyaux pour empêcher la sortie involontaire des excrémens, comme on l'a dit ci-devant.

Les dernieres des parties contenues dans le ventre sont celles qui servent à la *génération*, dans l'un & dans l'autre sexe. Les *parties des hommes* sont *la verge*, & les *testicules*, avec les *vaisseaux*, qui en dépendent. Ces vaisseaux sont premierement une veine, & une artere de chaque côté, qu'on appelle *veine*, & *artere spermatique*, & qui vont se rendre à chaque testicule. La veine vient de la cave, & l'artere de l'aorte. Mais il y a cette difference entre le côte droit, & le côté gauche, que les vaisseaux qui vont au testicule gauche ne tirent pas leur origine immédiatement du tronc de la cave, & de celui de l'aorte, comme cela se voit dans le côté droit, mais des vaisseaux que cette veine, & cette artere envoyent

envoyent aux reins, & dont nous avons déja parlé. La differente origine de ces vaisseaux spermatiques se trouvant également dans les deux sexes, faisoit croire à Galien que les uns servent à la géneration des mâles, les autres à celle des femelles. Le sang, disoit-il, qui est attiré dans les vaisseaux spermatiques du côté droit fournit la matiere dont se forment les mâles, parce qu'il sort immédiatement du tronc de la cave, & de celui de l'aorte, & qu'il est par consequent plus pur, plus chaud, & moins chargé d'humidité superflue. Au contraire celui qui se porte dans les vaisseaux spermatiques sortant de l'artere, & de la veine qui vont aux reins, & qui attirent l'humidité superflue dont se fait l'urine, sert par cette raison à la géneration des femelles, c'est à dire, parce qu'il est plus aqueux, & plus froid. Ceci sert encore à rendre raison d'une observation d'Hippocrate, qui prétend qu'on trouve les mâles dans le côté droit de la matrice, & les femelles dans le gauche. Au reste ces vaisseaux descendent, comme on l'a dit, jusques aux testicules, & s'y viennent rendre par un canal que forme de chaque côté, au bas du ventre, une production du péritoine. Mais ils n'y viennent pas en droite ligne, ils se croisent & s'entrelacent en cent manieres, à peu près comme les branches du lierre, & forment une maniere de tissu de leurs rameaux, particulierement à leur approche du testicule. L'usage de ces entrelacemens est d'empêcher que le sang ne passe trop vîte au testicule, afin que par son séjour dans ces replis, il commence à se blanchir, & à se préparer pour être changé en semence.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Les *testicules* sont des corps glanduleux, de figure ovale, renfermez dans une tunique membraneuse qui les enveloppe immédiatement, & qu'on nomme la tunique *erythroide*, c'est à dire, *rougeâtre*. Sur cette tunique il y en a deux autres; la premiere qui est charnue, s'appelle *dartos*, d'un nom qui signifie *écorcher*; la seconde, qui est composée de la peau, & de l'épiderme s'appelle *scrotum* en Latin. L'usage des testicules est de perfectionner, ou d'achever de former la semence, qui a été comme ébauchée dans les veines, & arteres spermatiques, ce qui se fait ainsi parce que les glandes qui composent le testicule, & qui sont blanches, changent le sang qu'elles reçoivent, & qui se trouve de reste après qu'elles en ont été nourries, en une substance de la même couleur. Sur quoi il faut remarquer que les veines, & arteres spermatiques avoient déja commencé ce changement par la même raison, c'est à dire, parce que leurs membranes sont blanches, & que le sang y séjourne plus long-temps, à cause des replis dont on a parlé.

La semence, sortant des testicules, entre dans deux corps qu'on appelle 11 *épididymes*, qui sont comme une excrescence des testicules, formée de l'entrelacement des vaisseaux des mêmes testicules, pour fournir un moyen de communication entre ces parties, & les deux *pores*, ou *canaux spermatiques*, dont l'office est de porter la semence dans la verge. Ces canaux sont très-forts, & de couleur blanche. Ils remontent des épididymes jusques vers le col de la vessie par la même production du péritoine qui a reçu, & enveloppé la veine & l'artere spermatique à leur descente. Ils se dilatent ensuite vers leur extrémité, & forment en cet endroit divers petites cellules qui sont les reservoirs de la semence, laquelle se vuide enfin par une ouverture que l'on trouve auprès du col de la vessie, à la racine de la verge. Herophile est le premier qui a appellé ces cellules *parastates variqueuses*. Elles sont nommées *parastates*, c'est à dire, *assistantes*,

11 C'est à dire, *qui est sur le testicule.*

Depuis l'An exl de J. C. jusques à l'An ec.

assistantes, parce qu'elles assistent, ou se tiennent à chaque côté de la verge, & *variqueuses* parce qu'elles ressemblent aux varices, qui sont des veines enflées. Elles sont d'ailleurs nommées variqueuses pour les distinguer des *parastates glanduleuses*. Le même Hérophile appelloit ainsi deux glandes qui sont tout proche des reservoirs dont on vient de parler, & qui versent une liqueur huileuse, & gluante dans le canal de la verge, par la même, ouverture qui sert pour la décharge des parastates variqueuses. L'usage de cette liqueur est d'humecter, ou d'enduire ce canal pour le garantir contre l'acreté de l'urine, & de causer le chatoüillement que l'on sent dans le coït. Galien, qui se dit le premier Auteur de ce sentiment, ajoûte que jusques à lui l'opinion génerale étoit que les dernieres parastates contiennnent aussi de la semence, mais il apporte diverses raisons pour prouvoir le contraire.

La verge est proprement composée de *l'urethre*, c'est à dire, du canal de l'urine, du *gland*, couvert de son *prépuce*, & de deux *corps nerveux*. Ces corps sont composez d'une substance toute particuliere, & qui n'a pas sa semblable dans tout le reste du corps. Elle est plus forte que les nerfs, & même que les muscles. S'il y a quelque chose à quoi on la puisse comparer c'est à la substance des ligamens, ou des tendons qui sortent des muscles. Ces mêmes corps sont d'ailleurs creux, ou caverneux, & par consequent propres à se remplir des esprits nécessaires à l'érection de la verge. Ils sont joints par dessus; mais par le bas ils sont entr'ouverts pour former le canal de l'urine, que nous avons appellé *urethre*. La verge a de plus quatre *muscles*, deux qui servent à son érection, & deux à retraction, & des *arteres* fort considerables, accompagnées de leurs *veines* & d'un *nerf*. Galien ne dit pas grand chose touchant le gland en particulier, le frein qui l'attache au prépuce, & les membranes, ou la peau de la verge.

Les *parties des femmes* sont la matrice, avec ses ligamens, ses vaisseanx, & ses testicules. La *matrice* est située entre la vessie de l'urine, & le dernier boyau, & elle tient à ces deux parties, sur tout à la premiere par des fibres qui naissent de son col. Elle est d'ailleurs attachée à l'os sacrum, & aux vertebres des lombes par de forts ligamens. Elle est composée [12] d'une seule tunique, dure, & nerveuse, tissue de toutes sortes de fibres, dont les unes servent à attirer la semence dans le coït, les autres à la retenir; aussi bien qu'à retenir le fœtus, & à mettre hors l'enfant, lors que le terme est venu. Cette tunique a plusieurs veines, plusieurs arteres, & quelques nerfs, & elle est couverte d'une enveloppe que lui fournit le péritoine. La figure de la matrice est à peu près ronde, à la reserve de deux enfonçures qui se trouvent à droite, & à gauche dans son fond, & qui forment aû dehors deux petites éminences que l'on nomme *cornes*, où viennent aboutir deux *canaux spermatiques*, dont la cavité est sensible du côté de leur partie supérieure, par laquelle ils répondent à deux *testicules* qu'on trouve un peu au dessus. Ces testicules, qui sont plus petits que ceux des hommes, reçoivent aussi un tissu de veines, & d'arteres des mêmes endroits d'où viennent les *arteres*, & *veines spermatiques* dans les hommes. Voila l'état de la matrice du côté de son fond. A mesure qu'elle s'avance sur le devant elle s'étrécit, & forme un canal qu'on appelle *col*, qui est

---

12 Galien dit ailleurs que la matrice a deux tuniques, l'une extérieure, qui est nerveuse, l'autre interne, qui est veineuse. Il ajoûte même que cette derniere est double. *Vid lib. de dissectione vulvæ.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

est dur, & nerveux. L'embouchure de ce col est étroitement fermée, en sorte qu'on auroit de la peine à y introduire une sonde; mais elle s'ouvre d'elle même dans le temps de la conception, & de l'accouchement, & pour laisser sortir le sang menstruel, Le col de la matrice vient aboutir à un autre canal qui se termine à la *vulve*, & qui a vers son orifice une caruncule, ou maniere de chair que Galien appelle *la nymphe*. L'ouverture de *l'urethre*, ou du canal de l'urine qui vient de la vessie, se trouve proche de cette caruncule. Il faut enfin remarquer que la matrice a de la communication avec les mammelles par des veines qui vont reciproquement de l'une de ces parties à l'autre.

On void en conferant cette description des parties des femmes avec celle des parties des hommes, qu'elles ont quelque rapport les unes avec les autres. C'est ce qui faisoit dire à Galien que tout ce qui se trouve dans les hommes à cet égard se trouve aussi dans les femmes, & que toute la difference qu'il y a n'est que dans la situation. Les parties des femmes, ajoûte nôtre Auteur, sont placées au dedans du corps, au lieu que celles des hommes paroissent au dehors. A cela près si on les renversoit les unes, & les autres on verroit que c'est la même chose. Le col de la matrice, & la verge tiendroient réciproquement lieu l'un de l'autre, de même que la matrice, & le scrotum. Les testicules, & les vaisseaux spermatiques se recontrent d'ailleurs également dans les deux sexes; les femmes ont même des 13 *parastates glanduleuses*; il n'y a que les parastates variqueuses qui leur manquent. La raison que Galien rendoit de cette differente situation, c'est que les mâles étant d'un temperament plus chaud que les femelles leurs parties se poussent au dehors, dans le temps de la formation du corps, au lieu que celles des femmes demeurent au dedans par la raison contraire, c'est à dire, parce que les femelles n'ont pas assez de chaleur. Il y a du rapport non seulement à l'égard de la figure de ces parties des deux sexes; l'usage même de quelques-unes, comme sont les dernieres qu'on a nommées, savoir les vaisseaux spermatiques, les testicules, & les parastates, est à peu près le même dans l'un, & dans l'autre sexe. Les arteres, & les veines spermatiques tirent leur origine des mêmes troncs, & servent également, aussi bien que les testicules, à préparer une semence qui concourt avec celle du mâle à la formation du fœtus, quoi que l'une y contribue plus que l'autre.

Voici de quelle maniere Galien concevoit que la chose se fait. La matrice ayant reçu, dans le temps du coït, la semence de l'homme, & celle de la femme, ces deux semences se mêlent; mais celle-ci ne sert qu'à nourrir l'autre, qui est la principale, & à produire d'ailleurs une des enveloppes du fœtus dont on parlera dans la suite. A l'égard de celle du mâle, peu de temps après qu'elle a été reçue dans la matrice elle se change presque toute en *membranes*. Quelques-unes de ces membranes demeurent toujours membranes. Quelques autres s'épaississent en suite, & se durcissent peu à peu; en sorte qu'elles deviennent des *cartilages*, & enfin des *os*, qui servent de fondement à tout le corps. Quelques autres se plient, ou se rendent creuses, à mesure qu'elles

---

13 Galien parle de ces parastates des femmes, & leur attribue le même usage qu'ont celles des hommes, mais il ne décrit pas précisément leur situation. *Vid. lib. 14. de usu Part. cap. 11.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

qu'elles s'alongent, & forment des tuyaux qu'on appelle des *veines*, & des *arteres*. Il y en a d'autres enfin qui en s'étendant en filamens produisent des *fibres*, & des *nerfs*. Le corps de l'animal ayant été ourdi de cette maniere, chaque partie attire ce qui lui est nécessaire. Les veines attirent du sang veineux, dont se forme en suite le *foye*; les arteres, du sang artériel, dont se forme le *cœur*. Pour la formation du *cerveau* il se fait premierement une concentration de la partie la plus subtile de la semence; & il arrive en suite que la partie la plus grossiere, se portant vers le dehors, produit une membrane qui se change peu à peu en un os qu'on nomme le *crane*, qui empêche l'évaporation de la partie subtile. Les *chairs* se forment enfin du sang le plus épais, & le plus grossier, lequel vient remplir les espaces vuides qui se trouvent entre les vaisseaux, & les membranes, aussi bien qu'entre les diverses fibres qui partent des nerfs, & des tendons. La *peau* se forme la derniere de la même matiere qui a produit les autres membranes.

Mais laissons ce raisonnement de Galien qui n'est appuyé que sur des conjectures, & revenons à ce qui regarde proprement l'Anatomie. Comme le *fœtus*, ou *l'enfant*, tant qu'il est dans la matrice, n'a pas de lui-même tout le sang, & tous les esprits nécessaires pour la formation, & l'accroissement de ses parties, & pour l'entretien de sa vie, il a fallu que ses vaisseaux eussent communication avec ceux de sa mere. Pour ce sujet il tient à la matrice par un grand nombre de veines, & d'arteres, comme par autant de racines qui viennent s'abboucher avec d'autres arteres qui sont propres à cette partie, & par où le sang menstruel s'écouloit avant la grossesse. Il se forme, dis-je, autant de nouveaux vaisseaux dans la matrice d'un femme grosse qu'il s'y trouve 14 d'orifices de veines, & d'arteres, chaque orifice de veine produisant une veine, & chaque orifice d'artere produisant une artere; en sorte que les vaisseaux qui se forment de nouveau sont égaux en nombre aux orifices de ceux qui viennent de plus haut se terminer dans la matrice. Chacun de ces nouveaux vaisseaux est fort délié au sortir de la matrice, mais ils se grossissent peu à peu à mesure qu'ils se joignent, & que de deux, ou de plusieurs il s'en fait un seul. De cette maniere ils se trouvent à la fin tous réduits à deux grosses veines, & deux grosses arteres, qui viennent se rendre dans le corps du fœtus par son *nombril*. En cet endroit les deux veines commencent à se joindre, & en forment une seule qui s'insere dans le foye, mais les arteres demeurent divisées, & entrent dans d'autres arteres qui viennent du tronc commun de l'aorte du fœtus. L'usage des veines dont on vient de parler est d'apporter au fœtus du sang pour la formation de ses parties, & pour leur nourriture, pendant que les arteres lui fournissent un sang spiritueux pour l'entretien de sa vie. Tous ces vaisseaux sont liez ensemble au sortir de la matrice par une membrane forte, & double qui s'attache à la paroi interne de la même matrice, & que

14 Ces orifices sont appellez *cotyledons* en Grec, & *acetabula* en Latin, parce qu'en se dilatant ils forment une cavité qui a du rapport pour la figure avec l'une des plus petites mesures dont les Grecs, & les Romains se servoient pour mesurer ses liqueurs, & qu'on appelloit *cotyla*, & *acetabulum*. Quelques Anatomistes du temps de Galien disoient que ces cotyledons ne se trouvent que dans la matrice des bêtes; mais nôtre Auteur prétend que les orifices des vaisseaux de la matrice des femmes peuvent aussi être appellez *cotyledons* pour peu qu'ils se dilatent dans le temps de la grossesse.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

que l'on appelle 15 *chorion.* Elle environne intérieurement la matrice de toutes parts, & forme la premiere envelope du fœtus. Elle fournit aussi une tunique qui couvre, & qui joint les vaisseaux dont on vient de parler jusques à ce ce qu'ils arrivent au nombril du fœtus, en sorte que ces vaisseaux liez tous ensemble forment une maniere de *cordon* assez gros, & assez long. Au dessous du chorion il y a une autre membrane, ou tunique mince nommée 16 *allantoide.* Galien prétend que cette seconde tunique est produite par la semence de la femme, parce que cette même tunique semble naître des deux cornes de la matrice, où les canaux spermatiques des femmes viennent se rendre, & où la semence de l'homme n'est pas directement poussée. L'usage de cette tunique, qui n'enveloppe pas entierement le fœtus mais seulement les parties les plus éminentes, comme la tête, les fesses, & les pieds, est de recevoir, & de contenir l'urine du fœtus, qui ne la rend point par les parties naturelles, tant qu'il est dans la matrice, mais par un canal qu'on appelle *uraque.* Ce canal aboutit dans la membrane allantoide, & il vient du fond de la vessie du fœtus qui est percée en cet endroit, en sorte que la tunique allantoide est jointe, ou communique avec la vessie, par l'entremise de l'uraque qui est au milieu, & qui accompagne les veines, & les arteres du cordon, qui va, comme on l'a dit, au nombril. La troisiéme, & la plus prochaine tunique du fœtus est nommée 17 *amnios.* Elle l'enveloppe tout entier, & elle est plus forte que l'allantoide. On trouve au dedans de cette tunique une *liqueur* claire comme de l'eau, & fort abondante, laquelle Galien croit être formée des vapeurs qui s'élevent du corps du fœtus comme une espece de sueur. Le fœtus nage dans cette liqueur, ce qui empêche qu'il ne souffre par les secousses, & par les violents mouvements auxquels la matrice peut être exposée. Cette même liqueur, sortant un peu avant l'enfant; sert aussi à humecter, & ramollir le passage pour rendre l'accouchement plus aisé.

CHAPITRE VII.

Anatomie de la Poitrine.

ON appelle *thorax*, ou *poitrine* cette cavité qui est immédiatement au dessus du ventre. Sa partie supérieure est bornée par deux os qu'on nomme les *clavicules*; l'inferieure est séparée du ventre par le *diaphragme*. Le devant, le derriere, & les côtez sont entourez du *Sternum*, des *côtes*, des *cartilages*, ou *fausses côtes*, de la membrane *qui couvre le dessous des côtes*, des *vertebres* du dos, & de

---

15 χωρίον comme qui diroit *petit lieu*, ou *petit espace* pour loger le fœtus. D'autres écrivent χόριον, & prétendent que cette tunique est ainsi nommée parce que ses vaisseaux sont disposez dans un ordre approchant de celui que tiennent diverses personnes qui se joignent pour former un rond en dançant. Elle est appellée en Latin *Secundina* parce qu'elle vient après l'enfant; en François *arrierefaix.*

16 Du mot Grec *allas*, qui signifie une maniere de *boudin.*

17 L'étymologie de ce mot est douteuse. *Voyez l'Anthropologie de Riolan.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

de divers *muscles*; à quoi il faut ajoûter les *mammelles*, & les *tégumens extérieurs* qui sont les mêmes que ceux du ventre.

Les *mammelles*, que l'on rencontre les premieres à peu près au milieu, & sur le devant de la poitrine, sont deux corps glanduleux; dans chacun desquels se distribuent des veines, & des arteres. Leur usage, dans les femmes, est premierement de recevoir le sang qu'elles attirent des veines, &d'achever de le convertir en *lait* pour la nourriture des petits enfans. Je dis que les mammelles achevent de changer le sang en lait, parce que ce changement est déja commencé dans les veines dont je viens de parler. Ces veines, dit nôtre Auteur, ne vont pas droit aux mammelles depuis le tronc de la cave d'où elles partent, mais apres être montées jusques vers la gorge elles descendent par deux rameaux considerables dans la poitrine; en sorte que par ce détour le sang y demeurant plus long-temps commence à se blanchir 1 en prenant la couleur des membranes de ces mêmes veines. Le lait étant ainsi ébauché reçoit sa derniere perfection 2 dans les glandes des mammelles, qui achevent de le rendre blanc en lui communiquant pareillement leur couleur. Les arteres qui accompagnent les veines des mammelles apportent à ces dernieres parties un sang spiritueux pour les vivifier. Le second usage des mammelles, qui est commun à celles des hommes est de servir comme de rempart au cœur, qui est directement au dessous. Il faut enfin remarquer que les mammelles ont une grande sympathie avec la matrice, parce que les veines qui vont aux mammelles viennent s'abboucher, sous deux des muscles du ventre, avec d'autres veines qui remontent de la matrice le long de ces mêmes muscles. C'est par cette raison que les femmes n'ont pas leurs mois pendant qu'elles sont nourrices, parce qu'alors le sang qui descendoit à la matrice remonte par les veines dont on vient de parler, étant attiré par les mammelles, au lieu qu'auparavant la matrice l'attiroit, comme elle l'attire aussi pour la nourriture du fœtus pendant la grossesse.

On ne décrira pas les muscles ni les os de la poitrine, par la même raison qu'on n'a pas décrit ceux du ventre; en sorte que de toutes les parties contenantes de la poitrine il ne nous reste plus que le diaphragme, & la membrane qui revêt le dessous des côtes. Le 3 *diaphragme* est ainsi appellé parce qu'il sépare le ventre de la poitrine. C'est un veritable muscle, mais d'une sorte particuliere; il est rond large, plat, délié, & il a son tendon dans son milieu. Il naît de la partie intérieure des fausses côtes. Sa partie la plus élevée s'attache sur le devant à la cartilage xyphoide, qui est à l'extrémité inférieure du sternum; sa partie la plus basse est adhérente aux vertebres du dos. Il faut encore remarquer que le diaphragme reçoit deux petits nerfs, & qu'il est percé de deux trous. Par l'un de ces trous, qui est sur le derriére, il donne passage aux vertébres du dos, ausquelles on a dit qu'il est lié au tronc de la grande artere, & à l'œsophage, qui est le canal qui porte la nourriture de la bouche au ventricule, comme on le verra ci-aprés. Par l'autre ouverture, qui est sur le devant, le diaphragme laisse passer le tronc de la veine cave, qui sort, comme on l'a dit

1 *Voyez ce qui a été dit ci-dessus touchant la préparation de la semence dans les vaisseaux spermatiques.*

2 *Galen. in Hippocr. aphor comment. 5. vers. 39.*

3 διάφραγμα signifie une haye, ou une paroi que l'on met entre deux parties d'un champ, ou d'un bâtiment, pour les séparer. *Voyez dans la premiere Partie, liv. 3. ce qu'Hippocrate dit du diaphragme, qu'il appelloit φρένες.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

dit ci-dessus, de la partie convexe du foye. On parlera des usages du diaphragme en parlant de ceux du poumon.

4 La *membrane qui revêt les côtes par dessous* est fort déliée quoi qu'assez forte. Elle fournit des tuniques aux visceres contenus dans la poitrine, comme le péritoine en fournit à ceux du ventre.

De cette membrane il en naît deux autres, qui sont contenues dans la poitrine. Galien les appelle 5 *membranes séparantes*. Ces membranes s'élevent depuis le bas, & le fond de la poitrine jusques au haut, en sorte qu'elles la partagent par le milieu, selon sa longueur, comme en deux chambres. Ces mêmes membranes sont jointes, ou collées l'une à la reserve du lieu, où elles se séparent pour recevoir le cœur, qu'elles renferment de tous côtez. La raison pourquoi elles partagent en deux la cavité de la poitrine c'est afin que la respiration subsiste; ou se face encore en partie, de l'un, ou de l'autre côté, lors qu'il arrive que l'un de ces côtez est ouvert par quelque grande blessure. Elles servent d'ailleurs à couvrir les visceres de la poitrine, & à attacher à cette partie les vaisseaux qui y passent.

Les visceres dont on vient de parler sont le cœur, & le poumon. Le *cœur* est situé au milieu de la poitrine. Il est couché sur le poumon comme sur une coite. Sa substance est charnue, & plus dure que celle d'aucune autre sorte de chair. Elle est composée de toutes sortes de *fibres*, c'est à dire, de fibres *droites*, de fibres *transverses*, & de fibres *obliques*, en quoi elle differe de celle des muscles, qui n'ont que d'une sorte de fibres. Le cœur est encore different des muscles en ce que son mouvement ne dépend pas des nerfs, mais lui est naturel, & propre; d'où vient que le cœur étant séparé du corps, il se meut encore pendant quelque temps; ce qui n'arriveroit point s'il se mouvoit par le moyen des nerfs qui ont été coupez lors qu'on a séparé le cœur. Ce n'est pas que le cœur ne reçoive quelques nerfs, mais ils sont si petits qu'ils ne servent qu'à lui communiquer du sentiment, à peu près comme ceux qui vont au foye, à la rate, &c. Sa figure est à peu près conique. Il est enveloppé dans une forte membrane, nommée *péricarde*, c'est à dire *qui est autour du cœur*. Cette membrane l'environne de tous côtez, mais elle ne lui est pas contigue; car il y a entre le péricarde, & le cœur un espace dans lequel on trouve une liqueur claire comme de l'eau, qui sert à raffraichir ce viscere Il y a vers la base du cœur deux epiphyses, ou excrescences membraneuses, qu'on appelle *oreilles*, parce qu'elles sont situées à droite, & à gauche du cœur, à peu près comme le sont les oreilles à l'égard de la tête, outre qu'il y a quelque petit rapport dans la figure. Ces oreilles sonr creuses. Celle qui est du côte droit commence là où finit le tronc de la veine cave, qui apporte le sang dans le *ventricule droit* du cœur. On appelle ainsi une cavité qui se trouve dans le côté droit de ce viscere. L'oreille gauche est continue à *l'artere veineuse*, (dont on parlera plus amplement, aussi bien que de la *veine artérieuse*, en décrivant le poumon) & elle tient le milieu entre cette artere, & une autre cavité qui est dans le côté gauche du cœur, nommée le *ventricule gauche*. La premiere de ces oreilles est placée, comme on vient de le dire, entre le cœur,

 & la

4 *ὑπεζωκὼς ὑμὴν, Succingens membrana.* Galien ne lui donne point de nom particulier.

5 *διαφράττοντες, qui separent.* C'est de ce verbe que vient le mot *diaphragme*, qui désigne, comme on l'a vû, la même chose.

Depuis l'An ex! de J. C. jusques à l'An ee.

& la veine cave, pour empêcher que cette veine, qui n'est composée que d'une simple membrane, ne se rompe par la violence avec laquelle le cœur 6 attire le sang qui y est contenu; & pour être comme une maniere de reservoir qui fournit du sang au cœur autant qu'il est nécessaire. L'oreille gauche a le même office à l'égard de l'artere veineuse, qui est aussi mince que la veine cave. Les deux oreilles étant ouvertes on découvre la cavité des deux ventricules, qui ont chacun deux *orifices*, l'un *pour recevoir ce qui y vient du dehors*, l'autre *pour s'en décharger*. Le premier de ces orifices, dans le ventricule droit, répond à l'oreille droite, & par consequent à la veine cave. Son entrée est garnie de *trois* petites 7 *membranes*, couchées & tournées de dehors en dedans, en sorte qu'il y peut bien venir quelque chose de dehors, mais rien n'en peut sortir par le même endroit. Le second orifice, dans le même ventricule, conduit à l'embouchure de la veine artérieuse. Cet orifice a aussi *trois* 8 *membranes*, mais qui sont disposées du dedans au dehors, tout au rebours des premieres, ce qui permet la sortie & empêche l'entrée. Le premier des orifices du ventricule gauche répond à l'oreille gauche, & à l'artere veineuse. Ses membranes sont disposées, comme celles du premier orifice du ventricule droit; mais avec cette difference, qu'il n'y a ici que deux membranes, au lieu qu'il y en a trois à tous les autres. Le second répond à l'embouchure de la grande artere, & ses membranes, qui sont au nombre de trois, sont aussi tournées à contresens à l'égard du premier, c'est à dire, que le premier est fait pour l'entrée, & le second pour la sortie.

Galien ayant ainsi décrit les principales parties du cœur, & ayant touché leurs usages en géneral avec assez de clarté, entre ensuite dans un détail dont il ne se tire pas si bien. Il croyoit, à la verité, que le ventricule droit se décharge du sang qu'il a reçu de la veine cave, par la veine artérieuse qui conduit au poumon; mais il prétendoit que cet abord du sang dans le poumon ne sert que pour la nourriture de ce viscere, & sur ce pied là il assuroit que le ventricule droit n'est fait que pour le poumon. Il ajoûtoit que le cœur des poissons en est une preuve, car, disoit-il, ces animaux n'ayant point de poumon n'ont aussi qu'un seul ventricule dans leur cœur. Il semble d'autre côté qu'on peut inferer de 9 quelques passages de nôtre Auteur qu'il croyoit que le sang qui vient dans le poumon par la veine arterieuse, ne pouvant plus rentrer dans le ventricule droit du cœur, il en passe de nécessité une partie dans les extremitez de l'artere veineuse. Mais comment accorder cela avec ce qu'il dit 10 ailleurs que les extremitez de l'artere veineuse s'anastomosent, ou s'abbouchent, avec celles de la trachée artere pour en tirer de l'air. Ce n'est pas même la seule difficulté. Galien croyoit, comme on vient de le dire, que l'artere veineuse, & le cœur tirent du poumon; & certes la disposition des membranes ne pouvoit qu'elle ne l'en rendît convaincu. Cependant il paroit d'ailleurs qu'il prétendoit

6 Galien dit que cette attraction est plus forte que celle des soufflets qui se dilatent pour attirer l'air, que celle de la flamme d'une mèche à l'egard de l'huile d'une lampe, & que celle de l'ayman à l'égard du fer.

7 Ces membranes sont appellées *triglochines*, parce qu'elles ont chacune trois pointes.

8 Celles-ci sont appellées *sigmoides*, parce qu'elles ont la figure du *sigma* des Grecs, qui étoit anciennement la même que celle du C des Latins. Les membranes du premier orifice du second ventricule sont semblables aux premieres que l'on a décrites; & celles du second orifice du même ventricule ont aussi la figure des secondes.

9 *Lib. de usu part. 6. cap. 10. & 11.*

10 *De Hippocr. & Platonis decretis lib. 2. cap. 4.*

tendoit que le poumon tire à son tour de l'artere veineuse & du cœur. La differen- *Depuis*
ce qu'il trouvoit, comme on l'a vû, entre les membranes qui sont à la sortie de l'ar- *l'An xl*
tere veineuse, & celles des autres orifices du cœur, lui faisoit croire que ces mem- *de J. C.*
branes n'étant qu'au nombre de deux au premier de ces endroits, au lieu qu'il y en *jusques*
a trois par tout ailleurs, cela est fait exprès pour laisser remonter certaines fumées *à l'An*
du cœur qui passent de l'artere veineuse dans la trachée artere. Tous les Anatomis- *cc.*
tes qui ont retenu le systéme de Galien ont même crû que l'artere veineuse communique au poumon un sang spiritueux pour le vivifier, ce qui est, selon Galien, l'office que toutes les autres arteres rendent aux autres parties du corps. A la verité je trouve que nôtre Auteur fait sortir l'artere veineuse du ventricule gauche du cœur, & non du poumon. Je trouve même qu'il dit que cette artere contient beaucoup d'un sang vaporeux & subtil, mais il ne marque point en termes exprès d'où ce sang vient. Peut-être a-t-il craint de s'expliquer là-dessus de peur de s'embarasser en donnant à cette artere prétendue tant d'usages opposez l'un à l'autre; car enfin il est difficile de comprendre comment il se peut faire qu'un même canal serve à charrier quatre sortes de matieres, dont il y en a deux qui descendent, & deux qui montent, & cela dans le même temps. Les deux matieres qui descendent sont le sang qui vient dans l'artere veineuse par les extrémitez de la veine artérieuse, & l'air qui vient dans la même artere par la trachée artere. Celles qui montent sont le sang qui doit passer par cette même artere pour aller vivifier le poumon, & les fumées qui s'élevent du cœur pour sortir par ce même canal, je veux dire par l'artere veineuse. On pourroit dire que le sang subtil, & vaporeux que Galien dit être renfermé dans l'artere veineuse est le même qu'il a dit y être apporté par les extrémitez de la veine artérieuse. Mais il semble qu'il ne contoit pas beaucoup sur le sang qui vient de ce côte-là, puisqu'il s'imaginoit que la plus grande partie de celui qui est attiré dans le ventricule droit passe immédiatement dans le gauche par 11 certains petits *trous*, qu'il supposoit être dans la *paroi mitoyenne*, qui separe ces deux ventricules. Le seul moyen qu'il pouvoit avoir pour se tirer d'affaire c'etoit de dire ici, comme il le dit effectivement en mille autres endroit, que toutes les parties du corps *attirent*, quand il est nécessaire, le sang, & les autres choses dont elles ont besoin. Cette *attraction*, & *la prévoyance de la nature*, pour fournir à toutes les nécessitez de l'animal lui étoient d'un merveilleux secours; car ces deux principes supposez il n'avoit que faire de se mettre en peine si le sang a un cours réglé ou non, & il lui étoit aisé de faire monter, & descendre les humeurs, & toutes sortes de matieres par un même canal.

Au reste, il prétendoit que le sang qui est dans le ventricule gauche du cœur, se mêlant avec l'air qui y est apporté du poumon, devient plus spiritueux, & fournit la matiere des *esprits vitaux*, qui s'élaborent dans ce ventricule, & qui se portent ensuite dans toutes les parties du corps, conjointement avec le sang arteriel, par le canal de l'artere appellée *aorte*. Cette artere est l'origine, & le tronc de toutes les autres arteres, lesquelles se remplissent de sang à mesure que l'artere leur envoye celui qu'elle reçoit du cœur qui est en continuel mouvement pour cela. Nôtre Auteur appelle ce *mouvement du cœur*, aussi bien que celui *des arteres*, qui en est une suite, un mouvement *naturel*, pour le distinguer du mouvement *animal*, & *volontaire* des autres parties, qui se meuvent par le moyen des muscles & des nerfs, selon nôtre volonté. Il prétendoit, comme on l'a dit ci-dessus, que le cœur ne se meut point par l'aide des nerfs, mais qu'il se meut par lui-même, selon que ses fibres se

 retirent

11 *De naturalib. facultatib. lib. 3. cap. 15.*

Depuis l'An cxi de J. C. jusques à l'An cc.

retirent, ou se raccourcissent, ce qui se fait de cette de maniere. Lorsque les fibres longitudinales, ou droites, se racourcissent cela fait que la pointe du cœur s'approche de sa base, & par consequent qu'il a sa *diastole*, c'est à dire, qu'il s'élargit; & alors il se remplit de sang. Mais lorsque les fibres transverses se raccourissent il a sa *systole*, ou il s'étrécit, en éloignant sa pointe de sa base, & alors il pousse fortement dans l'aorte le sang qu'il contient. Cette pulsation du cœur étant communiquée à l'aorte, & consequemment à toutes les arteres, fait qu'elles ont aussi leur diastole, & leur systole; sur quoi Galien remarque que les arteres *se dilatent parce qu'elles se remplissent*, contre la pensée de quelques anciens Médecins qui avoient soutenu le contraire, c'est à dire, que la replétion suit la dilatation, & non la dilatation la replétion. Voila de quelle maniere le sang artériel est porté à toutes les parties pour les vivifier. Le sang des veines, qui est plus grossier s'y porte aussi d'un autre côté pour les nourrir. Ce sang leur vient en partie du tronc *ascendant* de la veine *cave*, & en partie de son tronc *descendant*. Galien appelloit tronc ascendant cette partie du tronc de la veine cave qui est au dessus du foye, & qui monte le long de la poitrine jusques au haut. Il appelloit tronc descendant, la partie du tronc de la même veine qui est au dessous du foye, parce qu'il supposoit que le sang descend delà dans toutes les parties les plus basses du corps, comme le sang contenu dans le tronc ascendant monte jusques aux parties les plus hautes. Il faut encore remarquer à l'égard de la veine cave que nôtre Auteur lui assigne son origine au foye, comme on l'a vû ci-dessus, & non au cœur, quoique le plus gros du tronc de cette veine soit attaché au ventricule droit du cœur, comme le tronc de l'artere aorte est attaché au ventricule gauche. Cette grande artere, & cette grande veine fournissent tout le sang que reçoivent les parties, à la reserve de quelque portion qui va aux parties du ventre par le canal de la veine *porte*, qui tire aussi son origine du foye, comme on la vû au chapitre précedent. Outre tous les vaisseaux que nous avons dit être de la dépendance du cœur, Galien reconoissoit encore une *petite veine*, & une *petite artere* qui se portent dans la substance de ce viscere pour le nourrir, & pour le vivifier. Il parle aussi d'un petit *os* qui se trouvé attaché au cœur vers l'embouchure de la grande artere. Le cœur est, selon le même Auteur, la source de la *chaleur naturelle*, & des *esprits vitaux*, & d'ailleurs le siege de la *colere*, & des *passions violentes*.

On comprendra encore mieux quelle est la nature de ce viscere quand nous aurons décrit le poumon qui lui est contigu. Mais avant que d'en venir là il faut remarquer, avec Galien, une difference notable qui se trouve entre les vaisseaux du cœur d'un homme, ou d'un enfant des qu'il est venu au monde, qui sont tels qu'on les a décrits, & ceux du cœur d'un autre enfant qui est encore dans le ventre de sa mere. Dans celui-ci il y a un *passage*, ou un *trou* assez large dans la veine cave, à l'endroit où elle vient se joindre à l'oreille droite du cœur, par lequel trou cette veine communique immédiatement avec l'artere veineuse. Ce trou a une *membrane* couchée du côté de l'artere, pour empêcher que le sang qui est entré par là dans cette artere ne retourne en arriere; mais dès que l'enfant est venu au monde cette membrane se releve, & s'attachant de tous côtez à la veine bouche entierement le trou. Il y a pareille communication entre la grande artere, & la veine artérieuse, par le moyen d'un petit *canal* qui joint ces vaisseaux l'un à l'autre, & qui se ressertant après la naissance de l'enfant se trouve dans la suite tout à fait bouché. La raison que Galien rend de cette difference, c'est que le poumon de l'enfant qui est dans la matrice, ne servant point encore à la respiration, doit seulement être nourri, & recevoir l'accroissement nécessaire. C'est pourquoi il reçoit sa nourriture pendant ce temps-là par des vaisseaux qui n'ont qu'une tunique assez mince, telle

telle qu'est la tunique de l'artere veineuse, & qui par consequent 12 fournissent cette nourriture en plus grande abondance. Mais dès que l'enfant est né, comme son poumon sert à la respiration, & se meut continuellement, il doit être nourri d'un sang plus subtil, qui le rende plus leger, & plus propre au mouvement, tel qu'est le sang que le poumon peut attirer au travers des tuniques épaisses de la veine artérieuse. De là vient que le poumon des embryons est rouge, au lieu que celui des enfans qui sont venus au monde, ou des adultes, est blanchâtre. L'artere veineuse servant donc de veine au poumon des embryons, il a fallu de nécessité que l'autre vaisseau, qui est la veine artérieuse, lui servît d'artere, c'est pourquoi elle a dû avoir communication avec la grande artere, comme l'artere veineuse l'a dans la suite avec cette derniere artere.

Depuis l'An 131 de J.C. jusques à l'An cc.

Le *poumon* est tissu de plusieurs vaisseaux dont les interstices sont remplis d'une chair molle, comme une maniere de bourre, qu'on appelle parenchyme, aussi bien que celle du foye, & de la rate. Il est partagé en deux parties, selon sa longueur, & chacune de ces parties est derechef partagée transversalement, en sorte qu'il se trouve quatre parties, qu'on appelle des 13 lobes, sans conter un cinquiéme petit lobe, par dessus lequel passe la veine cave. Le poumon est enveloppé extérieurement par une membrane déliée, qui reçoit quelques rameaux des nerfs, qui vont au ventricule. Les vaisseaux dont on a dit qu'il est composé, & qui se répandent dans toute sa substance, sont au nombre de trois. Le premier c'est la *veine artérieuse*, dont on a déja parlé, & qui part du ventricule droit du cœur. Elle est ainsi appellée parce que les Anciens ont crû que c'étoit veritablement une veine, quoi qu'elle ait la tunique d'une artere. Le second c'est l'*artere veineuse*, qui part du ventricule gauche, & qui a pareillement eu ce nom parce qu'on s'est imaginé qu'elle fait la fonction d'une artere, quoi qu'elle ait une simple tunique comme les veines. Hérophile, qui a ainsi nommé les deux vaisseaux dont nous venons de parler, jugeoit que la proportion qu'il y a entre l'épaisseur de la tunique d'une artere, & celle de la tunique d'une veine est à peu près de six à un. Galien remarque d'ailleurs que les veines n'ont qu'une simple tunique, au lieu que les arteres en ont deux, une extérieure, qui est assez mince, & une intérieure, qui est cinq fois plus épaisse, & qui a des fibres tranverses, au lieu que l'autre les a droites. La raison de cette difference c'est que comme les arteres doivent contenir un sang plus spiritueux que celui des veines, & même servir de canal pour la distribution des esprits vitaux dans tout le corps, elles ont dû avoir une tunique fort épaisse, afin que les esprits ne transpirent pas si aisément. Il n'en est pas de même des veines, comme elles charrient un sang moins subtil, il n'a pas été nécessaire qu'elles eussent une tunique si forte. Si l'on demande maintenant pourquoi cet ordre a été renversé à l'égard du poumon? Galien répond que la tunique de la veine qui porte la nourriture à ce viscere a dû être plus dure que celle des autres veines, afin que les differens mouvemens du poumon, dans la respiration, n'empêchent pas que le sang ne passe librement; c'est pourquoi cette veine a eu la tunique d'une artere. Quant à l'artere, comme son principal usage est d'apporter au cœur l'air qu'elle reçoit du poumon, & de remporter les fumées qui s'élevent du cœur, il a fallu que sa tunique fût plus mince, afin de s'enfler plus aisément, dans l'inspiration, & dans l'expiration.

Le

12 Il faut savoir que Galien prétendoit que les parties se nourrissent par le sang qui exude, ou qui passe insensiblement au travers des membranes des vaisseaux, en suite de la forte attraction des mêmes parties.

13 *Voyez dans le chapitre précedent ce qui est dit à l'occasion des lobes du foye.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Le troisiéme des vaisseaux du poumon c'est la *trachée artere*, ou *l'âpre artere*. Il n'est pas difficile de voir pourquoi on l'a nommée âpre, *aspera*, en Latin, τραχεῖα, en Grec, puis que ce vaisseau est effectivement âpre, c'est à dire raboteux, & inégal, particulierement par rapport aux autres arteres, que l'on a appellées *læves*, unies, pour les distinguer de celle dont il s'agit ici. Mais on ne comprend pas si aisément pourquoi on l'a appellée *artere*, la difference qu'il y a entre les arteres unies, & celle là paroissant fort grandes à tous égards. Pour en trouver la raison il faut savoir que les Anciens jusques au temps d'Hippocrate ne donnoient le nom d'artere qu'a celle qu'on a depuis appellée âpre artere, ce mot 14 *artere* désignant, par rapport à son étymologie, un vaisseau propre à *contenir l'air*. Mais peu de temps après les Anatomistes ayant crû que l'usage de ce que nous appellons aujourd'hui des arteres, ou l'usage du pouls, est presque le même que celui de la respiration, & que ces dernieres arteres contienent aussi bien de l'air que la trachée artere en contient, cela les a obligez à appeller ces parties du même nom, dans la supposition qu'elles contiennent également de l'air, quoi que les arteres unies contiennent plus de sang que d'air.

La trachée artere est un canal qui va du gosier au poumon, & qui sert à porter, & à rapporter l'air qui y entre, & qui en sort, lors que nous respirons. Ce canal est formé de *cartilages*, qui sont mis les uns sur les autres, & qui forment chacun un cercle, ou plutôt un demi cercle; car sur le derriere, du côté où l'âpre artere est contigue à l'œsophage, elle n'est que membraneuse; ce qui a été disposé de la sorte, afin que l'œsophage se pût commodément dilater, sans être comprimé lors qu'on avalle de gros morceaux. Tous ces cartilages sont liez ensemble par de forts ligamens, & outre cela par une membrane qui revêt intérieurement la cavité de l'âpre artere, & qui a des fibres droites. L'âpre artere se divise par le bas en deux branches qui se répandent de part & d'autre dans le poumon, & dont les extrémitez, qui sont toutes cartilagineuses, vont s'abboucher, comme il a été dit, avec celles de l'artere veineuse. Le dessus, ou l'embouchure de l'âpre artere s'appelle *larynx*. Il est composé de trois grands cartilages dont la figure est fort differente de celles des cartilages que nous venons de décrire. Le premier, qui est sur le devant, ressemble à un escu, ou à une maniere de bouclier que portoient les Anciens. Le second est placé un peu au dessous, & plus en arriere du côté de l'embouchure de l'œsophage; il acheve ce qui manque au premier pour faire le cercle entier. Le troisiéme s'articule avec le premier, & le second dans leur partie postérieure. Il est composé de deux petits cartilages qui sont joints ensemble, & qui finissent en pointe, à peu près comme le goulet d'une aiguiere, que les Grecs appelloient *arytæna*, d'ou vient qu'on l'a appellé le cartilage *arytenoide*. Outre ces trois cartilages, dont l'assemblage forme le larynx, il y en a un quatriéme nommé *l'épiglotte*, qui couvre l'ouverture du larynx, & qui empêche que la nourriture ne tombe dans l'âpre artere, sans empêcher que l'air n'y entre, & n'en sorte librement, par les côtez de l'ouverture. Tous ces quatre cartilages se meuvent par plusieurs muscles, lors que nous 15 parlons; & que nous respirons. On ne décrira pas ici ces muscles, non plus qu'on n'en a décrit aucun ci-devant.

Voila

14 ἀρτηρία, παρὰ τὸ τὸν ἀέρα τηρεῖν.

15 On parlera de la maniere dont se forme la voix, en parlant des usages de la respiration.

Voila quelle est la composition du poumon, & de ce qui en dépend. Le poumon est un des principaux organes de la *respiration*, mais il n'est pas le seul, presque tout le thorax entre en part avec lui pour cela. Galien croyoit que dans la respiration le thorax, ou la poitrine se meut avant le poumon par le moyen du diaphragme, des muscles intercostaux, de certains autres muscles particuliers à la poitrine, & des muscles du ventre. Il y a deux parties dans la respiration, l'une qu'on appelle *inspiration*, par laquelle nous attirons l'air du dehors au dedans; l'autre qu'on nomme *expiration*, par laquelle nous le renvoyons du dedans au dehors. La premiere se fait par le moyen des muscles dilatateurs de la poitrine, qui sont les Intercostaux externes, & six autres qui descendent des épaules, & du col pour venir s'inserer à la poitrine. Tous ces muscles, conjointement avec le diaphragme, qui est aussi un muscle, comme on l'a vû ci-devant, élevent en haut les côtes, & rendent la cavité de la poitrine plus dilatée, en sorte que le poumon, trouvant un plus grand espace qu'il n'avoit, se dilate à son tour, & se gonfle par l'attraction de l'air exterieur. Par cette dilatation du poumon l'espace dont on vient de parler se remplit, ce qui évite le vuide, qui sans cela se trouveroit entre les côtes & ce viscere. L'expiration se fait au contraire par l'aide des muscles qui resserrent la poitrine. De ces muscles les uns sont propres à la poitrine, sçavoir les intercostaux internes, dont les fibres coupent en travers celles des externes; les autres sont propres au ventre, sçavoir les obliques, les droits, & les transvers. Tous ces muscles, & le diaphragme avec eux, abbaissent les côtes, & rétrécissent la cavité de la poitrine, ce qui oblige le poumon à se vuider de l'air qu'il avoit reçu. On voit par ce que nous venons de dire que le diaphragme éleve, & abbaisse successivement les côtes pour dilater, & pour retrécir la poitrine, au lieu que les autres muscles sont employez séparément les uns au premier de ces offices, les autres au second. Ce n'est pas la seule difference qu'il y a entre l'office du diaphragme, & celui de ces muscles. On distingue deux sortes de respiration, l'une qui est *naturelle*, l'autre qui est *violente*, ou forcée. C'est par l'organe du diaphragme seul que la premiere se fait, & ce sont les autres muscles qui servent dans la seconde. Le diaphragme sert encore, dans le temps qu'il s'abbaisse, à comprimer les boyaux, conjointement avec les muscles du ventre, pour pousser les excrémens vers le bas. Quant à *l'usage de la respiration*, Galien croyoit que le poumon attire l'air du dehors, premierement pour temperer la grande chaleur du cœur; secondement afin que ce même air procure de la transpiration à tout le corps; & en troisiéme lieu afin qu'il contribue, conjointement avec le sang, à la production des esprits vitaux, & des esprits animaux. Ce sont là les plus importans usages de la respiration; & le cœur reçoit, ou attire pour ce sujet la plus pure, & la plus subtile partie de l'air. La plus grossiere, ou ce qu'il y a de superflu dans cet air, se joignant aux fumées qui sortent du cœur, sert, en remontant du poumon, à former *la voix*. Galien disoit que la voix est un air battu, ou agité par la faculté animale, qui se sert pour cela du ministere des nerfs, & des muscles. Les muscles qui ont cet office sont ceux du larynx, qui se meuvent par le moyen des *nerfs recurrens*. Sur quoi il faut remarquer que nôtre Auteur s'attribue la découverte de ces nerfs, quoi que *Rufus* d'Ephese, qui a vêcu avant lui, en eût déja fait mention, comme nous l'avons vû [16] ci-dessus.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

16 *Voyez le livre précedent.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

C'est là l'idée que Galien avoit de la respiration, de ses usages, & des organes par lesquels elle se fait. Il mettoit, comme on l'a remarqué, le cœur au nombre de ces mêmes organes, & il croyoit que ce viscere, ayant de la communication avec le poumon, attire par ce moyen un air subtil qu'il distribue à toutes les parties du corps par le canal des arteres. Cela supposé, le poumon est à peu près à l'égard du cœur, ce que les arteres sont à l'égard de tout le corps. Le poumon, après s'être rempli d'air dans l'inspiration, & après en avoir fourni suffisamment au cœur, renvoye par l'expiration le reste qui est inutile à cet usage. De même les arteres, après s'être remplies, dans leur diastole, d'une certaine quantité de l'air que le poumon a apporté au cœur, & après en avoir fait part à tout le corps, se déchargent, dans le temps de leur systole, du superflu de ce même air par les pores de la peau. On voit par là que l'usage de la respiration, & celui du pouls, ont beaucoup de rapport ensemble, selon les principes de nôtre Auteur.

On trouve enfin, dans la poitrine une glande nommée *thymus*, qui est assez grande & molle. Elle a été placée sous le milieu de la partie supérieure de l'os *sternum*, afin d'empêcher que cet os ne touche la veine cave, & d'ailleurs pour affermir le cours de cette veine qui se divise en cet endroit en plusieurs branches,

Le *col* est de la dépendance de la poitrine par rapport à ses principales parties, qui sont la *trachée artere* & l'*œsophage*. Nous avons déja parlé de la premiere. La seconde, qui lui est contigue, & qui se trouve immédiatement au dessous, ou au derriere, est un conduit membraneux qui commence au gosier & qui porte la nourriture de la bouche au ventricule. Ses tuniques, & ses fibres sont semblables à celle de cette derniere partie, à laquelle il est attaché. Il n'y a rien d'ailleurs à considerer dans le *col* que les veines *jugulaires*, & les arteres *carotides* & *vertebrales*. Tous ces vaisseaux portent le sang, & les esprits au cerveau, comme on le verra plus particulierement dans la suite. Il y a encore les *vertebres*, qui servent au mouvement du col; mais comme nous n'avons pas décrit les os des autres parties nous ne décrirons pas non plus ceux ci.

CHAPITRE VIII.

Description de la Tête, & quelques remarques concernant les os, & les Muscles en géneral.

Après avoir parlé du ventre, & de la poitrine, il faut examiner la *tête*, qui renferme les organes de la plus noble des facultez, savoir la faculté animale. Les *cheveux*, qui couvrent le dessus, le derriere, & les côtez de la tête, sont engendrez des vapeurs fuligineuses qui s'élevent de cette partie. Ils ont leurs racines dans la peau, qui est dure, épaisse, & seche. Cette peau est adherente à la membrane commune qui couvre tout le reste du corps, comme on l'a vû ci-dessus, & qui a sous elle, en cet endroit, une autre membrane assez forte, que l'on appelle *péricrane*, & qui est une production de la membrane du cerveau dont on parlera ci-après. Le péricrane est ainsi nommé parce qu'il enveloppe extérieurement le *crane*, qui est comme une maniere

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

maniere de [1] casque, composé de divers os, dont le cerveau est couvert de tous côtez. Nous ne décrirons pas ici ces os, nous remarquerons seulement qu'ils sont joints par cinq *sutures*, en sorte qu'on diroit qu'ils ont été cousus ensemble. Les deux premiers coupent transversalement le crane, l'une au devant de la tête, l'autre au derriere. La troisiéme est longitudinale, & tombe perpendiculairement de l'une des premieres au milieu de l'autre. La premiere s'appelle *coronale*, parce qu'elle est à l'endroit, où l'on met les couronnes; la seconde *lambdoide*, parce qu'elle a la figure du Λ des Grecs; la troisiéme est nommée *moyenne*, ou *droite*. Il y a outre cela deux autres sutures vers les os de l'oreille, qui sont differentes des premieres. On les appelle sutures *écailleuses*, parce que les os du crane se joignent en cet endroit les uns aux autres, comme feroient deux rangs d'écailles de poisson appliquez l'un contre l'autre, ensorte que chaque écaille entrât dans l'espace vuide qui se trouveroit entre celles du rang opposé. L'usage des sutures est de donner passage aux vapeurs qui montent du cerveau, & aux fibres qu'envoye la membrane dure, comme on le verra dans la suite.

La *membrane dure*, ou *épaisse* est ainsi appellée par opposition à une autre membrane mince, qui est immédiatement au dessous, & que l'on décrira dans la suite. La premiere de ces membranes se présente à la vûe après que le dessus du crane a été enlevé. Elle enveloppe le cerveau de tous côtez, & se repliant sur le sommet de la tête, elle forme un *sinus*, ou une maniere de sac, qui suit le cours de la suture moyenne sous laquelle il se trouve, & qui descend quelque peu entre les deux hémispheres du cerveau. Ce même sinus s'étend aussi sur le derriere, entre le cerveau, & le cervelet, par deux branches, ou jambes, qui s'écartent l'une à droite l'autre à gauche, selon le chemin que tient la suture lambdoide; en sorte qu'il y a comme trois sinus dans cette membrane. Ces sinus sont un reservoir, dont l'usage est de contenir le sang, qui y est apporté d'embas par les veines *jugulaires*, & de le distribuer en suite au cerveau par diverses petites veines. Sur quoi il faut remarquer qu'entre ces veines il y en a particulierement une qui sort de l'endroit, où les trois sinus se joignent, & où il se trouve un petit espace qu'Hérophile appelloit le [2] *pressoir*, ou la *cisterne*, supposant sans doute que le cerveau tire de là la plus grande quantité du sang qu'il reçoit. Cette veine est plus grosse que les autres, & elle descend dans les ventricules du cerveau, où elle forme, par l'entrelacement de ses rameaux, un tissu appellé [3] *choroide*. Les autres veines qui sortent de toute la longueur des sinus s'insinuent dans la membrane mince, & passent en d'autres endroits du cerveau pour lui fournir une partie de la nourriture. Il y en a même quelques-unes qui montent, & qui traversent les sutures du crane pour aller dans le périoste. Voila de quelle maniere, & par quels chemins le sang des veines se distribue dans le cerveau. Celui des arteres s'y verse par un chemin opposé; car au lieu que les veines descendent des sinus de la membrane

1 Κράνιον vient de κράνος, qui signifie un casque. *Voyez Galien de l'usage des parties, Liv. 8. chap. 9.*

2 Ληνός. Galien parle si obscurément de cette cisterne, & du lieu où elle se trouve que l'on a peine à savoir précisement ce que c'est & où elle est.

3 Il a ce nom parce qu'il ressemble au *chorion*, dont on a parlé ci-dessus, par le nombre & par l'arrangement des vaisseaux dont il est composé, & qui sont en partie des veines en partie des arteres, comme ceux du chorion.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

brane dure jusques au milieu, & au fond du cerveau, les arteres après avoir percé cette même membrane en sa partie inférieure, ou à la base du cerveau, vont toûjours en montant, jusques à ce qu'elles parviennent au sommet, & voici quel est leur cours. Deux branches des arteres *carotides*, qui montent du col au cerveau, se divisent avant que d'y entrer en un grand nombre de petits rameaux qui forment comme 4 un *rets*. L'usage de ce rets, que Galien appelle *merveilleux*, ou *admirable*, est, selon lui, de préparer le sang arteriel, & les esprits vitaux pour la formation des *esprits animaux*, qui reçoivent la derniere perfection dans les ventricules du cerveau. De ce rets s'élevent en suite deux rameaux aussi gros que ceux des carotides desquels il est composé, & qui se divisent derechef en divers autres petits rameaux, qui montent au cerveau, & viennent s'entrelacer avec les veines du plexus, ou tissu choroide. Mais il faut remarquer que les deux rameaux dont on vient de parler ne sont pas uniquement employez à composer ce tissu. Ils envoyent d'ailleurs un grand nombre d'autres petits rameaux qui se répandent en plusieurs endroits du cerveau; sans conter ceux qui viennent de *deux arteres* qui traversent les apophyses des vertebres du col, & qui se jettent dans le cerveau, aussi bien que les carotides. On parlera plus particulierement de la situation, & des usages du tissu choroide, & du rets merveilleux, en examinant les ventricules du cerveau. Il faut de plus remarquer que la membrane dure envoye des fibres très-déliées au travers des sutures du crane, lesquelles fibres sont l'origine du perioste; & enfin qu'elle est percée de divers petits trous à l'endroit, où elle se joint à l'os cribreux, duquel on parlera ci-après.

Sous la membrane dure se trouve une autre membrane appellée *membrane mince*, & membrane 5 *choroide*. Ce dernier nom lui est donné par Galien, parce qu'elle est toute remplie de petites veines, & de petites arteres, qui sont des dépendances des vaisseaux dont on a parlé dans l'article précedent. Elle enveloppe immédiatement le cerveau, & elle y est si fortement attachée qu'on a beaucoup de peine à l'en séparer. Elle s'insinue même profondément dans ses replis, & jusques dans ses ventricules, l'embrassant étroitement, & empêchant par ce moyen que sa substance, qui est molle, & sans consistence, ne s'écoule, ou ne s'étende de tous côtez. Cet usage de la membrane mince, & celui que nôtre Auteur lui donne d'ailleurs de lier ensemble toutes les veines, & toutes les arteres du cerveau, de peur qu'elles ne soient ébranlées, ou dérangées, font qu'il l'a compare à cet égard au mésentere, qui rend le même office aux vaisseaux des intestins.

Il y a, selon nôtre Auteur, comme deux cerveaux, le cerveau de devant, ou le *cerveau* proprement dit, & le cerveau de derriere, ou le *cervelet*. Le premier est partagé par dessus, selon sa longueur, en deux hémispheres. Il est d'une substance molle, & qui cede facilement aux doits, sur tout en sa superficie qui est grisâtre, & compartie par un grand nombre de rayes, ou de sillons, dans la profondeur desquels nous avons dit que penetre la membrane mince. Cette premiere substance ayant été enlevée par tranches, on en trouve une autre qui est

---

4 La description que Galien donne de ce rets confirme la pensée de ceux qui disent qu'il n'a dissequé que des bêtes, ce même rets ne se trouvant que dans les têtes des boeufs, des moutons, & de quelques autres bêtes, & nullement dans celles des hommes. *Voyez ci-dessus chap. 5.*

5 *Voyez la note pénultieme.*

est blanche, & que Galien appelle *calleuse*, parce qu'elle est un peu plus dure *Depuis*
que la précedente. Celle-ci étant pareillement ôtée, on rencontre dans le cen- *l'An cxl*
tre du cerveau une cavité considerable, qu'on appelle les *ventricules du cerveau.* *de J. C.*
Le dessus de cette cavité est soûtenu par une portion de la substance calleuse *jusques*
appellée *la voute*. Mais cette voute n'étant pas d'une matiere assez solide pour *à l'An*
soutenir toute la partie du cerveau qui est au dessus des ventricules, la Natu- *cc.*
re y a pourvû d'ailleurs, en attachant fortement la membrane dure au crane, par sa partie supérieure, comme on l'a remarqué ci-dessus; ce qui empêche que le cerveau, qui est attaché à cette membrane par ses vaisseaux, ne s'affaisse sur les ventricules.

Ces mêmes ventricules se divisent en quatre. Les *deux plus grands* sont sur le devant, & sont séparez, selon la longueur du cerveau, par une *paroi* extrémement déliée, tendre, & transparente, qui est formée de la substance calleuse. Ces deux ventricules vont abboutir par leur partie antérieure vers un os du crane, qui est au dessus du nez, & qu'on nomme l'os *ethmoide*, ou *cribreux*, parce qu'il est percé d'une infinité de petits trous, comme les cribles. Galien croyoit que le cerveau a une espece *d'inspiration*, & *d'expiration*, c'est à dire, qu'il attire l'air du dehors, & qu'il le renvoye, à peu près comme le poumon, par les petits trous dont on vient de parler; d'où il s'ensuit que le cerveau a un *mouvement* qui lui est particulier, par lequel il se dilate, & se resserre successivement. Nôtre Auteur ajoûte que ces mêmes trous sont fort petits, & traversent toute l'épaisseur de l'os cribreux, en sorte que l'air qui y entre est par ce moyen retenu quelque temps dans son passage, afin qu'il ne réfroidisse pas le cerveau, comme il feroit, s'il y abordoit tout d'un coup, ou par un chemin plus court, & plus ouvert. Ces trous servent encore, selon lui, à un autre usage, qui est l'évacuation d'une partie des excrémens du cerveau, qui sortent avec l'air dans le temps de l'expiration, & se vont rendre dans le nez. On trouve enfin sur le devant des mêmes ventricules deux *éminences* rondes, d'où sortent les nerfs optiques, comme on le verra ci-après.

Voila quelle est la disposition de la partie antérieure des deux premiers ventricules du cerveau. Au milieu, & en la partie inférieure de ces deux ventricules il y a une fente, qu'on appelle le *troisiéme ventricule*. Cette fente tirant sur le derriere conduit à une autre cavité qui se ferme, & s'ouvre par l'alongement, ou le resserrement d'une production du cerveau, qui a la figure d'un petit *ver*. Cette même cavité va en suite se rendre sous le cervelet, & s'étend jusques au commencement de la moüelle de l'épine du dos. On l'appelle le *quatrieme ventricule*. 6 Hérophile disoit, que l'extrémité posterieure de ce ventricule ressemble à celle d'un roseau dont on se servoit autrefois pour écrire. La même fente dont on vient de parler a directement sous elle une autre petite cavité nommée *l'entonnoir*. Cet entonnoir est posé sur une petite glande appellée *glande pituitaire*, qui est ronde, & entourée de toutes parts du rets merveilleux, & qui repose sur un os de la base du crane, qu'on appelle l'os *sphénoide*, qui est percé de divers trous, comme l'os cribreux, par lesquels le reste des humeurs superflues du cerveau se déchargent dans le palais. On trouve d'ailleurs dans les deux premiers ventricules du cerveau le *plexus choroide*, dont on a parlé en décrivant la membrane dure. Ce plexus est couché de côté, & d'au-

6 *Voyez ci dessus, part. 2. liv. 1. chap. 6.*

Depuis l'An cxl de J. G. jusques à l'An cc.

tre dans ces mêmes ventricules, & il est attaché à une glande qui se trouve au dessus de l'extrémité posterieure du troisiéme ventricule, & qui est appellée *conarium*, d'un nom Grec qui signifie *une petite pomme de pin*, ou *un petit cone*, parce qu'elle est de figure conique, ou qu'elle ressemble à une pomme de pin. Cette glande sert à affermir le plexus choroide, afin qu'il ne soit pas ébranlé, ou qu'il ne change pas de situation. Elle est placée au milieu de quatre petites éminences, appellées, à cause de leur figure 7 *nates*, & *testes*, qui sont de la même substance que le corps calleux.

Après avoir décrit le cerveau, & ses ventricules il faut voir quels sont leurs usages. On a déja touché quelques-uns de ceux des ventricules lors qu'on a dit qu'ils reçoivent les humeurs superflues du cerveau, & qu'ils s'en déchargent par les voyes que l'on a marquées. Ces humeurs viennent en partie des veines du plexus choroide, & en partie de toute la substance du cerveau, qui se décharge d'ailleurs de ses excremens vaporeux par les sutures du crane. Un autre usage des ventricules, que l'on a aussi indiqué, c'est de recevoir l'air du dehors. Cet air se chargeant des odeurs, les a porte vers *les extrémitez* des deux ventricules antérieurs, lesquelles extrémitez sont, par cette raison, regardées comme *l'organe de l'odorat*. Mais ce n'est pas là le seul sujet pourquoi l'air est attiré jusques au centre du cerveau. Il s'y insinue particulierement pour raffraichir, & conserver *les esprits animaux*, qui sont le principal, & le plus grand ouvrage que la nature s'est proposée dans la formation des ventricules. Voici de quelle maniere ces esprits se produisent. Les rameaux des arteres carotides avant que de monter dans le cerveau forment premierement le *tissu merveilleux* dont on a parlé. Dans ce tissu les esprits vitaux mêlez avec le sang arteriel commencent à se subtiliser, & ils se subtilisent encore davantage quand ils sont parvenus dans le *plexus choroide*, qui est en partie formé des arteres qui viennent du même tissu. Ces arteres chargées des esprits vitaux subtilisez les laissent échapper dans les ventricules antérieurs, où ils sont changez en *esprits animaux*, qui acquierent enfin leur derniere perfection après qu'ils sont arrivez dans le quatrième ventricule. Mais il faut remarquer que les esprits qui passent des premiers ventricules dans ce dernier n'y entrent pas tout d'un coup. Il n'y en coule qu'une certaine quantité par intervalles, à mesure que la production vermiforme dont il a été parlé se resserre pour ouvrir le passage. De là ces esprits se communiquent à tout le cerveau, & au cervelet, par l'entremise desquels ils se portent en suite vers les *nerfs*, qui sont les premiers organes du *sentiment*, & du *mouvement*. On parlera encore des esprits animaux dans l'article suivant.

Quant aux usages du *cerveau* en particulier, il a été fait tendre, & mol pour recevoir plus aisément les impressions des objets extérieurs qui frappent les sens. Aussi est il *l'origine des nerfs* qui vont aux organes des sens, ou le lieu d'où ces nerfs sortent, comme on le verra ci-après; & ces mêmes nerfs sont pareillement mols, & tendres. Nôtre Auteur reconoît d'ailleurs le cerveau pour être *le siege de l'entendement*, ou de *l'ame raisonnable*. Ce n'est pas ici le lieu de parler de la nature de cette ame. On remarquera seulement en passant que Galien semble quelquefois la regarder comme un principe *spirituel*, ou different de la matiere. En un endroit, après avoir dit que si les esprits animaux ne

7 Galien ne marque pas l'usage de ces éminences.

ne sont pas la propre substance de l'ame, ils en sont du moins les organes immédiats, il ajoûte que ces esprits peuvent être mûs par une faculté *qui n'a rien de commun avec le corps*. Mais ailleurs il fait l'ame *corporelle*, comme lors qu'il dit, en refutant 8 Erasistrate, que l'entendement ne dépend point de la composition artificieuse du cerveau, ni de la varieté de ses replis, comme l'avoit crû ce Médecin, mais qu'il dépend de la bonne disposition 9 *du corps qui pense*, quel que puisse être ce corps. Une autre chose qui ne mérite pas moins d'être remarquée, c'est que Galien, qui plaçoit l'ame raisonnable dans le cerveau, & qui reconoissoit le cerveau pour le lieu d'où sortent les nerfs, & où se forment les esprits animaux, qu'il appelle les organes de l'ame, ne laissoient pas de loger la concupiscence dans le foye, & la colere, ou l'appetit irascible dans le cœur, selon les idées qu'en avoient eües les Anciens.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Le *cervelet* se trouve derriere, & dessous le cerveau. Il est quatre fois plus petit que le cerveau, duquel il est séparé par la membrane dure; mais il a communication avec lui par le moyen du troisiéme ventricule, qui conduit au quatriéme, que nous avons dit être sous le cervelet. Il ne paroît pas en sa superficie des sillons accompagnez, & couverts de la membrane mince, comme il y en a au cerveau; mais il est composé d'un grand nombre de petits corps grisâtres, entre lesquels il y a des intervalles, ou filamens blancs, qui lient les parties du cervelet, & qui servent pour le passage des esprits. Le cervelet est d'ailleurs plus dur que le cerveau, & il en sort des nerfs qui sont aussi presque tous plus durs que ceux qui viennent du cerveau. La raison de cette difference c'est que les nerfs du cervelet étant destinez à servir pour le *mouvement*, au lieu que les autres ne sont que pour le sentiment, ils ont dû être les plus durs, pour avoir plus de force. Au reste le cervelet a, à peu près, les mêmes usages que le cerveau. Il n'est pas moins rempli d'esprits animaux, & il n'est pas moins le siege de l'ame.

La moüelle de l'epine du dos est une dépendance du cervelet. Elle est envelopée de deux tuniques qui tirent leur origine de la membrane dure, & de la membrane mince dont le cerveau, & le cervelet sont revêtus. Elle est plus dure que le cervelet, & elle produit aussi plusieurs nerfs qui sont durs à proportion. Galien dit que la moüelle de l'épine est comme un autre cerveau, au dessous de l'autre, mais il remarque qu'elle n'a pas un mouvement comme le cerveau.

Après avoir donné la description du cerveau, du cervelet, & de la moüelle de l'épine, il ne nous reste plus qu'à parler des *nerfs* qui sortent de ces trois parties. Les nerfs sont des corps blancs, ronds, longs, comme une maniere de filaments, ou de filets d'une differente grosseur, & dont les uns sont aussi tendres que la substance du cerveau, les autres plus durs. 10 *Chaque nerf*, dit nôtre Auteur, *est composé d'une triple substance; la premiere de ces substances, qui occupe le milieu du nerf, & qui a beaucoup de rapport avec la moüelle des arbres, vient de la substance du cerveau; la seconde, & la troisiéme sont deux enveloppes que le nerf tire de la membrane dure, & de la membrane mince du cerveau.* Les nerfs sont les premiers organes du *sentiment*, & du *mouvement* dans toutes les parties du corps. On a une preuve de cela, en ce qu'on ne sauroit

8 *Voyez ci-dessus, part. 2. liv. 1.*
9 *σώματος νοοῦντος. Vid. lib. 8. de usu part. cap. 13. & de utilitat. respirat. cap. 5.*
10 *De Hippocr. & Platon. decret. lib. 7. cap. 3.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

sauroit couper un nerf que la partie où il va se rendre ne soit d'abord privée de mouvement, & de sentiment. 11 On prouve d'ailleurs que ce sont les esprits animaux qui communiquent aux nerfs cette faculté, parce que les esprits étant évacuez par une ouverture que l'on fait aux ventricules du cerveau, l'animal cesse à l'instant de sentir, & de se mouvoir, tout de même comme si on avoit coupé tous les nerfs. A cette évacuation, ou à cette ouverture près quelque incision que l'on face au cerveau l'animal a toujours le mouvement, & le sentiment, pourvû que l'incision ne penetre pas dans les ventricules; mais si elle y penetre, les esprits qui s'évaporent par l'ouverture, causent d'abord la privation du mouvement, & du sentiment. Or comme tous les nerfs viennent du cerveau, & de ses dépendances, qui est lui-même rempli d'esprits, il paroît que ces esprits doivent agir sur les nerfs, & leur communiquer la faculté de nourrir les parties, & de les faire sentir; mais on ne void pas si aisément comment se fait cette communication, ou quelle est précisement l'action des esprits sur les nerfs. Ce qui fait de la peine c'est que tous les nerfs, à la reserve des nerfs optiques, étant des corps solides, ou qui n'ont point de cavité sensible, on ne conçoit pas comment les esprits peuvent s'insinuer dans toute leur longueur pour passer du cerveau aux extrémitez du corps. Galien convient que les nerfs optiques, qu'il suppose être creux, contiennent des esprits animaux, qui descendent du principe de ces nerfs au lieu où ils se terminent, qui est l'oeuil; mais il ne croit pas que l'on en doive conclurre que la chose se passe de la même maniere dans les autres nerfs. Il dit 12 en un endroit, que la substance des esprits ne va pas jusques aux parties où les nerfs viennent se terminer, que ce n'est que la vertu, ou la puissance de ces esprits qui s'étend jusques là. Il dit encore 13 ailleurs que la faculté animale se porte vers les parties pour leur donner du sentiment, & du mouvement, & qu'elle s'y porte sans l'essence, ou la substance des esprits; mais on trouve 14 quelques autres passages où il semble laisser cette question en suspens.

Nôtre Auteur contoit sept conjugaisons, ou paires de nerfs, qui sortent du cerveau, & du cervelet, dont voici en gros l'origine, & la distribution. La *premiere paire* sont les *nerfs optiques*. Ces nerfs naissent de deux éminences qui se trouvent dans la partie anterieure des deux premiers ventricules du cerveau, lesquelles éminences sont appellées, à cause de cela, *les lits des nerfs optiques*. Ces mêmes nerfs, qui sortent assez loin l'un de l'autre, viennent en suite se joindre (sans néanmoins se croiser) près de l'endroit d'où ils sont sortis; & de là se séparant derechef, ils passent l'un dans le fond de l'oeuil droit, l'autre dans celui de l'oeuil gauche. Ils sont les plus gros, & les plus tendres de tous ceux qui dépendent tant du cerveau que du cervelet. Hérophile avoit crû que ces nerfs ont une cavité sensible, & les avoit appellez par cette raison *pores*, ou *canaux optiques*. Galien soutient la même chose, comme on l'a vû ci-dessus, mais il avertit que cette cavité ne se découvre qu'avec peine. On verra quel est l'office de ces nerfs en parlant de l'oeuil.

La *seconde paire* sort à un travers de doit près de la premiere, en tirant sur le derriere du cerveau. Elle est plus déliée, mais plus forte, & plus dure que la

11 *Ibidem.*
12 *Lib. de oculis.*
13 *De locis affect. lib. cap. 6.*
14 *Vid. lib. 7. de Hippocr. & Platon. decretis.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

la premiere. Son usage est de servir aux *mouvemens* de l'œuil, dans les muscles desquels elle envoye diverses fibres.

La *troisiéme paire* prend son origine à l'endroit où le cerveau se joint au cervelet, vers [15] la base du cerveau. Elle se partage de chaque côté en deux branches avant que de sortir du crane. Chacune de ces branches envoyent en suite des rameaux aux temples, aux muscles de la mâchoire supérieure, aux gencives, aux racines des dents, & en divers endroits du visage, mais sur tout, à la *langue*, dont la tunique est formée par la dilatation de ces mêmes rameaux, pour être *l'organe du goût*. Cette paire est aussi fort dure.

La *quatriéme paire*, encore plus dure que la précedente, sort de la base du cervelet, en tirant toujours plus sur le derriere, comme toutes les suivantes. Elle est petite, & sort par le même trou que la troisiéme, pour se rendre au *palais*, dont elle forme la tunique, qui sert aussi à l'organe du *goût*, ou qui compose en partie cet organe. Il y a de l'apparence que Galien regardoit cette paire comme la premiere, ou comme la seconde de celles qu'il dit sortir du cervelet, & qui sont plus dures que les précedentes qui viennent du cerveau. A cela près il se trouveroit que tous les nerfs qui ne sortent pas de l'épine du dos tireroient leur origine du cerveau, à l'exclusion du cervelet. Ce qui fait ici de l'obscurité c'est que nôtre Auteur comprend le cervelet, qu'il appelle, comme on l'a vû, le cerveau postérieur, sous le nom géneral de *cerveau*.

La *cinquiéme*, qui est aussi assez dure, sort à quelque petite distance derriere la quatrieme. Elle s'en va à *l'oreille*, c'est pourquoi on l'appelle *la paire de l'oüie*. Elle a deux branches de chaque côté qui s'insinuent dans deux trous des os du crane, nommez les os *petreux*, dont on parlera ci-après en décrivant l'oreille.

La *sixieme*, encore plus dure que les précedentes, vient après. Elle se partage en plusieurs rameaux qui vont au gosier, au ventricule, au mésentere, aux boyaux, aux reins &c. C'est de cette paire que viennent les nerfs récurrens dont on a parlé en decrivant le larynx. Elle s'étend plus bas, & va en plus d'endroits qu'aucune des autres paires.

Enfin la *septieme*, qui est la plus dure de toutes celles dont on a parlé, naît de l'endroit où finit le cervelet, & où commence la moüelle de l'épine. Les nerfs de cette paire font pendant quelque espace le même chemin que ceux de la paire précedente, auxquels ils se joignent; mais en suite ils les quittent, & envoyent leurs plus considerables rameaux à la *langue* pour la faire *mouvoir*, le reste se distribuant aux muscles du larynx.

Outre ces sept paires de nerfs Galien réconoit une certaine *production nerveuse*, qui naît de la partie anterieure du cerveau, & se va rendre vers l'os cribreux; mais comme il croyoit que cette production ne sort pas hors du crane, il ne la met pas au nombre des nerfs.

De la *moüelle de l'épine du dos* naissent environ *soixante paires de nerfs*, qui sortent de côté, & d'autre par les trous des vertebres, & par ceux de l'os sacrum. Ces nerfs sont encore plus durs que ceux du cervelet, & se distribuent à toutes les parties qui sont au dessous de la tête, pour leur communiquer

15 Ce que Galien appelle ici *la base du cerveau*, c'est une continuation de la moüelle de l'épine du dos, ou le commencement de cette même moüelle qui est contenue dans le crane.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

le *mouvement*, & pour servir au sens du *toucher*, qui est commun à toutes les parties du corps.

Après avoir parlé du crane, & de ce qu'il contient, il faut examiner la *face*, ou cette partie de la tête qui n'est pas couverte de cheveux. Dans cette derniere partie ce qu'il y a de plus considerable sont *les organes des sens*. Le premier de ces organes, ou celui de la *vüe*, c'est *l'œuil*, qui est placé dans deux enfonçures du crane nommées *orbites*, qui est de figure ronde, & composé de diverses tuniques, humeurs, &c. comme on le verra plus particulierement. Nous commencerons à le décrire par sa partie de derriere, qui est l'endroit où le nerf optique le vient joindre. Ce nerf forme, par la dilatation de sa substance intérieure, ou moüelleuse, la premiere tunique qui se trouve au dedans de l'œil, appellée tunique *réticulaire*, parce qu'elle ressemble à un rets de pescheur. Cette tunique, qui est molle, & facile à se dissoudre, garnit interieurement tout le fond de l'œuil, mais elle ne passe pas la moitié du globe. Elle renferme dans sa cavité une humeur qu'on appelle *vitrée*, parce qu'elle est comme du verre fondu. Cette humeur est ronde, ou convexe par derriere, & platte par devant. On remarque d'ailleurs dans le milieu de sa surface anterieure une petite cavité laquelle reçoit une seconde humeur, qui est à peu près grosse comme une lentille, de la figure d'une moitié de globe, & qui a plus de solidité que la vitrée. On la nomme *crystalline*, parce qu'elle est solide, transparente, & blanche comme du crystal, ou de la glace. Galien la regardoit comme la principale partie de l'organe de la vüe. Elle est couverte par devant d'une tunique transparente, ou luisante comme un miroir, & beaucoup plus déliée que la réticulaire, ce qui avoit obligé Hérophile à la nommer tunique *arachnoïde*, pour marquer qu'elle est aussi fine qu'une toile d'aragnée. L'humeur crystalline est d'ailleurs retenue en sa place par un *cercle* qui l'environne extérieurement, & qui sert en même temps à retenir la partie de l'humeur vitrée qui déborde, ou qui s'étend au delà de l'espace qu'occupe l'humeur crystalline. Ce cercle est composé d'un grand nombre de filamens qui ont du rapport avec les *cils*, ou les poils du bord des paupieres, & qui naissent de la tunique *uvée*.

Nous avons dit que la tunique réticulaire ne passoit pas la moitié du globe de l'œuil, mais la tunique *rhagoïde*, ou *uvée*; dont nous allons maintenant parler, l'environne presque tout entier. 16 Cette derniere tunique, ainsi nommée parce qu'elle a du rapport à une gousse de raisin, est plus mince, mais plus solide, que la réticulaire, noire sur le devant, bleüâtre sur le derriere, & remplie de veines, & d'arteres. Elle prend sa naissance de l'enveloppe intérieure du nerf optique, laquelle on a dit être une production de la membrane mince du cerveau, & elle renferme immédiatement la réticulaire par derriere. De là s'étendant plus avant elle sert à contenir une troisiéme humeur qui remplit tout le devant de l'œuil, & qu'on appelle l'humeur *albugineuse*, ou *aqueuse*, parce qu'elle est claire, & coulante comme le blanc d'un œuf, ou comme de l'eau. Galien joint à cette humenr une *substance spiritueuse*, qui remplit, à ce qu'il croit, conjointement avec la même humeur, tout l'espace qui est depuis l'humeur crystalline jusques à la prunelle, mais qui occupe particulierement l'endroit le plus voisin de la prunelle, & qui sert à la dilater, & à la

16 Galien l'appelle encore tunique *choroïde*, par la même raison qu'il a appellé membrane choroïde la membrane mince du cerveau. *Voyez ce qui en a été dit ci-devant.*

la rétrécir. Il faut encore remarquer que la tunique uvée est immédiatement jointe à une autre tunique appellée *cornée* qui la couvre par derriere. Ces deux tuniques ne se séparent point si ce n'est vers ce cercle de l'œuil que l'on nomme *l'iris*, & que l'on décrira plus particulierement. En cet endroit l'uvée se retire un peu en dedans, & l'on observe à son extrémité antérieure un petit trou rond qu'on appelle la *prunelle*.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

La tunique *cornée*, dont on vient de parler, environne entierement l'œuil par dehors, se joignant, comme il a été dit, à l'uvée, & s'y attachant par divers vaisseaux. Cette tunique, qui prend son origine de la premiere enveloppe du nerf optique, produite par la membrane dure du cerveau, est appellée *cornée*, parce que sa dureté a du rapport avec celle de la corne, ou parce quelle est même transparente comme de la corne depuis l'iris en tirant sur le devant de l'œuil. On la nomme aussi *sclérotique*, d'un mot Grec qui signifie *dur*.

Outre ces trois principales tuniques de l'œuil, c'est à dire, la réticulaire, l'uvée, & la cornée, & outre l'arachnoide, Galien en conte encore une cinquieme, *formée des tendons des muscles qui font mouvoir les yeux*. Cette tunique vient se joindre extérieurement à la cornée vers le cercle de l'œuil que nous avons nommé *iris*, & par dessus elle il s'en trouve enfin une sixieme *qui naît du périoste*, & qui, attachant tout le globe de l'œuil avec l'os dans lequel il est enchassé, couvre même les muscles des autres parties. On pourra nous objecter que Galien conte en tout *sept tuniques*, au lieu que nous n'en avons mis que *six*; mais il parle si obscurément sur cette matiere qu'il est difficile de le bien entendre. 17 On trouvera les sept tuniques dont il s'agit, si l'on distingue, la tunique sclérotique de la tunique cornée, c'est à dire, la portion opaque de la tunique qui a été décrite ci-dessus, d'avec sa portion transparente, & si l'on donne d'ailleurs le nom de tunique *choroide* au fond de l'uvée, pour en faire aussi deux tuniques differentes. Il se peut que nôtre Auteur ait fait ces deux distinctions, quoi qu'il ne se soit pas clairement expliqué là-dessus; & en ce cas la tunique arachnoide sera même supernumeraire; mais il se peut qu'il ne la mît pas au rang des autres.

De toutes les parties de l'œuil il ne reste plus que *l'iris*, autrement appellée *la couronne*. Cette partie est composée, à ce que dit Galien, de sept cercles posez les uns sur les autres. Le premier de ces cercles est formé du tour de l'humeur crystalline; le second de la circonference de l'humeur vitrée; le troisiéme du bord de la tunique réticulaire; le quatrieme naît de l'endroit où la tunique uvée se joint à la circonference de l'humeur vitrée, au bord de la tunique réticulaire; le cinquieme se forme de l'adherence de la tunique cornée à l'uvée; le sixieme de la jonction des deux autres tuniques externes à l'endroit de cette même adherence. Les differentes couleurs des divers corps qui composent ces sept cercles donnent lieu à la varieté de celles que l'on observe dans l'iris, qui a ce nom à cause de cette varieté approchante de celle de l'arc en ciel que l'on appelle en Latin *iris*.

17 Il paroit par le livre *de oculis*, attribué à Galien, que les Anciens ont été assez embarassez, ou partagez, sur le nombre des tuniques des yeux; & que les uns en ont fait sept, d'autres six, d'autres cinq, d'autres quatre, d'autres trois, & d'autres seulement deux, sans que la tunique arachnoide soit même contée entre les tuniques.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

Quant aux usages des diverses parties de l'œuil, l'humeur crystaline est, comme on l'a dit, la principale, & c'est pour elle que tout le reste a été fait. Elle reçoit les impressions des couleurs des objets extérieurs; & selon qu'elle en est differemment émue, ou alterée, elle altere differemment la tunique réticulaire, qui communique cette alteration au nerf optique, & conséquemment au cerveau. L'humeur vitrée est faite pour nourrir l'humeur crystalline. La tunique réticulaire nourrit aussi l'humeur vitrée, & elle est nourrie elle même par la tunique uvée, qui est d'ailleurs la source de l'humeur aqueuse. L'usage de cette derniere humeur est d'humecter la cornée, & l'uvée, pour empêcher qu'elles ne se dessechent, & de rompre la force des rayons de la lumiere qui viennent à l'humeur crystalline, ou à la tunique arachnoide, qui entre en part avec cette humeur par rapport à l'alteration qui s'y fait dans l'acte de la vision. La tunique uvée est percée sur le devant, là où est la prunelle, pour donner entrée à ces mêmes rayons, & pour laisser sortir les esprits visuels; & elle sert enfin à contenir les humeurs dont on a parlé. La cornée, qui est par dessus est encore un plus fort rempart, & cette tunique est transparente par devant, par la même raison que la tunique uvée a été percée, c'est à dire pour donner passage aux esprits, & aux rayons dont on vient de parler. Les deux autres tuniques externes servent à attacher extérieurement l'œuil aux parties voisines; comme les cercles de l'iris affermissent la situation des humeurs, & lient les tuniques les unes aux autres.

Pour ce qui est de la maniere dont se fait *la vision*, Galien croit qu'elle se fait par l'émission des esprits visuels qui viennent des nerfs optiques, & qui après être sortis de l'œil se joignent à l'air extérieur, qui leur sert comme d'un instrument par lequel ils discernent les objets visibles; en sorte que l'air est en cette occasion aux esprits visuels, ou à l'œil, & au cerveau d'où ils partent, ce que les nerfs sont au cerveau. 18 Comme le cerveau, dit nôtre Auteur, sent par le moyen des nerfs les affections des parties les plus éloignées, telles que sont les doits des pieds, il voit pareillement les objets externes par le moyen de l'air qui les environne, supposé que ces objets soient à une distance proportionnée pour être vûs, & que l'air soit éclairé. L'air dont on vient de parler, étant mêlé, & confondu avec les esprits visuels, communique en suite l'impression que, les objets ont faite sur lui, à la portion de ces mêmes esprits qui est restée dans l'œuil. Et comme ces esprits environnent de toutes parts l'humeur crystalline, qui est pure, & transparente, ils lui communiquent aussi l'impression qu'ils ont reçue, en sorte que cette humeur étant alterée la tunique réticulaire, les nerfs optiques, & conséquemment le cerveau sont alterez de la même maniere. Les couleurs sont ce qui fait premierement, & particulierement l'alteration dont il s'agit, parcequ'elles sont à l'égard de la vûe ce que les saveurs sont à l'égard du goût. La perception des couleurs est enfin suivie de celle des corps colorez, c'est à dire de la perception de la grandeur, de la forme &c. de ces mêmes corps. Mais il faut de plus remarquer que la vision se fait encore, selon Galien, par *réflexion*, lors que les esprits visuels mêlez avec l'air tombent sur un corps uni ou luisant qui les réflechit, ou les renvoye vers l'œuil. Cette hypothese de la vision est conforme à celle de Platon, & contraire à celle d'Aristote, qui vouloit que la

18 *In prim. Hippocr. Prognost. Comment. 1. vers. 23. Vide praterea lib. 7. de Hippocr. & Platon. decret. cap. 5. lib. 10. de usu part. & lib. de oculis.*

la vision se fit par *réception*, & non par *émission*. On peut consulter nôtre Auteur sur tout ce qu'il dit d'ailleurs pour expliquer, & pour appuyer son systéme, à quoi il employe quelques preuves tirées des mathématiques. *Depuis l'An exl de J. C. jusques à l'An cc.*

Les yeux sont couverts chacun de deux *paupieres*, qui different entr'elles en ce que la paupiere inférieure n'a point de mouvement au lieu que celle d'enhaut se hausse, & se baisse selon que nous le voulons, par le moyen des petits muscles dont dont elle est composée. Les bords de chaque paupiere sont garnis de *cils*, c'est à dire d'un rang de *poils*, qui ne deviennent jamais plus grands, ou qui croissent peu, parce qu'ils sont plantez dans une maniere de cartilage qui forme le bord de la paupiere. L'usage de ces poils est d'empêcher qu'il n'entre dans les yeux de la poudre, ou quelcun de ces petits insectes qui volent en l'air. Il faut encore remarquer qu'il y a dans le coin de chaque œuil, du côté du nez, une *caruncule*, ou petite chair qui sert à recevoir les humiditez, & les excremens qui s'écoulent des yeux, & qui de cette caruncule passent dans une cavité qui va aux narines. De là vient, dit nôtre Auteur, que plusieurs personnes font sortir par le nez, en se mouchant, les médicamens qu'on leur a mis dans les yeux, ou par la bouche, en crachant; car, ajoute-t-il, ce canal qui va du coin de l'œuil dans le nez répond à un autre qui va du nez à la bouche. Galien parle encore de deux 19 *glandes* qu'il dit être en chacun des *yeux*, & répandre, *par des conduits sensibles*, une humeur qui facilite leur mouvement; mais il ne désigne pas précisément le lieu où sont ces glandes; il dit seulement qu'elles sont l'une dans les parties supérieures de l'œuil, l'autre dans les inférieures.

S'il paroit assez d'exactitude dans cette description de l'œuil on ne trouvera que quelques generalitez touchant *l'organe de l'oüie*. A la vérité les Anciens se sont fort appliquez à décrire les parties qui composent le dehors de l'oreille. Ils ont donné à chacune de ces parties des noms dont la pluspart expriment en quelque maniere la figure qu'elles ont. Ils ont appellé la partie inférieure & charnue 20 *lobe*; celle d'enhaut, qui est cartilagineuse, *pterygion*, qui signifie, *aile*; le bord qui environne cette aile par dehors *helix*, c'est à dire *le tendron d'une vigne*, ou de quelque herbe; le bord de dedans, opposé au premier, *anthelix*. Ils ont nommé *tragus*, ou *bouc* cette petite éminence de l'oreille qui regarde les temples, parce qu'il y croît du poil; & *antritragus* l'autre éminence qui est vis à vis. Ils appelloient 21 *concha* c'est à dire *coquille*, la cavité qui forme l'entrée de l'oreille, & qui meine dans le *pore*, ou le *canal* de l'oüie. Mais s'ils ont été si exacts pour le dehors, ils ont fort négligé le dedans; & ce qu'il y a de plus surprenant c'est qu'il semble que les plus anciens, comme Hippocrate, & Aristote, en ont sû davantage sur ce sujet que ceux qui sont venus après eux. Le premier a parlé d'une petite *membrane* déliée, qui est dans l'oreille; le second a fait mention d'un *conduit* qui va de l'oreille à la bouche, comme on l'a vû dans la premiere partie de cette histoire. Galien ne parle de rien de semblable. Voici tout ce qu'il dit de l'oreille intérieure en divers endroits. 22 *La Nature*, dit-il, *a formé dans le canal de l'oüie, tout le long*

19 *De usu part. lib.* 10. *cap.* 11.

20 *Voyez ci-dessus cap.* 6. *à l'endroit où il est parlé du foye.*

21 On trouve encore divers autres noms des parties de l'oreille externe dans l'Onomasticon de Pollux.

22 De usu parta lib. 11. cap. 12.

Depuis l'An 1 de J.C. jusques à l'An 1000. (*margin*)

long de *l'os petreux, dans lequel cet organe est renfermé, un conduit oblique & plein de détours, affin qu'il n'y puisse rien entrer, ou tomber de dehors, qui face de l'empêchement*, & il ajoûte *qu'il a suffisamment parlé ailleurs de ces détours*, Il semble que l'on doit recüeillir de ces derniers mots que si nôtre Auteur ne s'est pas davantage étendu sur l'organe de l'oüie en cet endroit, ce n'a été que pour éviter de redire ce qu'il avoit déja dit en quelqu'autre lieu. En effet il avoit dit auparavant, 23 dans le même ouvrage, *que l'euvrier qui a fait nôtre corps, ayant placé un os fort dur, & fort solide au devant des nerfs de l'oüie, il l'a percé de trous obliques, & y a fait des détours, en forme de labyrinthe; afin de rompre, ou d'affoiblir peu à peu par ce moyen la violence, & le froid de l'air, & d'empêcher que des matieres plus grossieres n'y entrent*. Nous avons vû ci-dessus ce que le même Auteur a écrit touchant l'origine de la cinquiéme paire des nerfs du cerveau qui vont à l'oreille par les os pétreux. Il ajoûte 24 *que ces nerfs se divisent chacun en deux rameaux, dont l'un va dans le conduit de l'oüie, l'autre dans le trou appellé aveugle*, c'est à dire sans issüe. *Ce trou*, poursuit nôtre Auteur, *n'est pas véritablement aveugle; mais j'estime que ceux qui lui ont les premiers donné ce nom, ayant essayé d'y introduire un fil, ou une soye de porc, & ayant vû qu'elle ne pouvoit passer outre, ont crû que ce trou finissoit là, où la soye s'arrêtoit. Mais la cause pour laqulle cette soye ne passe point n'est pas la cécité du trou, c'est son obliquité. Si vous coupez peu à peu tout l'os pétreux, & que vous découvriez le nerf dont il s'agit, vous trouverez les détours, & les labyrinthes qui sont dans cet os; & il vous paroitra clairement que ce nerf va vers le dehors de l'oreille* Galien dit encore 25 ailleurs, *que des deux racines du nerf de la cinquieme conjugaison, l'une qui est plus sur le devant, & qu'on appelle le nerf auditoire, fort enveloppée de la membrane dure, & après être tombée dans le conduit de l'oüie, se dilate, conjointément avec la membrane pour tapisser ce conduit; l'autre racine, qui est plus sur le derriere, se jette dans un autre trou de l'os pétreux, qu'on nomme le trou aveugle*. On trouve enfin deux autres passages dans Galien, où il parle de l'oreille interne, 26 Dans l'un il dit, *que le conduit de l'oüie ne s'étend pas seulement jusques à la membrane dure du cerveau, mais qu'il va jusques au nerf qui descend du cerveau dans ce conduit*. 27 Dans l'autre il parle de cette maniere; *La fin, ou l'extremité du conduit de l'oüie, qui est à l'endroit où se dilate le nerf qui descend dans ce conduit, est à l'égard de l'oreille ce que l humeur crystalline est à l'égard de l'œuil*.

On a déja parlé de *l'organe de l'odorat* en traitant du cerveau; & l'on a vû que Galien place cet organe à *l'extrémité des ventricules antérieurs du cerveau*. Ces ventricules vont aboutir à l'os cribreux, & cet os, qui est percé de divers trous, & placé au dessus du *nez*, reçoit par ce canal les exhalaisons qui s'élevent des matieres odorantes, & les porte aux extrémitez des ventricules; ou plûtôt ces mêmes ventricules, qui ont, comme on l'a dit, une inspiration & une expiration comme le poumon, attirent les exhalaisons dont on vient de parler.

Nôtre Auteur remarque à l'égard de la *langue*, qui est *l'organe du goût*, qu'elle reçoit, aussi bien que l'œuil, deux sortes de nerfs, les uns durs, les autres mols. Les premiers se distribuent dans les muscles qui la font mouvoir; les

23 *Lib.* 8. *cap.* 6.
24 *Ibid. lib.* 9. *cap.* 10.
25 *De nervor. dissect. cap.* 6.
26 *Method. medend. lib.* 6. *cap. ultimo.*
27 *De symptomat. causis, lib.* 1. *chap.* 3.

les feconds fe répandent dans la tunique dont elle eft revêtue, & c'eft par leur moyen, ou par le moyen de cette tunique nerveufe, que la langue diftingue les faveurs. On ne rapportera pas ici ce qu'il dit de la maniere dont elle fe meut, & dont elle eft attachée. Mais il eft effentiel de ne pas oublier ce qu'il obferve 28 en divers endroits touchant des *conduits*, dont la cavité eft, à ce qu'il dit, fort évidente, qui viennent de deux *glandes* fpongieufes placées de chaque côté de la racine de la langue, & qui apportent la *Salive* dans la bouche. On voit par là que les Anciens n'ont pas entierement ignoré l'ufage des glandes. Nous avons parlé ci-deffus de celles des *yeux*, de celles des *inteftins*, & de la *racine de la verge*. Galien nous indique encore des glandes 29 *qui arrofent toute la gorge*; & il ajoûte, *que Marinus en avoit trouvé quelques autres qui fervent auffi à arrofer d'autres parties; mais que lui Galien ne défigne pas, parce que la démonftration n'en eft pas*, à ce qu'il dit, *entierement évidente ou certaine*. Ce dernier paffage de nôtre Auteur fait foupçonner qu'il ne s'eft pas affez prévalu des lumieres des Anatomiftes qui l'ont précedé, ou qu'il a négligé diverfes chofes que ces Anatomiftes avoient découvertes, telles que font ces dernieres glandes dont parloit Marinus. On dira que ces glandes, ou les ufages que leur donnoit celui qui les avoit décrites, étoient peut-être imaginaires, & que c'eft pour cela que Galien n'en a rien voulu dire. Mais ce qui appuye le foupçon que nous avons qu'il n'a pas laiffé ces glandes en arriere par cette raifon, c'eft qu'il a traitées de chimériques d'autres découvertes tres réelles, comme eft entr'autres celle qu'Erafiftrate avoit faite de certains 30 *vaiffeaux blancs* dans le méfentere des chevreaux. Erafiftrate fe trompoit quand il prenoit ces vaiffeaux pour des *arteres*, & quand il difoit qu'ils étoient *pleins d'air*; mais ces mêmes vaiffeaux n'en étoient pas moins réels, & c'eft ce que Galien n'a pas fû trouver, & que l'on n'a découvert que plufieurs fiecles après lui.

Depuis l'An cxl de J.C. jufques à l'An cc.

Nôtre Auteur ne s'eft pas toûjours expliqué de la même maniere fur l'organe du cinquieme des fens, qui eft *le toucher*. Il femble fuppofer en un endroit que *les nerfs* eux-mêmes font cet organe, lors qu'il dit, 31 *que de ce grand nombre de nerfs dont les rameaux fe divifent, & fe diftribuent dans toutes les parties du corps, il n'y en a aucun qui ne foit doüé du fens du toucher*. Mais il attribue la même chofe aux *membranes* dans un autre paffage; 32 *Ariftote*, dit-il, *établit le fens du toucher dans la* chair; *mais moi je le place dans les* membranes, *ou pellicules qui font comme entrelacées avec la chair*.

Pour achever ce qui concerne la tête il faudroit inferer ici la defcription du *nez*, des *levres*, des *machoires*, des *dens*, du *palais*, & de tout le refte de la face. Mais comme ces parties ne font prefque compofées que d'os, de mufcles, & de cartilages, nous n'entreprendrons pas de les décrire. Nous remarquerons feulement, à l'égard du *palais*, que l'on trouve à fon fond un conduit par lequel il a communication avec le nez. Galien prétend d'ailleurs que le palais *communique avec le cerveau*, ou qu'il reçoit par fa partie fupérieure les humeurs fuperflues qui viennent de la bafe du cerveau, & qui paffent de l'en-

28 *De ufu part. lib.* 10. *cap.* 11. *lib.* 11. *cap.* 10. & potiffimùm *lib.* 2. *de femine*, *cap.* 6.
29 *Ibidem.*
30 *Voyez ci-deffus*, *part.* 2. *liv.* 1.
31 *De locis affectis.*
32 *De utilitate refpirationis.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

l'entonnoir dans les trous de l'os *sphénoide* placé immédiatement au dessus du palais. On trouve encore au fond du palais, ou à l'entrée du gosier, une certaine chair ronde & longue grosse comme une petite olive, qui pend justement à l'extremité du palais. L'usage de cette chair, qu'on nomme la *luette*, est, selon nôtre Auteur, d'empêcher que l'air n'entre tout d'un coup dans le poumon, ce qui le refroidiroit trop, & d'ailleurs de modifier la voix. A droite, & à gauche de la luette sont placées deux glandes, nommées par les Anciens *paristhmia*, comme qui diroit *voisines de l'isthme*, par où l'on voit qu'ils ont comparé la luette à un *isthme*, ou a une langue de terre qui est entre deux mers. 33 Ces glandes, & *deux autres* qui sont tout auprès un peu plus en dedans, servent à humecter toutes les parties qui dépendent du pharynx, ou du gosier, & du larynx, dont il a été parlé ci-dessus.

Ce que l'on a vû dans ce chapitre, & dans les deux précedens, concernant l'Anatomie de la *tête*, de la *poitrine*, & du ventre, peut suffire pour donner une idée generale de ces parties qui renferment les principaux organes de nôtre corps. Il s'agiroit maintenant de traiter des *extremitez*, c'est à dire des bras, & des mains, des cuisses, des jambes, & des pieds, qui font la quatriéme partie du corps selon nôtre division. Mais nous n'entrerons pas dans ce détail, premierement parce que l'on peut se faire un plan de ce qu'il y a de plus essentiel, ou de plus difficile à découvrir, dans l'œconomie animale sans examiner particulierement ces dernieres parties, dont l'usage est conu de tout le monde, du moins en géneral. La seconde raison que nous avons pour nous abstenir de cet examen, c'est que pour le faire il faudroit décrire un grand nombre *d'os*, de *cartilages*, & de *muscles*, & parler de tous les *vaisseaux* qui les accompagnent, ce qui seroit d'autant plus ennuyeux que cette matiere est, de toute l'Anatomie, celle sur quoi il y a eu le moins de disputes entre les Anciens & les modernes. Ce n'est pas qu'elle ne soit très importante, ou qu'un Médecin la doive négliger, mais nous supposons qu'on s'en instruira d'ailleurs, & nous croyons qu'il suffira pour nôtre dessein de faire ici les remarques suivantes par lesquelles on verra en gros ce que c'est qu'un os, & ce que c'est qu'un cartilage, & un muscle, selon les principes de nôtre Auteur.

Il faut savoir premierement à l'égard des *os*, que Galien les regardoit comme des corps durs, secs, terrestres, & froids, qui n'ont aucun sentiment par eux-mêmes, parce qu'ils ne reçoivent point de nerfs, mais seulement par la membrane qui les enveloppe, appellée 34 *périoste*. Il les met au rang des parties *spermatiques*, c'est à dire, qui sont produites immédiatement de la semence, comme on l'a vû ci-dessus; & l'usage qu'il leur donne c'est d'être comme le *fondement*, qui soutient toute la masse du corps. Les os ont la plus-part de la *moüelle*, qui leur sert de nourriture.

Ils

33 *De usu part. lib. 7. cap. 17.* L'Auteur du livre intitulé *l'Introduction*, attribué à Galien, dit que les glandes appellées *paristhmia* sont au nombre de quatre, dont il y en a deux que l'on voit vers la racine de la langue, & deux autres plus profondes.

34 Nôtre auteur dit (*de loc. affect. lib. 2. cap. 7.*) que les os sentent quelquefois de la douleur, ou que la douleur paroit être dans les os *lors qu'elle est dans les membranes qui environnent les os.* Par ces membranes il semble qu'il ne peut entendre que le *périoste*, dont il ne fait d'ailleurs mention qu'en un endroit, ou deux de ses ouvrages, & cela en un mot, sans s'expliquer sur la nature de cette membrane. Il est vrai que dans le livre des *definitions* celle du perioste y est contenue ; mais ce livre n'est pas de Galien.

Ils sont joints les uns aux autres de plusieurs manieres, qui se réduisent à ces deux génerales, la *symphyse*, & *l'articulation*, lesquelles contiennent chacune diverses especes que nôtre Auteur a très bien décrites. Par la *symphyse* deux os sont joints, ou collez fortement ensemble, en sorte que ni l'un, ni l'autre ne se peut mouvoir; au lieu que ceux qui se joignent par *articulation* ont chacun leur mouvement. Pour soutenir, & affermir ces articulations la nature a produit des *ligamens*, qui sont des corps blancs, plus durs, & plus épais que les membranes, par lesquels la tête d'un os est retenue dans la cavité d'un autre os qui reçoit cette tête, en sorte qu'elle ne peut sortir de la cavité. On parlera encore d'une autre sorte de ligamens en décrivant le muscle.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Les *cartilages* sont des corps plus mols que les os, mais plus durs que toutes les autres parties. Ils sont formez de la semence, & sont sans sentiment aussi bien que les os, ils se changent même quelquefois en os. Leur usage est de joindre en quelques endroits deux os ensemble, & de contribuer à la formation, ou à la perfection de quelques parties, comme du nez, des oreilles, de la trachée artere, & de quelques autres.

Les 35 *muscles* couvrent tous les os & s'y attachent fortement. Ils sont proprement composez de *chairs*, & de *fibres*. Ils reçoivent de plus des *veines*, & des *arteres* comme des manieres de ruisseaux, qui ne composent pas tant la substance des muscles, qu'ils leur fournissent de quoi se nourrir, & être vivifiez. Les *fibres* sont des filamens plus subtils que les filets d'aragnées, qui partent également des *nerfs*, lesquels entrent par la tête des muscles, & des *ligamens* qui sont à la tête des mêmes muscles, ou qui composent cette tête. Entre ces fibres il reste divers interstices, qui se remplissent de chair. Cet assemblage étant d'ailleurs couvert, & entrecoupé de membranes est appellé un *muscle*, dont l'extremité, ou la queüe, qui est formée par le rapprochement des fibres nerveuses, & ligamenteuses, prend le nom de *tendon*. L'autre extrémité, ou la tête, se nomme le *ligament* du muscle, & le milieu le *ventre*. La tête, ou le ligament est toujours immobile, mais la queüe, ou le tendon doit se mouvoir, parce qu'il est inseré, ou attaché immédiatement à la partie que le muscle meut. Le ligament est insensible, mais le tendon a du sentiment, parce que les fibres qui le composent sont en partie nerveuses.

L'usage du muscle est d'être *l'organe*, ou *l'instrument du mouvement volontaire*, ce qui se fait de cette maniere. Les Esprits fournis par le cerveau meuvent le nerf, ou lui portent la faculté de mouvoir les parties où il se distribue. Le nerf meut en suite le muscle, & le muscle, ou son tendon, meuvent l'os auquel ils sont attachez; comme, par exemple, le grand os de la jambe. Cet os étant mû il faut que toute la jambe, & par consequent le genoüil, où est l'articulation, se meuvent.

On doit enfin remarquer que les muscles ont quatre sortes de mouvemens, un mouvement de *contraction*, un mouvement *d'extension*, un mouvement de *translation*, & un mouvement *tonique*. Le premier se fait lors que le muscle se retire vers la tête, ou s'accourcit, & s'enfle; le second lors qu'il s'étend, ou s'alonge; le troisieme lors que le muscle se relâche, ou tombe en quelque maniere à cause de la pesanteur de la partie, parce que la faculté motrice

 n'agit

35 Ainsi appellez du mot *mus*, qui en Latin & en Grec signifie *un rat*, parce qu'un muscle séparé d'un autre ressemble à un rat écorché.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

n'agit pas; le quatrieme lors que le muscle demeure dans la contraction, ou qu'il demeure tendu comme s'il n'agissoit point. C'est par ce dernier mouvement que les oiseaux demeurent quelquefois suspendus en l'air, sans se remuer d'une place; en sorte qu'il semble que leurs muscles ne se meuvent point, quoi qu'ils se meuvent effectivement; puis qu'à cela près ces oiseaux tomberoient en terre. Tel est aussi le mouvement des muscles d'un homme qui se tient debout sans se remuer. De tous ces mouvemens dépendent ceux des parties, lesquels se distinguent; ou par le *lieu*, comme quand une partie se meut en avant, en arriere, vers le haut, vers le bas; ou par la *figure* qu'ils font faire à la partie, en la fléchissant, en l'étendant, en la tournant obliquement, & en rond, en la renversant, &c. La premiere cause de tous ces mouvemens paroît à nôtre Auteur une chose fort difficile à trouver, & il est enfin obligé d'avoüer ingénument, que ni lui ni les autres Philosophes, dont il rapporte les opinions, n'ont pû découvrir cette cause. La difficulté consiste en ceci, qu'il ne semble pas que les petits enfans, & les bêtes, qui ne savent point quels sont les offices des muscles, puissent faire mouvoir plûtôt un muscle qu'un autre. On ne sait point, par exemple, pourquoi les bêtes, ou les enfans remuent plûtôt les levres que les pieds lors qu'il faut manger; car enfin le mouvement des muscles est *volontaire*, comme on l'a dit, & comme l'experience nous en rend convaincus, & la volonté suppose une conoissance qui n'est ni dans les enfans ni dans les bêtes. On peut voir tout ce que dit nôtre Auteur sur ce sujet dans le chapitre 36 cité au bas de la page.

On a pû voir par ce que l'on a dit ci-devant ce que c'est qu'une *veine*, une *artere*, & un *nerf*, & à quoi sont destinez ces trois sortes de vaisseaux; que les nerfs portent à toutes les parties la faculté de sentir, & de se mouvoir; que les veines, & les arteres contiennent également du sang, qui va également *du centre du corps à la circonference*; que le sang des veines, qui est le plus grossier, y va pour nourrir les parties, & que le sang artériel étant plus subtil sert à vivifier ces mêmes parties, &c. Nous ne décrirons pas plus particulierement le cours de ces vaisseaux, & nous ne rapporterons pas les noms que Galien donne à divers rameaux de veines, & d'arteres, selon les parties où ils se vont rendre, comme nous n'avons nommé ni les os, ni les muscles par leurs noms particuliers. Mais on ne peut pas se dispenser de remarquer que par la description que nôtre Auteur fait, tant du cours de plusieurs vaisseaux que de la figure, & de la situation de chaque os, & de chaque muscle, il paroît, aussi bien que par quelques autres endroits de son Anatomie que l'on a indiquez ci-devant, qu'il confond quelquefois le corps des singes, ou des autres bêtes avec le corps de l'homme, 37 comme Vésale, & d'autres l'ont soûtenu.

Nous finirons en avertissant le Lecteur que dans ce chapitre, & dans les précedens nous n'avons prétendu donner qu'un petit abrégé de l'anatomie de Galien, concernent principalement *l'œconomie animale*, comme nous l'avons déja insinué. Cet avertissement est nécessaire pour aller au devant de ce qu'on pourroit dire, que nous n'avons pas fait sentir toute l'exactitude que nôtre Auteur a apportée dans ses descriptions des parties du corps. Nous convenons qu'il ne faut pas juger du prix de son Anatomie par l'extrait que nous en avons fait.

36 *De formatione fœtus.*
37 *Voyez ci-dessus cap.* 5.

fait, ni de tout ce qu'il y a de bon dans le reste de son systeme de Médecine, par ce que nous en avons dit ci-dessus. Si l'on avoit voulu entrer dans un détail qui eût renfermé tout cela, il auroit fallu faire un gros livre; à moins de quoi il auroit été impossible de rendre exactement raison de tout ce qu'il y a de remarquable dans six volumes in folio que nous avons de Galien. *Depuis l'An ex de J. C. jusques à l'An. cc.*

Liste des Livres de Galien, tirée de l'édition de Chartier.

Galien, de ses propres livres 1.
De l'ordre de ses livres, 1.
Harangue de Galien de Pergame, Paraphraste, fils de Menodotus, pour exhorter à apprendre les beaux arts. 1. *Il est visible que c'est un autre Galien.*
De la meilleure Doctrine, 1.
De l'Histoire Philosophique, 1.
Fragment de Galien, tiré de Jean le Grammairien. Livre attribué à Galien, intitulé, Que les qualitez sont incorporelles. 1.
Fragment de Galien, tiré de Simplicius.
Autre, tiré d'Averrhoës.
Notes de Galien sur Hippocrate, tirées de Stobée,
Des Sophismes dans les mots, 1.
Explication des vieux mots d'Hippocrate, 1.
De l'établissement de l'art de la Médecine, 1.
L'Art de la Médecine, 1.
Définitions Médicinales, 1.
Des parties de la Médecine, 1. L.
Des Sectes, à ceux qui commencent à étudier, 1.
De la meilleure Secte, 1.
Discours contre les Empiriques, Fragment attribué à Galien. L.
Exposition du Systeme des Empiriques. L.
Qu'un bon Médecin doit aussi être Philosophe, 1.
Introduction à la Médecine, où le Médecin, livre attribué à Galien, 1.
Des Elémens, selon Hippocrate, 2.
Des Temperamens, 3.
Commentaires sur deux livres d'Hippocrate. De la nature de l'homme, 2.
Des Humeurs, 1.
S'il y a naturellement du sang dans les artéres? 1.
De la Bile noire, 1.
De la Semence, 3. De la semence petit livre; L.
Des os, à ceux qui apprennent l'Anatomie, 1.
Des Administrations Anatomiques, 9.
De l'Anatomie des Corps vivans, attribué à Galien, 1. L.
De la petite Anatomie, attribué à Galien, 1. L.
Dissection des organes de la voix, 1. L.
De l'Anatomie des Yeux, attribué à Galien, 1. L.
De la Dissection des Veines, & des Arteres, 1.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

De la Dissection des Nerfs, 1.
Des Muscles, tiré des livres d'Oribase, 1.
De la Dissection de la Matrice, 1.
De l'Usage des parties, 17.
De l'Ame, Fragment tiré du livre de Nemesius, intitulé de la nature de l'homme.
Autre Fragment tiré du chap. 20 du même Nemesius, touchant la Peur.
De la substance des facultez Naturelles, fragment.
Des Facultez qui gouvernent nôtre corps, attribué à Galien, 1. L.
Des Facultez Naturelles, 3.
Des sentimens d'Hippocrate, & de Platon, 9.
Fragment sur le Timée de Platon. L.
De la formation du fœtus, 1.
Si toutes les parties de l'animal se forment en même temps? L.
De la nature, & de l'ordre de chaque corps, attribué à Galien, 1. L.
De la liaison des parties, ou de la Nature de l'homme, attribué à Galien, 1. L.
Si ce qui est dans la matrice est un animal? 1.
De l'Enfant qui naît le septieme mois, 1.
De l'organe de l'odorat, 1.
Du Mouvement des Muscles, 2.
Des Mouvemens manifestes, & obscurs, attribué à Galien, 1. L.
Fragment, tiré de cette même paraphrase du quatrieme livre *de Physica auscultatione*
Autre Fragment, tiré de cette même paraphrase.
Autre, tiré du livre des Songes, de Michel Ephésien.
Du Mouvement de la poitrine, & du Poumon, Fragment. L.
De l'Usage de la respiration, attribué à Galien, 1. L.
De l'Usage de la respiration, reconnu pour être de Galien, 1.
Des causes de la respiration, 1.
De la Voix, & de la respiration, attribué à Galien, 1. L.
De l'Usage des Pouls. 1.
Que les qualitez de l'esprit suivent le temperament du corps, 1.
De la bonne Constitution du corps, 1.
De l'Embonpoint, 1.
Si l'Art qui regle l'usage des choses qui regardent la Santé, dépend de la Médecine, ou de la Gymnastique? 1.
De la Conservation de la Santé, 6.
Des Facultez des Aliments, 3,
Du flux continuel de la substance du corps; ou Quatrieme livre des aliments, attribué à Galien, 1. L.
De la Maniere de vivre attenuante, 1. L.
Des bons, & des mauvais Sucs des aliments, 1.
Préceptes touchant la constitution du corps; touchant la diete convenable dans les quatres saisons, & dans les douze mois de l'année, 1.
De l'Usage des choses liquides, 1.
De la maniere de vivre de ceux qui se portent bien, 3.
Des Eaux, Fragment tiré de Galien, Oribase, &c.

Des

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

Des Vins, autre Fragment tiré d'Oribase.
Autre Fragment sur le même sujet, tiré du même
Autre Fragment sur le même sujet, tiré d'Athénée.
Du Pain, Fragment tiré d'Athénée.
De la Ptisane, I.
De l'Exercice de la petite paume, I.
De l'Acte Vénérien, Fragment.
De la conoissance des maladies tirée des Songes, I.
De la conoissance, & de la cure des passions de l'ame, I.
Autre livre dont le titre est presque semblable.
De la Coutume, I. L.
Des Differences des Maladies, I.
Des Causes des Maladies, I.
Des Differences des Symptomes, I.
Des Causes des Symptomes, 3.
Des Differences des Fiévres, 2.
De l'Intempérie Inégale, I.
Du Marasme, ou de la Consomption, I.
Des Tumeurs contre nature, I.
De la Plénitude, I.
Des Causes Procatarctiques, I. L.
Du Tremblement, de la Palpitation, de la Convulsion, du Frisson, I.
Du Coma, I.
De la Difficulté de respirer, 3.
Des Temps des Maladies, I.
Des Caracteres des Fiévres, I.
Contre ceux qui ont écrit des Caracteres des Fiévres, I.
De la Soif, Fragment.
De la Fiévre Hémitritée, I.
Des Parties affectées, 6.
Des Maladies des Femmes, I
Des Maladies des Femmes, Fragment. L.
Des Pouls, à ceux qui commencent d'étudier, I.
Des Differences des Pouls, 4.
De la conoissance des Pouls, 4.
Des Causes des Pouls, 4.
Des Présages tirez des Pouls, 4.
Abrégé des seize livres des Pouls, I. L.
Abregé des Pouls, attribué à Galien, I.
Des Pouls, petit livre, addressé au Philosophe Antoine.
Des Urines, attribué à Galien, I.
Abrégé des Urines, I.
Petit livre des Urines, tiré d'Hippocrate, de Galien, & de quelques autres.
Des Crises, 3.
Des Jours Critiques, 3.
Trois Commentaires sur le livre d'Hippocrate, des Humeurs. L.
Trois Commentaires sur les Prognostiques d'Hippocrate.
Trois Commentaires sur les Prédictions d'Hippocrate.

Depuis l'An cxl de J.C. jusques à l'An cc.

Du Prognostique, à Posthumus, 1.
Du Prognostique, petit livre.
Vrai, & expérimenté Prognostique.
De la Saignée, Fragment
Prognostique sur la maniere dont un malade est couché, tiré des Mathematiques, 1.
Comment on découvre ceux qui feignent une maladie, 1.
Questions sur Hippocrate, attribuées à Galien. 1. L.
Trois Commentaires sur le premier des Epidémiques d'Hippocate.
Un Commentaire sur le second des Epidémiques.
Fragment de Commentaire sur le même livre.
Trois Commentaires sur le troisiéme des Epidémiques.
Six Commentaires sur le sixieme des Epidémiques.
Sept Commentaires sur les Aphorismes d'Hippocrate.
Qu'Hippocrate n'a point erré dans l'Aphorisme, qui commence ainsi; *Ceux qui croissent ont le plus de chaleur naturelle*, contre Lycus.
Contre ce que Julien a écrit contre les Aphorismes d'Hippocrate.
Fragmens de Galien, tirez des Aphorismes de Rabbi Moïse.
Fragment tiré de Rhases.
De la Méthode de traiter les maladies, 14.
L'Art de guérir les maladies, addressé à Glauq, 2.
De la Saignée, contre Erasistrate, 1.
De la Saignée, contre les Sectateurs d'Erasistrate qui sont à Rome, 1.
De la maniere de guérir par la Saignée, 1.
Des Sansues, de la Révulsion, des Ventouses, & de la Scarification, 1. L.
Des Facultez des médicamens purgatifs, 1.
Des médicamens purgatifs, attribué à Galien, 1. L.
Qui sont ceux que l'on doit purger, par quels médicamens, & quand on le doit faire.
Conseil pour un jeune garçon Epileptique
De la Mélancholie, Fragment tiré d'Aëtius.
Des Yeux, attribué à Galien. 1. L.
De la Colique, 1. L.
De la Jaunisse, attribué à Galien, 1. L.
Des maladies des Reins, livre supposé.
De la Pierre, Attribué à Galien. L.
De la Sciatique, & de la Goutte, 1.
Des Remedes expérimentez, attribué à Galien; 1. L.
Livre des Secrets, à Monteus, attribué à Galien; 1. L.
De l'Incantation, de l'Adjuration, & de la Suspension, attribué à Galien; 1. L.
De la cure Homerique, Fragment tiré de Trallian.
Des remedes aisez à faire, 1.
Des remedes aisez à faire, addressé à Solon, Chef des Médecins, supposé, 1.
De Dynamidiis, c'est à dire, des facultez des médicamens, ou des médicamens efficaces, attribué à Galien. *On croit que ce livre est de Gariopontus.* L.

Quatre

Quatre Commentaires sur le livre d'Hippocrate de la Diéte dans les maladies aigues. *Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.*

De la Diéte dans les maladies aigues, petit livre. L.

Trois Commentaires sur le livre d'Hippocrate, de la Boutique du Médecin.

Trois Commentaires sur le livre d'Hippocrate, des Fractures.

Quatre Commentaires sur le livre d'Hippocrate, des Articulations.

Des Bandages.

Des Facultez, & Temperamens des Médicamens simples, 11.

De la Composition des Médicamens, considérez par rapport aux parties du corps, 10.

De la Composition des Médicamens considerez par rapport à leurs genres, 7.

Des Antidotes, 2.

De la Thériaque, à Pison, 1. Ce livre paroît à quelques-uns supposé.

De la Thériaque, à Pamphilianus, attribué à Galien.

Des Médicamens Succédanées. 1.

Des Poids, & des Mesures. 1.

Des Médicamens simples, à Paternianus, attribué à Galien. L.

Des Plantes, attribué à Galien. L.

Des Facultez de la Centaurée, attribué à Galien. L.

Des Clysteres, 1. L.

Trois Commentaires sur le livre d'Hippocrate, de l'Air, des Lieux, & des Eaux. L.

De l'anatomie des Muscles, à ceux qui apprennent, 1. L.

La lettre L, qui est ajoutée à la fin de quelques-uns des titres des livres de Galien, marque que ces livres ne se trouvent qu'en Latin. Monsieur Chartier donne une autre liste des livres de Galien, qu'on n'a plus ni en Grec ni en Latin, ou qui sont cachez dans quelques Bibliotheques; & qui ne sont conus que par le titre. La plus grande partie de ces livres ne regardent pas la Médecine.

CHAPITRE IX.

Médecins qui ont vécu en même temps que Galien.

LUCIUS APULEE, de *Madaure*, ville d'Afrique, vivoit sous les Empereurs Adrien, Antonin le débonnaire, & Marc Aurele, comme on le recüeuille de ce qu'il fait mention dans son Apologie d'un *Lollianus Avitus*, & de quelques autres, comme de personnes qui vivoient lors qu'il a écrit cette Apologie; & de ce qu'on apprend d'ailleurs que ces mêmes personnes ont vécu sous les Empereurs qu'on a nommez. Son pere, qui s'appelloit *Thésée*, avoit possedé la charge de Duumvir, & avoit été fort consideré dans sa patrie. Sa mere, nommée *Salvia*, étoit de la famille de Plutarque, & de celle du Philosophe Sextus.

Apulée avoit étudié à Carthage, puis à Athenes, où il s'attacha beaucoup à la Philosophie de Platon, & enfin à Rome, où il étudia la Jurisprudence, & s'acquit même une grande réputation dans le barreau. Mais il quitta ensuite

ce

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

ce mêtier pour reprendre la Philosophie, qui étoit mieux de son goût. Et comme il voulut entrer dans ce que la Physique renferme de plus particulier, par rapport à la conoissance des proprietez de tous les corps, il ne se contenta pas de lire les livres des Philosophes qui en ont écrit, il trouva à propos de faire lui-meme des expériences pour avoir une plus grande certitude. Il s'appliqua particulierement à découvrir la nature, & la disposition des parties des animaux, à l'imitation d'Aristote; il entreprit même de 1 critiquer les écrits de ce Philosophe, concernant *l'Anatomie*, & d'y faire des additions. Il composa en Grec des livres de 2 *Questions Naturelles*, dans lesquels il traitoit fort amplement des *poissons*. Il en composa encore d'autres intitulez *Questions Médecinales*, & il dit en quelque endroit, 3 *qu'il n'est ni ignorant, ni même sans expérience, en fait de Médecine*, c'est à dire, qu'il avoit joint la pratique à la théorie. C'est ce qui paroît encore par ce qu'il ajoûte en un autre endroit du même ouvrage, *qu'on lui avoit amené une femme atteinte du mal caduc, afin qu'il la guérit.*

On met entre les Ecrits d'Apulée un livre intitulé, *Des remedes tirez des plantes* qui nous est resté, & qui est écrit en Latin, mais on n'est pas certain qu'il soit de lui. Quelques-uns le donnent à *Apulée Celse* dont il a été parlé ci-devant, quoi qu'il porte le nom d'Apulée de Madaure; d'autres prétendent que ce livre n'est, ni de l'un ni de l'autre des deux Apulées. Il n'est pas, disent-ils, du premier, parce que le langage ne sent pas le siecle de Tibere, dans lequel ce premier Apulée vivoit; il n'est pas non plus du second, parce que le stile n'est ni abondant ni fleuri comme celui de cet Auteur. Mais cette derniere raison n'est pas, à mon avis, assez forte; car quelle occasion pouvoit avoir Apulée d'étaler son éloquence dans un livre où il n'y a rien d'Historique, & où il n'y a point de raisonnemens, mais une description nue des proprietez des plantes. 4 Il se peut d'ailleurs que ce livre ne soit qu'un fragment, ou un extrait d'un plus grand ouvrage composé par nôtre Auteur, & que les Copistes peuvent même avoir alteré, & corrompu; ou enfin que ce soit une traduction faite sur le Grec d'Apulée, dans les siecles de la basse latinité, comme quelques-uns l'ont soupçonné. Quoi qu'il en soit, si le livre en question n'est pas d'Apulée de Madaure, ceux qui ont emprunté, ou supposé son nom ont apparemment crû que cette supposition seroit couverte par le rapport qu'il y a entre les matieres qui sont traitées dans ce livre, & celles qui se trouvoient dans les ouvrages légitimes du même Apulée. Le livre qu'on lui attribue est un recueuil de remedes, dont plusieurs sont entierement *superstitieux*; & il y a bien de l'apparence qu'il avoit donné dans ces sortes de remedes. Il dit lui-même, 5 dans l'un de ses plus beaux ouvrages, 6 *que les anciens Médecins ont employé les charmes, ou les vers, pour la guérison des playes, comme on le recueille de ce qu'Homere, dont le témoignage est autant certain que celui*

---

1 Libros ἀνατομῶν Aristotelis explorare studio, & augere. *Apolog.* 1.
2 *Ibidem.*
3 Medecinæ neque instudiosus, neque imperitus; *Ibidem.*
4 *Vide Fabric i Centur. Plagiarios; & Bibliothec. Latinam.*
5 *Apolog.* 1.
6 *Veteres quidem Medici etiam carmina remedia vulnerum norant, ut omnis vetustatis certissimus auctor Homerus dixit, qui facit Ulixi de vulnere sanguinem profluentem sisti cantamine.*

celui d'aucun autre Auteur de l'antiquité, nous dit qu'on arrêta par enchantement le sang qui couloit de la playe d'Ulysse; & immediatement après il ajoûte, [7] *qu'il n'y a rien de tout ce qui se fait en vûe de rendre la santé qui puisse être criminel*; par où l'on voit qu'il approuve, & qu'il tâche de justifier ce procedé des Anciens.

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

On trouve dans le prétendu livre d'Apulée les noms de plusieurs plantes Médicinales, en diverses langues, en Grec, en Latin, en Egyptien, en Punique, en Gaulois, en la langue des Daces, &c. On y trouve même les noms que les *Prophetes*, comme l'Auteur les appelle, c'est à dire les *Magiciens*, Zoroastre, Osthanes, & d'autres, donnoient à ces plantes. On y voit ensuite la description de ces mêmes plantes, par rapport à leur figure, au lieu où elles naissent, & celle de leurs proprietez par rapport à la guérison des maladies. Ces proprietez sont de deux sortes; les unes sont *naturelles*, & les mêmes que celles qui ont été indiquées par Dioscoride, & les autres Herboristes dont on a parlé ci-devant; les autres n'ont de fondement que sur une tradition *superstitieuse*, & dépendent autant, ou plus de certaines *céremonies* que l'on joint à l'usage d'une plante, que de la nature de la plante même. Nôtre Auteur recommande, par exemple, une herbe qu'il appelle *pied de lion*, & une autre nommée *aristoloche*, comme étant propres pour ceux à qui l'on a [8] *noüé l'éguillette*, & voici de quelle matiere il les employe. *Prenez*, dit-il, *sept tiges de pied de lion séparées de leurs racines, & faites les boüillir dans de l'eau, au déclin de la lune. Lavez le patient avec cette eau, à l'entrée de la nuit, devant le seüil de sa porte, hors de sa maison; & lavez vous en aussi vous même qui lui rendez cet office. Brûlez en suite de l'herbe d'aristoloche, parfumez en l'homme, & rentrez tous deux à la maison, sans regarder derriere vous, & il sera incontinent délié, ou délivré.* Ceux qui voudroient essayer ce remede se trouveroient embarassez, par les differens noms qu'Apulée donne à la premiere des plantes dont il s'agit. Il l'appelle *pied de lion*, ou *leontopodion*, *leontopetalon*, *leontospermon*, *lychnys agria*, *lathyros*, *cacalia*, *flammula veneris*, *brumaria*, *papaverculum*, *prapedilon*, *leuceoron*, *platyphyllon*, *æthopon*, *theribethron*, *gudubbal*; ce dernier nom est Punique, ou Carthaginois. Il est vrai que la description qu'il en donne convient, en quelque maniere, au *leontopetalon* de Dioscoride. Apulée confond de même diverses autres plantes, par la multitude de ses synonymes. Entre les usages qu'il attribue à la *mente sauvage* il prétend qu'elle sert à découvrir *sous la protection de quelle étoile on est*. On peut le consulter sur la maniere dont il veut que l'on s'y prenne pour cela, & sur les autres choses de cette nature que nous ne rapportons pas ici.

On conte aussi entre les livres du même Apulée, un dialogue Latin intitulé *Hermes Trismégiste*, ou *Asclépius*, que l'on prétend qu'il ait traduit du Grec, ou de quelqu'autre langue; mais les Savans ne reconoissent pas ce livre pour être de nôtre Auteur, parce qu'il n'est pas assez bien écrit. On a vû dans la premiere partie de cette Histoire, à l'endroit où il est parlé d'*Hermes*, un passage tiré de ce même livre dans lequel il est fait mention de certaines *statues magiques* qui *donnent des maladies*, & qui *en guérissent*. On peut aussi avoir attribué la traduction de ce livre à nôtre Apulée, dans la prévention où l'on a été que ces sortes de curiositez étoient de son genie, ou de son goût. Ce

---

7 *Nihil enim quod salutis ferendæ gratiâ fit criminosum est.*

8 *Si quis devotus defixusque fuerit in suis nuptiis, sic eum resolvas.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

qu'il y a de certain, c'est qu'il a été accusé de *Magie*, & qu'il a été obligé de se défendre à cet égard par deux Apologies qui nous sont restées. Il est vrai que la principale cause de cette accusation fut le mariage, qu'il avoit contracté avec 9 une riche veuve, nommée *Pudentilla*, dont les parens de cette Dame n'étoient pas contens; ce qui fit qu'ils s'aviserent de publier qu'Apulée l'avoit forcée par des sortileges à lui donner la main, & qu'il avoit même fait mourir un fils de cette même Dame. Mais il y a bien aussi de l'apparence qu'il avoit d'ailleurs donné lieu à des soupçons de cette nature, par les experiences qu'il faisoit tous les jours pour découvrir les proprietez des plantes, des animaux, &c. en quoi il avoit, sans doute, poussé un peu trop loin sa curiosité. Quoi qu'il en soit, il fut absous de cette accusation; mais cela n'a pas empêché que la postérité ne l'ait mis au rang des Magiciens, & qu'il n'ait été comparé à *Apollonius de Tyane*, comme on le recüeuille des écrits de Lactance, de S. Augustin, & de quelques autres Peres. Son livre de *l'Asne d'or*, qui est tout plein de contes magiques peut aussi avoir donné lieu à cela, quoi que ce ne soit qu'un jeu d'esprit, & que le sujet ne soit pas de l'invention d'Apulée.

10 Quelques uns attribuent enfin à Apulée de Madaure le livre intitulé *Sexti Platonici Medicina ex animalibus*, dont nous avons parlé ci-devant. Nous laissons à part les autres livres de cet Auteur qui ne regardent pas la Médecine. Apulée avoit un esclave nommé *Themison*; qui étoit Médecin, dont nous avons aussi fait mention ci-dessus, quand il s'est agi des Médecins Esclaves.

J'ai vû cinq éditions du livre *des vertus des plantes*, qui porte, comme je l'ai dit, le nom d'Apulée. Les deux plus anciennes sont celle de Paris de 1528, in folio, sur un manuscrit de Jean Philippe *de Lignamine*, & celle de Basle, de la même année, aussi in folio, que l'on doit aux soins d'Albanus Torinus. La troisiéme est celle de Zurich, de 1537, in quarto, a laquelle est joint un commentaire de Gabriel Humelbergius. La quatrieme celle de Venise, chez les Heritiers d'Aldus, de 1547, in folio, qui se trouve dans un recüeuil qu'ils ont fait des écrits de tous les anciens Médecins Latins. La cinquieme est celle de Lyon, de 1587, dans un volume, in octavo, de toutes les œuvres d'Apulée de Madaure. Il y a encore une édition, du même livre, de Paris en 1543, que je n'ai pas vüe.

C'est une chose remarquable qu'il y ait de si grandes variations dans le texte de la plus part de ces éditions. Rhodius (*in Scribon. Larg. in addendis ad compos.* 130) dit que celle de Paris, en 1528, est plus ample que les autres, ou que celle d'Aldus. Ce qui l'a porté à le croire, c'est que dans l'édition de Paris, le petit livre *de Betonica*, attribué par d'autres à Antonius Musa, s'y trouve joint au commencement, & qu'il y a à la fin un chapitre de la *mandragore*, qui n'est pas ailleurs. Il y outre cela un traité qui suit, intitulé *des herbes de chaque signe du Zodiaque, & de chaque Planete*, quoi que celui qui a fait imprimer ce traité n'ait pas dit qu'il fût d'Apulée. A cela près si l'on examine le texte de l'Herbier d'Apulée, il se trouvera qu'il y a dans les autres éditions un très-grand nombre de mots, & de périodes entieres, qui ne sont point dans

9 Elle avoit quatre millions de petits sesterces, *H S. quadragies*, qui font environ quatre cent mille livres monoye de France. *Vid. Apolog.* 2.

10 *Vide Fabricii Centur. Plagiar.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

dans celle de Paris, & par consequent que celle-ci est plus défectueuse que les autres, qu'a est le contraire de ce qu'a crû Rhodius. Celle de Torinus, & celle d'Humelbergius sont à peu près aussi amples l'une que l'autre, mais outre que le titre de la premiere est, *L. Apuleii Madaurensis de Herbarum virtutibus Historia, &c.* & que la seconde est intitulée, *Apuleii Liber de medicaminibus Herbarum*, on pourroit faire une fort grande liste des diverses leçons de ces deux éditions, dans tout le corps de l'ouvrage. Ce qui fait cette difference, du moins en partie, c'est que Torinus a suivi plus exactement, & plus fidelement ses manuscrits (dont il marque les diverses leçons) que Humelbergius n'a suivi les siens. Ce dernier avoüe qu'il a beaucoup donné à la conjecture, & qu'il s'est souvent reglé sur ce qu'il a trouvé, qui faisoit à son sujet, dans Dioscoride & dans Pline. L'édition d'Aldus suit celle de Torinus, si ce n'est qu'il n'y a point de diverses leçons marquées à la marge de la premiere. Celle de Lyon est aussi faite sur celle d'Humelbergius.

Ce dernier, ni Torinus non plus, ne disent point d'où ils ont eu leurs manuscrits, mais J. Philippe *de Lignamine* nous apprend que le sien avoit été trouvé depuis peu au mont Cassin. Il est visible que le livre *de Betonica*, que celui-ci met a la tête de l'Herbier d'Apulée, comme si c'étoit le premier chapitre, est en effet du même Auteur, comme Barthius, & d'autres l'ont crû. On est du moins sûr qu'il n'est point d'Antonius Musa, comme nous l'avons remarqué ci-devant. Je laisse à part la préface barbare de ce petit livre, qui a été faite par quelque Moine, des plus ignorans.

ALEXANDRE, d'Aphrodisée, ce fameux Commentateur d'Aristote, vivoit aussi du temps de Galien. On le peut conter entre les Médecins pour avoir traité dans ses *problemes* diverses questions qui concernent la Médecine, & pour avoir écrit en particulier sur *les fiévres*.

MARCELLUS, de Seide en Pamphilie, vivoit sous Marc Aurele, & avoit écrit quarante deux livres en vers héroiques touchant la Médecine, dans l'un desquels il traitoit de la [11] *Lycanthropie*, comme on l'apprend de Suidas. Ceux qui sont atteints de cette maladie, qui est une espece de *mélancholie*, croyent être changez en loups. [12] On a du même auteur un petit poëme sur les poissons, qui est dans quelque bibliotheque d'Italie.

Il y avoit, sous le même Marc Aurele, un Médecin nommé POSIDIPPUS [13] que l'on accusa d'avoir tué *Lucius Verus*, qui étoit Empereur avec Marc Aurele, en le faisant saigner mal à propos. Verus fut atteint d'une apoplexie, qui est une maladie, dont on meurt presque toûjours; & il se peut que cet Empereur mourut peu de temps après la saignée; ce qui donna occasion de blâmer ce remede, & le Médecin qui l'avoit ordonné, quelque raison qu'il eut eüe pour cela.

Je trouve les noms de deux autres Médecins du même temps, dans [14] une

---

11 Il y a dans Suidas περὶ λυγίνυ, mais il est visible que c'est une faute; car on trouve dans Aëtius un fragment touchant la lycanthropie, qu'il dit être tiré des livres du Médecin Marcellus, qui ne peut être que celui dont parle Suidas.

12 *Vide Schenchii Biblia Jatrica.*

13 *Julius Capitol. in M. Antonin. cap. 15.*

14 *Soteridam* Medicum in Formianum ut dimittas rogo; ego autem *Pisitheo* nihil credo qui puellæ virgini curationem nescit adhibere. *Vide Vulcatii Gallicani Avid. Cassium, cap. 10.*

Depuis l'An cxl de J. C. jusques à l'An cc.

lettre de l'Imperatrice Faustine à Marc Aurele son époux; l'un s'appelloi SOTERIDAS; l'autre PISITHEUS.

JULIUS POLLUX, de qui nous avons une maniere de Dictionaire Grec dédié à l'Empereur Commode, peut être regardé comme ayant écrit de la Médecine, parce qu'en rapportant les noms de toutes les parties du corps, il marque leur situation, & quelquefois leurs usages, ce qui concerne l'Anatomie. Il dit, entr'autres choses, en parlant des *arteres*, qu'elles sont *les chemins, ou les canaux de l'esprit, comme les veines sont ceux du sang*; & en parlant du *cœur*, il dit aussi, que le cœur a deux cavitez, l'une pleine de *sang*, l'autre pleine *d'esprits*, que l'une de ces matieres est de là envoyée dans les arteres, l'autre dans les veines; par où l'on voit que Pollux suivoit Erasistrate. Il touche dailleurs les noms des maladies, & ceux des instrumens des Médecins.

ATHENEE, qui peut passer lui même pour Médecin, en introduit deux autres, dans son *Festin des Philosophes*, conjointement avec Galien. Le premier est DAPHNUS, d'Ephese; le second RUFFIN, de Nicée.

On doit joindre à tous ces Médecins ceux dont Galien parle lui même comme de ses contemporains, tels que sont un [15] DEMETRIUS, & un [16] MAGNUS, qu'il dit avoir été les premiers Médecins des Empereurs Antonin le pieux, & Marc Aurele; un ANTIGENES, qui tenoit aussi le premier rang dans la Médecine sous le second de ces Empereurs; un MARTIALIS, ou *Martianus*, Sectateur d'Erasistrate, avec lequel Galien eut quelques disputes sur des matieres Anatomiques; un [17] ANTIPATER, de la même Secte Méthodique, qui mourut, comme le croyoit Galien, d'un tubercule crud formé dans les arteres du poumon, & qui avoit rendu le pouls de ce Médecin inégal, & intermittent, pendant quelques mois; un JULIEN, & un ATTALUS, de la même Secte, & desquels nous avons parlé dans la seconde partie; un ANTIOCHUS, qui alloit à pied assez loin pour voir ses malades, quoiqu'il eût plus de quatre vints ans, & qui atteignit presque l'âge de cent ans, ayant toûjours joüi d'une parfaite santé, le tout parce qu'il usoit d'un régime de vivre convenable. Ce Médecin mangeoit trois fois le jour dans sa vieillesse, mais peu à chaque fois. Le matin il se faisoit frotter, après avoir été à la selle. Sur les neuf ou dix heures il mangeoit du pain, & du miel d'Attique. Depuis ce temps là jusques à midi il étudioit. Il se baignoit en suite, se faisoit frotter; & après avoir pris quelque petit exercice il commençoit son diner par des viandes propres à relâcher le ventre, & le finissoit en mangeant un peu de bon poisson. Enfin à souper il prenoit un boüillon simple, ou un boüillon où l'on avoit délayé de la farine, & du [19] *mulsum*. Il étoit d'ailleurs logé dans une petite maison, mais fort commode, & bien située. Cet Antiochus auroit pû être mis avec les Maitres de Galien, par rapport au temps, aussi bien qu'un autre vieux Médecin nommé [20] EUDEME, que le même Galien dit avoir conu

---

15 *Lib. de antidotis.*

16 *Lib. de Theriaca.* Nous avons parlé ci-devant de ces deux Médecins, & du suivant, en traitant des Archiatres dans le livre precedent,

17 *Lib. 4. de locis affect. cap. ultimo.*

18 Lib. 5. de sanitate tuenda, cap. 4.

19 C'est du miel que l'on préparoit avec du vin, sur quoi on peut consulter *Pline.*

20 *Method. medend. lib. 6. sub finem.*

conu, & qui est par conséquent different des autres Eudemes, dont on a parlé ci-dessus. *Depuis l'An cxl*

On doit aussi mettre au rang des Médecins contemporains de Galien, ceux *de J. C.* à qui il a dédié quelques-uns de ses livres; 21 un GLAUCO, ou *Glaucus*; un *jusques* 22 HIERON; & un EUGENIANUS, qui étoient de ses disciples. Si le *à l'An* livre *des remedes aisez à préparer* étoit de Galien, on joindroit aux Médecins *cc.* précedens un SOLON, Archiatre, auquel il le dédie, mais ce livre est visiblement supposé. Galien parle enfin d'un Médecin nommé THEOPHILE qui eut une maladie fort particuliere. Il croyoit voir, & entendre des joüeurs de flute, qui étoient, disoit-il, en un coin de sa chambre, & qui joüoient jour & nuit. Il ne cessoit de crier qu'on les fit sortir. A cela près il raisonnoit juste sur toutes sortes de sujets. Il se souvint même, étant guéri, de tout ce qu'il avoit dit, & fait pendant sa maladie, & particulierement des joüeurs de flute. Mais il se peut que cette histoire, que Galien raconte, regarde un fait arrivée quelque temps avant lui.

Il y avoit apparemment plusieurs Médecins Chrétiens, du temps du même Galien; mais nous n'en conoissons que trois, dont les noms se sont conservez parce qu'ils ont souffert le martyre. Le premier est PAPILE, Diacre, qui fut martyrisé à Pergame, dans la persécution que firent les Empereurs Marc Aurele, Lucius Verus, & Commode. Le second est ALEXANDRE, qui mourut à Lyon pour la foy de Jesus Christ, sous les mêmes Empereurs. Le troisiéme est SANCTUS; que l'on fit aussi mourir d'une maniere fort cruelle à peu près dans le même temps, & pour le même sujet. Ils ont tous trois été mis au nombre des Saints.

---

21 *Lib. de arte curativa.*
22 *Method. medend. lib. 1. & 7.*

Fin de la Troisiéme Partie.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans l'Hiſtoire de la Médecine.

a marque le premier Tome, b le ſecond, c le troiſiéme.

A.

Alcmaon

Médecine

Cœur,

Eau;

E.

F.

G.

Hammon,

H.

Hippocrate,

I

L.

M.

Martialis,

N.

O.

Oreilles,

Q.

R.

S.

Scythes,

Valgius,

V.

X.

Z.



